BIBLIOTECA NAZ.
141
G
34
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITTORIO EMANUELE III
141
G
34
NAPOLI

Digitized by Google

HISTOIRE

DE FRANCE.

HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS CLOVIS

JUSQU'AU RÈGNE DE LOUIS XVI;

PAR L. S. MERCIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

TOME III.

A PARIS,

Chez { CERIOUX, Libraire, Quai Voltaire, n°. 9.
LEPETIT, jeune, Libraire, palais du Tribunat, galerie de bois, n°. 223.
Et rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 28.

AN X. — 1802.

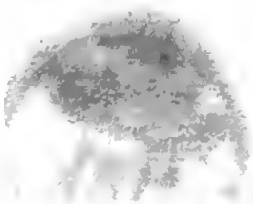

HISTOIRE
DE FRANCE.

CHARLES VIII.

CHARLES VIII étoit majeur, suivant les lois, étant entré dans sa quatorzième année; mais, quoique roi de France, il ne savoit pas lire. Enfermé dans le château d'Amboise, livré à des domestiques, on ne lui avoit permis d'application que pour les jeux de l'enfance; son père n'avoit pas voulu qu'on lui apprît autre chose que ces cinq mots latins : *Qui nescit dissimulare nescit regnare.* Mais à force de les répéter, il avoit mis tout le monde dans son secret. Le jeune prince ne pouvoit pas profiter de ces tristes paroles : ce n'est pas dans l'âge de la force et des vertus que l'on connoît cette cruelle méfiance, fruit tardif de l'infortune ou de l'expérience.

On l'avoit tenu éloigné de tout commerce avec les grands du royaume, parce que

Louis XI redoutoit qu'il ne prît avec eux des liaisons qui lui causassent autant de chagrin qu'il en avoit causé lui-même à son père.

Plusieurs disoient que Charles VIII étoit un fils supposé; mais cette histoire controuvée avoit son origine dans l'idée qu'on avoit du caractère ténébreux de Louis XI, qui haïssoit la reine sa femme, et qui s'étoit montré en tout si différent des autres hommes. Au reste, on s'accordoit à dire dans ce mensonge, que Charles VIII étoit son bâtard.

Louis, duc d'Orléans, premier prince du sang, prétendoit que le royaume avoit besoin d'un régent, et que c'étoit lui qu'on devoit choisir.

Le duc de Bourbon, qui avoit la même prétention, soutenoit que la régence ne pouvoit être donnée au duc d'Orléans, qui, n'étant âgé que de vingt-quatre ans, avoit encore besoin d'un tuteur.

Les états assemblés, qui reprenoient leur vigueur et rappeloient les anciennes constitutions à la mort des souverains, déclarèrent que le royaume n'avoit pas besoin de régent, et donnèrent la conduite de la personne du roi à Anne de France sa sœur, et femme de Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu.

La violence du dernier règne avoit courbé, mais non détruit les grands. Ils se relevèrent de leur abaissement; et, ce qui est remarquable, sans abuser de la jeunesse du prince et sans vouloir tirer quelque avantage de l'horreur que l'on avoit pour la mémoire du père. Ils furent calmes et modérés. Ils accueillirent les plaintes qu'on fit des injustices de Louis XI. On cassa la plupart de ses ordonnances; on déclara nuls les dons excessifs qu'il avoit faits à ses viles créatures. Il fut résolu qu'on les poursuivroit et qu'on les puniroit.

On ne sauroit lire, sans la plus vive émotion, le récit de tout ce qu'avoit souffert en particulier la maison d'Armagnac. Ce tableau du despotisme fut mis sous les yeux de l'assemblée des états, et dut porter dans tous les cœurs la crainte salutaire de voir jamais renaître un pareil règne : aussi vit-on les états généraux, dans cette première chaleur qu'excite une profonde indignation, agiter avec noblesse et fermeté, les questions les plus importantes, les plus utiles au bien public et aux générations futures.

Certes, il eût été à desirer qu'un si noble enthousiasme ne se fût pas évaporé en magni-

fiques paroles. On avoit aperçu tous les vices de l'administration; les remèdes les plus urgens étoient trouvés : mais cette éloquence vraiment patriotique, comme épuisée par son effort, n'alla pas plus loin, au grand étonnement des nations voisines, qui attendoient quelques déclarations solemnelles qui fissent sortir la nation de son avilissement, après tant de vexations sous le règne passé.

Le tiers-état fut celui qui se montra le plus ferme, le plus courageux et même le plus éclairé. Il demanda qu'on rétablît la *naturelle franchise* de la France, qu'aucune taille ni autres impositions équivalentes ne pussent être levées dans le royaume, sans la participation et le consentement libre des états généraux. Ce tiers-état avoit enfin proposé d'établir en France le système qui depuis a régné en Angleterre.

Des intrigues de la cour annullèrent trop tôt ces questions d'où naissoient les débats les plus importans. Les brouilleries entre le duc d'Orléans et la dame de Beaujeu divisèrent les grands et leur firent perdre de vue la majesté de leurs projets. Ils s'évanouirent lorsqu'on commençoit à recevoir les plus flatteuses espérances. Le duc, depuis Louis XII,

fut le perturbateur du royaume qu'il devoit gouverner dans la suite avec bonté. Ces troubles, qui furent passagers, produisirent un orage qui ne sembloit pas néanmoins appartenir au changement de l'état. Il divisa plutôt la cour que le royaume. Et à quoi tenoit cette faction? A la froideur du duc, qui se montra insensible aux charmes et aux avances de la dame de Beaujeu.

La retraite du duc en Bretagne devint plus conséquente. Elle y avoit attiré les armes du roi. Obéissantes à la voix d'une femme irritée, elles furent heureuses et rapides sous la conduite de Louis de la Trimouille. Le duc d'Orléans et le prince d'Orange furent pris à la bataille de Saint-Aubin; et le duc de Bretagne, humilié du même coup, fut contraint de demander la paix à des conditions avantageuses pour la France.

Le duc de Bretagne étant mort sans enfans mâles, on vit un spectacle nouveau et peut-être unique dans l'histoire; il laissoit pour héritière une fille recherchée de tous les princes de l'Europe, parce qu'elle devoit porter à son époux un grand fief qui ressembloit à un royaume. Maximilien l'avoit épousée, mais seulement par procureur. L'agent

de Maximilien, pour rendre l'engagement plus fort et plus inviolable, et faire voir, en quelque sorte, que le mariage étoit consommé, avoit mis une jambe et une cuisse nues dans le lit de la mariée, en présence de douze seigneurs et d'autant de femmes de qualité, témoins irrécusables.

Mais le roi des Romains, on ne sait pour quelle raison, ne s'étant point hâté de venir consommer lui-même un mariage si avantageux, mérita d'être supplanté, dit un historien, par un rival jeune, et qui de plus étoit roi de France.

D'ennemi qu'il étoit, le roi devint amant, et la fit demander pour femme avec tout l'appareil de l'ancienne chevalerie; mais la duchesse se souvenant de tous les maux que sa maison avoit faits à son père, ne pouvoit se résoudre, ni à rompre son mariage, ni à en contracter un autre avec un ennemi qu'elle devoit haïr, ou du moins, à qui elle sembloit ne devoir jamais pardonner.

On prit pour médiateur le duc d'Orléans, amoureux lui-même de la princesse. Il fit le sacrifice de sa passion à l'intérêt public, et partit pour la déterminer à accorder sa main au roi. On eût dit qu'il devinoit que sa géné-

rosité seroit récompensée, et qu'il l'épouseroit lui-même dans la suite. La destinée de cette duchesse portoit un caractère de singularité. Elle devoit être femme de deux rois, et ne point descendre du trône en perdant ses époux.

Le duc d'Orléans étoit prisonnier; on le mit en liberté, pour qu'il achevât son ouvrage. Il avoit déja jeté quelque intérêt dans le cœur de la princesse; l'on attendoit tout de ses soins. Mais il y avoit un double empêchement : la duchesse étoit mariée, et le roi étoit fiancé à la fille du roi des Romains. L'intérêt politique, qui par-tout a une force invincible, rompit ce double nœud. Le pape accorda toutes les dispenses dont on eut besoin; et le duc d'Orléans, imposant silence à son amour, servit un rival couronné, et fit épouser son amante à son roi.

Ce mariage étoit fait pour étonner toute l'Europe : il excita la jalousie des principales puissances; mais celui qui se plaignit le plus haut, fut l'archiduc Maximilien, doublement offensé, et de la perte de la duchesse de Bretagne, et du renvoi de sa fille.

Pour satisfaire pleinement sa vengeance, il implora le secours de l'Espagne et de l'An-

gleterre; mais l'archiduc étoit un foible allié, et le revers qu'il venoit d'essuyer lui avoit imprimé une sorte de ridicule. Le roi d'Angleterre se repentit de sa démarche, écouta les propositions de paix qui lui furent faites, reçut une somme d'argent, et repassa la mer.

On peut remarquer ici de quelle conséquence étoit la faute d'avoir laissé Calais aux Anglois, tandis que toutes nos forces auroient dû se porter contre cette dernière ressource de l'ennemi. Ils descendoient sur nos terres avec une extrême facilité, et le monarque étranger se vantoit sans cesse *d'avoir les clefs de la France pendues à sa ceinture*; expression tout-à-la-fois triviale et orgueilleuse, mais qui caractérisoit sa puissance.

On sera encore plus étonné de la politique de la cour de Charles VIII. Rien ne lui étoit plus aisé, d'après les nouvelles circonstances, que de s'emparer des dépouilles de cette redoutable maison de Bourgogne, qui rivalisoit depuis si long-temps avec le trône, et qu'on pouvoit écraser alors comme un foible adversaire. Louis XI, en irritant cette puissance, lui avoit donné, à son propre insu, un dangereux accroissement; mais depuis, affoiblie

affoiblie par ses efforts même, elle offroit une proie d'autant plus facile, que l'Angleterre, son alliée nécessaire dans des temps orageux, venoit de se séparer d'elle. Charles VIII oublia un plan qui, fautif dans l'origine, étoit devenu peut-être indispensable par la chaîne des événemens. Il jeta les yeux sur des conquêtes étrangères; il voulut posséder Naples. A ce signal d'un jeune roi, toute la noblesse s'enflamme; on eût dit que la manie des croisades échauffoit de nouveau les esprits; on ne parloit plus que de la possession de la délicieuse Italie; les terres de France avoient perdu leurs attraits et leur valeur.

Charles VIII étoit si occupé de ce projet, qu'il chercha à finir la guerre avec tous ses voisins (n'importe à quel prix), pour voler tout entier à cette expédition. Il céda au roi de Castille les comtés de Roussillon et de Cerdaigne. Il abandonna à ce même Maximilien, dont il avoit pris la femme, les comtés de Bourgogne, d'Artois et de Charolois, n'exigeant que la neutralité, et ne faisant pas réflexion qu'une province qui joint un état, est infiniment préférable à un royaume situé à quatre cents lieues de chez soi.

Il ne songeoit qu'à passer les Alpes ; et tous les jeunes guerriers qui environnoient son trône, ardens pour cette nouveauté, nourrissoient ses illusions. Il ne manquoit à cette impétuosité que des idées religieuses pour représenter parfaitement l'époque où la France alloit conquérir le royaume de Jérusalem ; le même caractère éclatoit et inspiroit les mêmes raisonnemens. Ce que le roi cédoit en France, il comptoit le regagner en Italie, et pousser ses armes victorieuses jusqu'à Constantinople. Chacun vendit ce qu'il put pour paroître avec honneur sous les armes.

Tous les princes d'Italie prirent part à cette guerre, suivant leurs intérêts particuliers qui n'eurent jamais un centre, ni un point de réunion : comme s'il étoit à jamais impossible à cet ancien empire romain de remontrer seulement le bras ou la tête de son vaste corps déchiré.

Jetons un coup-d'œil sur l'état de l'Italie, lorsque Charles entreprit cette fameuse et puérile conquête. Elle étoit paisible et pacifique ; elle jouissoit d'un repos qu'elle n'avoit pas eu depuis Auguste. L'ambition d'un seul homme l'embrasa pour un siècle.

L'instigateur de ces mouvemens étoit Lu-

dovic Sforce, régent des états de Milan, et qui vouloit s'en rendre souverain. Il étoit ennemi secret de la maison d'Aragon; il avoit invité Charles VIII à une irruption, pour profiter des troubles qui alloient naître.

Il y avoit alors cinq puissances en Italie, le pape, le roi de Naples, le duc de Milan, la république de Venise et celle de Florence.

Venise étoit aristocratique, avoit le gouvernement le mieux organisé qui fût alors; c'est-à-dire le plus convenable à sa situation; gouvernement stable qui dure encore, qui pourra durer long-temps, l'un des moins imparfaits qui soient aujourd'hui sur la terre, malgré les imputations chimériques de plusieurs écrivains.

Florence ayant joui long-temps d'une heureuse liberté, voyoit à regret les Médicis s'élever et usurper insensiblement le pouvoir: sa crainte étoit fondée; ils ruinèrent cette république, quand ils en furent les maîtres.

Alexandre VI occupoit le trône pontifical. Accusé de tous les vices, il bravoit l'opinion, et l'enchaînoit par ses talens et sa grande habileté. Indifférent aux reproches, comme insensible aux remords, il poursuivoit sa carrière ambitieuse, couvrant tout du titre qu'il

portoit ; il couroit à l'utile en saisissant le pouvoir ; sa politique ne rougissoit de rien ; ami du grand-seigneur, il entretenoit avec lui une étroite correspondance : ce qui ne l'empêchoit pas de lancer ensuite ses foudres sur les princes chrétiens. Il vouloit les humilier par son secours et son appui. Au-dessus du murmure, on le vit faire un cardinal à la nomination du monarque ottoman.

A Naples, régnoit Ferdinand d'Aragon, également haï de la noblesse et du peuple, et que sa lâcheté rendoit encore plus méprisable; c'étoit lui qu'on devoit attaquer.

Ludovic Sforce, tuteur de Jean Galéas, fils de son frère aîné, n'attendoit que l'instant de commettre un crime heureux pour gouverner l'état de Milan; mais l'épouse de son neveu étoit une princesse vigilante, courageuse, qui sembloit avoir pénétré ses desseins, et de plus, belle-fille d'Alphonse, duc de Calabre. Ce tuteur redoutoit d'avance un vengeur dans la personne du beau-père; il n'osoit achever ce qu'il avoit conçu; il vouloit ôter toute ressource à celui qu'il devoit faire périr. Voilà pourquoi il pressoit avec tant d'impatience Charles VIII de passer les Alpes, afin que, dans la confusion générale, il

pût frapper le coup infame qu'il méditoit.

Charles étoit gouverné par Etienne de Vairs, son premier valet-de-chambre, fils d'un tailleur du Dauphiné, et par Guillaume Briçonnet, son trésorier général, fils d'un receveur des finances à Tours. Il y avoit sans doute moins d'inégalité dans les rangs qu'aujourd'hui, puisqu'on les voyoit auprès du trône sans une grande surprise. Charles préféroit les avis de ces deux hommes aux représentations de sa sœur et des meilleures têtes du conseil.

Au seul bruit de la marche des François, le roi de Naples se trouble, offre de rendre hommage à Charles, et de lui payer tous les ans cinquante mille écus. Cette proposition ne fait qu'augmenter ses espérances superbes; il les refuse, et ne voit plus qu'une conquête sûre, puisqu'il triomphe avant d'avoir mis le pied en Italie.

Un trop brillant appareil retarde la marche de son armée, lorsque les momens étoient si précieux. Il part enfin le 25 août 1494, après beaucoup de dépenses inutiles et purement fastueuses. Il n'avoit pas songé que l'argent, sur-tout dans un pays étranger, est le nerf de la guerre, parce qu'outre les soldats à

nourrir, il y a toujours des traîtres à gagner. Dès qu'il eut passé les Alpes, il fut obligé, pour trouver vingt-quatre mille ducats, de mettre en gage les pierreries et les bijoux de la duchesse de Savoie et de la marquise de Montferrat.

A l'arrivée de Charles à Pavie, le perfide Ludovic Sforce, qui avoit pressé l'armement, empoisonne son neveu, se flattant d'un appui qui couvriroit son attentat et son usurpation. Les seigneurs françois, justement révoltés de cette horrible trahison, demandèrent si on les avoit fait venir pour être témoins d'un parricide. Ils ouvrirent l'avis de punir l'empoisonneur en confisquant ses états, et représentèrent qu'il seroit plus sage d'en agir ainsi, et de donner cet exemple à l'univers, que d'aller traverser l'Italie sans argent, munitions ni vivres. La passion du jeune roi pour les conquêtes lui fit rejeter ces conseils; ce dessein magnanime s'éteignit de lui-même, et la folie de combattre l'emporta. Le traître Ludovic jouit en paix du fruit de sa scélératesse; le monarque détourne les yeux de son forfait, et continue sa route vers Naples.

C'étoit une extravagance de songer, non à la conquête, mais à la conservation d'un tel

royaume; si on n'étoit maître auparavant de Gênes et du Milanais. La valeur françoise crut que toutes ces réflexions étoient superflues, et marcha avec cette confiance indiscrète qui lui est personnelle; mais il lui étoit permis de s'aveugler d'après ses premiers succès, trop brillans pour annoncer de si prompts revers.

Comment les princes italiens, vantés pour leur politique, n'eurent-ils pas l'adresse de faire échouer un dessein qui, utile à plusieurs, ne pouvoit cependant qu'être funeste à l'Italie? C'est qu'elle étoit un corps acéphale; c'est qu'elle manquoit, comme elle manque encore aujourd'hui, de cette unité qui seule fait la force; c'est que sa discipline militaire étoit presqu'anéantie.

Le principal avantage des François résidoit dans leur artillerie. Les Italiens étoient stupéfaits de voir cette grosse artillerie franchir les monts, à l'aide de chevaux, pour les foudroyer; eux qui ne connoissoient que de petites coulevrines lentement traînées par des bœufs, qui ne pouvoient conséquemment agir que dans un pays plat.

Il ne fallut ni siéges ni batailles; point d'obstacles à vaincre; l'étonnement leur te-

noit lieu de défaite ; il sembloit que ce fût la marche d'un monarque qui visitoit paisiblement les provinces et les places de son royaume, pour y recevoir l'hommage de ses sujets. La plupart des villes envoyèrent bien loin au-devant de lui, pour lui présenter leurs clefs : ainsi, c'étoit pour les soldats un véritable voyage. Charles VIII se trouva conquérant avant que d'avoir tiré l'épée; ce qui fit dire à Alexandre VI : « *Les François sont venus « la carabine sous le bras, la craie à la « main, comme des fourriers, pour marquer « leurs logis.* »

A Florence, la ville entière se livre à la joie; la liberté paroît renaître; on croit à la république, comme si les conquérans ramenoient l'égalité : des édits proscrivent les Médicis; leurs biens sont confisqués, leurs palais détruits, leurs statues brisées, et l'on élève à la place celle du prétendu libérateur. Mais bientôt l'illusion cesse, et l'on verra la statue du conquérant adoré, mise sous les pieds de celle de l'empereur Maximilien.

Charles entre dans Rome en triomphateur, mais toutefois en ordre de bataille, de peur de surprise. Point de sang répandu pour toutes ces victoires. L'effroi a désarmé l'Italie en-

tière; le pape Alexandre VI s'étoit retranché dans le château Saint-Ange, parce qu'il avoit favorisé, sous main, l'empereur et le roi de Naples. Il avoit personnellement de justes sujets de crainte; les cardinaux réunis arrivent à la file, et tous sollicitent le monarque d'examiner les accusations dont le pape étoit chargé, persuadés que sa justice le déposera, comme un monstre coupable de tous les crimes. Il falloit, s'écrioient-ils d'une voix unanime, en purger la terre et en délivrer l'église, comme d'un scandale offert aux nations. La tiare achetée sans pudeur, ses infames débauches vouées à la publicité, sa double simonie, ses assassinats, ses empoisonnemens : tels étoient les motifs du cri d'indignation qui s'élevoit contre lui.

Mais Alexandre VI, pour contre-balancer ces accusations, avoit de la dextérité, des trésors, et une tête capable de braver et d'appaiser l'orage; il étoit de plus souverain, et il en prit l'attitude tranquille; la tempête sembloit gronder à ses pieds. A force de présens, il gagna la plupart des favoris du jeune roi; il distribua une partie de ses richesses, il promit un chapeau de cardinal à Briçonnet; car ce financier, devenu veuf, s'étoit fait

homme d'église, pour avoir part aux bénéfices; et le chapeau étoit par-tout un objet d'ambition. L'affaire se tourna en négociations; il céda quatre villes de l'état ecclésiastique, qu'il savoit bien devoir lui revenir; il paya, et l'on ne parla plus des crimes d'Alexandre VI.

Tout se réduisit, malgré la clameur générale, à tirer parti des circonstances. Le traité entre le pape et le roi fut bientôt conclu : le pape promit de s'attacher aux intérêts de la France; et pour gage de sa parole, il donna en otage le cardinal Borgia, son bâtard, et le plus méchant des hommes, car il surpassoit son père en vices monstrueux.

Après cette négociation, modèle de l'adresse italienne, Charles VIII baisa les pieds d'Axandre VI, lui lava les mains à la messe, ne se plaça qu'après le doyen des cardinaux, et lui rendit enfin les hommages de *l'obédience filiale*. Ce sont les propres termes de Philippe de Comines.

Pendant ces génuflexions, Charles étoit devenu, sans coup-férir, maître de Naples. Le roi de Naples s'étoit démis de ses états en faveur de son fils aîné, étoit passé en Sicile avec une précipitation insensée, puisque les

François étoient encore à plus de cinquante lieues. Sa femme l'ayant conjuré de différer son départ d'un jour ou deux, pour pouvoir dire qu'elle avoit été reine une année entière, le roi de Naples avoit répondu *qu'il se jetteroit par les fenêtres, si on l'arrêtoit plus long-temps*. Il mourut six mois après qu'il eut donné l'exemple de cette inconcevable lâcheté.

Le fils n'étoit pas plus brave; il prit la fuite tout aussi honteusement, dès que les François se présentèrent pour forcer les premiers retranchemens. Naples ouvrit ses portes à Charles VIII, qui s'y fit couronner au mois de février 1495. Comme il avoit pris le titre fastueux d'empereur de Constantinople, il y parut avec les ornemens impériaux, tenant la pomme d'or orbiculaire d'une main, et le sceptre de l'autre. Le pape l'avoit ainsi nommé; et ce qui prouve la force invincible et constante de l'opinion, le peuple crioit, d'après la voix du même pontife, dont il détailloit les crimes : *Vive l'empereur de Constantinople, créé par le pape!*

Charles VIII étoit petit, difforme; ses membres n'avoient aucune proportion; mais l'ivresse inconcevable du peuple, ami de tout

événement extraordinaire, lui attribuoit la physionomie d'un héros à la suite de ces rapides conquêtes.

Pour se maintenir à Naples, il ne falloit que ménager un peuple enthousiaste, plus facile à conduire que tout autre, quand on sait profiter de ses dispositions. Mais les gens de guerre, éblouis de cette fortune subite, se rassasièrent de plaisirs, passèrent à la licence la plus effrénée, et finirent par traiter avec audace et mépris le peuple et la noblesse. Les insultes faites à la pudeur, les priviléges de la nation violés, les fortunes des particuliers qui passoient entre les mains des nouveaux maîtres : tout les fit regarder comme des oppresseurs dont il falloit se délivrer.

La séduction du climat, le concours de toutes les voluptés endormirent les François dans une imprudente sécurité; et tandis qu'ils s'abandonnent aux fêtes et aux réjouissances, les plus habiles politiques de l'Europe veillent. Ils tâchent de devoir à leur souple dextérité ce qu'ils ne peuvent attendre de la force des armes. Une ligue se forme à Venise, dont le pape est le principal moteur. Son nom révéré couvre ce projet audacieux; tous les princes d'Italie s'unissent en secret contre la France;

et ce même Ludovic Sforce, qui avoit appelé Charles VIII à Naples, montre la même ardeur pour l'en chasser.

Le danger qui menaçoit le monarque transpira, et vint troubler les fêtes où il s'oublioit. Il ne pouvoit se soutenir qu'en allant chercher de nouvelles forces en France; mais il ne devoit pas pour cela dégarnir ses possessions. Il adopta le plan le plus vicieux, celui de diviser ses troupes, au lieu de les réunir, et de se faire jour ensuite le fer à la main. Les alliés l'attendoient à la descente de l'Apennin; le courage désespéré remporta néanmoins la victoire; mais ce fut un foible avantage contre les confédérés : cette victoire, qui coûta beaucoup de sang, n'empêcha point que les François ne fussent chassés de Naples et de tout le royaume.

Ainsi le sceptre de l'Italie, si souvent échappé à la main de nos rois, leur échappe encore; Ferdinand recouvre son royaume. Alexandre VI, les Vénitiens, le roi d'Aragon, par des excommunications, des flottes et des troupes réputées les meilleures de l'Europe, débarrassent l'Italie du séjour odieux des François, et même de leur voisinage qui alarmoit encore le caractère de

ces peuples. L'antipathie s'étoit manifestée, et ne contribua pas peu à l'expulsion totale des François.

Que produisirent ces grandes et faciles conquêtes faites avec tant de rapidité? Elles ne servirent qu'à exciter la curiosité de l'Europe, et à naturaliser en France cette horrible et honteuse maladie que la flotte de Christophe Colomb rapporta du Nouveau-Monde; comme si l'homme devoit toujours payer, au prix de son bonheur, tous les pas qu'il fait vers l'agrandissement de ses connoissances!

Charles VIII, après son retour en France, se livra aux mêmes amusemens dont il avoit contracté la molle habitude, et qui lui firent perdre le fruit d'une expédition qui, si elle eût été heureuse, auroit placé son nom auprès de celui de Charlemagne.

Il ne renonça point cependant à l'espérance de recommencer la conquête de Naples. Un flatteur lui représenta qu'il avoit beaucoup d'amis en Italie; que les Florentins donneroient de l'argent, les Suisses des troupes; qu'en faisant justice des gens de guerre insolens, et mettant les grandes villes en liberté, il s'assureroit le passage et se facili-

teroit des avantages dont il n'avoit pas encore joui. Tous ces rêves n'existoient que dans la tête du courtisan ; ils furent adoptés.

Le roi se laissa persuader, parce qu'on caressoit son idée favorite. Il assemble des troupes, et fait les préparatifs les plus dispendieux, pour passer les monts avec une armée; mais le cardinal Briçonnet, qui avoit été le principal acteur de la première expédition, traversa celle-ci, parce qu'il s'étoit vendu secrètement à Alexandre VI, et qu'il avoit trahi son roi en faveur du pape; peut-être même qu'il n'en sentoit pas de remords; tant l'opinion établissoit un grand intervalle entre le souverain pontife et les autres potentats! Le duc d'Orléans refusa de commander l'armée, parce qu'il s'apercevoit que la santé du roi s'affoiblissoit, et qu'il étoit de son intérêt de ne pas s'éloigner de la cour, afin d'être à portée de recueillir un héritage trop précieux pour l'abandonner.

Les François, qui étoient comme prisonniers dans le royaume de Naples, s'enfermèrent dans les places qu'ils avoient encore, et furent obligés de capituler, pour sauver du moins l'honneur de la nation. Le climat de l'Italie et le caractère des Italiens ne s'ac-

cordèrent jamais avec leur tempérament: et toute conquête tentée sur ce pays leur est devenue fatale un instant après la victoire.

Charles VIII, sur la fin de sa vie, connut les remords communs à tous les rois, et qui naissent en effet des abus de leur pouvoir; mais le successeur ne répare jamais le délit; il en profite Charles se repentit d'avoir excédé la somme des impôts légitimes; ne devoit-il pas se repentir encore d'avoir fait beaucoup de mal à son royaume, par son imprudence et sa légéreté? Il formoit le projet, en expirant, de vivre désormais de son domaine, et de ne faire plus de levées extraordinaires que du consentement des états. Ces dispositions étoient sages, quoique tardives. *Mais il est à remarquer*, dit Mézeray, *que ces bonnes volontés ne lui vinrent que lorsqu'il ne fut presque plus capable de les exécuter.*

Il mourut le 7 avril 1498, âgé de vingt-huit ans. Sa grande jeunesse pourroit faire excuser les fausses idées qu'il eut de la bravoure et de la gloire. On soupçonna qu'il avoit été empoisonné en Italie; mais il faut plutôt attribuer sa longue maladie et sa mort subite aux excès auxquels il s'étoit livré, étant

étant d'une constitution foible et valétudinaire. En lui finit la ligne directe de Philippe de Valois. Il avoit eu quatre enfans d'Anne de Bretagne, tous morts en bas âge. Le duc d'Orléans, son cousin, lui succéda.

RÉFLEXIONS

SUR LES GUERRES D'ITALIE.

Les François, égarés par des idées romanesques, dont ils n'étoient pas encore guéris depuis le désastre des Croisades, crurent ranimer l'esprit de l'ancienne chevalerie, et firent une faute considérable, en entrant en Italie. Ils étoient sûrs, il est vrai, d'avoir d'abord d'heureux succès; mais il devoit leur paroître tout aussi certain qu'ils seroient bientôt repoussés de leurs conquêtes. Les passions changent un objet, ou ne le laissent jamais voir tout entier. La France devoit négliger l'Italie. Que lui importoit-il de consumer ses forces, pour conquérir un royaume qui ne pouvoit flatter que la vanité, et propre à amollir les vainqueurs, si ce nom toutefois

pouvoit appartenir à des soldats qui avoient triomphé avant de combattre?

Il eût été plus important d'attaquer l'Espagne et la maison d'Autriche qui ne pouvoient voir ce démembrement d'un œil tranquille. C'étoit en les affoiblissant de telle sorte qu'elles ne fussent point en état de secourir les Italiens, que Charles VIII auroit acquis un empire solide et durable. Les Italiens aimèrent mieux passer sous le joug de la maison d'Autriche que sous celui des François, parce que ceux-ci les avoient épouvantés par leur bravoure impétueuse, au lieu de les combattre par politique.

Il doit y avoir une certaine gradation dans la fortune des états; ils ne peuvent exécuter des projets téméraires que lorsque leur police et leur gouvernement ne portent plus un caractère trop visible d'imperfection. La guerre angloise avoit épuisé une partie du royaume, et l'idée brillante de ressusciter la grandeur de Charlemagne avoit empêché de voir que l'état n'avoit plus la même majesté, en sortant des mains de Louis XI.

Si Charles VIII forma sérieusement le dessein de chasser les Turcs de la Grèce, l'annoncer fastueusement, n'étoit-ce pas le dé-

truire? L'Italie aimoit encore plus sa liberté qu'elle ne haïssoit les infidèles. Venise, dans ces circonstances, auroit regardé l'entrée des François dans la Grèce comme un désastre qui devoit exciter toute sa vigilance; aussi cette sage république, à qui Comines prédit de hautes destinées, oublia-t-elle prudemment sa haine contre les Turcs; un danger plus pressant lui commandoit une autre politique.

Cette précipitation de Charles VIII à céder plusieurs provinces, afin de n'être pas troublé dans ses prétendues conquêtes, étoit insuffisante pour aveugler l'ambition inquiète et jalouse de la maison d'Autriche, la distraire de ses intérêts et effacer le souvenir des injures que la France lui avoit faites. Maximilien reçut ces provinces comme une restitution, et rien de plus.

Avant de conquérir, il faut avoir pris ses mesures pour conserver. Si Charles songeoit à repousser le Turc en Asie (dessein renouvelé depuis) il devoit l'appeler en Europe; et rien n'étoit plus facile.

L'Autriche et l'Espagne étoient donc ses vrais ennemis. Toute la politique consiste à les bien reconnoître et à ne se pas tromper

sur le choix. Le monarque qui écoute la prévention ou l'inimitié, se déclare la guerre à lui-même, et perd à la fois l'avantage de ses forces et de ses véritables alliés. Charles VIII pouvoit exciter la jalousie des princes de l'Empire, remuer le Portugal, réveiller le courage des Maures qui n'étoient pas absolument exterminés, et pénétrer en Italie à la suite de ces divisions adroites : il n'en seroit pas sorti d'une manière si précipitée.

Un projet extraordinaire ne se soutient que par un excès de courage et une continuité de forces. Charles VIII fut aussi impatient de finir la guerre qu'il l'avoit été de la commencer. C'étoit donner, dans un siècle déja policé, une image des irruptions de ces barbares qui fondirent sur l'empire romain ; on y retrouve la même bravoure, la même fougue dans la première chaleur de l'action, la même lassitude dans les succès. On pourroit y retrouver encore cette inconstance qui ne suppose dans une entreprise ni fin déterminée, ni moyens pour la faire réussir.

Il n'est plus permis à un peuple qui s'est laissé emporter dans une entreprise téméraire, de ne passe soulever soudain par une fermeté qui le place au niveau de sa propre audace ;

il ne se justifie qu'en étonnant et lassant ses ennemis. Il y a plus; ce n'est qu'en adoptant cette politique, qu'il découvrira en soi des forces qu'il n'y connoissoit pas. Charles VIII apercevant le péril, et ne le dissimulant pas, perdit ce qui auroit peut-être fait sa sûreté; la crainte d'être vaincu lui ôta la victoire.

Quel fut le méprisable avantage des François à Fornoue ? Celui de fuir plus librement dans leur patrie. Tous ces triomphes inutiles qui firent trembler l'Italie, la rassurèrent bientôt; elle cessa de redouter des rois qui ne savoient que vaincre.

Nous verrons Louis XII tomber dans les mêmes fautes que son prédécesseur, en faire de plus grandes encore, et démontrer que, sans une vue générale qui embrasse plusieurs objets à la fois sans confusion comme sans impatience, il n'y a qu'erreur, imprudence et affoiblissement dans le corps politique: tant l'art de régir les états est un art compliqué, qui demande à être pénétré de toutes les lumières!

DE QUELQUES FAITS.

RELATIFS AU RÈGNE DE CHARLES VIII.

L'ANALYSE des cahiers présentés au roi par les états assemblés à Tours, excéderoit les bornes que l'on s'est imposées. Il seroit difficile de trouver dans les archives nationales un monument plus auguste et plus rempli de sagesse ; on y voit que nos aïeux n'ont pas péché par l'ignorance des principes constitutifs. Tous les droits respectifs des citoyens y sont examinés et discutés avec une précision et une force majestueuse. La voix de la nation n'a pas éclaté depuis d'une manière tout-à-la-fois aussi ferme et aussi respectueuse. Elle embrassoit la police générale du royaume, les plaintes et les demandes des différens corps ; et le tableau des calamités passées est tracé si énergiquement, que le remède sembloit prêt à sortir de l'excès des maux.

Pourquoi le succès n'a t'il pas couronné ce zèle patriotique? Pourquoi ces lois, qui réprimoient également le despotisme de

Louis XI et la licence des peuples, n'ont-elles pas paru aussi nécessaires que les armes à la splendeur et à la félicité du royaume ? Pourquoi la pratique n'a-t-elle jamais confirmé cette sage théorie ?

La peinture des tourmens inouis que Nemours d'Armagnac souffrit dans la prison de la Bastille, fit frémir l'assemblée ; elle détesta la tyrannie, mais ce cri n'eut point d'autre effet. Nous serons obligés dans la suite d'applaudir encore aux vues patriotiques des états assemblés, et nous bornerons là nos éloges.

Passons à d'autres objets. Un dominicain enthousiaste, nommé Jérôme Savonarole, s'étoit érigé en prophète. Il avoit annoncé la venue de Charles VIII en Italie, comme devant châtier les petits tyrans de sa patrie. Ces prédictions furent vérifiées par l'événement. Enhardi par ce succès, il entreprit la réformation de l'église, et déclama avec véhémence contre le pontificat scandaleux d'Alexandre VI, dont il publioit les crimes les plus cachés, en les dénonçant à l'exécration du monde entier. La haine vindicative du pape le poursuivit sans relâche ; et l'inquisition l'enveloppant bientôt de sa formidable sen-

tence, le condamna à une mort infame et violente.

Ce tribunal affreux étoit alors dans toute sa force, et il alloit signaler ses fureurs contre tout ce qui étoit opposé à la cour de Rome. Ce nouveau despotisme devenoit le plus redoutable de tous, parce qu'il marchoit sous les enseignes sacrées de la religion, et que les malheureux qu'il étouffoit entre ses bras, n'avoient plus de droit aux larmes de la compassion.

Savonarole avoit feint, il est vrai, d'être inspiré; mais son éloquence ne tonnoit que sur les attentats et les crimes des hommes puissans qui fouloient le genre humain sous leurs pieds. Ce n'est point là ordinairement le rôle ni le langage d'un imposteur. Il mourut avec une constance héroïque, gage de la tranquillité de sa conscience. Ses contemporains lui firent tort, en le regardant comme un prophète; nom que l'on donnoit alors à tout homme un peu extraordinaire. Mézeray l'appelle *généreuse victime de la vérité et de la liberté.*

Le fameux Pic de la Mirandole, souverain instruit, vient figurer dans le tableau de ce siècle auprès de cet illustre infortuné; car,

à une certaine distance, les noms des princes et des particuliers se confondent, tant la renommée rend égaux ceux qu'elle célèbre. Pic de la Mirandole avoit l'instrument de toutes les sciences, le goût, l'application, la mémoire ; mais cette immense érudition n'étoit qu'un chaos, et la saine logique n'éclaira point ce prodigieux amas de connoissances : elles furent stériles pour lui, pour son siècle et pour la postérité. La scolastique étouffa son génie, ainsi que celui de plusieurs autres grands hommes ; tant les préjugés d'un siècle commandent aux esprits supérieurs, de même qu'à la multitude ! C'est donc l'effort le plus rare que de s'élever au-dessus de l'erreur universelle. Elle abusa Pic de la Mirandole, remplit sa tête, comme celle de ses contemporains, d'idées chimériques et creuses, profana dans sa personne les trésors de la science, et l'empêcha même de lier quelques vérités ensemble, en lui interdisant la clarté de la réflexion et le secours de l'expérience.

Sous ce règne enfin, la découverte subite du Nouveau-Monde étonna tous les esprits, et renversa tout-à-coup le dogme antique de ceux qui nioient obstinément les antipodes, en ne voulant obéir qu'au témoignage des

sens. Cette découverte répandit une lumière égale sur la géographie, la politique et la morale. Le Génois, Christophe Colomb, avoit deviné et pressenti l'Amérique; mais il eut le courage de la chercher et la gloire de la toucher le premier. Pour la honte éternelle des tyrans des grands hommes, parlons des obstacles qu'il eut à vaincre avant de reculer les bornes de la création.

Il s'adresse à sa patrie, qui le traite de visionnaire; à Charles VIII, qui ne l'écoute pas; à Henri VII, qui le chasse; à Emmanuel de Portugal, qui veut lui ravir sa gloire. Enfin il a recours à Isabelle et Ferdinand, qu'il sollicite pendant huit années. Des préjugés barbares s'opposent à ses projets; il a peine à trouver quelques aventuriers pour le suivre; on le regarde comme un insensé, et sa perte est décidée infaillible. Il vogue six semaines entières sans rien découvrir, et l'équipage révolté reprend contre lui tous les préjugés de l'Europe; il va mettre à mort le hardi navigateur, lorsqu'il touche enfin le nouveau continent, qu'il ouvre aux générations futures et aux arts, faits pour le peupler et l'embellir. Il revient; on lui donne des fers; Colomb ne veut d'autre vengeance que de les emporter

dans son tombeau, en laissant l'univers juge de l'ingratitude.

Un second navigateur a donné son nom à ce nouvel hémisphère; mais c'est une usurpation que les écrivains doivent flétrir de tout leur pouvoir, afin de rendre à l'immortel Colomb la gloire qu'il ne partage avec personne. Lui seul ne sut point assigner des limites à la terre; avec trois petits vaisseaux espagnols, il domta la prévention, l'ignorance, et il étala les prodiges d'une navigation jusqu'alors inconnue.

Tandis qu'il agrandissoit le monde, les Portugais faisoient le tour de l'Afrique, et s'ouvroient un chemin nouveau jusqu'aux Indes Orientales. Une aiguille aimantée, invention d'un Napolitain, porta les flottes de ces hommes hardis aux lieux où les entraînoit l'inspiration de leur génie. Le globe que nous habitons se dessina pour la première fois aux yeux de l'homme; les idées se développèrent et prirent un vol comparable à l'horison immense qui s'ouvroit à ses regards. Depuis, un navigateur de nos jours, dont le nom doit être associé à celui de Colomb, le fameux Cook, à qui toutes les nations rivales ou amies offrent le juste

tribut de leurs regrets, a parcouru ces vastes et redoutables mers qui ceignent le pôle austral; il a cherché à connoître ce que la nature y cachoit à tous les regards depuis l'origine des siècles: mais plus heureux que Colomb, le génie de l'humanité et le flambeau de la philosophie l'ont accompagné dans ces régions lointaines, où il a embrassé des hommes qui l'ont béni en l'admirant, en recevant ses bienfaits. Il aura la gloire d'y avoir répandu le germe des arts utiles, qui vont fructifier pour diminuer les maux de l'espèce humaine, et attester aux siècles suivans les avantages inestimables d'un siècle de lumières.

Cette grande époque ne sauroit être vue avec indifférence par un philosophe. Si l'Amérique a d'abord été baignée de sang, les idées féroces de ces conquérans ne subsistent plus; nous allons porter à ces peuples nouveaux des bienfaits réels; déja la société améliorée par les arts, et qui lève en Amérique le drapeau triomphant de la liberté, se propose d'étendre dans les déserts sa population et ses sages lois; et la navigation, à l'aide de quelques siècles, liant entr'eux tous les peuples de la terre, les enrichira par l'échange mutuel de leurs productions et de leurs idées.

LOUIS XII,

DIT *LE PÈRE DU PEUPLE.*

Ce prince étoit petit-fils de ce Louis, duc d'Orléans, que le duc de Bourgogne fit assassiner, et arrière-petit-fils du roi de France Charles V.

Il parvint à la couronne à trente-six ans, et nos aïeux dûrent s'applaudir, vu la constitution de l'état, de le voir monter sur le trône dans un âge mûr, formé de plus par l'infortune. Long-temps sujet et opprimé, témoin des orages de la cour, connoissant leur véritable cause, science interdite aux particuliers, il avoit aperçu son rang et ses devoirs sous les rapports les plus étendus. Prisonnier d'état, il n'en fut que plus disposé à la clémence, et il sentit ce que c'étoit que de priver les hommes de leur liberté pour des intérêts le plus souvent imaginaires. Il mit en pratique l'oubli généreux des injures, mais sans ce faste et cette ostentation qui disent à l'univers: *Je pardonne.*

Lorsqu'on se rappeloit les premiers jours

du règne de Louis XI, on trembloit, on croyoit que Louis XII alloit se venger de la dame de Beaujeu, qui lui avoit enlevé le gouvernement de l'état, qui l'avoit emprisonné, et qui lui avoit ravi jusqu'au droit qu'il tenoit par sa qualité de premier prince du sang.

Il fit paroître une grandeur d'ame naturelle, et qui n'offroit rien d'un pardon orgueilleux. *Le roi de France*, dit-il, *ne venge pas les querelles du duc d'Orléans*. Mot sublime et comparable à tout ce que Henri IV a dit de plus mémorable. Il employa ce Louis de la Trimouille qui l'avoit conduit à la tour de Bourges, où il demeura trois années, parce qu'il connoissoit ses talens, et qu'il les jugeoit nécessaires à l'état. *Il a fait ce qu'il a dû*, répétoit-il à ceux que cette conduite étonnoit. Mot non moins admirable que le précédent.

Prenant la liste de tous les officiers qui étoient en charge sous son prédécesseur, il marqua d'une croix ceux qui l'avoient offensé. Ils en furent épouvantés; mais il les rassura en disant que la croix étant la marque du christianisme, elle signifioit que, selon ses maximes divines, il pardonnoit en chrétien

à ses ennemis. L'ame se soulage à retracer de pareils faits.

Son premier soin fut de diminuer les tailles, de supprimer une multitude d'impôts qu'il ne rétablit jamais ; enfin, de soulager le peuple avec une tendresse ingénieuse. Sa passion dominante étoit de le rendre heureux : passion rare parmi tant d'autres bien moins nobles, mais qui nous paroît cependant la seule propre à consoler du malheur ou de la fatigue de régner.

Il disoit souvent qu'*un bon pasteur ne sauroit trop engraisser son troupeau.* Ceux qui ont établi une maxime diamétralement opposée, n'ont pas si bien vu que lui, quoi qu'en disent les enthousiastes du despotisme. C'est avec une vraie satisfaction que nous annonçons que ce bon prince a joui de la récompense de ses vertus, c'est-à-dire de l'amour et de la reconnoissance du peuple. Le peuple est si sensible à la bienfaisance des rois ! On lui attribua le surnom le plus glorieux, et le libelliste le plus effréné n'a pas osé le contredire.

Il recueilloit sur son passage les cris du cœur, les acclamations de la joie et de la tendresse ; ces bénédictions envoyées au ciel, et qui retombent sur la tête des rois.

Les gens d'armes, dans cette confiance qu'inspire le mépris d'une vie prodiguée, se croyoient en droit de maltraiter les cultivateurs qu'ils dédaignoient et qu'ils vouloient soumettre à leur fantaisie, soit par désœuvrement, soit par orgueil. Le bon prince en fit punir de mort quatre ou cinq, et rendit la paix aux campagnes. La noblesse sentit toute l'équité de cette rigueur, et ne se fit plus une méprisable gloire d'humilier les *vilains*, qui ne leur disputent pas les titres dont elle jouit, et qui sont tous disposés même à la respecter quand elle ne leur contestera point leurs droits légitimes et naturels. Louis XII s'opposa à ce cruel abus qui naquit à la dissolution du gouvernement féodal. Il s'est perpétué jusqu'à nos jours, malgré le progrès des lumières. Sous le règne de Louis XII, on n'entendit plus les petits se plaindre des grands.

C'est qu'il avoit pour la justice un respect profond et senti : son amour pour l'équité le rendit célèbre dans toute l'Europe, et devint même un exemple qui autorisa les autres princes à paroître justes. Il auroit voulu imprimer dans le cœur de tous les magistrats l'idée grande qu'il avoit de l'importance et de la sainteté de leurs fonctions. Son ambition

tion nouvelle étoit d'élever sur les tribunaux des hommes qui en fussent dignes : il écrivoit avec soin les noms de ceux qui étoient en réputation de se distinguer par leurs talens et leurs vertus. Lorsqu'une charge de quelque importance venoit à vaquer, il consultoit sa liste secrète et nommoit celui qu'il estimoit, d'après la voix publique, le plus propre à remplir cette place.

Hélas! pourquoi un si bon prince ne fut-il pas habile? Pourquoi se laissa-t-il tromper si fréquemment par ses ennemis? Pourquoi s'enchaîna-t-il par des traités que lui seul se piquoit d'exécuter? Pourquoi se ruina-t-il pour des guerres dont le profit étoit si incertain?

Après avoir si bien réglé l'intérieur de ses états, il fut le jouet de ses alliés. Il suivit le rayon trompeur de prospérité que la fortune avoit fait luire sur les premiers jours de son règne. Il obéit à la dangereuse envie de conquérir Gênes, Naples et Milan. Ne lui suffisoit-il pas, pour rendre son peuple heureux, pour tarir la source de ses larmes, de se contenter de l'administration d'un aussi beau royaume que la France, sans vouloir embrasser des opérations étrangères qui coû-

tèrent à ses sujets beaucoup de sang, d'argent et de peines ?

Mais chaque siècle a son erreur capitale, et chaque règne, ses guerres d'illusion fondées sur des espérances chimériques. Louis XII ne tarda pas à reprendre les malheureux projets de son prédécesseur ; il les poussa avec plus d'obstination encore. C'étoit un préjugé bizarre et répandu alors, qu'un roi de France devoit être avant tout conquérant et se signaler à son avénement au trône, n'importe contre qui, les armes à la main : comme si la prudence, la sagesse, l'économie, la vigilance, l'amour de l'ordre et de la paix n'étoient pas des vertus politiques, non moins essentielles au gouvernement des états et plus faites pour leur félicité réelle.

Louis XII revendiquoit le duché de Milan, par un contrat de mariage qui donnoit cette principauté à son aïeule ; mais qu'est-ce que le droit public et la sûreté des nations, si un peuple peut tout-à-coup dérober sur un autre et confondre par la violence les limites des états, au gré d'un antique et obscur parchemin ? Par le caprice des combinaisons, tous les royaumes de la terre pourroient donc changer plusieurs fois de maître dans un

siècle, ou bien appartenir à un seul : l'absurdité de ces lois est dans les faits qui en résultent.

Le règne de Charles VIII devint une leçon infructueuse pour son successeur. Il commença par les mêmes succès, et finit ensuite plus malheureusement encore. La valeur des François, dirigée par une politique ruineuse, échoua une seconde fois. Le bon Louis XII se trouva enveloppé dans une foule de traités subtils, qui ne furent que des piéges tissus avec adresse. Il lui étoit bien difficile d'y trouver quelque point fixe. L'astuce italienne jeta tant de fils pour l'embarrasser dans sa marche et dans ses victoires, qu'il falloit être aveugle pour ne pas deviner que toutes ces négociations se termineroient par une trahison ouverte.

Il fit des fautes nouvelles et inconnues à son prédécesseur. Charles avoit prévu que l'Espagne et Maximilien pourroient s'opposer à ses conquêtes, et il les avoit enchaînés avec une certaine prudence. Louis XII souleva contre lui, et fort imprudemment, les Suisses qui devoient être ses amis; et par une inconséquence dont il y a peu d'exemples, il offrit ensuite le partage de la conquête du

royaume de Naples au roi de Castille. Lui en céder la moitié, n'étoit-ce pas lui donner le tout ? Charles VIII, attentif à la succession de Ferdinand, avoit fait promettre à ce prince de ne point marier son héritière sans son consentement. Louis XII, réunissant lui-même l'Italie aux autres grands états que Charles-Quint devoit posséder, avoit arrêté qu'il donneroit pour dot à sa fille le royaume de Naples et le duché de Milan : erreur si grossière, que, sans les états-généraux qui cassèrent ce mariage et qui réclamèrent hautement contre ce traité extravagant et funeste, la destruction de la monarchie françoise devenoit inévitable.

Louis XII avoit de la probité; il pensoit devoir accomplir un traité si extraordinaire : sa conscience lui reprochoit cette infraction. Qu'est-ce donc que l'erreur en politique ? N'a-t-elle pas des suites tout aussi redoutables que les fureurs atroces du despotisme ?

Il n'aperçut ni l'élévation de la maison d'Autriche, ni ses véritables ennemis ; tout l'avertissoit néanmoins qu'il falloit faire tous ses efforts, pendant qu'il en étoit encore temps, pour ruiner les fondemens de cette puissance naissante qui alloit s'agrandir et oc-

cuper toutes les forces de la France. Jamais circonstances ne demandèrent plus de discernement.

Mais quand Louis XII faisoit la guerre, il montroit un desir trop ardent de la paix; et dès qu'il étoit en paix, il pensoit que l'honneur lui commandoit la guerre.

L'économie, dans un monarque, est sans doute une vertu rare, même digne d'éloges; mais quand un souverain veut allier la guerre et les épargnes, il s'interdit d'heureux succès et le pouvoir de consommer ses entreprises.

Il y a des circonstances où un état doit faire effort sur lui-même pour ne point éterniser la guerre et ne point dépenser en détail, c'est-à-dire sans fruits. L'économie outrée de Louis XII produisit de plus grands maux que ceux qu'il vouloit éviter. Cette conduite ne servit qu'à attiser une querelle qu'il ne sut point éteindre; querelle ruineuse, parce que, voulant concilier ce qui est inconciliable, les combats décisifs et le peu de dépense, il fit de la guerre une espèce de tentative: comme si son issue pouvoit jamais être indifférente à une nation! comme si une guerre mitigée n'étoit pas la plus dangereuse de toutes par ses conséquences! Cette vertu

mal entendue l'empêcha de rendre ses peuples véritablement heureux, parce qu'il temporisa, au lieu de brusquer tout-à-coup la défaite ou la victoire.

Il sortit quelque bien de ces erreurs politiques. La douceur de son gouvernement donna lieu aux François de s'appliquer aux arts et au commerce qui devoit enrichir l'état; mais cet avantage ne répara pas suffisamment ce que la patrie perdit en force et en splendeur.

Qui croiroit qu'il fit néanmoins changer l'équilibre de l'Europe par ses fautes mêmes? Rien n'est plus vrai cependant. Il servit à la grandeur du pape et à décider sa puissance temporelle. Les pontifes héritèrent de ce qu'il n'avoit pu conserver. Jules II chassa les François qui l'avoient servi. Ils avoient remporté plus d'avantages qu'il n'en falloit pour subjuguer l'Italie, et le règne finit sans qu'ils y conservassent une seule place.

Louis XII fut donc humilié; et l'Italie, qui par elle-même ne devoit avoir aucun poids, pesa sur l'Europe par le double privilége du Saint-Siége et de la force de ses alliés. La ligue de Cambrai, qui menaçoit Venise, se tourna contre la France; et celle-

ci eut l'Europe à combattre ou à craindre.

Elle ne fut pas plus heureuse du côté des Pyrénées.

Les troupes que le roi y avoit envoyées furent défaites par les Espagnols, et une violente tempête fit rentrer dans les ports la flotte qui observoit les côtes de Catalogne.

Louis XII mit plus de prudence, et fut plus heureux dans le gouvernement intérieur de ses états.

La veuve de Charles VIII étoit rentrée en possession de la Bretagne. C'étoit une province importante à conserver, et qui cependant alloit être à jamais perdue pour la France. Il avoit été stipulé dans le contrat de mariage que, si Charles VIII mouroit sans enfans, sa veuve épouseroit son successeur; clause fort étrange. Mais Louis XII étoit marié à Jeanne, fille de Louis XI. Le mariage étoit consommé, le roi s'en étoit vanté. Comment rompre un lien si fort? L'amour qu'il avoit toujours conservé pour Anne de Bretagne, n'étoit pas un motif de divorce. Les défauts corporels qu'on reprochoit à la reine, ne légitimoient pas la dissolution d'un nœud sacré; la raison d'état qui subordonne et doit subordonner les intérêts particuliers

à l'avantage de tout le corps de la société, put seule autoriser et justifier la démarche de Louis.

Il s'adressa à Alexandre VI pour répudier sa femme, et il fut écouté. César Borgia, bâtard du pontife, après avoir fait ses conditions, partit, et apporta la bulle du divorce. Il étoit stipulé que le roi lui donneroit le duché de Valentinois, une grosse pension, la sœur du roi de Navarre en mariage, et des troupes pour se rendre maître de la Romagne. Borgia quitta la pourpre pour devenir une espèce de souverain; et Alexandre VI récompensa d'Amboise, premier ministre, d'un chapeau de cardinal, parce qu'il avoit disposé son maître à accéder à toutes les propositions du pape.

La reine démariée se retira sans murmure à Bourges, où elle fonda l'ordre des Annonciades. Quelques prédicateurs prêchèrent à Paris en sa faveur, et déclamèrent de toutes leurs forces contre le roi. Le roi les laissa dire; et quand ils virent leur éloquence dédaignée, ils se turent.

Elle mourut à l'âge de trente-six ans, en odeur de sainteté. Tous les ans on prononce son panégyrique à Bourges. Voici la division

d'un de ces éloges, qui est imprimé : *Jeanne étoit si laide, qu'elle fut répudiée par le roi son mari ; elle étoit si belle, qu'elle devint l'épouse de Jésus-Christ. La laideur et la beauté de Jeanne, voilà les deux points de mon discours.*

La nouvelle reine gouverna entièrement le roi, dont l'ancienne inclination pour la princesse étoit fortifiée par la politique. Elle avoit d'ailleurs plus d'esprit que lui. C'étoit une destinée assez singulière, que d'avoir épousé deux rois, après une espèce de divorce avec Maximilien d'Autriche, et de monter une seconde fois sur le trône, en dépossédant une femme vivante, fille d'un roi de France. L'avantage immense qui en résultoit pour l'état, donna à cette conduite les couleurs les plus favorables ; et Anne apportant une si riche possession, ne parut point une usurpatrice. Le projet qui l'occupoit sans cesse, étoit d'assurer à la Bretagne un duc particulier.

Elle mourut, après avoir nui considérablement aux affaires d'Italie, par des représentations affligeantes et importunes. Elle regardoit comme impie et sacrilége la guerre que l'on faisoit au pape, parce que, dans

ses principes, il n'étoit permis en aucune circonstance d'attaquer le souverain pontife. Elle détruisoit de tout son pouvoir ce que Louis faisoit pour le succès de ses armes ; et il avoit assez à combattre, sans avoir contre lui une rebellion domestique qui anéantît ses desseins.

Exemple éclatant de la variation des destinées publiques et des changemens que les idées mobiles des souverains impriment à la face des affaires ! Cet Henri VIII, chef de la confédération contre Louis XII, qui s'étoit déclaré pour l'empereur, lié à la maison d'Autriche, victorieux, rompt tout-à-coup avec ses alliés, fait la paix avec Louis XII, et cimente cette étonnante alliance par l'hymen de sa sœur qui, quoique fiancée à l'archiduc Charles, depuis Charles-Quint, épousa le monarque françois. Second mariage non moins extraordinaire que le premier, mais qui, sur le théâtre des grands événemens, comme sur le théâtre des passions, vient presque toujours terminer les débats les plus orageux en attendant qu'ils renaissent.

Le comte d'Angoulême, qui devoit bientôt régner sous le nom de François Ier, devint amoureux de la jeune reine, dit le président

Hénaut ; mais on lui fit apercevoir qu'il couroit risque de se donner un maître. Il réprima cette passion naissante.

Qui croiroit que Louis XII, après tant de désastres pacifiés par des traités inattendus, reprit encore ses projets avortés ? Il se repaissoit de l'idée de reposséder le Milanais. Le malheur ne guérit donc pas de l'opiniâtreté. Dans sa jeunesse cependant il s'étoit opposé, lorsqu'il n'étoit encore que duc d'Orléans, à la seconde entreprise sur le royaume de Naples ; sur le trône, il changea d'avis : tant les idées trompeuses de gloire sont faites pour pervertir l'imagination des plus grands rois !

La mort le surprit au milieu des préparatifs qu'il faisoit pour réparer les pertes qu'il avoit essuyées en Italie. Trop de complaisances pour sa jeune épouse altérèrent sa santé, et le conduisirent au tombeau en 1515. Un deuil universel couvroit la France ; jamais roi ne fut plus regretté. On n'entendoit que ce cri lamentable : *Le bon roi est mort!*

On auroit dû graver sur son tombeau son édit mémorable de 1499, par lequel il ordonne qu'*on suive toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourroit*

arracher du monarque. Il connoissoit bien toutes les obsessions qui environnent le trône, et il se reposoit sur les magistrats, d'une attention vigilante. C'étoit toujours un rempart de plus pour la liberté publique.

Il avoit pris Trajan pour modèle, et dans un siècle peu éclairé, il aima avec transport les arts et les lettres.

Les courtisans l'accusèrent d'avarice, parce qu'il ne leur versoit pas le sang de la patrie. Ils enhardirent les comédiens qui, à l'exemple des premiers acteurs de la Grèce, se permettoient la licence des emblêmes, à le représenter sur le théâtre, portant à la bouche une coupe remplie de pièces d'or. Le roi se reconnut; mais tranquille avec sa conscience, il dit : *J'aime mieux voir mes courtisans rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de mes dépenses.*

Il fit une action courageuse pour le temps, et utile pour la société entière, en abolissant les asyles ou droits de franchise des églises, qui subsistoient encore. Il est étonnant qu'un homme si vertueux ait favorisé l'abominable famille d'Alexandre VI; mais il traitoit de souverain à souverain.

Nous n'avons parlé ni des exploits de Gas-

ton de Foix, ni de la vertu du chevalier Bayard, parce que nous sommes obligés de peindre les événemens à traits pressés, et que les personnages qui n'ont pas une physionomie décisive, nous deviennent étrangers. Il faut placer ces deux guerriers parmi cette foule d'habiles généraux qu'avoit alors la France. Le monarque n'étoit embarrassé que du choix.

Il est triste de ne pouvoir célébrer toutes ces actions héroïques, quoique déparées trop souvent par un brigandage commun alors aux gens de guerre. La valeur est une vertu ordinaire aux François; heureux quand il ne passe pas les bornes. Louis XII regretta beaucoup son neveu Gaston de Foix, tué à l'âge de vingt-trois ans, à la bataille de Ravennes, et qui avoit déja donné tant de preuves d'un courage et d'une prudence au-dessus de son âge. Il dit avec douleur : *Je voudrois n'avoir plus un pouce de terre en Italie, et pouvoir à ce prix faire revivre mon neveu et tous les hommes valeureux qui ont péri avec lui. Dieu nous garde de remporter jamais de telles victoires !* Pourquoi de si sages paroles ne restèrent-elles pas à jamais gravées dans son cœur ?

Son principal ministre, le cardinal d'Amboise, fut son ami. Il avoit, comme son maître, l'extrême desir de faire le bien ; mais, comme lui, ses vues étoient malheureusement bornées, et il participa beaucoup à ses fautes.

La découverte des Indes répandit en France tant d'or et d'argent, que des terres affermées jusqu'alors mille livres, furent portées à huit et neuf mille. Cette gradation qui alloit insensiblement bouleverser les fortunes, mérite d'être observée. La noblesse se crut plus riche, et se livra avec fureur à une dépense qui l'exila bientôt de ses propriétés personnelles. Elle apprit le chemin de la cour et l'art d'implorer ce qu'on appelle des grâces. La dépense en chevaux et en équipages de chasse étoit devenue une épidémie; ce qui faisoit dire à Louis XII : *La plupart des gentilshommes de mon royaume sont, comme Actéon et Diomede, mangés par leurs chevaux et par leurs chiens.*

La justice, sous ce règne, ne coûtoit presque rien ; chaque expédition n'étoit payée que trois sous; tout arrêt se délivroit gratuitement par le greffier, auquel le roi donnoit des appointemens. Un commis ayant emporté

les fonds destinés au payement des procédures, et la guerre ne permettant pas d'en assigner de nouveaux, on commença de faire payer aux parties les frais de leurs procès. De-là les épices, qui n'étant dans l'origine qu'une rétribution volontaire, devinrent un droit, et un droit onéreux, qui épouvanta bientôt tout homme qui osâ monter au temple de la justice.

FRANÇOIS Ier.

Dés que l'on fut assuré que la reine, veuve de Louis XII, n'étoit point enceinte (précaution préliminaire indispensable), François, comte d'Angoulême, premier prince du sang, prit soudain le titre de roi.

Il avoit des qualités aimables et brillantes. La noblesse, qui ne respiroit que la guerre, voyoit avec ivresse que toutes ses idées se portoient vers la gloire des armes. Les courtisans prisoient cette libéralité magnifique qui ne savoit rien refuser et qui contrastoit avec la sévère économie du règne dernier. Ce penchant à la profusion avoit alarmé Louis XII;

et il avoit dit quelquefois en soupirant: *Oh! nous travaillons en vain, ce gros garçon gâtera tout.*

Il ne prophétisa que trop bien; François Ier se fût acquis une gloire durable, s'il eût eu autant de prudence et de discernement qu'il avoit de bravoure et d'affabilité. C'étoit un roi tel qu'il en falloit un à la noblesse française, mais non à la nation, qui avoit besoin de ce régime doux et continué, au moyen duquel le bon Louis XII avoit tenté de réparer du moins les plaies qu'il avoit occasionnées par son inexpérience.

La noblesse, dont l'esprit étoit déja contraire à celui de la nation, sembloit ordonner à son souverain d'être éternellement sous le harnois. Elle commençoit à s'amonceler autour des marches du trône. Le métier des combats, et dans les intervalles celui de courtisan, voilà tout ce qu'elle sembloit vouloir connoître. La paix étoit pour elle un repos insupportable et un gage d'appauvrissement; voulant se distinguer du reste de la nation, elle déserta ses anciens châteaux et ne quitta plus l'épée. N'ayant plus enfin à chasser l'Anglois ni à repousser le Breton et le Bourguignon, elle avoit une sorte d'inquiétude ardente,

dente, qu'il étoit plus facile d'occuper que de diriger d'une manière utile.

Mais le peuple, de son côté, qui s'étendoit par la culture, maudissoit cette fougue perpétuelle qui ne convenoit plus à l'état du royaume. Paisible propriétaire de ses champs, et ne les voyant plus ravagés par des ennemis voisins, que lui importoit la conquête lointaine du Milanais? Les arts et le commerce commençoient à faire luire leurs avantages. La découverte des Indes avoit créé de nouvelles sources de richesses qui ne dépendoient plus du butin des batailles. On appeloit publiquement l'Italie *le tombeau des François*, et ce proverbe populaire avoit de la justesse et de l'énergie.

L'administration paternelle de Louis XII, qui avoit constamment protégé l'agriculture, et n'avoit imposé à l'habitant des campagnes que des charges légères, avoit ouvert la France à une multitude d'habitans. La population étoit devenue plus abondante sur une terre heureuse; et le laboureur, épris de la douceur du gouvernement, n'avoit pas craint de donner à son industrie toute l'étendue qu'elle pouvoit recevoir.

Les anciennes plaies étoient donc presque

cicatrisées par une génération nouvelle ; et sans cette noblesse impatiente et avide, qui vouloit vendre son sang au souverain, sans un roi emporté par une passion guerrière, la France remontoit tout naturellement vers le degré de bonheur que devroient lui assurer, sans combats, son étendue et sa position.

Louis XII avoit renoncé formellement au duché de Milan ; mais François Ier se trouvoit arrière-petit-fils d'une Valentine de Milan, et la parenté fut le prétexte de la conquête.

Il n'avoit pas assez d'argent pour cette entreprise. Le moyen ne fut pas long : pour trouver les fonds nécessaires, il augmenta les impôts ; c'étoit un terme presqu'inconnu depuis vingt années. Le chancelier Duprat lui conseilla ensuite de vendre les charges de judicature. Cette vénalité honteuse devint universelle, et fut malheureusement fixée pour toujours.

On lui représenta vainement que l'exemple étoit dangereux ; que celui qui achetoit la justice en gros, seroit tenté de la vendre en détail. On rougit du moyen, et l'indigne système prévalut. Les nouveaux récipiendaires mentirent à la face de la justice, en jurant

qu'ils n'avoient rien payé pour leurs offices. L'usage de ce faux serment dura près d'un siècle. On s'accoutuma ensuite à cette coupable vénalité, et le président de Montesquieu a tenté même de la justifier. C'est une des erreurs que sa robe lui dicta.

Le pontife Léon X et l'empereur avoient fait une ligue pour interdire l'entrée du Milanais aux François. Les Suisses, de leur côté, s'étoient emparés de tous les passages des Alpes. L'armée françoise passa par un chemin qu'un paysan découvrit au roi. Les Suisses, frémissant de rage de voir les François échapper à leurs coups, les poursuivent, rentrent précipitamment dans le Milanais pour en défendre les restes, et leur offrent le combat.

Il fut terrible. L'acharnement et l'opiniâtreté firent disparoître le noble feu de la valeur. La rage y triompha plutôt que la bravoure. L'artillerie des François, qui, par des travaux immenses, avoit franchi le haut des montagnes, écrasa les Suisses. Elle étoit disposée de manière qu'elle leur emportoit des files entières; et la gendarmerie, venant à charger dans leurs rangs éclaircis, les rompit facilement. Leur général, voyant la terreur

ÈRE vulgaire. 1515.

et la désolation se mettre parmi eux, fit sonner la retraite, laissant quinze mille morts sur la place. Le maréchal de Trivulce, qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles, dit que celle-ci étoit un combat de géans, et les autres des jeux d'enfans. François 1er avoit combattu en soldat, et non en roi. Son exemple rendit les troupes furieuses, et ne contribua pas peu à assurer la victoire aux François.

Entièrement maître du Milanais, François 1er fit son entrée dans la capitale de ce nouvel état; et, ce qui est remarquable, il y établit un parlement, mais il n'en vendit pas les charges.

Il s'apprêtoit à revenir en France, lorsque Léon X, qui craignoit que le roi ne voulût s'emparer de l'Etat ecclésiastique, lui fit demander une entrevue à Boulogne; ils eurent ensemble plusieurs conférences pendant trois jours. La politique raffinée du pontife romain dut avoir un grand avantage sur la jeunesse d'un roi guerrier, peu propre aux négociations: Léon X avoit d'ailleurs un talent merveilleux pour manier et subjuguer les esprits. Il proposa d'abord au roi d'abolir cette pragmatique-sanction, regardée par

tous les papes comme un ouvrage infernal, inventé pour restreindre leur pouvoir. Il employa, pour cela, tout ce qu'il avoit d'habileté et d'adresse. Il promit au chancelier Duprat un chapeau de cardinal et des bénéfices.

Celui-ci donna l'idée d'un concordat qui seroit substitué à la pragmatique-sanction. Duprat mentit au roi, en faisant valoir les prétendus avantages qu'il trouveroit dans ce nouveau réglement. Pouvoit-on disputer aux monarques la nomination aux évêchés et aux abbayes? Comment osoit-on anéantir les décrets des conciles de Bâle et de Constance? Comment supprimoit-on les élections canoniques? Comment, enfin, diminuoit-on le pouvoir de l'église gallicane sans la consulter, et lui ôtoit-on l'un de ses plus beaux droits, celui d'élire ses pasteurs? On s'imposoit donc l'obligation éternelle de faire passer à Rome l'argent du royaume, en y envoyant le revenu d'une année de chaque bénéfice; et l'on avoit ensuite passé sous silence, peut-être à dessein, l'article important de la supériorité d'un concile général sur le pape.

L'alliance avec les Suisses fut mieux vue et infiniment plus utile. Ils s'obligèrent à ne jamais servir les ennemis du royaume.

Comme ils avoient prouvé, par leur valeur, de quel prix étoit leur alliance, et que de plus ils occupoient les défilés qui conduisoient en Italie, le traité de paix coûta fort cher; mais il ne fut pas encore trop acheté, si l'on considère les avantages que la patrie en a retirés.

Tandis que François r^{er} se regardoit, non sans raison, comme le souverain le plus puissant de l'Europe, croissoit un rival qui devoit bientôt exciter sa jalousie, et l'accabler du poids de sa grandeur: c'étoit Charles-Quint. Il venoit de monter sur le trône d'Espagne. On vit alors éclater cette rivalité de droits et de prétentions, qui ne pouvoit manquer de naître à la suite de leurs forces respectives, de leur ardente émulation pour la gloire.

Après la mort de Maximilien, tous deux prétendoient à l'Empire. Ces fiers concurrens ne cachoient ni l'un ni l'autre leurs desseins. Les divisions entre la France et la maison d'Autriche n'avoient pas besoin de ce nouveau ferment. Charles avoit mis dans son parti les princes allemands, très-disposés à le seconder; car ceux-ci ne vouloient pas que la couronne impériale rentrât dans la maison de France, parce qu'ils redoutoient qu'elle

n'y devînt héréditaire. Les électeurs maintinrent la constitution de l'Empire. Ils nommèrent le roi d'Espagne, comme celui des deux rois qui appartenoit le plus à l'Allemagne, qui auroit le plus d'intérêt à la défendre, et le moins de facilité à l'asservir.

François 1er sentit son orgueil humilié, d'autant plus que sa réputation sembloit devoir l'emporter sur un concurrent qui ne s'étoit encore signalé par aucun exploit. Il ne put se tenir dans les bornes de la modération. Sa jalousie dégénéra en une animosité personnelle qui fit couler des flots de sang.

Le nouvel empereur, d'un caractère plus sage et plus calme, devine son ennemi, prévoit ses projets, lui rend la même haine; et la moindre étincelle suffit ensuite pour allumer entre ces implacables rivaux une guerre qui dura plus de trente-huit années.

François 1er voulut, par-dessous main, gagner le roi d'Angleterre, et lui faire épouser son ressentiment; mais Henri, voyant la division sanglante prête à éclater, déclara qu'il vouloit rester neutre. En tenant la balance égale entre ces deux puissances, il se réservoit le droit de la faire pencher : aussi le

représenta-t-on dans une médaille, tenant une balance dans la main droite, et un poids dans la main gauche.

L'Europe entière alloit être bouleversée par la jalousie et la haine de ces deux rivaux, qui s'étoient nourries de toutes les préventions que l'antipathie peut engendrer. Un Robert de la Marck, petit seigneur de Sedan, dont la principauté n'avoit pas six lieues d'étendue, et dont le grand-père avoit été maître-d'hôtel des ducs de Bourgogne, conseillé, appuyé par le roi, envoya à Worms défier l'empereur en pleine diète. Charles-Quint ne fut plus maître de son ressentiment; il arma pour châtier la Marck, et le roi, de son côté, arma pour le soutenir.

Les hostilités commencèrent par la Navarre; la guerre s'ouvrit ensuite en Flandre par le siége que les Impériaux mirent devant Mouzon. L'empereur ayant appris que le roi étoit arrivé au bord de l'Escaut, s'avança pour lui disputer le passage; mais il avoit été prévenu par la diligence que fit le roi. Charles-Quint se retire, et abandonne son armée. François 1er, au lieu de profiter de ce singulier avantage, manque l'occasion favorable de battre les troupes de l'empereur; et la vic-

toire la plus importante lui échappe, parce qu'il se trouve sans argent.

Il en étoit sans cesse avide; et quoiqu'il en levât beaucoup, il en manquoit toujours. Ses dissipations firent, en partie, les succès de son rival, et lui ôtèrent les avantages que la valeur extraordinaire de ses soldats sembloit devoir lui assurer. Ils versèrent inutilement leur sang pour ce roi toujours prodigue, et qui ne se corrigea jamais de ce vice si dangereux à la tête de l'administration publique. Les peuples murmuroient des nouveaux impôts, et regrettoient hautement Louis XII. Les coffres se trouvoient vides au moment des grandes entreprises, parce qu'il avoit consumé d'avance l'or en dépenses vaines et frivoles. Ses plaisirs furent excessivement coûteux, et sa gloire militaire en souffrit.

On le vit enlever, au tombeau de Saint Martin de Tours, une grille d'argent massif d'environ sept mille marcs, pieuse offrande de Louis XI. On en fit une petite monnoie; mais qu'est-ce qu'un prince qui est obligé de mettre en œuvre de pareilles ressources?

Il s'aveugloit lui-même sur les ennemis qu'il s'étoit faits; et si l'on considère son acharnement puérile à la conquête du Mila-

nais, quoiqu'il le perdît toujours après l'avoir conquis, on ne tardera pas à découvrir l'abyme où s'engloutirent les finances du royaume. Sa félicité ne fut que momentanée, et les mécontentemens éclatèrent bientôt de toutes parts.

Léon x, oubliant déja ce qu'il devoit au roi, s'étoit ligué avec l'empereur, pour chasser les François de l'Italie. Par le traité, il devoit se mettre en possession de Parme et de Plaisance qui leur appartenoient. Leurs affaires furent bientôt ruinées par une politique insidieuse; et tant de batailles, tant d'exploits de valeur, la mort du célèbre
1524. Bayard, rien ne put conserver un pays que l'entêtement le plus bizarre s'efforçoit en vain de retenir, contre la politique du pape, les armées impériales et la haine des nationaux.

Le connétable de Bourbon, persécuté par la reine mère, quitta la France, et prit le commandement des armées de Charles-Quint. Ce fut la faute de François 1er, qui ne sut point appaiser un homme puissant et dangereux. Accablé d'outrages, l'ingratitude dont on paya ses services, l'injustice qu'il essuya, le mirent au désespoir; et cet ad-

versaire redoutable alla se jeter dans les bras du plus grand ennemi du royaume.

Cette guerre si longue, si sanglante, si funeste à la France, devint la source de la prospérité de l'Autriche; et l'imprudence habituelle de François 1er lui prépara une chaîne de revers. Est-il victorieux un instant, il se laisse éblouir par les succès. Il a contraint Antoine de Leve à se renfermer dans Pavie. Il croit n'avoir plus rien à craindre; il divise ses forces, envoie dix mille hommes vers Naples, quatre mille à Gênes, et dédaigne de se fortifier dans ses retranchemens. Il se consume infructueusement au siége de Pavie. Les Impériaux rassemblent leurs troupes et présentent la bataille : le bon sens ordonnoit de lever le siége, et d'éviter le combat; c'étoit le sentiment de toute l'armée. On minoit insensiblement l'ennemi qui manquoit de vivres, et dont les troupes mal soudoyées menaçoient de se révolter. Le roi, plein de l'esprit de la chevalerie ancienne, crut qu'il lui seroit honteux de faire retraite devant les Espagnols; qu'il étoit plus digne de sa grandeur de marcher à eux et de les combattre. La bataille, contre l'avis de tous les généraux, se donna le 24 février 1525.

Elle fit honneur à la bravoure de François 1er, et fort peu à ses talens. Il fut fait prisonnier, et se vit captif de son sujet, de ce même connétable qu'il avoit traité avec trop de hauteur.

Il écrivit à la reine mère une lettre qui ne contenoit que ces mots : « *Madame, tout est* « *perdu, fors l'honneur.* » Vingt-cinq mille hommes de l'armée françoise couvroient le champ de bataille; et cette catastrophe rappeloit celle de Poitiers et d'Azincourt.

Immédiatement après la bataille, un simple soldat fendit la presse, se jeta aux pieds du roi, et lui dit : « Sire, voilà une balle « d'or que j'avois fait fondre pour vous tuer « dans la mêlée, une si belle vie ne devant « pas finir par un plomb vil; je n'ai pas trouvé « l'occasion de m'en servir, et je prends la « liberté de vous la présenter ».

Il fut sensible à ce revers. Le soir, personne ne se présentant pour le déshabiller, parce qu'il n'avoit plus aucun de ses officiers, un gentilhomme du Quercy, nommé Montpesat, lui rendit ce service. Il l'embrassa en pleurant, et le prit en affection.

Transféré à Madrid, l'empereur refusa long-temps de le voir, sous prétexte que cette

entrevue seroit embarrassante pour tous deux. Cette conduite offensa le cœur de François 1er; il en conçut un chagrin qui le fit tomber malade et mit sa vie en danger. Désespérant d'amener Charles à un accommodement raisonnable, il remit à la duchesse d'Alençon, sa sœur, qui étoit venue le voir à Madrid, un acte par lequel il renonçoit à la couronne, et la cédoit au dauphin. Il exhortoit sa famille et son peuple à le regarder désormais comme s'il étoit mort. Le parlement fut obligé de veiller directement à la sûreté de Paris, et sa fermeté diminua la consternation où la prise du roi jetoit toute la France. On ne voyoit plus comment on franchiroit tous les obstacles qu'on opposoit à la liberté du monarque; mais le temps qui change tout, devoit rendre facile ce qui étoit regardé comme impraticable.

La puissance du vainqueur alarme l'Europe, la liberté publique paroît menacée, l'inquiétude fait place à l'animosité des alliés; ils voient Charles-Quint comme un ambitieux qui n'a plus de contre-poids, et qui peut donner des chaînes à tous ses voisins. L'effroi augmente l'idée du péril; une ligue rapidement conçue, se forme en faveur du

captif, et l'Angleterre appuie cette confédération.

Charles-Quint rend la liberté à son prisonnier; mais à quelles conditions! Elles étoient plus onéreuses à la France que l'esclavage du monarque. Il promit de céder la Bourgogne en pleine souveraineté, de renoncer à tous ses droits sur Milan, sur Naples et sur Gênes; de rétablir le connétable de Bourbon dans ses biens, charges et dignités; de payer pour sa rançon deux millions d'écus d'or; de donner ses fils en otage, et de retourner en prison, s'il ne pouvoit tenir sa parole.

Charles-Quint s'aveugla beaucoup, s'il crut qu'un pareil traité seroit jamais exécuté. François 1er déclara avoir fait une protestation mentale avant de le signer; et libre, il songeoit plutôt à la vengeance qu'à son exécution. Il convoqua l'assemblée des états du royaume, qui vinrent à son secours pour le dégager de ses promesses. Ils déclarèrent que le roi ne pouvoit aliéner les domaines de la couronne. Les états de Bourgogne refusèrent de passer sous une domination étrangère. L'avidité de Charles-Quint fut trompée, parce qu'il avoit passé les bornes de la modération.

Comment, au lieu de dicter ces conditions orgueilleuses et inexécutables contre l'avis des plus éclairés de son conseil, ne fondit-il pas sur la France, lorsqu'elle n'avoit plus ni troupes, ni officiers, ni argent, ni monarque? Croyoit-il à la force des traités, lui accoutumé à conduire des armées? Il est donc des momens de foiblesse et d'illusion pour les hommes les plus extraordinaires et les plus renommés en politique.

Cette faute sauva le royaume; mais rien ne doit plus étonner que la tranquillité de Charles-Quint à Madrid, et son extrême crédulité. On dit qu'il fit réflexion que son prisonnier pourroit décéder dans les fers, et lui enlever ainsi le prix de sa rançon; mais n'étoit-il pas toujours délivré, de manière ou d'autre, d'un rival redoutable?

Les deux fils de François 1er furent néanmoins livrés aux Espagnols; et pourquoi? puisqu'on cassoit un traité imposé par la violence, qui empêchoit de l'annuller en tout? Pourquoi sacrifier deux personnes qui appartenoient de même à l'état, et dont l'esclavage devenoit préjudiciable au bien du royaume? L'intérêt public s'opposoit à cette condescendance, et ces palliatifs étoient en-

core plus dangereux que l'inexécution totale. Charles-Quint n'en fut pas moins furieux; on eut beau lui offrir deux millions d'écus d'or, il redemandoit la personne du prince, en disant à l'Europe, que François 1er avoit juré *sa foi de chevalier.*

François 1er, outragé d'un reproche qui l'accusoit de lâcheté, de perfidie, écrivit à Charles-Quint, qu'*il en avoit menti par sa gorge.* Il sous-entendoit sans doute, qu'il n'avoit pas été libre dans son serment; en ce cas-là, pourquoi accomplir une partie du traité et rejeter l'autre?

Charles-Quint offrit de vider la querelle par un combat singulier. François 1er l'accepta, *vu* dit-il, *que venant au dit combat, c'est la fin de toutes écritures.* Mais tous ces défis, dit Mézeray, ne furent que de belles pièces de théâtre. Déja Henri 1er, roi de France, avoit fait une pareille proposition à l'empereur Henri III; elle demeura de même sans effet. Nous avons vu Edouard III, roi d'Angleterre, défier en vain Philippe de Valois, roi de France.

On plaisanta, en France et en Espagne, de ces menaces réciproques qui s'exhalèrent en fumée, et Charles-Quint fut puni d'avoir manqué

manqué tout-à-la-fois de générosité et de prévoyance.

Il s'en prit au pape, qui s'étoit mis à la tête de la ligue, nommée *sainte*. Rome fut saccagée par les Impériaux. La férocité des Alaric et des Attila ne surpassa point celle des vainqueurs modernes. On ne respecta ni les hommes, ni ces beaux monumens du génie des Raphaël et des Michel-Ange. Forcé dans le Château Saint-Ange, le pape fut fait prisonnier, et Charles-Quint rendoit François 1er responsable des désastres qui dévastoient l'Italie.

Ces succès propres à effrayer l'Europe, unirent encore plus étroitement l'Angleterre à la France. Henri prodigua de l'argent à son allié, qui en étoit toujours affamé ; mais le puissant Charles-Quint, méprisant cette alliance, ne perdant point de vue son rival, le poursuivoit dans tout ce qui le touchoit de loin. Il songeoit à lui redonner des fers, et méditoit si bien d'entrer en France, que, dans un discours qu'il fit aux officiers de son armée, en parlant de François 1er, il dit ironiquement : *Le seul moyen de donner la paix à l'Europe, est que le roi de France soit empereur et roi d'Espagne. C'est le parti que je choisis.*

Il inonda la Provence de cinquante mille hommes. On n'avoit pu que fortifier à la hâte Marseille et Arles. Il fut arrêté fort sagement qu'on ne livreroit point bataille à l'empereur, et qu'on se tiendroit seulement sur la défensive. Le souvenir de la journée de Pavie rendit le monarque françois plus circonspect, et l'obligea de déférer à un avis prudent et raisonné.

Sur ces entrefaites, le fils aîné du roi mourut empoisonné; on accusa de ce crime un gentilhomme italien qui, ayant été mis à la question, avoua qu'il avoit glissé du poison dans un verre d'eau fraîche que le dauphin avoit bue; et cela à la sollicitation de Ferdinand de Gonzague et d'Antoine de Leve, lieutenans généraux de l'empereur: mais de quelle utilité cette mort pouvoit-elle être à Charles-Quint? Ceux qui attribuent les crimes à ceux à qui ils profitent, désignèrent Catherine de Médicis, femme du duc d'Orléans, qui par cette mort devenoit l'héritier et le successeur du roi.

Les siéges de Marseille et d'Arles ne réussirent pas. Le maréchal de Montmorency fit la défense la plus habile et la plus convenable aux circonstances; il battoit incessam-

ment la campagne et interceptoit les vivres. Il est heureux pour François Ier d'avoir eu pour lui cette intrépide noblesse qui, après avoir répandu son sang infructueusement, le répandoit encore sans murmures; mais c'est que François Ier lui marquoit une estime, un dévouement propre à exalter son courage, et qu'il sacrifioit, pour ainsi dire, tous les autres ordres de l'état à celui qui le servoit dans les batailles.

Le camp de l'empereur fut affamé. Il reprit tristement la route de l'Italie, après avoir perdu la moitié de ses troupes, moissonnées par les maladies. Il s'embarqua pour l'Espagne, où il n'arriva qu'après une navigation périlleuse; ainsi les tentatives des deux rivaux sur un territoire étranger, avoient été également infructueuses L'empereur avoit dit néanmoins à Paul Jove, son historien, qu'il fît provision d'encre et de papier pour écrire ses exploits. L'historiographe n'eut rien à écrire.

Ce rayon de prospérité enfla le cœur du roi, plus porté à l'orgueil qu'à la grandeur. Il se rendit au parlement; et, sur les conclusions de *l'avocat général*, il y eut *arrêt* qui ordonnoit que Charles d'Autriche (l'avocat appeloit ainsi l'empereur) seroit cité sur

la frontière, à son de trompe par un huissier, comme *vassal* de François : procédure fastueuse, pour ne pas dire ridicule, à laquelle le parlement n'auroit pas dû se prêter: c'étoit rappeler d'ailleurs les traces du gouvernement féodal, que le prince avoit très-grand intérêt d'éloigner et d'effacer, puisque la noblesse, occupée de combats, n'y songeoit point.

A la suite de cette scène puérile, il y eut cependant une trève entre le roi et l'empereur, par la médiation de Paul III, pontife d'un génie étendu. Les deux monarques se rendirent à Nice, pour y avoir une conférence. L'entrevue fut inutile. Elle ne pouvoit former qu'un dialogue vide de sens, et tous deux dûrent représenter d'une manière fort opposée à leurs sentimens. Paul III les fit convenir, non sans peine, d'une trève de dix ans. Son éloquence habile fut victorieuse ; mais c'étoit un bien long terme pour deux hommes aussi ardens, aussi inquiets dans leur ambition.

Pendant cette trève, les Gantois s'étoient soulevés contre l'impérieuse domination de Charles-Quint; ils vouloient se mettre sous la protection de la France, et lui offrirent de

rendre maîtresse des Pays-Bas. François 1er rejeta ces offres, qu'il ne pouvoit accepter sans honte. L'empereur comprit que sa présence seule pouvoit en imposer; mais quel chemin prendre pour aller en Flandre? S'il s'embarquoit sur l'Océan, une tempête pouvoit le jeter en Angleterre; s'il se confioit à la Méditerranée, il falloit traverser ensuite une partie de l'Allemagne pour gagner les Pays-Bas; et les princes protestans étoient tous ses ennemis.

L'ardeur de la vengeance l'emporta sur toute autre considération; il demanda et obtint son passage par la France. Sa sécurité commanda à son adversaire une conduite magnanime, et la chaleur des anciens démêlés fit même sa sûreté. Il vint donc visiter 1539.
celui qui avoit été son prisonnier, et qui auroit pu l'être jusqu'à sa mort. La curiosité, encore plus que le respect, précipita tous les habitans des villes au-devant de ses pas. Les honneurs qu'on lui rendit, sentirent plutôt l'étalage de la magnificence nationale, que l'hommage accordé à sa personne. Sa suite étoit peu nombreuse, et avoit une physionomie mesquine. Il parut fatigué des félicitations que les harangues renfermoient sur son

heureuse arrivée. Les discours des orateurs sont insupportables aux politiques, qui ne peuvent dissimuler alors ni leur ennui, ni leur contrainte. Ces révérences, ces apprêts, ces fêtes publiques qui ravissent le peuple, ne faisoient point descendre l'amitié ni la confiance dans deux cœurs que l'intérêt et la haine avoient rendu irréconciliables.

Il avoit promis, pendant son séjour en France, de donner le duché de Milan à l'un des enfans de France; mais dès qu'il fut hors du royaume, il nia cette promesse.

Le même homme qui venoit de confisquer, avec tant d'appareil, les comtés de Flandre et d'Artois, qui avoit fait déclarer, par son avocat, l'empereur atteint et convaincu de rebellion et de félonie envers le roi de France, son seigneur suzerain, non content de rejeter les offres que lui firent les Gantois, donna avis à l'empereur de leurs plus sourdes menées, contribua à leur châtiment, et se piqua d'une générosité stérile.

Triboulet, fou de la cour, avoit écrit sur ses tablettes, que Charles-Quint étoit plus fou que lui; *mais*, lui dit François 1er, *si je le laisse passer sans lui rien faire.... Rien de plus aisé*, reprit Triboulet, *j'efface son nom,*

et j'y mets le vôtre. Il sembloit que François 1er fût tenté, par intervalles, de déférer à l'avis du fou. Dans une conversation où se trouvoit la comtesse d'Etampes, il dit à l'empereur, sur le ton de la plaisanterie : *Voyez-vous, mon frère* (mon frère est remarquable), *cette belle dame? elle est d'avis que je ne vous laisse point sortir de Paris que vous n'ayez révoqué le traité de Madrid..... Si l'avis est bon, il faut le suivre*, répondit froidement Charles-Quint. Il eut des inquiétudes, et desira vivement de se tirer au plutôt des mains du roi. Sa frayeur, après sa première assurance, avoit donc quelque fondement.

Il ne fit pas grand honneur au royaume, qu'il avoit traversé avec un air plus chagrin que satisfait. Il disoit qu'il n'y avoit vu qu'un homme, le roi de Navarre; il parloit de Henri d'Albret, aïeul maternel de Henri IV.

D'après cette agitation générale, et prolongée pendant tant d'années, qui auroit osé prédire le calme prochain de l'Europe? Mais l'implacable ennemi de la France, ne tirant qu'avec peine des métaux du Nouveau-Monde, gêné par les priviléges de ses trop nombreux états, inquiété du côté des Turcs,

fatigué par les princes luthériens, ne se fiant qu'avec réserve à Henri VIII, son nouvel allié, et se souvenant de sa vaine entreprise sur la Provence, manquant de vivres en Champagne, où il étoit entré, consentit à la paix, et en signa le traité à Crépy en Laonnois. C'est peu. Il promit sa fille, avec les Pays-Bas ou le Milanais, au second fils du roi. Tels sont les cruels jeux de la guerre, et les motifs de leur fin sont tout aussi frivoles que les motifs de leur origine.

Que résulta-t-il de ces chocs sanglans ? Charles-Quint, qui aspiroit à la monarchie universelle, vit ses projets rompus; et François 1er épuisa son royaume par trente années de guerre, qui ne servirent qu'à prouver que les François sont le peuple le plus facile à mener par l'idée de l'honneur ou de la gloire militaire; et que quand il s'agit de ce noble enthousiasme, aux premiers ordres de son monarque, ils exposent gaîment leurs biens et leur vie.

François 1er mourut le dernier jour de mars 1547, des suites d'une maladie secrète, qui, récemment apportée d'Amérique, n'avoit pas encore été combattue par des remèdes efficaces. Il en étoit tourmenté depuis neuf

années; et l'art qui guérit, si connu aujourd'hui, ne fit alors qu'irriter ses maux. On dit qu'un mari, dont il avoit abusé la femme, aliéné par la jalousie, se vengea du roi d'une manière si perfide et si désespérée, que rien ne met dans un jour plus effrayant le tableau de cette passion atroce. Il s'infecta lui-même, et brava la mort et les douleurs, pour empoisonner son épouse et son complice.

Le roi commençoit à s'appliquer aux affaires, à rétablir l'état et à remettre l'ordre dans ses finances, lorsque la mort interrompit ses travaux.

Il fut plutôt téméraire que grand, et plus emporté qu'actif. Sa négligence ne convenoit pas à son ambition; il n'eut point l'art de pénétrer les hommes, science que possédoit son rival au suprême degré; il ne sut point reconnoître son habileté ni sa finesse. Constamment dupe, quoiqu'il en eût reçu de fréquentes leçons, il crut remplacer les connoissances qui lui manquoient, par l'excès de la bravoure; mais la sienne fut presque toujours déplacée; il adoroit la guerre et les soldats. Il n'attachoit, pour ainsi dire, ses regards que sur eux, et oublioit le reste de la nation. Après la levée du siége de Landrecy,

on le vit récompenser tous les officiers, embrasser tous les soldats, et leur donner les priviléges de la noblesse durant leur vie.

Pour un moment d'éclat, il eut de longs intervalles de sommeil et de langueur, et ne sut point mettre à profit les qualités qu'il avoit reçues de la nature; c'est qu'il avoit plus d'empressement pour entreprendre de grandes choses, que de constance et de fermeté pour les achever. Dissipateur extravagant, l'argent qui lui étoit confié pour la guerre, il l'employoit en divertissemens; puis il recouroit à des moyens odieux, pour remplir le vide de ses coffres, vendant tout ce qu'il pouvoit vendre : ce qui fit trouver son règne extrêmement dur en comparaison de celui de Louis XII. Les affaires les plus graves et les plus importantes, il ne les communiquoit à personne, et il faisoit consister en cela l'autorité souveraine.

Il parvint, dans le tumulte des guerres, à exiger de nouveaux impôts, sans assembler les états : pas immense, et qui donna au trône un poids considérable, parce que la captivité du roi détourna ensuite de toute autre idée. Cette entreprise acheva de détruire l'ancien gouvernement, dont les dé-

bris mêmes faisoient reculer l'altière monarchie.

Ami des lettres et des arts, c'est-à-dire de ce qu'on honoroit alors de ce nom, il les accueillit plutôt comme une nouveauté que par un sentiment juste de leur utilité réelle. Il n'en fut pas moins cruel. Nous verrons avec quelle barbarie il traita les protestans de France, ses sujets, sans être un vrai catholique, puisqu'il signoit des traités avec les protestans d'Allemagne, et qu'il briguoit leur alliance. Il offroit les premiers en victimes au pape, pour tâcher de regagner ses prétendus états en Italie.

Les gens de lettres qu'il a payés, inconnus aujourd'hui, puisque leur plume fut servile, l'ont comblé de vers et d'éloges. Les luthériens et les calvinistes, qu'il a fait brûler, ont détesté et flétri sa mémoire : il ne fut point cependant fanatique. Que fut-il donc ? politique barbare, quoique guerrier. Il a offensé la patrie, ses sujets et l'humanité; et des historiens ont dissimulé les vices de son caractère !

DE LA SITUATION

DE L'EUROPE.

CHARLES-QUINT, on n'en sauroit douter, forma le projet de la monarchie universelle, et le laissa en héritage à son fils, le plus dangereux des hommes, et en même temps le plus mauvais politique. La bravoure françoise ne se laissa point effrayer, et rompit à force ouverte la politique espagnole. A l'aspect du choc de ces deux grandes puissances, les autres états n'eurent point un objet déterminé; de-là naquirent leur inconsistance, leurs trahisons, toutes les fourberies qui révéloient leur crainte et leur foiblesse.

Charles-Quint auroit surpris l'Europe dans un moment de confusion, si François 1er n'eût formé tout-à-coup un puissant contre-poids. Capitaine et soldat, il obligea son rival à courir le destin des batailles, lorsqu'il auroit bien voulu n'agir que par négociations. Son courage n'a point suffi à réparer les fautes de son extrême imprudence. Il ruina son

royaume; mais il fut utile, il faut l'avouer, au reste de l'Europe.

L'Italie tremblante étoit déja à demi vaincue. Les royaumes du Nord étoient encore peu considérables. Le Danemarck et la Suède étoient occupés par leurs guerres domestiques. Le Portugal, enclavé dans les terres de Charles-Quint, étoit réduit à recevoir sa loi; les richesses du Nouveau-Monde n'avoient point encore développé sa grandeur. La domination de l'Espagne alloit assujétir l'Empire, parce que Charles-Quint, continuellement agissant et toujours éveillé sur ses intérêts, méprisoit une gloire frivole qui étoit l'idole de son ennemi, et couroit utilement à la conquête.

La rapidité des événemens ne nous a pas permis de nous arrêter sur une époque singulière du règne de François 1er; c'est l'alliance de ce prince avec le Grand-Seigneur, et l'utilité qui auroit pu en résulter. L'union de ces deux puissances, de tout tems fut naturelle, parce qu'elles n'ont rien à craindre l'une de l'autre; circonstance bien rare entre d'autres alliés. Rien cependant ne parut plus extraordinaire et plus monstrueux. Charles-Quint, qui dans le fond ne pouvoit manquer

d'approuver cette ressource de son ennemi, d'autant plus qu'elle étoit usitée, affectoit de lui en faire honte publiquement. Les préjugés universels, fortifiés par la haine que les croisades avoient inspirée, attachoient le mépris et la haine au seul nom de Turcs. On trouvoit étrange et odieux que les infidèles fussent établis en Europe. On croyoit la terre profanée par cette habitation. On avoit applaudi au projet de Charles VIII qui vouloit les en chasser. On lui avoit prodigué des éloges ridicules; on répétoit encore avec emphase, qu'il avoit rempli le devoir d'un défenseur de la chrétienté; et dans le redoublement de zèle que les disputes de religion avoient fait naître, les hérétiques et les catholiques se réunissoient pour blâmer la conduite de François Ier, comme un attentat réel contre le christianisme.

Il falloit donc un courage rare pour adopter seul un plan qui révoltoit toutes les communions chrétiennes. François Ier s'éleva au-dessus des préjugés du temps, mais parce qu'il fut pressé par la nécessité. Les circonstances le guidèrent plutôt que les lumières; car les hommes ne se regardoient pas encore comme unis par le premier lien de l'hu-

manité; ce qu'il y eut de triste dans cette nouvelle entreprise, c'est que son alliance avec Soliman fut infructueuse, et la cause n'en est pas cachée. Il n'osa se lier qu'à demi; et la politique d'un état une fois connue, n'admet point de ces ménagemens qui la ruinent.

Croiroit-on que ce fut le même homme qui, pour se faire des alliés, prit sous sa protection les protestans d'Allemagne, et qui, pour ménager la cour de Rome, les poursuivit à toute outrance dans ses états, ordonna contr'eux l'affreux supplice du bûcher, et renchérit sur les tortures infligées à ces malheureux. Mais qu'arriva-t-il? Il ne s'attira que des ennemis par cette double conduite. La cour de Rome avoit beaucoup plus d'intérêt à voir détruire le protestantisme en Allemagne qu'en France, où son clergé étoit puissant; et les princes de l'empire conçurent pour François 1er un certain éloignement qui naissoit de ses actions équivoques. D'ailleurs ils aimèrent mieux défendre leur liberté de leurs propres mains, que de recevoir de trop grands secours de la France.

L'Angleterre, entraînée par cette habitude fatale qui commande aux états comme aux particuliers, quoiqu'elle dût, reléguée dans

son île, avoir un tout autre intérêt, s'étoit d'abord déclarée contre la France. L'Angleterre ne vit pas, ou ne voulut point voir, que Charles-Quint avoit réuni trop tôt dans sa personne la puissance de plusieurs princes qui avoient contre-balancé séparément celle de Charles VIII et de son successeur. L'Europe s'étonna de cet événement, comme si elle n'avoit pas dû le prévoir; il fallut qu'un malheureux amour éclairât la politique de Henri VIII.

La maison d'Autriche se vit donc prête d'accabler tous ses voisins; ses anciens sujets étoient tout-à-la-fois soumis et aguerris. Les Espagnols s'enrichissoient des trésors du Nouveau-Monde. Les Pays-Bas menaçoient également et la France et l'Empire. Les troubles de l'Allemagne tournoient à l'avantage de Charles-Quint. Ils étoient un voile sous lequel son ambition se déguisoit. Envisageant diversement la religion et la cour de Rome, il les séparoit et les unissoit selon qu'il avoit besoin d'appaiser l'Empire ou d'en diviser les princes.

Voilà l'époque du plus haut degré de puissance où la maison d'Autriche soit parvenue. Comment de si hautes destinées semblèrent-elles

elles s'arrêter, lorsque la fortune alloit mettre la dernière main à cette prodigieuse élévation? C'est ce que nous observerons en examinant la conduite de Charles-Quint, relativement à Henri II, roi de France.

DU LUTHÉRANISME

ET DU CALVINISME.

Une révolution presque générale dans le culte, l'autorité des papes absolue dans le spirituel, et non contestée depuis huit siècles, tout-à-coup attaquée et presque ruinée; des dogmes nouveaux, une fermentation dans tous les esprits, l'examen de toutes les idées, leur régénération et la tempête des guerres civiles qui agita les gouvernemens, ainsi que l'église: voilà ce qui devoit naître à la suite de la découverte de l'imprimerie. Mais ce que les empereurs et leur ambition, les crimes des papes, ce que tous les ennemis de Rome, unis ensemble, n'avoient pu encore ébranler, un moine du fond de sa cellule le tente, et arrache au souverain pontife une moitié

de son empire, en le menaçant de lui faire perdre l'autre.

Léon x faisoit bâtir le plus magnifique édifice qui soit dans l'univers; et pour que la chrétienté contribuât à cet ouvrage splendide, il ouvrit le trésor des indulgences. Que celui qui contemplera la superbe église de Saint-Pierre de Rome, tout en admirant la main sublime qui l'a bâtie, gémisse sur le monument qui a produit dans le monde ce grand scandale et cette triste division entre les enfans du même père.

Les fermiers des bureaux des indulgences, jaloux les uns des autres, disputèrent à qui en feroit une plus grande distribution. De-là vinrent les querelles envenimées qui produisirent la révolte des esprits et les idées réformatrices.

Elles prirent naissance sous le règne de François 1er. L'aurore des lettres ne contribua pas peu à leur entier développement; et l'imprimerie, au lieu de les anéantir, les propagea. On avoit déja publié quelques livres sur des matières théologiques, toujours dangereuses à agiter; et l'esprit d'examen et de contradiction ne tarda pas à saisir quelques esprits ardens, orgueilleux, qui scrutèrent

témérairement ce qu'ils auroient dû respecter. Ces idées hétérodoxes avoient reposé d'abord dans le silence ou le mépris, lorsque tout-à-coup un moine Augustin, un déclamateur fougueux, se montra à l'univers, et ranima cette foule de propositions déja combattues avec une force et une véhémence qui leur prêtèrent la plus grande publicité.

Luther étoit son nom. Un coup de foudre avoit tué à ses côtés l'un de ses amis; effrayé, il s'étoit jeté à vingt-deux ans dans un cloître, et on lui avoit confié bientôt une chaire de théologie, où il s'étoit acquis la plus grande réputation. Il fut chargé, dit-on, par ses supérieurs, de prêcher contre les indulgences que distribuoient les Dominicains rivaux, en cette partie, des Augustins; ceux-ci soutenoient qu'on en avoit altéré les véritables caractères, ce qui leur faisoit perdre leur vertu, et qu'ils étoient, eux, les distributeurs des indulgences réelles, efficaces, et non falsifiées.

Quel que fût le motif de cet ardent prédicateur, il ne fit que ressusciter la doctrine de Wiclef. Il n'étoit chargé que de ralentir le zèle des acheteurs d'indulgences; mais enorgueilli de ses premiers succès, il attaqua bien-

tôt les sacremens, l'hiérarchie, la puissance, la jurisdiction, les richesses des ecclésiastiques, et sur-tout l'autorité des pontifes. Sa renommée, qui s'accrut en raison de son hardiesse, le rendit plus célèbre que Wiclef : il se fit écouter des nations. La Saxe fut le théâtre de cet esprit fougueux et hardi qui, non content de déchirer le rideau qui couvroit les mystères vénérables que l'Europe adoroit en silence, osoit tracer des portraits satiriques de ce qu'il y avoit de plus respectable sur les trônes.

L'électeur de Saxe fut le premier abusé ; et Luther, devenu plus audacieux à l'appui d'un tel protecteur, se créa des disciples, qu'il envoya répandre sa nouvelle doctrine dans les diverses parties de l'Allemagne.

Le pape, justement irrité, lance les foudres de l'église sur la tête du novateur. La bulle fulminante, *Exsurge*, *Deus*, sembloit devoir le terrasser. Il brave la bulle et l'excommunication. Plus fougueux après ce coup de tonnerre, il ne garde plus aucun frein. Il s'emporte contre le chef de l'église avec la plus grande fureur, et se qualifie de réformateur, d'apôtre extraordinaire. Il nie la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eu-

charistie, et déclame très-fortement contre la messe.

Il falloit, selon lui, ouvrir les asyles de la religion, rompre le célibat des vierges, le vœu de chasteté des moines, et leur donner la liberté de s'unir, au mépris des engagemens les plus solemnels. Il confirma, par son propre exemple, cette doctrine attrayante. Il fit sortir une religieuse de son monastère, et l'épousa.

La faculté de théologie de Paris censure ses ouvrages. Un arrêt du parlement les livre au feu. Mais la nouvelle doctrine se répand depuis la haute-Saxe jusqu'au-delà de la mer Baltique; elle pénètre dans la Prusse. Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, le landgrave de Hesse, le duc de Brunswick font profession publique de cette nouvelle religion.

On dépouille de tous côtés les autels; on abolit les cérémonies du culte public; on brise toutes les images des saints; on anéantit tous les signes les plus révérés, les plus propres à ranimer la ferveur des catholiques.

En France, on oppose une barrière à ce dangereux torrent. Les princes luthériens tentèrent néanmoins de surprendre la foi de

François 1er, et lui firent les plus vives instances pour rompre avec la cour de Rome; lui offrant une alliance plus sûre, plus étroite, plus avantageuse à ses intérêts. Sa sœur, la reine de Navarre, qu'il aimoit tendrement, ne lui demandoit autre chose que de donner audience à Mélancton, disciple de Luther. Son éloquence douce, persuasive, entraînante, étoit encore plus propre, dit-on, que celle de son maître, à subjuguer les esprits. Il passoit, non sans raison, pour le plus beau génie qu'il y eût parmi les protestans. Mais le cardinal de Tournon, redoutant un tel orateur, sut détourner habilement le coup. Il obtint du roi que l'on contremanderoit Mélancton. Il peignit les protestans comme ennemis de l'autorité souveraine, autant que de l'autorité papale; et le roi, loin de protéger les luthériens, ayant en tête ses possessions d'Italie, suivit les impulsions de la cour de Rome, et publia contre eux des édits très-sévères.

Ceux-ci, indignés de ce qu'on n'avoit point donné audience à un de leurs apôtres, dont ils espéroient le triomphe le plus complet, firent de sanglantes pasquinades contre le roi : ce qui l'éloigna encore de cette nouvelle

secte. Non contens de satisfaire leur humeur par des sarcasmes, ils portèrent l'audace jusqu'à mutiler publiquement les images de la Vierge, et à insulter en pleine rue le saint-sacrement que l'on portoit à un malade.

Ce sacrilége grossier les perdit entièrement. En réparation de cet outrage, François 1er fit faire à Paris une procession solemnelle, à laquelle il assista la torche à la main, suivi du parlement. Il fit amende honorable devant l'église métropolitaine; et pour expier ces profanations, il fit brûler, le soir même, six de ceux qui y avoient eu part. Depuis il ne voulut plus entendre parler des luthériens; il les regarda comme ennemis de son pouvoir, et fit condamner au feu, sans aucune pitié, tous ceux qui furent découverts.

Charles-Quint, défenseur né du catholicisme, voulut aussi arrêter les ravages de la nouvelle doctrine en Allemagne, parce qu'elle tendoit réellement à diminuer sa puissance. Il convoqua en 1529 la diète de Spire; il s'agissoit de l'ouverture d'un concile. Une espèce de formulaire devoit être adopté jusqu'à la tenue de cette assemblée. Mais, outre les oppositions qui s'élevèrent même à Rome,

quatorze villes impériales protestèrent hautement contre le décret; et c'est de cette protestation qu'est venu le nom fameux de protestans, que les calvinistes adoptèrent aussi dans la suite.

Mais ces nouveaux sectaires n'étoient pas d'accord entre eux. Les uns admettoient la présence réelle, les autres la nioient. Ils refusoient leur soumission à tel mystère, tandis qu'ils conservoient leur croyance pour tel autre : cette contradiction ne les embarrassoit pas. Ils s'accordoient à rejeter la supériorité du pape; mais ils étoient divisés, au grand étonnement des catholiques, sur presque tous les autres points.

Zuingle en Suisse, prêchant la réforme qui n'avoit que trop de cours, entreprit de changer le système de Luther; et ce qu'il y eut de singulier, c'est que Luther réfuta à son tour le système de Zuingle, et défendit avec force l'*impanation* contre un hérésiarque de son espèce.

Calvin parut bientôt sur la scène, et imprima à la nouvelle réforme un caractère plus hardi, et d'autant plus dangereux, qu'il sembloit fondé sur une logique plus exacte. La publication de sa doctrine fut

une époque mémorable et décisive. Des deux systèmes de Luther et de Zuingle, il en forma un particulier, qui apportoit aux esprits encore plus de licence. Réfugié à Genève, il influa sur sa constitution politique; il en fit le centre de son parti; il régna sur cet état naissant, et dès-lors cette ville parut rivaliser avec Rome. Esprit subtil et pénétrant, Calvin, plus souple que Luther, fut plus téméraire dans ses décisions; mais ce réformateur n'en fut pas moins fanatique. Après avoir établi la liberté de penser, il précipita dans le bûcher le malheureux Servet; et cette odieuse tyrannie que lui inspira son orgueil, le mit en contradiction avec ses principes. Il mourut révéré comme un fondateur de la république et de sa doctrine religieuse; et Luther décéda aussi paisiblement, après avoir eu trois enfans de la religieuse son épouse, et en ne déguisant pas le plaisir qu'il ressentoit d'avoir changé l'opinion d'une partie du monde.

Des novateurs plus audacieux encore, sous le nom de sociniens, d'anabatistes, signalèrent dans la suite une entière indépendance et proscrivirent tous les mystères. Ils avoient la prétention de ramener le christianisme

primitif et de le soumettre aux seules lumières de la raison.

Paul III, voyant que ces dogmes nouveaux, attrayans par leur licence même, gagnoient de tous côtés, et que bientôt tous les diadêmes insulteroient à la tiare, indiqua un concile, pour raffermir les fondemens de l'église ébranlée. Après de longs débats, il fut indiqué à Trente. L'ouverture s'en fit le 13 décembre 1545. Toutes les vérités de la foi y furent solemnellement défendues. Toutes les opinions des sectaires y furent condamnées. La séparation s'établit, et l'église perdit la moitié de ses enfans.

Les progrès du protestantisme furent dûs à la renaissance des lettres ; elles occasionnèrent ces recherches dangereuses, en éloignant le précieux repos d'une foi soumise. Tous ces sectaires avoient l'orgueil de l'érudition, et possédoient quelquefois cette éloquence qu'on retire du commerce des muses. Heureux, si, au lieu de publier de telles erreurs, ils se fussent contentés d'imiter le fameux Erasme, dont la critique fine, enjouée, s'exerça contre le pédantisme avec fruit, employa l'arme légère du ridicule contre l'esprit de chicane enraciné dans les

écoles, et servit la raison, sans épouvanter les dogmes les plus respectés! Le nom d'Erasme vivra avec honneur dans la postérité. Sa guerre vive contre les docteurs ombrageux fera les délices de l'esprit humain. Il avoit quelque ressemblance avec Socrate qu'il vénéroit; et l'on parlera de lui le sourire sur les lèvres, tandis qu'on ne se rappellera qu'avec une extrême douleur les ravages qu'ont occasionné les opinions de Luther et de Calvin.

Le fameux concordat eut aussi son influence sur les esprits, et les disposa à une espèce de révolte. On trouva cet accord un peu étrange. Le clergé de France, les universités, les parlemens opposèrent à cette nouveauté, des remontrances, des protestations, des appels au futur concile. On examina la base de tous ces droits qui se perdoient dans la nuit des temps. Les ennemis de Rome s'en prévalurent. On vit avec étonnement le pape, qui est une puissance spirituelle, s'attribuer le temporel pour lui, et céder le spirituel à une puissance temporelle.

De l'examen des idées religieuses aux idées politiques il n'y eut qu'un pas, et nous

verrons les protestans aspirer dans l'Europe à une double liberté, et vouloir par-tout réformer le gouvernement, ainsi qu'ils avoient réformé la religion. Il en coûta des flots de sang pour établir ces républiques qui ont appelé par reconnoissance toutes les sectes dans leur sein, et qui ont déployé l'étendard de la tolérance, pour faire fleurir à la fois la population et le commerce.

HENRI II.

La face des affaires changea rapidement au commencement de ce règne. De nouveaux favoris chassèrent les anciens; les conseils du feu roi au lit de la mort furent totalement négligés par son fils. François Ier redoutoit les Guises, et les Guises s'élevèrent. Il avoit recommandé l'abaissement de la maison de Lorraine; Henri II n'eut rien de plus pressé que de la favoriser. Tout aussi dissipateur que son père, non moins livré aux plaisirs et né plus foible, il laissa les grands s'élever dans sa cour et y former des partis, voyant avec indifférence et dans le même temps la

guerre s'allumer et s'accroître hors de son royaume.

Esclave plutôt qu'amant de la duchesse de Valentinois, il étoit soumis à l'empire d'une femme qui avoit été maîtresse de son père, qui avoit près de quarante ans, et qui n'affectoit de la tendresse que pour satisfaire son avidité. Il n'eut plus à cette époque, ni génie, ni caractère, ni volonté.

Cette abnégation totale donna à deux factions l'idée de s'emparer du sceptre; car le gouvernement d'un état n'est jamais oisif et ne sauroit l'être. S'il n'est pas dans les mains qui doivent légitimement en tenir les rênes, des ambitieux s'élèvent, toujours prêts à les saisir de force ou par adresse.

On vit donc les Guises s'élever et s'offrir pour gouverner. Ils en avoient le talent; leur caractère d'ailleurs répondoit à la hauteur de leur génie. Ils furent braves, courageux, utiles, la ressource et le soutien de l'état dans les circonstances les plus difficiles. Leurs noms éclipsèrent tous les noms, jusqu'à celui du monarque. L'un d'eux, François de Lorraine, avoit fait lever le siége de Metz au puissant Charles-Quint, et avoit protégé le royaume contre une redoutable inva-

sion. Par ces titres respectables, qui ne sembloient pas inférieurs à ceux de la royauté, il s'acquit une autorité que confirmoit la première des réputations, celle de grand capitaine.

Il n'est pas dans le génie de l'homme placé pour jeter les fondemens de la plus haute puissance, de négliger de tels avantages. Le duc de Guise se lia étroitement avec la duchesse de Valentinois, qui gouvernoit l'esprit du roi. Cette femme étoit trop habile pour s'opposer à celui qui étoit regardé comme le restaurateur de l'état, et qui portoit le titre de lieutenant général dans le royaume, sans que personne en fût choqué. Lui-même n'étoit pas de ces demi-ambitieux qui veulent satisfaire de petites passions en même temps que la grande qui les dévore; il alla droit à son but, et domta une sorte de répugnance, en envisageant la fortune qui l'attendoit.

Il n'étoit plus même au pouvoir du roi d'arrêter l'élévation de la maison de Lorraine, parce que les services militaires étant alors les seuls importans, cet homme, si habile à la tête des armées, devoit se placer de lui-même à son rang.

Il avoit mis le comble à son crédit et à sa gloire, par la prise de Calais sur les Anglois. C'étoit une honte pour la France, qu'une ville de cette importance fût au pouvoir de l'Angleterre, qui la possédoit depuis 1347. Cette place avoit coûté onze mois de siége au brave Edouard III, après la bataille de Crécy; le duc la prit en huit jours, au grand étonnement de l'Europe, et répara, pour ainsi dire, par cette conquête, la perte de la bataille de Saint-Quentin. Lui seul avoit donc chassé entièrement les Anglois qui se vantoient de tenir les clefs de la France, qui y faisoient des descentes à volonté, et qui depuis n'ont pu s'y établir, même pendant le feu des guerres civiles. ÈRE vulgaire. 1557.

Cette ambitieuse maison de Lorraine se jugea digne de régner, après avoir servi l'état d'une manière si éclatante; et songeant à la fortune des Pepin et des Hugues Capet, elle aspira secrètement à la couronne. Elle faisoit déja remonter son origine jusqu'au sang de Charlemagne.

En vain Henri II, obsédé par sa maîtresse et par ses favoris, se partageoit entr'eux, le crédit de tous ces êtres sans caractère ne reposoit point sur une base; tout disparoissoit de-

vant les Guises, dont l'ascendant en imposoit au trône et à la nation.

La duchesse de Valentinois se rendoit odieuse. La confiscation des biens des hérétiques lui étoit dévolue : elle pressoit les exécutions, et, malgré le fanatisme du temps, on remarqua ces froides cruautés. Henri, ayant manqué une fois à sa dignité jusqu'à assister à l'un de ces spectacles, fut si ému des cris que jeta dans le bûcher l'un de ces malheureux, qui avoit été son valet de chambre, qu'il frissonnoit d'horreur chaque fois qu'il se rappeloit cet affreux moment. Mais infidèle à cet instinct de la nature, il laissa un libre cours aux ordonnances les plus rigoureuses, parce que la duchesse héritoit des dépouilles de ceux qui étoient condamnés.

Cependant le connétable et les Guises s'arrachoient tour-à-tour le foible monarque, qui, n'ayant plus de volonté, recevoit toutes les impulsions étrangères qu'on vouloit lui donner. Sa cour fut pleine de cabales qui jetoient déja des semences de troubles dans les provinces. L'orage grondoit au loin. Des seigneurs trop puissans, et qui avoient perdu leurs terres, soit par le faste, soit par la guerre, réduits à cabaler pour pouvoir jouer un rôle,

et

et qui vouloient être récompensés et non assujétis; des citoyens dont la condition n'étoit pas heureuse, parce que les fortunes avoient été bouleversées sous le règne précédent; les protestans qui songeoient à se dérober à la tyrannie qui les envoyoit au bûcher; les Guises tout prêts à profiter des discordes: tout annonçoit que l'état alloit recevoir ces secousses profondes qui naissent des passions intestines, et que ces convulsions alloient appeler et former ces grands caractères qui figurent dans les guerres civiles.

Louis XI avoit plutôt ployé les esprits qu'il ne les avoit disposés à l'obéissance. Le passage à la monarchie absolue devoit être nécessairement marqué par ces tempêtes politiques qui annoncent la lutte vigoureuse de toutes les diverses parties d'un gouvernement, jusqu'à ce qu'elles aient repris une base assurée, ou du moins tranquille.

La mort de François 1er sembloit avoir ouvert à son rival le chemin de la monarchie de l'Europe; mais le luthéranisme, quoique dans sa naissance, s'y opposa et triompha. Le luthéranisme, ami des républiques, ou, ce qui revient au même, des lois modérées, en jetoit de toutes parts les fondemens, et de-

mandoit par-tout la tolérance et la liberté. Charles-Quint, malheureux devant Metz, vit une partie de sa gloire s'éclipser; mais à force de célérité et de prévoyance, il avoit rappelé la victoire et la paix.

Henri II ne pouvoit figurer un instant devant ce grand homme. Ses lieutenans, qui combattoient pour lui, voyoient tous les regards qui se portoient vers les chefs des factions naissantes. Elles disputoient déja à qui entraîneroit un plus grand nombre de partisans. Mais avant de tracer le tableau de la guerre civile, qui commença par le choc de ces hommes qui se disputèrent le gouvernement, nous devons donner quelques réflexions sur la cause qui empêcha la maison d'Autriche, après tant de victoires, de parvenir à la monarchie universelle, qui lui sembloit promise par les événemens.

Charles-Quint étoit moins guerrier que politique. Son ambition trop vaste ne mit point heureusement un certain ordre dans les coups qu'il portoit à la fois, et qui se nuisoient les uns aux autres. Ses expéditions sembloient des voyages, et non des plans suivis. Ses guerres étant trop coupées, il en perdit le fruit.

Il se trompa heureusement, en regardant l'asservissement de l'Empire comme le premier pas au trône du monde. Il auroit dû sentir que la France devoit être constamment son ennemie, et qu'il ne falloit point perdre de vue cette puissance, parce qu'elle seule, en effet, s'opposoit à ses desseins, et sembloit les avoir devinés dans l'origine. La France frappée à mort, le corps Germanique, déja foible par lui-même, tomboit sans efforts, parce qu'il n'auroit jamais pu soutenir le contre-coup. Mais quand on ne fait la guerre que pour appuyer les négociations, la guerre alors n'a pas cette vigueur et cette impétuosité qui dispensent de conclure des traités.

Lorsqu'ensuite il se hâta d'assurer l'Empire à son frère, en le faisant élire roi des Romains, l'Europe dut son salut à cette imprudente précipitation. Tous les yeux furent dessillés : Charles reconnut sa faute, mais il étoit trop tard. Les efforts même qu'il fit pour engager son frère à abdiquer, relâchèrent les liens qui devoient resserrer les deux branches de sa maison; et leurs intérêts n'étant plus confondus, la jalousie devoit naître, et naquit en effet.

La maison d'Autriche perdant la monarchie

universelle, ne conserva sa supériorité que parce que les guerres civiles, allumées dans le sein de la France, divisèrent les citoyens en ambitieux et en fanatiques. Ces guerres devenoient inévitables, parce que d'un côté les grands, trop humiliés sous Louis XI et François Ier, aspiroient à remonter vers le degré de puissance dont ils avoient joui autrefois, et que de l'autre les supplices cruels, infligés aux calvinistes, les nécessitèrent à défendre contre le trône leur vie et leur liberté.

ÈRE vulgaire. 1556.

Mais ce fut un spectacle bien surprenant, de voir le maître de tant d'états dans les deux hémisphères, au faîte de la grandeur et de la gloire, abdiquer tout-à-coup l'Empire et ses royaumes héréditaires, se retirer dans un couvent d'Andalousie, ne garder que douze hommes pour le servir, un petit cheval pour se promener, et cent mille écus de pension pour les distribuer autour de lui.

Etoit-ce-là le même homme qui avoit entrepris soixante-dix guerres pour satisfaire sa vaste ambition? Avoit-il donc quelques remords des maux infinis qu'il avoit causés à l'Europe? ou, détrompé de tout, reconnut-il le néant des grandeurs humaines, lorsqu'il fut au sommet de leur élévation?

Il fit faire ses obsèques, et assista à ses propres funérailles : fantaisie qui pouvoit avoir son motif, et qui étoit susceptible d'une sombre et imposante majesté. Il se mit dans son cercueil au milieu de tous les ordres de l'état ; on étendit sur lui le drap noir, sous lequel il demeura couché tandis qu'on célébroit le service. Vaine ostentation ! faux renoncement ! il s'étoit abusé lui-même. Un ambitieux ne trouve ni le repos ni le bonheur dans la retraite ; la vie égale et douce du philosophe n'est point son partage, n'est point en son pouvoir. Quand il ne vit plus autour de lui les grands d'Espagne, leurs salutations, leurs hommages, il sentit un vide immense, insupportable. L'orgueil vivoit encore chez lui ; il se chagrina dans la solitude ; il se repentit de ce qu'il avoit fait, parce que, réduit à lui-même, il ne savoit plus comment exister. On dit qu'il mourut d'un rhume qu'il avoit contracté en se tenant couché dans son cercueil pendant les longues heures que dura la cérémonie funèbre.

Le foible Henri II, engagé par ses favoris dans des guerres qu'il auroit pu éviter, signa, par la main de ces mêmes favoris, des traités plus onéreux à la France que n'auroient pu

l'être trente années de revers. On rendit aux Espagnols jusqu'à cent quatre-vingt-dix-huit places. Calais même ne demeura à la France que par miracle ; car on devoit le restituer au bout de huit années. Ce fut la duchesse de Valentinois et le connétable qui vendirent les intérêts de la nation à cette trop fameuse paix de Cambray : ignominieux traité, dont tout le monde sentit l'opprobre, excepté le roi.

Le dernier article de cette paix fut, qu'Elisabeth, fille du roi, épouseroit Philippe II, et que Marguerite, sœur de Henri II, épouseroit le duc de Savoie.

Ces mariages devinrent funestes au monarque, qui représentoit un des rois fainéans de la première race, et qui avoit trouvé aussi
1559 dans Guise une espèce de maire. Il fut blessé à mort dans un tournoi, vain simulacre des tournois de l'ancienne chevalerie, et qui faisoit partie des réjouissances publiques. Il voulut rompre une lance pour l'amusement des dames, contre le comte de Montgommery, estimé le plus rude jouteur de son temps. Ils coururent l'un contre l'autre ; leurs lances se brisèrent ; Montgommery, emporté par son cheval, donna du tronçon qui lui resta

à la main, dans l'œil droit du roi qui avoit la visière levée. Le coup pénétra si avant, que le crâne en fut offensé. Il avoit autorisé de sa présence, au commencement de son règne, le duel entre Jarnac et la Chateigneraye. Il sembla puni de cette complaisance criminelle.

La reine Catherine de Médicis demanda la mort du comte avec autant d'instance que s'il eût commis un assassinat. Elle le poursuivit pendant quinze ans, et le fit mourir sur l'échafaud en 1574. Ce malheureux gentilhomme avoit onze enfans, neuf garçons et deux filles, qui furent dégradés de noblesse par un arrêt injuste, que la vengeance avoit dicté.

DE QUELQUES FAITS

RELATIFS AU RÈGNE DE HENRI II.

HENRI II, disent les historiens, étoit bon joueur de mail et de paume, chasseur infatigable et entendu. Il étoit sobre, dans la crainte de devenir trop gros. Il employoit les beaux-esprits de son temps à la composition de vers lascifs; il se plaisoit à entendre des chansons libres et dissolues.

Sa fureur contre le calvinisme fut extrême; il obéissoit dans sa sévérité, autant à sa propre inclination qu'aux conseils de la cruelle duchesse de Valentinois, qui ne rougissoit pas de s'approprier les dépouilles des malheureux. Malgré ces exécutions sanglantes, les calvinistes se multiplioient tous les jours. Les noms de *réforme*, de *pure parole de Dieu*, de *primitive église*, de *liberté évangélique*, d'*adoration en esprit et en vérité*; la résignation et la joie avec laquelle ils enduroient les plus longs tourmens; leur constance inébranlable : tout leur fit un grand nombre

de sectateurs, et ils en eurent dans tous les ordres de l'état.

Le parlement voyant que les supplices faisoient de nouveaux prosélytes, mit en délibération si l'on continueroit de les juger à la rigueur. Le roi, averti, survint un jour au milieu des magistrats; et comme on avoit déja commencé à délibérer, il ordonna aux conseillers de continuer à dire leurs avis.

Anne Dubourg, prêtre et conseiller, se leva, parla en faveur des sectaires, blâma la cruauté dont on usoit envers eux, et peignit les abus de la cour de Rome sous les plus vives couleurs. Il conclut que l'on ne pouvoit punir de peines afflictives que ceux qui se trouveroient coupables de quelques crimes politiques; et que l'erreur n'en étoit pas un aux yeux de la raison et de la justice. Les présidens, et principalement Christophe de Harlay, Pierre Séguier, Louis Dufour et Christophe de Thou furent du même avis.

Gilles Lemaître, créature de la duchesse de Valentinois, et qui étoit premier président, combattit ces principes. Il dit en présence de Henri, que le roi devoit imiter Philippe-Auguste, de respectable mémoire, qui fit brûler six cents Albigeois en un jour.

Henri fit arrêter Anne Dubourg qui fut conduit à la Bastille. Interrogé par des juges nommés par le roi, il refusa de répondre devant cette commission, alléguant les priviléges des conseillers du parlement, qui ne peuvent être jugés que par leurs pairs; mais forcé de répondre, il obéit, après avoir protesté contre la violence, et stipulé qu'il ne dérogeoit pas à son privilége. Il fut déclaré hérétique en présence d'Eustache du Bellay, évêque de Paris; et comme il ne voulut point faire abjuration de ses sentimens, il fut condamné par le parlement à être brûlé vif en place de Grève. Il fut étranglé, par grâce, avant qu'on allumât le bûcher. Cette exécution ne manqua pas d'avoir les plus cruelles suites.

Il est dans la nature des gouvernemens, que la portion opprimée et souffrante réagisse contre le pouvoir qui la blesse; et les protestans poursuivis sans relâche, brûlés sans miséricorde, dûrent chercher un chef, un défenseur, qui les protégeât contre ces horribles violences. De-là naquit la faction puissante qui tendit à contre-balancer le pouvoir des Guises et celui du monarque. Nous allons la voir croître dans les règnes suivans. Elle

changera souvent de forme et d'intérêt; mais on verra qu'elle eut toujours pour premier objet de s'élever contre l'union monstrueuse du fanatisme et du pouvoir arbitraire. Elle dégénéra elle-même en fanatisme; mais il faut avouer qu'on l'irrita de toutes les manières.

Il est à remarquer qu'il y eut en 1558 une assemblée des états, tenue au parlement. On vit avec surprise la magistrature y prendre séance, et former un quatrième ordre qui précédoit celui du peuple. Cette innovation s'est bornée à ce seul exemple. L'antique constitution réclamoit les formes primitives; mais tout étoit bouleversé, les idées religieuses, politiques et morales; et nous allons voir la fatale époque des guerres de religion obscurcir tout-à-la-fois les notions les plus claires et les plus importantes au gouvernement.

Dans le même temps on perfectionna le jet des bombes; on se servit de boulets rouges; on donna à l'artillerie un jeu plus rapide et plus destructeur : *invention*, dit un poëte de ce siècle, *sortie des enfers, et qui semble moins convenir à des hommes qu'à des démons.*

Henri II donna le fameux édit qui ordonne aux filles enceintes d'aller se présenter devant le juge, pour y déclarer leur grossesse. La honte fut toujours plus forte que la loi; et l'infanticide, qui étoit un crime rare, devint commun; une foule de malheureuses mères immolèrent leurs fruits en pleurant : preuve que le législateur n'avoit pas saisi le moyen le plus sûr pour prévenir le crime.

PERSÉCUTION

CONTRE LES VAUDOIS.

Il ne faut point passer sous silence un des plus grands spectacles de fanatisme que l'Europe ait donné à la terre. Le massacre du peuple pacifique qui en fut la victime, eut cela de particulier, qu'il fut ordonné de sang-froid par la loi, et exécuté à la fois par des gens de guerre et par des bourreaux. C'est encore un trait bien curieux pour l'histoire philosophique de l'esprit humain, que de voir la nation, dans le sein de qui se passa

cet horrible événement, avoir des remords, demander la vengeance de tant de sang innocent répandu, applaudir avec transport à l'arrêt qui fait tomber la tête du plus effréné des persécuteurs, et le lendemain, concourir, par ses vœux et par ses fureurs, au massacre de la Saint Barthélemi.

Un reste des anciens Vaudois, opprimés par Montfort et par l'inquisition au treizième siècle, vivoit ignoré dans les gorges des montagnes qui séparent le Piémont du Dauphiné. Dérobés pendant quatre siècles, grâces à leur obscurité, à la haine qui les avoit déja poursuivis, ils n'avoient essuyé dans la suite que des orages passagers. Un archidiacre de Crémone, légat d'Innocent VIII, étoit venu à la tête d'un grand nombre de soldats, leur proposer l'abjuration ou la mort. Quelques Vaudois avoient abjuré; d'autres avoient été massacrés; mais le plus grand nombre gravissant les pointes de leurs rochers, avoient trouvé un asyle dans les neiges éternelles qui les couvrent.

Au commencement du seizième siècle, Louis XII traversant le Dauphiné pour porter la guerre en Italie, fut étonné des cris de haine et de fureur qui s'élevoient de toutes

parts contre ces malheureux sectaires. Il fit examiner leur conduite par des gens de loi pleins d'intégrité; et leur rapport fut si favorable aux Vaudois, que le roi s'écria : *Ils sont meilleurs chrétiens que nous.* Alors ce prince fit rendre aux proscrits les biens que la tyrannie leur avoit enlevés, et ordonna qu'on jetât dans le Rhône toutes les procédures.

Ce calme ne fut pas de longue durée. Vers 1530, lorsque les protestans commençoient déja à changer la face de l'Europe, les Vaudois firent avec eux un traité d'union. Ils publièrent ensuite leur profession de foi à Neuchatel; et leur secte, devenue plus accréditée, se propagea dans le comtat Venaissin et dans quelques petites villes de la Provence.

Le parlement d'Aix voulut bientôt en purger la province où il donnoit des lois. Comme ils dominoient particulièrement dans Merindol, les magistrats décrétèrent les dix-huit premiers habitans de cette ville, et les bannirent de la Provence à perpétuité. On lit dans l'arrêt un texte tout-à-fait étrange : *Merindol étant la retraite de tous ceux qui professent la secte damnable et réprouvée*

des Vaudois, la cour ordonne que ce bourg sera rendu désert et inhabitable; que toutes les maisons seront brûlées, et les châteaux démolis à deux cents pas à la ronde. Cet arrêt incroyable n'eut point son exécution. François Ier évoqua à lui l'affaire, donna aux Vaudois des lettres de surséance; et le parlement cessa, pendant quelques années, de les inquiéter.

Enfin le plus cruel ennemi des Vaudois, le baron d'Oppede, devint premier président du parlement d'Aix, et les plus clair-voyans de ces sectaires pressentirent leur désastre. Le magistrat commença par les rendre suspects au gouvernement, en les accusant d'intelligences criminelles avec les ennemis de l'état; et quand il vit sa trame bien ourdie, il fit revivre l'ancien arrêt rendu contr'eux, et osa lui-même l'exécuter. On vit alors le premier magistrat d'une cour pacifique, à la tête de fusiliers qui étoient les satellites de ses fureurs, porter dans toutes les habitations des Vaudois, la terreur et la mort. Ces malheureux, qu'on avoit peints si redoutables au gouvernement, ne se défendirent point; ils se sauvèrent avec précipitation, et cherchèrent un asyle dans les montagnes. Pendant

ce temps-là on brûloit leurs maisons, on violoit leurs filles et leurs femmes, et l'on renouveloit, au sein de la paix, toutes les horreurs que le soldat, sans discipline, fait éprouver à une ville prise d'assaut. D'Oppede arrivé à Merindol, n'y trouve qu'un jeune homme de dix-huit ans, qui avoit dédaigné de fuir; il le fait attacher de sang-froid à un olivier, et tuer à coups d'arquebuse.

Après cette expédition sanglante, le premier président fait investir Cabrières, où se trouvoient soixante hommes et une multitude de femmes et d'enfans. Les assiégés demandent à traiter; on leur accorde une capitulation, et on la viole sur-le-champ. A peine entrés dans la ville, les soldats arrêtent les soixante hommes, les conduisent dans un pré et les égorgent. Les femmes qui avoient cherché un asyle dans les églises, furent violées jusques sur les marches de l'autel. Quant à celles dont l'âge et la laideur étoient un frein contre la licence, on les enferma dans une grange pleine de paille, et on les y brûla. Vingt-deux autres villages partagèrent le sort de Cabrières. On croit que cette horrible persécution coûta la vie au moins à quatre mille personnes; l'élite de la jeunesse Vaudoise

doise, au nombre de sept cents, fut réservée pour les galères.

Cependant le fanatisme de ce temps-là n'avoit pas encore fermé tous les cœurs à l'humanité; un cri d'indignation s'éleva de toutes parts contre tant d'atrocités; on porta à la cour de François 1er des plaintes contre d'Oppède; et ce ne fut que par le crédit du cardinal de Tournon, que cet homme de sang échappa au supplice.

A peine Henri II fut-il sur le trône, que les murmures de la nation se renouvelèrent; alors ce prince fit arrêter d'Oppède et les magistrats ses complices. On instruisit contre eux au parlement de Paris une procédure extraordinaire, et on y mit le plus grand appareil. D'Oppède qui étoit fanatique par principes, ne voulut se reposer sur personne du soin de plaider sa cause. Il parla avec un enthousiasme qui en imposa à l'ignorance; enfin, après cinquante audiences, le parlement ne trouva qu'un coupable : c'étoit l'avocat général Guérin, le bras droit de d'Oppède, et il fut condamné à être pendu. L'arrêt fut exécuté en 1547; et le premier président, à demi justifié par la loi, mais non par la nation, alla s'ensevelir dans le fond de

sa province, pressentant déja l'opprobre où les gens de bien alloient condamner sa mémoire.

FRANÇOIS II.

MALGRÉ les ordonnances des anciens rois, la nature, dont les arrêts sont éternels, ordonnoit qu'un roi de seize ans, et d'une constitution très-foible, ne fût regardé par la nation que comme mineur et inhabile à commander aux hommes. Sous cette majorité imaginaire, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine eurent toute l'autorité. Le connétable, disgracié avec tous les Montmorency, demanda sa retraite et l'obtint. On dit que quand il prit congé de la reine-mère, elle lui reprocha qu'il avoit dit au feu roi que, de tous ses enfans, il n'y avoit que Diane, qu'il avoit eue de sa maîtresse et non de sa femme, qui lui ressemblât.

Catherine de Médicis n'avoit eu jusque-là presqu'aucun crédit, parce que Henri l'avoit peu aimée. Elle avoit dissimulé près de vingt ans son dépit et sa jalousie, jusqu'à se rendre

l'amie et la confidente de sa rivale. De quoi n'étoit pas capable une femme qui avoit su déguiser ainsi sa haine ? A la mort du roi, elle chassa ignominieusement de la cour celle à qui elle avoit rendu jusqu'alors des devoirs indignes de son rang; et non contente de cet affront, elle la dépouilla d'une partie de ses biens. Cette maîtresse avoit avancé les Guises; ils furent tous ingrats, ou plutôt ils la sacrifièrent à Catherine de Médicis, d'après l'usage inviolablement établi parmi les courtisans.

Elle s'unit aux princes Lorrains, qu'elle n'aimoit pas : mais leur parti étoit le plus accrédité, le plus fort; ils étoient de plus oncles de la jeune reine, fort chérie du roi, à qui l'on ne permettoit que cette unique passion. Catherine de Médicis cherchoit sur-tout à éloigner tous les princes du sang qui, avec leurs droits subsistans et incontestables, lui faisoient plus d'ombrage.

Les caractères qui ont figuré sous ces règnes moux et foibles, sont tous frappés à grands traits. Ces hommes extraordinaires auroient appelé la guerre civile, quand même la convulsion du protestantisme ne l'eût pas fait naître. François duc de Guise, le car-

dinal de Lorraine son frère, le prince de Condé, l'amiral de Coligny, offrent au burin de l'histoire, de ces physionomies mâles et prononcées qui se plaisent et se jouent dans les révolutions. Guerriers, négociateurs, hommes d'état, la bonne ou la mauvaise fortune n'ont pu établir de différence entr'eux. A peine leurs vertus et leurs vices les distinguent : tant leurs talens étoient extraordinaires.

La reine-mère, satisfaite du nom de surintendante, sembloit se contenter des présens et des soumissions des Guises ; elle n'osoit heurter ces redoutables caractères ; elle sentoit qu'elle ne régneroit que par l'intrigue, et non par la force. Elle appela à son secours cette dissimulation dont elle avoit fait une si longue habitude : elle attendit du temps qui mine tout, l'occasion d'éloigner les princes Lorrains, mais sans rien laisser échapper de son secret ; car ces maîtres du gouvernement auroient pu d'un coup-d'œil l'envoyer en exil, ou dans un couvent.

Cette foule d'hommes audacieux et grands, que l'autorité ne pouvoit contenir, et qui ne pouvoient même être balancés les uns par les autres, vu leurs étonnantes et rares qualités,

n'étoient point faits pour connoître des bornes qui gênassent leur ambition. On les vit bientôt éclater avec cette audace et cette fière jalousie qu'ils s'inspiroient mutuellement. La religion devint enfin, entre les mains de ces politiques, l'arme la plus redoutable, puisqu'ils purent, chacun de leur côté, persuader au peuple qu'ils vengeoient les lois divines, pour mieux rétablir les lois civiles.

Le parti calviniste, las de tant d'exécutions sanglantes, crut qu'il étoit moins naturel de perdre la vie dans les supplices, que de la dévouer généreusement à la défense de sa liberté. Les conjurés composèrent un corps nombreux, dans lequel on vit entrer des catholiques irrités contre le gouvernement. Ils élurent le prince de Condé, frère du roi de Navarre, qui fut le chef muet de cette conspiration. Ce prince ne vouloit pas que son nom parût, se réservant de consacrer l'entreprise au moment du succès. De la Renaudie, en attendant, fut nommé pour être à leur tête. Il avoit passé en Angleterre, après avoir parcouru toutes les provinces de la France, et avoir assemblé un corps de troupes assez considérable.

Le succès paroissoit assuré. Les gentils-

hommes calvinistes devoient présenter une requête au roi, pour demander la liberté de conscience et la permission de bâtir des temples. Sur le refus auquel on s'attendoit, plusieurs corps de protestans, conduits par d'intrépides capitaines, devoient paroître en armes, afin de s'emparer de la ville, tuer les princes Lorrains, et forcer le roi à déclarer, pour son lieutenant-général, le prince de Condé qui s'étoit rendu exprès à la cour.

ÈRE vulgaire. 1560.

C'étoit à Amboise que la conspiration devoit éclater. Le complot fut découvert par un de ces accidens que toute la prévoyance humaine ne sauroit enchaîner. Les Guises n'étoient ni timides, ni modérés. Ils ne respirèrent que pour verser le sang de ceux qui avoient voulu les précipiter de cette élévation où ils étoient montés. Sans s'effrayer du grand nombre des conjurés, ils les dévouèrent tous à la mort. Tombés dans leurs propres piéges, à mesure qu'ils arrivoient par différens chemins au lieu indiqué, les uns furent taillés en pièces, les autres pendus aux créneaux du château, tout bottés et éperonnés. A quatre lieues à la ronde on massacroit, sans forme de procès, tous ceux que l'on rencontroit; ensuite, pour dérober

l'horreur d'un trop grand carnage, on noyoit ceux qui restoient ; en sorte que la Loire fut couverte de corps morts. Les princes Lorrains rassasièrent complétement leur vengeance.

Mais ils auroient bien voulu consommer la perte du prince de Condé et du roi de Navarre. Le prince, sans s'épouvanter, demanda une audience publique, pour se justifier du crime de rebellion. Il parla avec beaucoup d'éloquence et de fermeté en présence du roi, des reines et des ambassadeurs des princes étrangers. Il en imposa ; et jetant un de ses gants, à la mode des anciens chevaliers, il offrit le duel à quiconque l'accuseroit d'infidélité envers le roi. Alors le duc de Guise, vaincu par l'ascendant de son courage, et temporisant en vrai politique, s'écria avec une dissimulation merveilleuse, *qu'il reconnoissoit l'innocence du prince, et qu'il étoit prêt lui-même de combattre aussi ses accusateurs.*

Il établit néanmoins, pour la sûreté du roi en apparence, mais en effet pour la sienne propre, une nouvelle garde de mousquetaires à cheval ; et le prince de Condé, ne se fiant pas à cette réconciliation apparente, se retira

de la cour, et alla en Guienne méditer l'occasion d'anéantir les princes Lorrains.

Cette conspiration, quoiqu'étouffée dans le sang, alarmoit encore la cour. L'image du danger étoit présente; et Catherine de Médicis, toujours inquiète et toujours incertaine, commençoit à écouter le chancelier de L'hôpital qui, quoique créature des Guises, se donna tout entier à la reine, espérant gouverner à son tour. Elle vouloit le faire servir à balancer le pouvoir des Guises; mais celui-ci, homme adroit quoique vertueux, comprit d'un coup-d'œil toute la politique de la cour, et s'y maintint avec une habileté également éloignée de la perfidie et de l'audace. Il disposa la reine à ménager les protestans, à soutenir les princes du sang, sans toutefois rompre avec les Guises qu'il savoit dangereux et prompts à tout oser. Enfin il l'engagea à convoquer une assemblée extraordinaire, où tous les grands seroient invités, pour trouver les moyens de prévenir les guerres civiles qu'il craignoit de voir naître.

Les Guises ne vouloient pas de ces sortes d'assemblées, parce qu'elles tendent à diminuer l'autorité de ceux qui gouvernent: mais

le chancelier figuroit dans cette convocation ; et le fils d'un médecin, le petit-fils d'un juif d'Avignon, brûloit de haranguer au milieu des princes du sang, des ducs et pairs, et des officiers de la couronne.

Sa harangue fut foible : il se servit éternellement de la comparaison usée et fausse de l'état et du corps humain, des maladies et des remèdes convenables. Il parut avoir copié une thèse de médecine.

Mais un spectacle noble et attendrissant fut de voir l'amiral de Coligny se mettre aux genoux du roi, et lui présenter, les yeux humides de larmes, une requête des calvinistes qui demandoient la *liberté de conscience*. Il lui assuroit qu'il y avoit dans le royaume deux cent mille infortunés, prêts à signer cette requête. Il paroît qu'elle fit quelqu'impression, puisqu'il fut dit qu'on ne décerneroit une peine capitale que contre les protestans convaincus de violence ou de sédition. Il fut aussi question de la tenue des états, qui furent indiqués à Orléans.

Les Guises cherchoient de tout leur pouvoir à éloigner cette assemblée, parce qu'ils redoutoient les priviléges de la nation, et qu'elle rétablit dans ces sortes d'occasions

une espèce d'égalité. Nous voyons ici les Guises ardens pour le souverain ; nous les verrons bientôt, n'obéissant plus au monarque, lui contester ce même pouvoir.

Pendant l'intervalle, ils renouvelèrent contre le prince de Condé l'accusation ancienne et usée de la conjuration d'Amboise. Ils accumulèrent tant de griefs, que le roi, la reine, Catherine de Médicis, prenant le parti de la fourberie, écrivirent aux deux princes de se rendre aux états d'Orléans. On prit cette voie, afin qu'il fût plus facile de les arrêter. Ils tombèrent dans le piége, parce qu'ils le jugèrent trop grossier; mais cette grossièreté apparente le rendoit plus fin et plus sûr. Le cardinal de Bourbon, trompé lui-même, conduisit son frère dans le péril, sur lequel néanmoins ils avoient fixé les yeux, mais sans l'apercevoir.

A peine le prince de Condé eut-il salué le roi, qu'il fut arrêté. On nomma cinq commissaires pour faire son procès. Les Guises triomphoient de voir cette grande victime sur le point d'être immolée à leur pouvoir. Le prince protesta vainement contre cette forme illicite, demandant d'être jugé dans la chambre des pairs. On suivit le pro-

cès avec la plus grande chaleur ; les princes Lorrains dirigeoient tout. Le prince eût été absous par ses juges naturels, par le parlement, à raison de son zèle et de son amour pour la maison royale : il fut condamné à avoir la tête tranchée ; et selon toute apparence, sa tête tomboit sous la hache des bourreaux à l'ouverture des états, si le roi ne fût mort avant le jour marqué pour l'exécution.

Cette mort subite provint d'un abcès qui 1560.
perça par l'oreille gauche. On soupçonna le chirurgien, zélé calviniste, d'avoir empoisonné la plaie, pour sauver, par la mort du roi, la vie au prince de Condé. D'autres accusèrent Catherine de Médicis : opinion contradictoire et visiblement dictée par l'esprit de parti qui préoccupoit tous les jugemens.

L'ouverture des états se fit sans une nouvelle convocation, Charles IX ayant remplacé son frère, parce que *le mort saisit le vif*, comme dit la loi, et que l'autorité ne meurt point. Il n'y eut que les obsèques qui indiquèrent un changement. Elles furent sans pompe. Le duc de Guise dédaigna d'accompagner le corps à l'abbaye de Saint-Denis, quoiqu'il y fût obligé par le devoir de sa

charge de grand-maître de la maison du roi.

Catherine de Médicis regagna de l'autorité. Elle alloit obtenir la régence; elle vouloit se ménager les deux partis. Le prince de Condé fut remis en liberté, et renvoyé absous; mais il emportoit dans son cœur le souvenir de l'affront qu'il avoit essuyé, et du danger qu'il avoit couru.

On dit que les Guises avoient résolu en même temps la mort du roi de Navarre, dans la crainte bien fondée qu'il ne vengeât dans la suite celle de son frère; que ce meurtre devoit s'exécuter dans la chambre de François II; qu'il devoit donner le signal, et qu'on auroit pris pour prétexte que le prince avoit manqué de respect au roi. Celui-ci, timide ou sensible, ne donna point le signal, et Guise s'écria en sortant : *O prince foible et lâche !*

Le despotisme de ces princes Lorrains, leur fureur contre les calvinistes, provenoient sur-tout de leur liaison secrète avec la cour de Rome. Elle poursuivoit les novateurs avec toute la violence que la crainte lui inspiroit; elle tâchoit, par le moyen du cardinal de Lorraine, d'introduire en France le tribunal de l'inquisition. Granvelle songeoit

à exciter dans le royaume des troubles qui pussent l'empêcher de profiter des divisions qui régnoient dans la Flandre; et le cardinal de Lorraine trouvoit dans cet établissement un moyen sûr d'opprimer ses ennemis. Il avoit déja extorqué un édit pour rendre les recherches, contre les hérétiques, plus exactes et plus rigoureuses. Il avoit poussé l'insolence et le mépris des lois jusqu'à un point encore inconnu à la tyrannie. Pour fermer la bouche à la foule des solliciteurs qui venoient exposer leurs demandes à la cour et l'excéder, il avoit fait dresser une potence, et avoit fait publier à son de trompe, que tout demandeur qui, sous les vingt-quatre heures, ne sortiroit pas de Fontainebleau, seroit pendu sur-le-champ.

Observons que l'amiral de Coligny, opposé aux Guises, avoit représenté plusieurs fois combien il étoit honteux pour la nation, d'avoir placé un si grand nombre de gardes auprès de la personne du roi; que c'étoit inspirer une crainte pernicieuse à un jeune prince; et que s'il craignoit ses sujets, il ne tarderoit pas à être craint d'eux.

Le vertueux Coligny avoit des vues sages; mais nourri de la lecture des anciens histo-

riens, il voyoit et vouloit voir par-tout la grandeur des Romains et la liberté de leur république. Ce point de vue outré donna à son caractère une hauteur, mais en même temps une inflexibilité qui, après avoir soutenu son parti, le brisa contre l'écueil du trône.

CHARLES IX.

Les minorités sont les plaies du gouvernement monarchique. Jamais elles ne furent plus profondes et plus cruelles que sous ce règne orageux, marqué par la frénésie des plus grands crimes. La religion, pour comble d'horreur, servit de prétexte à des atrocités qui laisseront dans les esprits un long souvenir des maux que le fanatisme enfante, quand le trône, au lieu de le combattre, l'encourage.

Le roi de Navarre disputoit la régence à Catherine de Médicis, car il étoit jaloux de cette autorité passagère, comme d'une autorité permanente. Après les plus vifs débats,

il se contenta du titre de lieutenant général du roi dans toute la France.

Le connétable jouissoit du plus grand pouvoir, et par sa place il avoit le plus grand ascendant à la cour. Chef des guerriers, il sembloit devoir leur commander, et de préférence à tout autre. Il arrive à la cour, il trouve des corps-de-garde aux portes; il demande à quel usage; on lui répond que c'est pour la sûreté du roi. *Il est gardé par l'affection de ses sujets*, répondit-il, *il n'a pas besoin d'une garnison en pleine paix*. Aussitôt il ordonne aux gardes de se retirer, ou qu'il les fera pendre. Les gardes obéissent.

Catherine de Médicis eut pour premier objet de ne mécontenter personne. Elle caressa tous les grands, croyant pouvoir balancer les différens partis, et contenir l'un par l'autre. Cette politique est bonne dans les momens paisibles, lorsque le gouvernement, avec peu de forces, tient en équilibre les prétentions respectives des corps; mais dans les troubles orageux, au milieu des factions et des cabales, lorsque les grands lâchent la bride à leur ambition, que le fanatisme se mêle à ces passions violentes, c'est toujours le parti le plus dangereux.

Médicis eut recours à des finesses. Elle employa les intrigues raffinées et peu sûres de cette politique italienne qui n'imagine que de petites trahisons. Elle méconnut les hommes dont elle étoit environnée; et au lieu de choisir avec fermeté la faction qui devoit donner au trône le plus grand poids, elle fit naître tous les maux qu'elle vouloit éviter. La tempête gronda, elle ébranla toutes les parties de l'état, parce que Catherine de Médicis fut incertaine, irrésolue, et qu'elle avoit été trop timide pour affronter l'orage.

Elle avoit encore moins calculé que toutes les armes de la politique deviennent inutiles pour combattre le fanatisme. La religion, le ressort le plus fort de la société, en détruit violemment l'harmonie, quand il se débande et qu'il cesse d'en resserrer les parties. On ne répond pas à des hommes disposés au martyre, qui en attendent la palme, et qui méprisent les récompenses terrestres; on ne répond pas à des ambitieux forcenés, qui dirigent ces cerveaux exaltés, par des fourberies artificieuses, ou par de petites ruses convenables à ces cours peuplées d'intrigans, qui n'ont que l'inquiétude de l'or. Des conspirateurs profonds environnoient le trône

avec

avec toute la fougue et toute l'énergie de leur caractère.

Catherine, en voulant tout brouiller, et croyant tout diviser, forma le triumvirat qui tout-à-coup dévoila son faux air de courage. Tout alarmée, elle traita avec l'amiral, qui avoit sur les calvinistes un pouvoir respecté. Elle fit rendre précipitamment un édit qui fit défense de les inquiéter sur le fait de la religion. Ils multiplioient à un point incroyable; leur doctrine faisoit les progrès les plus rapides; encore un pas de plus, et le calvinisme s'établissoit en France. Après tant d'efforts pour le détruire, la puissance souveraine, qui l'avoit combattu, étoit obligée de céder, et l'autorité étoit limitée. Les faits parlent hautement en faveur de ces prompts changemens; car on ne peut se dissimuler que par-tout où la religion prétendue réformée s'étoit établie, le gouvernement avoit changé. Cette même hardiesse, qui jugeoit les idées religieuses, jugeoit et réformoit les idées politiques.

La lutte fut publiquement ouverte dans ces conférences si connues sous le nom de *Colloque de Poissy*. Ceux qui s'appeloient des noms injurieux de papistes et de hugue- 1561.

nots, alloient en toute liberté proposer et défendre leur profession de foi. Les plus sages prélats s'opposèrent à cette discussion dangereuse; mais Coligny voulut que son parti se défendît par la plume et par la parole, avant de recourir aux armes si cela étoit nécessaire. Apôtre et zélateur, il auroit été fanatique, s'il eût été moins grand homme. Estimé de ses ennemis, respecté par les siens, il aimoit l'ordre et sa patrie; aussi bon calviniste que bon François, il attendoit une double réforme du triomphe de sa doctrine.

Le chancelier Lhôpital inclinoit pour les réformés, car sa harangue, à la première séance, fut semée de traits malins contre le pape et contre le clergé; et les catholiques disoient hautement : *Dieu nous garde de la messe du chancelier!*

Le roi accompagné de son frère, la reine leur mère, le roi de Navarre, les princes du sang, tous les évêques, les officiers de la couronne, les seigneurs et les conseillers d'état, les théologiens assistèrent à ce combat de vive voix, autorisé pour régler ce qui regardoit la foi et la discipline.

Le cardinal de Lorraine, qui passoit pour un beau génie, chaud, éloquent, et qui bril-

loit, soit en conversation, soit dans les discours publics, se vantoit d'avance de convaincre les hérétiques. La fureur de parler dans cette auguste assemblée n'avoit pas permis à sa politique d'apercevoir toutes les conséquences de ce tournoi théologique.

Quoiqu'on eût invité Calvin de se rendre à ce colloque, il se croyoit plus en sûreté à Genève : il y envoya son premier disciple, Théodore de Beze, assisté de douze ministres.

Théodore de Beze parloit agréablement ; et quoiqu'on lui reprochât d'être superficiel, il coloroit ses idées de manière qu'elles éblouissoient. Il fut ouï avec attention, et il disposoit presque les esprits en sa faveur, jusqu'à ce que, venant à parler de l'eucharistie, il eut le malheur de dire que le corps de Jésus-Christ en est aussi éloigné que le ciel l'est de la terre. A ces mots, toute l'assemblée frémit. Les évêques et les docteurs frappèrent des mains, en s'écriant : il a blasphémé !

Le cardinal de Lorraine répondit à de Beze, par un discours fort solide. Il exposa la doctrine de l'église d'une manière si claire et si précise, que tous les prélats applaudirent à son discours, et que le roi, la reine

et toute la cour persévérèrent inébranlablement dans la foi que le cardinal venoit d'expliquer, et lui promirent de la défendre par tout le pouvoir que Dieu avoit mis entre leurs mains.

Mais les protestans étoient devenus beaucoup plus déterminés après le colloque de Poissy, et ils osèrent publier qu'ils avoient confondu les catholiques. Ils recommencèrent à prêcher et à agir avec plus de hardiesse. La cour effrayée de ces rapides succès, et redoutant leurs forces, leur promit l'exercice public de leur religion; mais on les avoit trop cruellement traités dans l'origine, et on les accueilloit avec trop de symptômes de crainte, pour qu'ils fussent disposés à ne pas porter plus loin les avantages dont ils jouissoient.

Pendant ce tems, on vit Philippe II, qui a si bien mérité le titre de Démon du Midi, entièrement subordonné en apparence à la cour de Rome qu'il régissoit, en appuyant ses plus chers intérêts; on le vit, dis-je, témoigner son indignation au sujet du colloque de Poissy, mander avec aigreur à la reine, que, puisqu'elle abandonnoit la cause de la religion, jusqu'à accorder des conférences aux

sectaires, c'étoit à lui de secourir le royaume et les catholiques, et qu'il envoyoit des troupes en France, au nom du roi, pour exterminer les hérétiques. Il étoit inoui de voir un prince étranger jeter des soldats au milieu de la monarchie Françoise, avoir la prétention d'y donner des lois, et se mêler de troubles qui ne le regardoient point. Mais ce prince s'étoit secrètement ligué avec les triumvirs, parce qu'il méditoit l'asservissement des Pays-Bas; il croyoit décider leur esclavage, en combattant le protestantisme: ressort incroyable qui relevoit le courage de ces peuples abattus, et leur inspiroit une force surnaturelle.

Le duc de Guise, le connétable de Montmorency, et le maréchal de Saint-André, unis étroitement, gouvernoient le royaume sous l'autorité de la reine et du roi de Navarre. Leur union fut appelée le triumvirat; mot qui ne devoit pas réveiller des idées patriotiques et consolantes.

Le prince de Condé et l'amiral de Coligny, chefs des protestans, ne virent pas d'autres ressources que les guerres civiles. Ils prirent les armes; et à ce signal, en France, en Allemagne et dans tous les pays du nord, les

ère vulgaire. 1562.

esprits des réformés s'allumèrent. La confédération leur prêta des forces immenses, avec lesquelles ils alloient défendre, disoient-ils, la liberté des consciences qu'on vouloit violenter.

C'étoit plus qu'une guerre civile, c'étoit une guerre de religion; l'acharnement et la fureur multiplièrent les désordres dans les villes surprises. L'ennemi que l'on combattoit, on le traitoit sur le champ de bataille, ou dans les prisons, comme l'ennemi de Dieu et des hommes. Le courage des guerriers n'ôta rien à l'atrocité de leur caractère. Le baron des Adrets du côté des protestans, et le trop fameux Montluc du côté des catholiques, disputoient à qui offriroit à l'univers les tableaux d'une cruauté plus horrible et plus raffinée. Tous les égaremens du fanatisme firent violer aux deux partis les principes d'une religion que, pour comble d'erreur, ils croyoient défendre, et aux préceptes de laquelle ils comptoient obéir.

1563. La bataille de Dreux, gagnée par l'armée catholique, et qui coûta beaucoup de sang, au moment qu'elle parut incertaine, arracha cet aveu à Catherine de Médicis, dans un de ces instans où l'ame profondément affectée,

oublie de dissimuler : *Eh bien, nous prierons Dieu en françois.* Elle ne goûtoit point les fruits de la victoire, parce qu'elle portoit impatiemment le joug des Guises. Elle les soupçonnoit d'avoir des liaisons avec le roi d'Espagne, et elle ne se trompoit pas. Le rusé Philippe II, dont toutes les opérations étoient sanglantes et ténébreuses, apercevoit dans les troubles de la France, les circonstances les plus favorables pour la déchirer et l'envahir.

Le fier duc de Guise n'abandonnant point ses projets étendus, vouloit qu'on profitât de la victoire pour réduire les protestans; mais il fut assassiné par un gentilhomme nommé Poltrot, qui lui tira derrière une haie un coup de pistolet, dont il mourut au bout de sept jours. L'assassin fut tiré à quatre chevaux, comme s'il eût tué un souverain. Il en avoit le pouvoir, et la reine ne montra pas un grand mécontentement d'une mort qui lui rendoit toute l'autorité. Elle fit travailler à la paix, loin d'user des avantages nouveaux qu'elle possédoit. On publia l'édit d'Amboise qui, s'il eût été exécuté, auroit réuni les deux partis et éteint l'embrasement de la guerre civile; mais les partisans des Guises, tou-

jours intolérans et jaloux de dominer avec hauteur, ne voulurent pas laisser les protestans dans le libre exercice de leur religion.

Poltrot déclara en mourant, que c'étoit à la sollicitation de l'amiral de Coligny qu'il avoit commis cet assassinat. Celui-ci se justifia d'une action aussi lâche : c'eût été la première de sa vie; son zèle ardent pour le protestantisme ne l'éloignoit cependant pas du danger de se montrer fanatique pour le plus grand intérêt de son culte. Il faut l'avouer, les accusations de Poltrot ont un certain poids. Quoi qu'il en soit, sans vouloir flétrir la mémoire d'un grand homme, nous nous bornerons à dire qu'il ne put jamais effacer de l'esprit de Henri, fils aîné du duc de Guise, la prévention où il étoit que l'amiral avoit ordonné le meurtre de son père. Dès ce moment il ne fut occupé que des moyens de la venger.

Le connétable avoit été fait prisonnier par les protestans, et la reine tenoit en sa puissance le prince de Condé. Elle eut l'idée digne d'elle, de le faire mettre à mort, afin que par représailles les protestans coupassent la tête au connétable : ce qui l'auroit débarrassée des chefs redoutables des deux factions. L'irré-

solution où elle retomboit toujours après ses projets, ou plutôt la juste crainte qu'on ne vengeât sur elle la mort de ces deux chefs, la détourna de ce dessein dangereux. Elle savoit, à n'en pouvoir douter, que dans un conseil particulier le maréchal de Saint-André avoit opiné à la jeter à la rivière.

La paix ne rétablit point le calme parmi les esprits, parce que la reine, après avoir offert aux protestans des faveurs précipitées, passoit le lendemain à la haine la plus ouverte et la plus inconsidérée : elle crut devoir les redouter après les avoir comblés de caresses, et sur-tout depuis qu'ils la pressèrent de nommer le prince de Condé lieutenant général de l'état. Elle redevint zélée catholique, dès qu'elle vit que les protestans, trop amoureux des formes, la fatiguoient au sujet de la régence. Bientôt aussi les articles du traité de paix ne furent point exécutés. Ils eurent beau les réclamer, on les mal-traita sans qu'ils pussent obtenir justice.

Elle conçut le dessein tardif de miner leurs forces; et pour inspirer au jeune roi de l'aversion contr'eux, elle le promena dans les provinces où les protestans, poussés à bout, avoient aboli la messe et laissé plusieurs mar-

ques de leurs fureurs ou de leurs vengeances. Elle prit pour prétexte d'embrasser sa chère fille, qui se rendit sur la frontière ; mais elle avoit pour principal but diverses conférences dont le résultat fut terrible.

Là, selon toute apparence, fut méditée entr'elle et le cruel duc d'Albe, ministre de Philippe II, toute la série des événemens épouvantables qui éclatèrent depuis ; là, fut décidée l'extinction de l'hérésie par des moyens violens et sanguinaires, parce que cette nouvelle religion nuisoit beaucoup au despotisme du roi d'Espagne, et disposoit les esprits à réagir puissamment contre les cruautés exercées dans les Pays-Bas.

Le prince de Condé et l'amiral étoient si persuadés que la trahison et le carnage entroient dans les conférences de ces deux ames sombres et dissimulées, qu'ils renouèrent leurs liaisons avec la reine d'Angleterre et les protestans d'Allemagne. Leur défiance étoit juste et fondée, puisque bientôt six mille Suisses entrèrent dans le royaume, tandis que le duc d'Albe, d'un autre côté, côtoyoit avec une armée les frontières de Champagne et de Picardie. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny, sur le point d'être enveloppés et

de porter peut-être leurs têtes sur l'échafaud, conclurent qu'ils n'avoient plus rien à ménager. Leur salut dépendoit d'un coup hardi. Ils projetèrent de surprendre et d'enlever le roi, parce que, maîtres une fois de sa personne, ils tourneroient facilement son autorité contre leurs ennemis. Sept à huit cents gentilshommes d'élite se rangèrent autour d'eux pour l'exécution de cette entreprise; elle étoit sûre, si les chefs, avertis par tant de trahisons, au lieu de croire aux négociations insidieuses de la cour, avoient frappé ce grand coup avec rapidité et d'après leurs premières mesures. On enlevoit le roi à Monceaux, maison royale à une lieue et demie de Meaux; le parti protestant triomphoit dès-lors; et l'ascendant du prince de Condé et de l'amiral devenoit immense: mais la lenteur, toujours si funeste dans ces crises importantes des états, fit pencher la balance du côté de la cour.

Les Suisses, animés par leur colonel, se chargèrent de conduire le roi à Paris, jurant qu'ils mourroient tous jusqu'au dernier, plutôt que de le voir échapper de leurs mains. Ils formèrent un bataillon impénétrable, qui renfermoit toute la cour comme dans une

forte citadelle. Le prince de Condé attaqua vainement les Suisses avec sa cavalerie. Ces soldats étrangers se montrèrent intrépides : on ne put même les enfoncer, ni les entamer. Ils décidèrent seuls le sort de l'état dans ce jour mémorable ; ils raffermirent le catholicisme, qui ne fut jamais sur une pente plus dangereuse ; et le roi, dit Mézerai, ne put jamais oublier dans la suite l'effroi et les fatigues d'une si longue retraite, et sur-tout l'affront d'avoir été contraint de fuir.

Le prince de Condé ayant manqué de prendre le roi, voulut réparer cette faute par un coup plus hardi encore. Il eut l'audace et l'adresse de bloquer Paris. Il se saisit de Montereau, de Lagny, de Saint-Denis, et vint brûler les moulins entre la porte du Temple et la porte Saint-Honoré. La reine voulut se servir de ses armes ordinaires, c'est-à-dire tenter la voie des négociations ; mais le prince de Condé, ferme, inébranlable, exigeoit l'observance des édits de pacification. Les deux partis ne purent jamais être d'accord, et la guerre recommença.

Mais la disette se faisant sentir dans Paris, les cris impérieux du peuple ordonnèrent d'en faire lever le blocus et d'en venir à une

bataille décisive. Le connétable, quoique grand temporiseur, fut obligé de marcher, excité par les clameurs de la populace qui, souffrant de la faim, le taxoit déja d'être huguenot, et alloit se porter contre lui aux dernières extrémités.

Il y avoit une inégalité prodigieuse entre les deux armées. Celle des catholiques étoit composée de douze mille hommes d'infanterie, de deux mille cinq cents chevaux et de quatorze pièces de canon. Celle du prince de Condé n'étoit que de douze cents chevaux, de dix-huit cents fantassins, et n'avoit point d'artillerie. Qui croiroit que les protestans furent ceux qui demandèrent et engagèrent le combat? tant le zèle religieux leur prêtoit de courage! La bataille se donna dans la plaine de Saint-Denis en 1567. Il fallut que l'habileté de l'amiral et l'intrépidité du prince suppléassent au défaut du nombre. Le champ et les dépouilles demeurèrent aux catholiques, et tout l'honneur aux protestans. Ils avoient soutenu, sans artillerie, tout l'effort d'une armée fraîche et aguerrie, tandis que las, mal armés, harassés d'une longue marche, ils n'avoient, disent les historiens, que des perches au lieu de lances. Cette valeur

surnaturelle n'est commune que dans ces guerres civiles, où la religion fait flotter l'étendard et le soutient pendant plusieurs années.

1567. Le connétable, homme vertueux, qui croyoit à la possibilité de la paix, fut blessé mortellement d'un coup de pistolet dans les reins. Cette dernière journée fut la plus belle de sa vie entière. Ce généreux vieillard presqu'octogénaire, abandonné dans la mêlée, se défendit avec un courage héroïque. Il ne regretta point la vie, voulant expirer sur le champ de bataille, et disant que tel étoit le lit d'honneur où devoit mourir un connétable. Ce fut malgré lui qu'on le transporta à Paris. La reine-mère lui fit faire des obsèques pareilles à celles d'un souverain, et ne regretta point les frais de la pompe funéraire; car elle haïssoit le connétable, qui avoit si bien servi la cour. Elle le haïssoit à raison de sa puissance, de son mérite, de sa haute renommée et de l'inflexibilité de son caractère.

La place de connétable ne fut point remplie. Sa dignité effaçoit, pour ainsi dire, la majesté royale par ses charges, par ses richesses, par ses prérogatives et le respect que les peuples avoient pour elle; on le regar-

doit comme le porte-épée de la royauté, et le véritable défenseur, le défenseur né de la patrie. Tous les hommages étoient pour lui; c'étoit presque le maire du palais de la première race, métamorphosé en guerrier; et sa voix, qui commandoit à l'ordre militaire, étoit plus respectée encore que celle du monarque, lorsqu'il s'agissoit de combats.

Le prince et l'amiral ne furent point accablés par la perte de cette bataille. Ils revinrent sur leurs pas, rassemblant les débris de leur armée, ranimant le courage des protestans, et leur promettant de nouveaux secours d'Allemagne et d'Angleterre. Leur fière contenance produisit un nouveau traité; et la cour intimidée, quoique victorieuse, accorda aux protestans l'exercice de leur religion sans aucune restriction de temps, de lieu et de personnes.

Il est vrai que la cour signa cette paix avec la plus grande facilité, parce qu'elle étoit bien décidée à la rompre. Cette paix ne dura pas plus de six mois, et pendant ce temps-là même, des ordres secrets firent mettre à mort dans les provinces, plus de deux mille protestans; lâcheté cruelle et anti-politique. Ces derniers virent avec effroi qu'il n'y avoit

point de trève avec la perfidie d'une cour toujours prompte à engager sa parole, et plus prompte encore à la rompre; ils songèrent à se créer un chef, et à se séparer entièrement du trône qui les écrasoit.

On leur avoit donné quatre villes de sûreté, la Rochelle, la Charité, Montauban et Cognac. Ce fut alors qu'on vit paroître de la monnoie d'or et d'argent au coin du prince de Condé : l'écu de France d'un côté ; de l'autre le portrait du prince, et pour légende ces paroles, *Ludovicus XIII, Francorum rex primus christianus. Louis XIII, premier roi chrétien des François.* Cette dénomination de premier roi chrétien est bien remarquable; elle annonçoit une régénération dans l'église comme dans l'état ; c'étoit d'ailleurs une imprudence extraordinaire, et qui ne pouvoit être effacée que par le succès qui suit quelquefois la haute témérité. Elle ne servit qu'à persuader au roi que les protestans en vouloient réellement à sa vie et à sa couronne, et la terreur le rendit plus crédule encore.

Mais les chefs ne vouloient sans doute que la réforme du gouvernement et leur sûreté personnelle. Avertis que des troupes filoient pour les surprendre dans leurs maisons, ils se réfugièrent

réfugièrent à la Rochelle. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, y mena son fils et sa fille. La reine d'Angleterre, la protectrice du parti, y envoya de grosses sommes, du canon et des munitions.

La guerre civile se ralluma donc pour la troisième fois. La cour avoit violé ouvertement l'édit de pacification. Les deux partis s'accusoient réciproquement des maux qui en alloient naître. Le roi disoit que plusieurs places refusoient d'entrer dans son obéissance : les protestans objectoient que la trahison préparoit leur ruine entière ; et tant de violences préliminaires ne le prouvoient que trop. Ils s'opposèrent donc à l'armée royale, qui s'avançoit vers les provinces soulevées, et qui crioient, Liberté de conscience. L'armée étoit commandée par celui des enfans de France que la reine-mère chérissoit le plus ; par Henri, duc d'Anjou, depuis Henri III, nommé lieutenant général à quinze ans. Catherine de Médicis avoit en vue de le mettre en réputation et de devenir maîtresse des armées sous le nom de son fils, comme elle l'étoit du cabinet, sous le nom de Charles IX. Les principes que nous avons de la monarchie n'étoient donc pas alors solidement établis,

puisqu'elle-même divisoit, morceloit l'autorité, et qu'aucune réclamation ne se fit entendre.

Le dessein du prince de Condé et de l'amiral étoit d'éviter la rencontre du duc d'Anjou, afin de traîner la guerre en longueur et d'être à portée de recevoir les secours des princes étrangers. Mais le duc d'Anjou, impatient de se signaler, força le prince de Condé à la bataille : ce fut celle de Jarnac en 1569. Le prince de Condé, peu avant l'action, ayant eu malheureusement la jambe cassée d'un coup de pied de cheval, se retiroit quand on vint l'avertir que l'armée royale chargeoit. A cette nouvelle, tout blessé qu'il étoit, il se précipita dans la mêlée; et cet effort de courage extraordinaire augmentant l'intrépidité de ses troupes, quoique moins nombreuses d'un quart, elles vendirent cher leur défaite; lui-même, bientôt enveloppé, fut contraint de présenter le gantelet. Ceux qui l'avoient fait prisonnier, voyant que le prince ne pouvoit se soutenir, le portèrent sur leurs bras, et l'assirent au pied d'un buisson. Le bruit s'en étant répandu, survint le capitaine des gardes du duc d'Anjou qui, l'approchant par-derrière, lui cassa la tête d'un

coup de pistolet. Cette action brutale et lâche excita l'horreur et l'indignation de toute l'armée ; c'étoit un véritable assassinat. On dit qu'il fut commis par ordre du duc, qui haïssoit mortellement le prince. Ce meurtrier avoit un nom qu'il flétrit : il s'appeloit le baron de Montesquiou.

Ce prince, d'un génie souple et facile, éloquent, enjoué, d'une valeur rare, que l'autorité excessive de la maison de Guise jeta dans la guerre civile, n'eut point de vices, quoique chef d'une ligue furieuse. Il tempéra par une modération prudente, les fureurs atroces que les opinions religieuses inspirent. Ayant une fois tiré l'épée, il fut assez généreux pour ne jamais abandonner son parti, malgré tous les avantages que la cour lui offroit : il le soutint dans ses revers, parce qu'il détestoit la perfidie, la trahison, et qu'il avoit vu avec horreur le conseil de Catherine de Médicis employer les moyens obliques et sanguinaires.

Il falloit à l'amiral de Coligny de prodigieuses ressources pour rendre un peu moins amère à son parti humilié la perte récente de son collègue. Comment parer à la consternation générale, représenter un pareil nom

et en imposer après la défaite ? Il déploya en cette occasion ses rares talens. Aussi industrieux que brave, il fit succéder au prince de Condé un autre prince du sang qui devoit ranimer et le courage et les espérances des protestans. C'étoit Henri, prince de Béarn, depuis Henri IV.

Conduit par sa mère, princesse d'un grand courage, zélée protestante, et éclairée sur les mouvemens qui agitoient l'Europe, on le déclara avec acclamation *chef de la ligue*, lui qui devoit un jour la détruire. La reine de Navarre fit frapper une médaille avec cette légende : *Pax incerta, victoria integra, mors honesta.*

Les secours des protestans étrangers arrivèrent par les soins infatigables de l'amiral et de l'intrépide d'Andelot, qui mérite de partager la gloire de Coligny. On mit à prix la tête de l'amiral ; on promit cinquante mille écus à l'assassin qui en délivreroit la cour. Elle n'étoit pas délicate sur le choix des moyens. Le parlement le condamna à mort. Ferme et inébranlable, jaloux de la liberté civile et religieuse de son parti, Coligny bravoit le poignard de la trahison, les menaces et les forces de l'autorité royale ; mais tou-

jours malheureux dans les batailles, par une fatalité inconcevable, il perdit encore celle de Moncontour.

Après de si grands revers, il étoit bien étonnant de les lui voir réparer en peu de temps. Grand dans l'adversité, qui ne l'humilia jamais, parce qu'elle sembloit marquée au coin d'une destinée particulière, c'étoit le moment de la mauvaise fortune qui augmentoit ses lumières; et les périls mettoient sa fermeté dans le jour le plus éclatant. On le vit rétablir des affaires désespérées, sortir triomphant de ses défaites, et opposer un parti non moins redoutable après la perte de quatre batailles qui sembloient décisives. De tels caractères sont bien rares dans l'histoire, et il est à remarquer qu'ils ne figurent que dans le feu des guerres civiles.

La cour vit bien qu'il falloit endormir et tromper un si terrible adversaire. On accorda aux protestans une troisième paix tout aussi trompeuse que les deux autres. L'amiral s'y opposa d'abord. Eclairé par le passé, il étoit résolu de pousser la guerre, comme il le devoit, jusqu'à la dernière extrémité; mais convaincu par les représentations réitérées de ses collègues et de ses

amis, il consentit, en soupirant, à un traité qui, quoiqu'avantageux à son parti, devoit l'affoiblir, puisqu'en posant les armes, il interrompoit les actions de cet enthousiasme, dont la chaleur n'est pas toujours égale.

Catherine de Médicis, qui ourdissoit cette trame artificieuse pour faire tomber les chefs des protestans dans le piége, avoit encore un autre motif qui la déterminoit à une paix simulée. La division s'étoit mise dans la famille royale, et elle auroit augmenté, si la guerre eût continué. Charles IX, jaloux de la gloire que le duc d'Anjou avoit acquise depuis deux années, vouloit ôter à son frère le commandement des armées et le titre plus pompeux de *lieutenant général dans toute l'étendue du royaume* : affront que la reine-mère prévint en faisant la paix. Coligny renonça à son caractère de fermeté, parce qu'il préféroit le bien public à ses propres vues, et qu'on lui fit entendre que le parti protestant devoit donner l'exemple de la modération. Il céda, parce qu'il ne s'en rapportoit pas à ses propres lumières, quoiqu'elles fussent supérieures; il signa enfin, par cet éloignement qu'il avoit pour l'effusion du sang. Il en crut ses amis, ses compagnons,

mais ils ne tardèrent pas à voir que l'amiral avoit mieux lu qu'eux tous dans l'avenir.

Le complot sanguinaire contre le parti des princes du sang et des religionnaires avoit été formé aux conférences de Bayonne en 1565, entre Charles IX, Catherine de Médicis, et le féroce duc d'Albe; chacun y avoit opiné d'après son odieux caractère. Il paroît que ces conférences furent tenues à la sollicitation du pape qui y avoit ses émissaires. Le conciliabule auroit fort souhaité que le pontife y fût venu en personne. On y délibéra sur les moyens de délivrer la France des protestans, et on se rangea à l'avis monstrueux du duc d'Albe, qui répétoit sans cesse les propres paroles de Philippe II, *qu'il falloit abattre les plus hautes têtes et imiter les Vêpres Siciliennes.*

Le duc d'Albe, pour persuader Charles IX et sa mère, épouvantés eux-mêmes de ce projet, et leur ôter tout remords, se servit de cet apologue : *Une tête de saumon vaut mieux que mille têtes de grenouilles.* Le massacre de la Saint-Barthélemi fut donc médité pendant sept années entre les deux cours de Charles IX et de Philippe II. L'influence immédiate que la cour de Madrid eut

dans ce projet abominable, se verra encore mieux dans les événemens qui suivirent la Saint-Barthélemi.

Mais comment tromper l'amiral, doué de prévoyance, gémissant d'avoir remis l'épée dans le fourreau, et les religionnaires tant de fois abusés par de vaines paroles ? Ils étoient inquiets et attentifs à tous les mouvemens. Charles IX instruit par sa mère, quoique né farouche, emporté et violent, devint le plus caressant et le plus dissimulé des hommes. Il se mit à témoigner une grande estime pour l'amiral; et comme elle étoit générale, il obéissoit en cela à la voix publique. Il montra du penchant pour les religionnaires et un vif regret des persécutions qu'ils avoient essuyées. Leur doctrine, qui avoit séduit plusieurs princes, rendoit ces dehors probables; poussant ensuite jusqu'au dernier degré le rôle de la dissimulation, il les flatta de la perspective d'une guerre prochaine contre les Espagnols : ce qui leur plut infiniment et les aveugla, parce qu'ils brûloient du desir de secourir leurs frères opprimés en Flandre, et de réprimer l'intolérance barbare de Philippe II.

Le roi, sous la dictée de Catherine de

Médicis, écrivit à l'amiral une lettre qui avoit toutes les apparences de la sincérité; on lui marquoit beaucoup d'empressement de le voir et de le consulter sur cette guerre qu'on savoit devoir être très-agréable à son parti. Tous ces artifices, voilés des témoignages de l'amitié la plus franche, conduisirent enfin l'amiral à la cour; et c'est ce qu'elle attendoit.

Un autre appât non moins séduisant, qui fit taire toutes les alarmes et qui éloigna toute défiance, fut le mariage de Henri de Bourbon, prince de Navarre, et de Marguerite, sœur de Charles IX, proposé par le roi lui-même. Quand on vit ces liens solemnels consacrés à la face des autels, toute crainte cessa parmi les religionnaires, qui rendoient grâces au ciel d'avoir touché le cœur du monarque. La sagesse et la prudence de l'amiral furent enchaînées, tous les soupçons s'éteignirent, parce qu'il étoit trop vertueux pour oser apercevoir la trahison et le crime au milieu des apparences de cette paix auguste; il en versoit des larmes de joie. On lui donnoit néanmoins des avis, on lui faisoit des représentations sur ces faveurs inopinées et excessives qui succédoient à tant

de haine ; mais il répondit généreusement, qu'il aimoit mieux mourir que de se défier des paroles qu'on lui avoit données à la face de la nation, qu'il desiroit la paix qu'il n'appelleroit point une nouvelle guerre civile après tant de marques publiques de réconciliation, et qu'il se jugeoit coupable, s'il infirmoit un traité propre à affermir une union solide et fraternelle.

Lorsque Charles IX avoit fait mentir toute la journée ses yeux, ses gestes, son accent et ses paroles, il demandoit le soir à sa mère en riant, *s'il avoit bien joué son rôlet ;* et c'étoit à vingt ans que ce monarque savoit assez bien se contrefaire pour tromper les politiques du siècle, aigris si long-temps par la vengeance; c'étoit à cet âge qu'il avoit appris l'art d'inviter leurs caresses par les siennes, pour fasciner leurs yeux. Ceux qui étoient le plus sur leurs gardes, déposèrent leur crainte devant cet air affable et ouvert ; cependant il voiloit le massacre, opprobre éternel de nos annales.

L'accueil que les protestans recevoient de toutes parts, portoit si bien tous les caractères de la franchise et de la sincérité, que la mort subite de la reine de Navarre ne les tira

point de leur sécurité profonde. Ils l'attribuèrent à une fluxion de poitrine occasionnée par les peines et les fatigues des préparatifs du mariage. L'accueil ne fut ni rompu, ni retardé par cette mort imprévue. Personne ne conçut la défiance ; quatre jours se passèrent en festins, en tournois ; et tandis que la joie, le tumulte des fêtes remplissoient tous les cœurs d'une vive alégresse, qu'ils se flattoient de voir toutes les anciennes discordes absolument éteintes, Charles IX, Catherine de Médicis, le duc d'Anjou, le comte de Tavanes, Birague, garde des sceaux, retirés dans le Louvre, délibéroient secrètement sur les moyens d'égorger les malheureuses victimes qui dansoient à ces fêtes.

On prétend que dans ce conseil secret on ne s'en tint pas à la mort de Coligny et des Montmorency, et que les Guises devoient être massacrés comme eux, afin qu'il n'y eût plus personne qui contre-balançât la volonté de Médicis. On mit Guise de la confidence, relativement au meurtre de Coligny, mais sans lui parler du reste ; et l'on décida qu'il falloit d'abord frapper la tête du parti, parce qu'on redoutoit, non sans raison, la présence d'esprit, les ressources et le courage de l'amiral.

Guise, dont on caressoit la haine, cherche un assassin. Maurevel, nommé publiquement *le tueur du roi*, se présente. Les circonstances de ce premier attentat méritent qu'on y fasse beaucoup attention, parce qu'elles répandent le plus grand jour sur les faits postérieurs. Maurevel croyant tuer l'amiral qui sortoit du Louvre, comblé de caresses ordinaires, lui tira un coup d'arquebuse par la fenêtre d'une salle basse, voilée d'un rideau. De deux balles dont l'arme étoit chargée, une lui brisa entièrement l'index de la main droite, et l'autre lui fit une grande blessure au bras gauche.

Coligny, sans la moindre émotion, montre à ses amis qui l'accompagnoient, la maison d'où le coup étoit parti. On brise les portes, et l'on trouve dans une chambre basse une servante, un laquais et une arquebuse. L'assassin s'étoit sauvé par une porte de derrière, et avoit gagné la porte Saint-Antoine, où il avoit trouvé un cheval tout frais qui l'attendoit pour protéger sa fuite.

Le roi, à cette nouvelle, fit semblant d'entrer en furie, brisa sa raquette, se récria sur l'énormité du crime, et jura qu'il puniroit le meurtrier et ses complices; ensuite il deman-

da tout bas à Catherine de Médicis, si l'amiral étoit mort; et comme elle lui dit que non, sa fureur redoubla, et il proféra tout haut des juremens effroyables.

Tout le parti des religionnaires, à ce coup horrible et imprévu, frémit, conçut les plus vives alarmes, et cessa de croire à la réconciliation; on étoit même d'avis d'enlever l'amiral et de sortir précipitamment de Paris. L'avis étoit sage, et probablement il eût prévenu et empêché le massacre. Charles IX et toute sa cour allèrent visiter le blessé. Le roi, penché sur son lit, l'embrassa cordialement à plusieurs reprises, et dit tout haut que, si Coligny avoit reçu la blessure, c'étoit lui Charles qui l'avoit sentie. Catherine continua sur le même ton; et l'amiral, homme vertueux, nous le répétons, et croyant difficilement au crime, fut tellement ébloui de ces paroles, qu'il ne songea plus à quitter la capitale et la cour. Il en dissuada ses amis et les princes, qui furent vaincus par l'assurance qu'il montroit. Charles IX lui donna des gardes pour la sûreté de sa personne, à ce qu'il disoit, mais en effet pour empêcher qu'il ne fût enlevé. Le bandeau resta sur les yeux des infortunées victimes; ce qui

prouve jusqu'à quel point ils étoient fascinés.

Qu'on se représente le soir même de cette visite, après ces embrassemens, ces larmes feintes et ces protestations, Charles IX, avec sa cruelle mère, chargeant le duc de Guise de la plus horrible exécution, postant lui-même les troupes qui devoient égorger ses sujets, distribuant, pour ainsi dire, les poignards, ordonnant le massacre de tous les chefs protestans enfermés dans Paris, et se réservant, lui, d'exterminer tous ceux qui étoient dans les provinces; mettant en délibération si l'on excepteroit du carnage le roi de Navarre son beau-frère, et le prince de Condé; donnant pour signal le son de la cloche du palais, défendant toute pitié, ivre d'une fureur atroce, et n'attendant que le moment de répandre le sang dont il est altéré.

On prétend que, si l'amiral de Coligny avoit été tué sur la place, le massacre n'auroit pas eu lieu; que la cour tremblante d'avoir manqué le chef, ne fit que prévenir la vengeance qu'elle redoutoit en cette occasion. Cette sorte de justification ne sauroit être admise. Les protestans, calmes sur la foi des traités, ne songeoient pas à prendre les

armes. En assassinant le chef, on ne détruisoit pas le parti; il étoit encore fécond en ressources et en grands hommes. Le parti auroit vengé l'amiral mort, ainsi que blessé; il ne résidoit pas dans la seule personne de Coligny, et la cour d'ailleurs devenoit responsable de son premier crime. Mais pourquoi avoit-elle séparé l'assassinat de Coligny des autres meurtres qu'elle méditoit? avoit-on mal compris ses ordres? ou bien une vengeance particulière précédoit-elle le massacre général? ou plutôt, les variations de cette cour sanguinaire ne nuisirent-elles pas à ses propres desseins? Elle avoit à se décider entre une foule de crimes dont tous n'étoient pas également praticables.

Le massacre, on ne sauroit en douter par tout ce qui le suivit, étoit fixé depuis plus de quinze jours, à l'heure fatale. Lorsqu'on n'attendoit plus que l'ordre du roi pour donner l'affreux signal, l'horreur de cette action qu'il envisageoit alors de plus près, l'épouvanta; et comme il donnoit des signes d'irrésolution, la reine-mère l'encouragea, le taxant de lâcheté et de foiblesse envers la cause de Dieu, qui lui remettoit en main le pouvoir de perdre ses ennemis. Le roi

céda à l'impatience de sa mère, et donna le signal.

1572. Le duc de Guise, accompagné de satellites, court enfoncer les portes de l'amiral qui, ne pouvant dormir à cause de ses blessures, se faisoit lire les commentaires de Calvin sur Job. Au premier coup de hache qui força son asyle, il jugea qu'on en vouloit à sa vie; il sortit de son lit; et se mit en prières contre la muraille. L'un d'eux lui dit: *N'es-tu pas l'amiral? Oui*, lui répondit-il, *jeune homme, tu devrois respecter mes cheveux blancs; mais fais ce que tu voudras, tu ne peux abréger ma vie que de fort peu de jours.* On le frappe au visage; on le perce de vingt coups d'épée: il reçut la mort tranquillement. Guise, qui étoit demeuré dans la cour, demanda si cela étoit fini: *oui,* lui cria-t-on, et l'on précipita le cadavre par la fenêtre. Guise fait approcher des flambeaux, essuie avec un linge le sang dont le visage étoit couvert; et après s'être bien assuré que celui qu'il voyoit étoit Coligny, il foule la tête sous son pied. Alors il sort avec tout son cortége, en disant: *Camarades, continuons, le roi le veut, le roi l'ordonne.*

On

On porta la tête de Coligny à la reine qui prit soin de la faire embaumer et de l'envoyer à Rome. Ce fait en dit plus que toutes les réflexions.

Les catholiques, les uns par fanatisme, les autres par vengeance, la plupart tigres obéissant à la voix des prêtres qui se mêlent aux soldats, se répandent, le fer et le flambeau à la main, par toute la ville, surprennent dans le sommeil un peuple désarmé et immense; ils s'animent au carnage, en criant que la religion ordonne le massacre des hérétiques; les prêtres donnent à ces exhortations un pathétique qui redouble la rage universelle et encourage ceux dont l'humanité retenoit encore le bras.

Ce tableau des fureurs religieuses révolte sur les pages muettes de l'histoire; le livre paroît dégoutter de sang. Qu'étoit-il donc ce massacre, lorsqu'il ensanglantoit la face de la capitale, lorsque les flambeaux éclairoient le meurtre et le carnage de tant d'innocens qui, nus et fugitifs, ne sortirent de leurs lits que pour joncher les rues de leurs cadavres? Des gémissemens lamentables perçoient le silence de la nuit; les coups se confondoient dans les ténèbres. Les meurtriers ne se re-

connoissent entre eux qu'au signe de la croix. On n'épargne ni les vieillards, ni les enfans, ni les femmes enceintes; la fureur s'accroît avec le carnage; et les assassins, dans la rage et la démence, s'étourdissent au nom de ce qu'il y a de plus sacré, et commettent tous les crimes en croyant mériter les faveurs du ciel.

Les vengeances particulières se signalèrent dans cette nuit horrible. Une multitude de catholiques furent enveloppés dans le massacre, et le fanatisme seul n'ordonna pas tous les forfaits. On poursuivoit son ennemi, son antagoniste, son rival; des héritiers avides tuèrent ceux dont ils devoient hériter, et toutes les passions viles et dénaturées s'enhardirent dans ce désordre épouvantable.

Le roi contemploit le carnage par une fenêtre, et crioit qu'on n'en laissât échapper aucun. Bientôt, se mêlant à la foule des bourreaux, il tira, avec son frère, du haut d'un balcon, sur un peuple désarmé et fugitif qui lui tendoit les bras et venoit implorer un asyle aux portes du Louvre. Les gardes exercèrent toute sorte de barbaries avec une joie féroce. La ville n'offroit plus qu'un spectacle d'horreurs. Toutes les places regorgeoient de morts; toutes les rues retentissoient de hur-

lemens. On n'entendoit de toutes parts que les cris forcenés des furieux et les plaintes entrecoupées de sanglots des malheureux égorgés ou prêts de l'être. Ils s'écrioient en tombant : *Est-ce donc là cette parole que le roi nous a donnée, ces promesses, cette paix qu'on nous a jurée? Grand Dieu, prenez la défense des opprimés ! Juste juge, vengez un jour une perfidie et une cruauté si détestables.*

A mesure qu'on massacroit ces malheureux, on entassoit leurs corps devant le château du Louvre, sous les yeux même du roi, de la reine et de toute la cour, comme des victimes qui appeloient leurs regards. Les femmes, oubliant la pitié naturelle de leur sexe, considérèrent avec impudence ces cadavres nus, sans qu'il parût qu'un si horrible spectacle leur fît la moindre impression. Elles attachèrent leurs regards curieux sur un gentilhomme accusé d'impuissance, pour voir si le reproche qu'on lui avoit fait de son vivant étoit réel. Enfin, pour terminer cet épouvantable tableau, monument éternel de la férocité religieuse, on vit des enfans catholiques de dix ans tuer des enfans protestans au maillot.

Le célèbre la Ramée avoit attaqué dans ses leçons et dans ses écrits l'ancien tyran de la raison humaine, Aristote, cet Aristote, mal lu et plus mal interprété. Son adversaire qui n'avoit pas su lui répondre, et qui, malgré Aristote, sentoit la supériorité du professeur, choisit cette nuit homicide pour se venger. La Ramée s'étoit réfugié au fond d'une cave. Son ennemi l'en fit arracher, et après avoir tiré de lui une somme d'argent, doublement lâche et perfide, il le fit poignarder et jeter par les fenêtres dans les cours de son collége. Les régens, irrités de ce qu'il avoit dit contre le vieil Aristote, leur idole, engagèrent les écoliers à traîner son corps par les rues: ce qu'ils firent après l'avoir fouetté. Ainsi la démence se joignit à la barbarie.

De tant de braves gens qui dans les batailles avoient fait preuve de valeur, il n'y en eut qu'un seul qui mourut l'épée à la main. Les autres, épouvantés, interdits, accablés, n'eurent que la force de tendre la gorge aux bourreaux, en invoquant le ciel, et le prenant à témoin de leur innocence et de la trahison de leurs meurtriers.

La qualité de prince du sang sauva la vie au prince de Condé et au roi de Navarre;

mais Charles IX les fit venir en sa présence, et leur lançant un regard féroce, leur cria ces trois mots : *Messe*, *mort*, ou *Bastille*.

Cette incroyable boucherie dura pendant sept jours. Le peuple une fois échauffé, il ne fut plus possible de l'arrêter. Le meurtre et les pillages se succédèrent; et l'on vit un orfévre, nommé Crucé, qui, rencontrant le monarque sur son passage, lui montra son bras nu et ensanglanté, en lui criant avec orgueil, *que ce bras avoit égorgé plus de quatre cents hérétiques.*

On avoit envoyé des courriers dans les provinces, pour ordonner aux gouverneurs de faire main-basse sur les calvinistes; preuve que le massacre n'avoit point été le résultat d'une délibération prompte, subite et forcée, mais l'effet d'une longue conspiration. Ces ordres sanguinaires furent exécutés dans les principales villes du royaume, à Meaux, à Troyes, à Rouen, à Bourges, à Lyon, à Toulouse. On compte seulement deux ou trois gouveurneurs qui attendirent de nouveaux ordres, ne croyant pas que le roi eût pu ordonner tant de meurtres; mais la mort précipitée de ces commandans a fait croire

qu'on les avoit punis de cette vertueuse désobéissance.

Le roi désavoua le massacre le premier et le second jour; au troisième, il voulut faire retomber sur les Guises toute la haine de cet horrible attentat : ce qui marquoit l'envie de se défaire d'eux. Mais bientôt il se laissa persuader d'user de tout son pouvoir et de déclarer hautement, par un acte public, que tout ce qui s'étoit fait pendant le *tumulte*, avoit été commis par *ses ordres*.

Il se rendit donc au parlement avec ses deux frères, pour y tenir son lit de justice. Il n'eut pas honte d'y supposer une conjuration formée contre la maison royale. On flétrit la mémoire du brave et vertueux Coligny; on livra le reste de son cadavre aux bourreaux, tandis que la populace crioit dans les rues, que son ame brûloit en enfer. On ordonna qu'on feroit tous les ans une procession solemnelle pour remercier Dieu de la délivrance du royaume menacé dans la personne de Charles IX. La frénésie ne pouvoit aller plus loin; elle s'arrêta par son propre excès.

La nouvelle du massacre fut reçue en Espagne et à Rome avec des cris d'alégresse.

Philippe II, le fléau de ses peuples et de l'Europe entière, embrassa le courrier et le récompensa magnifiquement. Son front, d'ordinaire impénétrable, devint, pour la première fois, le tableau de son ame. Il se réjouit; le zèle dont il brûloit, étoit un feu destructeur, et il se flattoit d'ériger bientôt au milieu des provinces fortunées du Belge ce tribunal digne des furies, l'inquisition, comme devant étouffer la voix qu'il déteste, la voix de la liberté.

D'abord Philippe II ne put croire ce qu'il desiroit, c'est-à-dire le massacre de tous les chefs du protestantisme; mais une lettre de Charles IX vint dissiper tous ses doutes, et ce ne fut que de ce moment qu'il pensa que le roi de France commençoit à régner.

Deux jours après le lit de justice, on publia le *jubilé*, et le roi et toute la cour allèrent faire leurs stations avec une grande affluence de peuple. N'oublions pas que plusieurs gouverneurs s'enrichirent des dépouilles de ceux qui avoient été égorgés, et que plusieurs terres passèrent dans les mains de ceux qui avoient autorisé le massacre. C'est le dernier trait par où nous finirons ce tableau qui nous pèse.

Si le poignard des assassins eût fait couler tout le sang des protestans jusqu'à la dernière goutte, s'il eût anéanti cette secte nouvelle, cet attentat toujours horrible, et non moins monstrueux aux yeux de l'humanité, de la religion et de la justice, auroit pu trouver grâce devant une politique cruelle et ténébreuse; mais une quatrième guerre civile naquit de ces violences. Les religionnaires, échappés au couteau, s'emparèrent des plus fortes places du royaume, et soutenus par l'invincible désespoir, ils se défendirent mieux que jamais. La haine la plus ardente sépara des cœurs qui alloient se réunir; et tel fut le crime irréparable du monarque et de sa cour.

Trois armées formidables marchèrent contre ce peuple révolté, sans pouvoir le soumettre. Le siége de Sancerre est devenu fameux par la résistance des habitans. Deux mille y moururent de faim plutôt que de se rendre. Un père s'y nourrit huit jours de la chair d'une de ses filles : exemple affreux de ce que peuvent sur l'ame l'horreur de la tyrannie et l'amour de la liberté de conscience.

Le siége de la Rochelle fut encore plus remarquable; cette ville essuya trente-cinq mille coups de canon, neuf grands assauts,

vingt autres moindres, sans que tant de fatigues épuisassent le courage et les forces des assiégés. Il fallut que le duc d'Anjou acceptât deux conditions; la première, qu'il n'entreroit pas dans leur ville; la seconde, que tous les édits faits en faveur des protestans seroient confirmés de nouveau.

Plus hardis, plus ulcérés, plus redoutables que jamais, les religionnaires du Quercy, du Languedoc et de la Provence se déclarèrent même contre la capitulation de la Rochelle. Ils remplirent cette ville de soldats, ainsi que les autres places dont ils étoient les maîtres. Ils demandèrent au roi qu'il leur fût permis d'avoir des garnisons dans les villes qu'ils tenoient; qu'il s'agissoit de leur sûreté personnelle. Ce qui s'étoit passé autorisoit leurs demandes audacieuses; elles épouvantèrent la cour qui croyoit le parti noyé dans son sang; on crut qu'ils avoient des ressources inconnues; on leur supposa des forces qu'ils n'avoient pas; ils continuèrent leurs assemblées; l'on n'osa point les troubler, tant ils inspiroient d'effroi à leurs adversaires; ceux-ci étoient réduits à dissimuler leur crainte profonde. Quel fruit revint-il donc à l'autorité, de tout ce sang versé à grands flots?

Il s'étoit formé tout-à-coup un troisième parti, nommé *les mécontens et les politiques*, parce qu'il n'avoit pas la religion pour prétexte, mais la réformation de l'état. Ce parti qui vouloit abaisser les Guises, dont le pouvoir n'avoit presque plus de bornes, fit une ligue secrète avec les calvinistes, et entreprit de mettre à sa tête le duc d'Alençon, frère du roi. La conspiration fut découverte : deux des principaux conjurés eurent la tête tranchée ; mais les religionnaires, secondés par ce parti qui menaçoit de s'accroître, avoient repris les armes, et rendoient de jour en jour leurs prétentions plus respectables.

Pendant ces mouvemens, l'élection du duc d'Anjou à la couronne de Pologne changea encore la face des affaires, et enleva un ennemi aux religionnaires : ennemi ardent, implacable, qui tour-à-tour dirigeoit Catherine de Médicis et en étoit dirigé.

Le roi étoit devenu si jaloux de son frère, qu'il ne pouvoit plus le souffrir; il le voyoit s'éloigner sans regret. Pour lui, peu touché de cette couronne étrangère, et regardant ce trône comme le siége d'un véritable exil, il avoit de la peine à se résoudre à partir de France. Il tâchoit de reculer son départ : il

auroit voulu de la royauté, mais sans résidence; il prenoit pour prétexte les incommodités de l'hiver qui s'approchoit, comptant sur le sort, sur les événemens, sur l'amitié aveugle de Catherine de Médicis. Mais le roi, impatienté de ces délais, dit un jour avec colère, *que son frère, ou lui, sortiroit bientôt du royaume.*

Le roi de Pologne témoignoit si ouvertement le déplaisir qu'il avoit de quitter la France, et la reine-mère, de son côté, en paroissoit si affligée par l'affection extraordinaire qu'elle lui portoit, qu'on les soupçonna l'un et l'autre d'avoir voulu se défaire du roi. Ce soupçon, qui, dans la suite, prit de la consistance, étoit fondé sur les paroles de Catherine de Médicis, toujours imprudente dans la douleur. *Allez*, dit-elle en pleurant à son fils, *allez prendre possession de votre royaume, vous n'y demeurerez pas long-temps.* Ces paroles furent recueillies, et on les interpréta de plusieurs manières, lorsque l'événement eut donné lieu au commentaire.

Le roi tomba malade le jour même du départ de son frère. Les ambassadeurs Polonais, qui avoient fait à Paris une entrée magni-

fique en venant chercher leur souverain, ont fourni à Mézerai ces réflexions curieuses. « Il « n'y en avoit pas un, dit-il, qui n'eût quel- « que teinture des bonnes lettres, et qui ne « sût la langue latine. Au contraire, nos cour- « tisans, ajustés en demoiselles, étoient la plu- « part aussi ignorans que des femmes; de « sorte que, ne sachant entretenir leurs hôtes « que de révérences, ni leur répondre que « d'un branlement de tête, ils eurent lors de « quoi rougir de leurs défauts, et à connoître « que la science est une des plus belles par- « ties de l'honnête homme. »

On voit par ce passage, que l'ignorance et le fanatisme sont à peu près inséparables.

Charles IX, qui languissoit depuis long-temps, étoit tombé dans un état assez extraordinaire. Le sang lui sortoit par tous les pores. Avant la crise, il tomboit dans des accès de frénésie. Il fut dans cet état près de sept ou huit mois : on dit que la souffrance brisa son caractère dur et violent, et qu'il sentit quelques remords du passé. Il mourut
1574. à l'âge de vingt-quatre ans, sans enfans mâles, après avoir déclaré régente Catherine de Médicis, jusqu'au retour du roi de Pologne, son frère et son successeur.

Ce prince étoit né avec un mauvais naturel, mais sa mère s'étoit attachée à corrompre et à pervertir encore son caractère. Les amusemens de son enfance furent des combats de coqs, de chiens et d'autres animaux. S'il y avoit quelqu'exécution considérable à la Grève, Catherine de Médicis y menoit ses enfans ; passe-temps qui semblera bien incroyable dans nos mœurs. On eût dit qu'elle avoit pris soin de placer dans leur cœur le germe de la cruauté. Elle savoit que les passions molles et efféminées servent quelquefois à le développer, et elle environnoit ses fils d'images dissolues, les livroit à la débauche pour les ravir à la sensibilité.

Ses filles d'honneur, corrompues par ses leçons, et dont elle se servoit pour attirer à elle tous les secrets de la cour, les cheveux épars, la gorge nue, couronnées de fleurs, servoient à table dans l'habit le plus indécent. Son but étoit d'amollir et d'énerver leur caractère, pour les dominer en maîtresse absolue.

On n'enseigna d'autres vertus à l'infortuné Charles IX, qu'une dissimulation profonde, que l'on honoroit du nom de discré-

tion : dissimulation que les enthousiastes de Machiavel appellent l'art de régner.

Il étoit fort et vigoureux ; il se plaisoit à forger et battre le fer. Il faisoit aussi de la fausse-monnoie, et étoit ravi qu'on y fût trompé. La chasse fut sa passion constante. En rêve, il appeloit tous ses chiens par leurs noms l'un après l'autre. Ce prince sanguinaire eut quelque goût pour les vers, mais toutes les autres branches de littérature lui furent étrangères. Que ne sut-il conserver plutôt avec Montaigne, son contemporain, au lieu d'adresser des vers à Ronsard, et de se montrer l'admirateur le plus outré du plus mauvais des poëtes !

Ce fut Charles IX qui défendit, par une déclaration, qu'aucuns livres nouveaux fussent imprimés sans avoir été auparavant examinés et approuvés par des personnes commises à cet effet, et nommées par le roi, *sous peine de la vie* aux contrevenans, et de la confiscation de leurs biens.

On dit que vers la fin de sa vie il commençoit à se défier de la reine sa mère, et à connoître l'état de son royaume. Il voyoit que les deux factions de Guise et de Montmorency avoient causé tous les troubles

passés, et il avoit résolu de ruiner également ces deux maisons. On peut néanmoins conjecturer que l'auteur et l'exécuteur de la Saint-Barthélemi n'auroit jamais été qu'un farouche et mauvais politique.

DE QUELQUES FAITS

RELATIFS AU RÈGNE DE CHARLES IX.

Le caractère des princes, qui influe beaucoup sur le repos des états, influe d'ailleurs si peu sur certaines parties de l'administration, que les ordonnances les plus salutaires à l'ordre public, les plus sages, les mieux méditées jusqu'alors, parurent au milieu des orages de ce règne. Le monarque ne fit que leur prêter sa signature. La réformation de la justice fut l'ouvrage du chancelier de Lhôpital. Il sortit du chaos qui naquit à la dissolution du gouvernement féodal, un plan régulier. Il imprima aux lois une certaine raison. Il ouvrit la voie qui pourroit conduire à une législation encore moins imparfaite; c'étoit un grand pas dans un siècle marqué

par tous les désordres de la barbarie et par les erreurs monstrueuses de l'esprit humain.

Une des plus capitales étoit l'entêtement de l'astrologie judiciaire. Catherine de Médicis y ajoutoit foi, comme tout son siècle. Elle avoit consulté tous les faiseurs d'horoscopes sur les destinées de ses enfans. Le fameux Nostradamus lui avoit promis que ses quatre fils seroient rois, c'étoit dire qu'ils mourroient tous d'assez bonne heure, et sans postérité. Pour détourner une partie de ces prédictions, elle n'eut rien tant à cœur que de procurer une couronne à Henri III, l'objet constant de sa prédilection. Il s'agissoit d'abord de celle d'Angleterre. On se rabattit ensuite sur celle de Tunis et d'Alger. Enfin la couronne de Pologne s'offrit, et il l'obtint.

Pour déterminer les suffrages, l'ambassadeur françois promettoit sur-le-champ tout ce qu'on lui demandoit. Un historien polonois a écrit : *Si nous eussions exigé que les François fissent faire un pont d'or massif, ils s'y seroient engagés.*

Cette opinion générale, que les fils de Catherine de Médicis étoient incapables de vivre long-temps et inhabiles à laisser une postérité, quoique populaire, servoit l'ambition des

des Guises. Ils n'étoient pas fâchés que l'on regardât l'extinction de la branche régnante comme prochaine, et ils accréditoient de tout leur pouvoir l'attente d'une nouvelle dynastie.

Attentifs à se ménager la cour de Rome et la maison d'Autriche, on les vit s'appuyer encore sur le clergé, qu'ils regardoient comme un corps très-formidable, et qui conséquemment devoit être respecté. On ne lit pas sans surprise tous les moyens que ces princes Lorrains employèrent pour poursuivre et perfectionner leur grand projet. Il laisse dans l'histoire une empreinte visible. Ennemis irréconciliables des princes du sang, il ne faut pas s'étonner s'ils poursuivirent opiniâtrément les deux premiers princes de Condé, Henri IV et sa mère. Ils avoient pour principal point de vue l'abolition de la loi Salique. Ils espéroient d'abord obtenir en souveraineté quelque démembrement du royaume, et puis ils se flattoient d'acquérir la couronne toute entière. Les aïeux de Pepin et de Hugues Capet ne commencèrent pas autrement, et n'avoient point une aussi belle proie à conquérir.

De-là leur inviolable attachement au ca-

tholicisme, leur intelligence perpétuelle avec l'Espagne, le zèle démonstratif pour le bien public, dont ils couvroient leur ambition. Elle fut très-utile au peuple, qu'ils ne perdirent jamais de vue; elle lui conserva plusieurs prérogatives qu'on cherchoit à lui ravir. Aussi étoient-ils adorés, et ils attendoient tout de cette idolâtrie. Si on leur prête un complot chimérique, jamais marche ne fut mieux étudiée, ni mieux mesurée pour s'approcher du trône par degrés.

Ces guerres civiles, qui donnèrent à la France une force convulsive, inondèrent nos provinces de soldats étrangers, les plus dangereux de tous, parce que, soit qu'ils défendent ou qu'ils attaquent, ils déchirent sans pitié les entrailles de la patrie. Les diverses factions soudoyoient indistinctement les Allemands, les Suisses, les Espagnols, les Italiens et les Anglois: il en résulta une forte dépopulation. L'état perdoit son sang: mais on ose dire qu'il étoit robuste et vigoureux; et le malheur est qu'il tourna ses forces contre lui-même.

Ces troupes auxiliaires coûtèrent beaucoup, servirent fort peu, et se livrèrent à la licence la plus effrénée. Il sortit encore de

cette espèce d'anarchie un certain équilibre qui offroit quelquefois l'image de la liberté, mais si défigurée qu'elle épouvantoit autant que la tyrannie.

Outre les ravages affreux d'une guerre intestine, on dut à Catherine de Médicis les extorsions fiscales, dont les Italiens nous apportèrent le fléau; et quand la guerre fut éteinte, ces détestables inventions s'enracinèrent chez un peuple jusqu'alors étranger à ces ruineuses subtilités. Le crime du poison nous vint aussi de ces hommes dangereux, et naturalisa parmi nos mœurs impétueuses, mais aimables, ce forfait des ames lâches, et le plus exécrable de tous.

La superstition et l'athéisme se touchent trop, ainsi que la débauche et la cruauté, pour n'avoir pas régné ensemble. Tandis que le peuple obéissoit à un pur fanatisme, les grands, dépourvus de principes, poussoient à l'excès les désordres de l'esprit. Ils n'avoient aucune idée fixe sur la législation, sur les droits des peuples. Les calvinistes qui combattoient de tout leur pouvoir pour détruire les servitudes nationales, se trompèrent eux-mêmes sur les vrais principes du gouvernement des états.

Au milieu de ces convulsions orageuses, il n'est pas inutile de remarquer que les vivres n'avoient pas la cherté excessive qu'ils ont eue depuis dans des temps beaucoup plus tranquilles. La subsistance étoit facile, et appartenoit au pauvre comme au riche; on taxa le plus haut prix du plus gros chapon à *sept sous*, de la meilleure poule à *cinq sous*, du gros poulet à *vingt deniers*, et du pigeon à *douze*, de la perdrix à *cinq sous*, de la bécasse et du canard sauvage à *quatre sous*. Que de réflexions s'offrent en foule, lorsqu'on voit que, malgré la guerre civile et les traitans italiens, le peuple vivoit dans une sorte d'aisance, et que la population étoit très-florissante!

Le clergé régla, en 1567, qu'il tiendroit une assemblée tous les cinq ans, et que la première se tiendroit au mois de septembre 1573. Le roi en fit expédier l'ordre, et l'assemblée eut lieu depuis tous les cinq ans.

HENRI III.

A vingt-quatre ans, il avoit déja vu passer deux rois, ses frères, sur le trône qu'il alloit occuper. Il n'y avoit que quatre mois qu'il étoit en Pologne, et l'ennui le dévoroit. Les mœurs du pays lui inspiroient le plus violent dégoût. Le trépas de son frère ne l'affligea point; il mettoit fin à son exil : mais comment sortir du royaume? comment abandonner une nation valeureuse qui lui avoit fait l'honneur de le placer à sa tête? Le moyen le plus noble étoit d'assembler les états, et de leur faire agréer son départ; mais cela entraînoit des longueurs, des obstacles et des difficultés.

Il prit le parti de la fuite. On vit alors un spectacle étrange : les Polonais qui couroient après leur roi sans pouvoir l'atteindre, et le roi qui échappoit de toutes ses forces à ses sujets. Ces derniers faisoient la plus grande diligence pour s'emparer de la personne de Henri et le faire régner malgré lui, tandis que celui-ci s'éloignoit avec la plus grande précipitation, pour aller remplir un trône où il devoit être plus à plaindre encore.

Lorsqu'il avoit traversé l'Allemagne pour se rendre en Pologne, il avoit vu de tous côtés l'impression horrible que le massacre de la Saint-Barthélemi avoit laissée dans les esprits; il fut environné de plaintes, de reproches, de regards sinistres. On ne lui déguisa point qu'on le considéroit comme un des auteurs de cette épouvantable férocité. Chez le comte Palatin, il vit un tableau où étoit représenté, d'une manière frappante, l'assassinat de Coligny. Il voulut détourner la tête; on l'y fit reporter la vue. Il but l'humiliation, et tout le long de la route il ne recueillit par-tout que des marques d'indignation et de mépris.

A son retour, il ne s'arrêta que dans les états catholiques, faisant même un long circuit pour éviter les autres. Il parut mendier les fêtes, en ne déguisant pas le plaisir qu'il avoit à les recevoir. Dans ces jours de pompe et de magnificence, il aimoit la représentation, parce qu'il figuroit avec une sorte de majesté. Il s'arrêta long-temps à Venise, et s'y plongea dans toutes les voluptés, tandis que les Polonais frémissoient d'avoir été abandonnés dédaigneusement par le monarque qu'ils avoient choisi et appelé.

Indifférent sur les troubles de l'état, Henri III rentra en France, et n'offrit plus du vainqueur de Jarnac qu'un homme mou, paresseux et efféminé. On perdit entièrement l'idée de sa bravoure. Toutes les espérances qu'on avoit conçues s'évanouirent; le mépris s'attacha à sa personne, lorsqu'on le vit publiquement, livré à la mollesse, passer des jours entiers à orner son appartement, à y coller des estampes, et à consulter ses favoris, tantôt sur l'ajustement d'une fraise, tantôt sur la coupe d'un habit. Etoit-il au conseil, son esprit foible et variable, inhabile au poids des affaires, se rejetoit sur sa mère, sur cette femme dangereuse, qui voyoit avec une joie secrète ses enfans s'abâtardir, parce qu'elle comptoit satisfaire, aux dépens de leur gloire, la passion dévorante qu'elle avoit de régner, sans en avoir le talent.

Il s'agissoit néanmoins de décider une question vraiment politique et importante. Recommenceroit-on la guerre contre les protestans, ou feroit-on avec eux une paix solide et inviolable, en rejetant l'horreur des massacres sur Charles IX décédé, et le chargeant seul des anathêmes de la postérité? Plusieurs ministres étoient de cet avis; la

reine-mère n'en fut pas; elle crut, en brouillant tout, se rendre encore plus nécessaire, et sortir triomphante de l'orage qu'elle auroit excité.

La confédération des politiques et des protestans avoit acquis de nouvelles forces. Le jeune prince de Condé annonçoit un caractère. Le roi de Navarre avoit rétracté son abjuration forcée. Un chef de religionnaires, dans une des provinces de France, disoit hautement : *Le roi m'écrit comme roi; je veux qu'il sache que cela seroit bon en temps de paix; mais en temps de guerre, qu'on a le bras armé et le cul sur la selle, tout le monde est compagnon.*

La ligue des Pays-Bas, les secours de l'électeur Palatin, une armée de plus de trente mille hommes, opposée à l'armée royale, montrèrent tout-à-coup les forces des protestans, alarmèrent la cour et Catherine, et lui firent voir combien elle s'étoit trompée dans ses espérances et ses démarches.

Elle fut la première à se troubler, à perdre le courage; elle eut recours à des propositions de paix; elle les offrit si amples et si avantageuses, qu'elles furent acceptées malgré la violation ouverte des derniers traités.

Jamais la souveraineté n'avoit parcouru si rapidement les deux extrêmes.

Il en coûta à la cour, pour avoir fait au conseil un si mauvais raisonnement; il fallut donner au duc d'Alençon, qui étoit entré dans la ligue, et qu'on n'avoit pas eu soin d'en écarter, ce qui étoit très-facile, il fallut, dis-je, lui donner le Berry, l'Anjou et le Maine en augmentation d'apanage; au roi de Navarre, des pensions; au prince de Condé, la ville de Péronne et le gouvernement du reste de la Picardie; aux religionnaires, huit places de sûreté, des temples, des cimetières à part, de l'argent pour payer leurs troupes; l'entrée aux charges et aux honneurs des chambres, mi-parti en chaque parlement; enfin, pleine amnistie du passé; et de plus, une déclaration qui désavouoit tous les massacres, qui promettoit qu'en temps et lieu on en puniroit les auteurs, et qui réhabilitoit la mémoire de l'amiral.

Voilà ce que les protestans obtinrent les armes à la main, ayant devant les yeux la nuit de la Saint-Barthélemi, et prêts à venger le massacre de leurs frères. Leur victoire étoit sûre; ils étoient animés par tout ce qui prête aux hommes un courage invincible. Ils

avoient fait preuve de leurs ressources chez l'étranger; et ils pouvoient se flatter d'enchaîner la moitié de la nation, car ils savoient combattre avec la plume comme avec l'épée. Leurs mœurs plus épurées, comme celles de tous les réformateurs, leur concilioient chaque jour l'estime des amis de la morale, qui sont par-tout en très-grand nombre.

Ce traité, devenu nécessaire, parce qu'on n'avoit pas su l'éviter, irrita les catholiques qui, voyant de si grands avantages accordés par la cour, avoient, pour ainsi dire, quelques regrets de n'y avoir point de part; que resteroit-il donc aux catholiques, puisque les protestans se faisoient obéir dans toutes leurs demandes? Les princes de la maison de Guise virent que ce parti s'opposeroit à leur ambition; qu'il desiroit les formes républicaines; qu'il étoit vigilant et ombrageux sur tout ce qui ressembloit au joug de l'église romaine. Ils projetèrent une union dont le pape se déclareroit le chef; c'étoit vouloir armer la catholicité pour soutenir leur cause particulière.

Bientôt ils parlèrent d'élire en France un autre chef défenseur de la religion, un chef capable de la faire triompher, un chef

indépendant du roi; et ce chef ne pouvoit être choisi que dans la maison qui en avoit donné le projet, et qui avoit lié son sort à la religion catholique.

Cet acte solemnel alloit donc, selon leurs vues, les rendre nécessaires à l'étranger, les placer à la tête du catholicisme, affoiblir l'autorité royale à son insu, et même, en paroissant la défendre, la subordonner aux grands intérêts de la religion, ce puissant moteur de la politique de ce siècle; abolir enfin les libertés de l'église gallicane, et obliger tout fidèle à rendre au pape une obéissance sans bornes; bien entendu qu'ils régiroient le pontife, ou du moins qu'ils se prêteroient tour-à-tour une force mutuelle.

Le foible Henri III accéda au projet, quoiqu'il ne fût point assez aveugle pour ne pas en apercevoir toutes les conséquences; mais il crut pouvoir diriger à son gré, et détruire la ligue, en s'en déclarant le chef. Il tomba dans le piége qui lui avoit été tendu. Il s'étoit flatté d'empêcher les ligueurs de mettre à leur tête le duc de Guise; mais le génie souple et fécond de celui-ci, ses liaisons secrètes et suivies avec le pape et le roi d'Espagne, le plus ardent des catholiques, dûrent

prévaloir sur un monarque, qui, irrésolu et flottant, devenoit chaque jour plus méprisable par ses bizarreries et ses foiblesses.

Le plan de la ligue embrassoit tout ce qui peut échauffer et séduire les peuples; on devoit réformer les abus politiques, modérer les impôts, en régler la levée et l'emploi, faire des lois nouvelles pour l'administration de la justice, la discipline des troupes et la liberté du commerce. A l'aspect de ce nouvel étendard qui annonçoit une réformation générale, les citoyens crurent qu'ils alloient être affranchis du joug qui leur pesoit, et que le poids du trône désormais ne fouleroit plus l'état : on ne parloit que d'égalité parmi les membres de la Sainte-Union.

On s'entretenoit même du projet de rétablir les anciennes prérogatives dont le royaume jouissoit sous Clovis; perspective excessivement flatteuse, et qui rendoit les ligueurs maîtres de redresser dans le gouvernement tout ce qui pouvoit leur déplaire. Il falloit bien tenir un pareil langage, puisque les protestans, de leur côté, tendoient de tout leur pouvoir, et par des faits joints aux raisonnemens, à établir en France la liberté civile et politique.

Qu'on ne soit plus étonné des rapides progrès de cette entreprise. La religion alors paroissoit le seul bouclier qui protégeât d'une manière privilégiée les droits des citoyens contre les attentats de la force et du pouvoir. Toutes les exemptions se maintiennent à l'ombre du culte; la religion répondoit, pour ainsi dire, des actions du souverain. Il en respectoit les remparts sacrés, et derrière ces remparts se cachoit encore quelqu'apparence des antiques immunités. Un roi catholique songeoit-il à opprimer des catholiques? on auroit porté des plaintes aux défenseurs de la catholicité; on auroit armé la voix des orateurs sacrés. Les dépenses incroyables de Henry III, les trésors de l'état livrés à des mignons, l'insensibilité qu'il témoignoit sur les suites de son avidité, cette profusion insensée pour des goûts tour-à-tour abominables et frivoles, tout avoit excité des murmures fondés, et il sembloit en effet vouloir immoler le royaume à ces vaines fantaisies: ainsi l'espérance d'une amélioration prochaine détermina les esprits à embrasser ce secours offert au nom de la religion; et les hommes de probité, qui savoient que la cour étoit remplie d'athées, de blasphémateurs, de mignons, de devins et de né-

cromans, signeroient la ligue par pur attachement à la saine morale.

Des villes considérables et des provinces entières furent donc affiliées à ce plan qui devoit tout régénérer; on embrassoit les plus pompeuses illusions; on alloit chercher jusques dans le sang de Charlemagne l'origine des Guises, et l'on disoit publiquement que, depuis que les enfans de Hugues Capet avoient envahi le trône, la malédiction de Dieu avoit éclaté sur les usurpateurs.

Ce qui donna donc une consistance réelle à la ligue, et ce qui la rendit bientôt formidable, fut l'indignation que l'on avoit pour les déportemens de Henri III, pour ses prodigalités et l'insolence excessive de ses mignons; le cri contre le trône étoit direct et universel.

Jamais roi n'eut en effet une conduite moins sensée. Le matin, on le voyoit habillé en femme; le soir, vêtu d'un sac de grosse toile, une discipline à sa ceinture: un gros chapelet à la main, il contrefaisoit le dévot, croyant effacer le scandale de ses mœurs par des grimaces affectées. Il s'offroit quelquefois en public, portant avec une écharpe une manne pleine de petits chiens qu'il flattoit

puérilement de la main et de la voix. Il dépensoit l'argent de l'état en singes, en perroquets, en épagneuls, en curiosités futiles qu'il faisoit venir de l'étranger à grands frais; enfin, les médecins assuroient que, s'il ne mouroit pas bientôt, il perdroit infailliblement l'esprit. On se souvenoit du règne de Charles VI.

Son luxe désordonné étoit un gouffre que rien ne pouvoit remplir. Quelques sommes que l'on tirât des affaires extraordinaires et des revenus de la couronne, souvent il manquoit de fonds pour sa table et pour sa musique.

C'étoit, pour un ambitieux vigilant, et qui d'ailleurs avoit du génie, l'occasion la plus pressante pour recueillir la faveur populaire qu'il avoit briguée depuis si long-temps. Guise s'étoit attiré, dès l'âge de dix-neuf ans, les regards de la France, par sa belle défense dans Poitiers; ses ancêtres avoient servi l'état les armes à la main. Inviolablement attaché au catholicisme, avide du sang des religionnaires, mais prodigue du sien à la tête des armées, il blâma toujours les ménagemens de la cour pour les calvinistes. Il parut le plus conséquent des hommes d'état; et l'on prit confiance

en lui, parce que ce caractère est rare, que le peuple remarque et chérit sur-tout un pareil caractère.

Le maintien des différentes provinces du royaume dans tous leurs droits, priviléges et libertés, étant un des articles du contrat de la ligue, il le soutint avec adresse; et comment après cela n'eût-il pas paru amoureux du bien public à un peuple qui détestoit les mignons, qui voyoit avec horreur que tous avoient une table, un train, une maison de roi; et qui savoit que Henri III les appeloit ses enfans; que son dessein enfin étoit de partager la France entr'eux, et de les marier aux sœurs de la reine son épouse?

Déja Joyeuse en avoit épousé une; et ce mariage avoit occasionné une dépense de quatre millions. D'Epernon, autre favori brusque et insolent, qui mettoit son orgueil à fatiguer les Guises avec une espèce d'acharnement, servit encore à l'accroissement de la ligue. Guise étoit frugal pour lui, libéral pour les autres; et la pitié qu'il leur témoignoit sur la pesanteur des impôts, jointe à ses promesses flatteuses, lui concilioit la bienveillance publique.

Henri, plongé dans l'extravagance des dévotions

dévotions les plus bizarres, ne songeoit point à faire la guerre aux protestans, et chérissoit un traité qui assuroit son repos. Les ligueurs le forcèrent à prendre les armes; et sous prétexte que le roi ne défendoit pas la religion catholique avec assez de chaleur, et conformément à ses promesses les plus solemnelles, ils surprirent les meilleures villes de Picardie, le Poitou, la Bourgogne, le Dauphiné, et menacèrent de faire déposer le roi.

Du sein de la mollesse il sortit un instant de sa léthargie; il connut l'effroi, et la reine-mère épouvantée, fut trouver les ligueurs, avec pouvoir de leur offrir au-delà de leur demande. Toujours prompte à prodiguer les signatures pour réparer ses fautes politiques, elle ne connut jamais d'autre moyen; mais celui-ci étoit déja bien usé.

Henri fut obligé de traiter, dès le premier pas, avec les fiers défenseurs du catholicisme. Il fut dit que le duc de Guise et son frère le duc de Mayenne auroient le commandement de toutes les armées royales, parce qu'elles devoient défendre, avant tout, la religion qui étoit dans le plus grand péril. On révoqua tous les édits faits en faveur des protestans; et tandis que le roi vouloit assurer leur tranquillité et la

sienne propre, il fut contraint de leur déclarer la guerre.

Les Guises n'auroient rien fait, s'ils n'eussent écarté du trône le roi de Navarre, le légitime héritier de la couronne. On arrêta donc, de par la Sainte-Union, et comme premier et principal article, que les Navarrois seroient exclus du trône, et qu'à la mort de Henri, on proclameroit roi l'oncle à la place du neveu : c'étoit le vieux cardinal de Bourbon. Les Guises opposoient ce fantôme, afin de parvenir à la royauté, sans paroître y aspirer. Les protestans, de leur côté, firent une contre-ligue, et publièrent un manifeste qui tendoit à prouver que les Guises ne prenoient les armes que pour déposséder le roi et se saisir de la couronne. Ces avis ne tirèrent point le monarque de son incroyable assoupissement; satisfait de sa vie licencieuse, oubliant le lendemain le danger de la veille, il ne voulut point apercevoir dans l'état une fermentation violente qui présageoit les plus funestes revers.

Le duc de Guise, surnommé le Balafré, faisoit mouvoir tous les ressorts de cette ligue formidable. Les protestans qui avoient deviné les premiers son génie, le surveillèrent avec

soin, levèrent des troupes nombreuses, et la France tout-à-coup fut en proie à neuf armées qui, quoique divisées d'intérêt, étoient enfantées par la guerre civile. Le monarque seul s'en étonna dans le royaume; il se croyoit dans une paix profonde, parce qu'il avoit signé tout ce qu'on avoit voulu.

Le duc d'Anjou, héritier présomptif de la couronne, venoit de mourir, et cette mort échauffa encore l'ambition du duc de Guise. Il ne voyoit plus que le roi de Navarre qui pût prétendre à la succession. Il se flattoit de le déposséder comme calviniste. Il étoit en même temps le plus mortel ennemi de Henri III; et déguisant sa haine sous les apparences du respect, il prenoit toutes les mesures capables de porter les peuples au soulèvement; il continuoit ses négociations avec le roi d'Espagne, et il offroit déja, presque en qualité de souverain, de lui rendre Cambray et plusieurs autres villes.

Le roi de Navarre ayant vu la tempête se former contre lui, n'écouta que son intrépidité. Chef révéré des protestans, héritier du trône, quoiqu'excommunié par Sixte-Quint, il avoit fait afficher aux portes du Vatican, que ce pape en avoit menti: ce qui lui

concilia l'estime de Sixte-Quint lui-même.

Il fut obligé de prendre les armes et de combattre l'adversaire audacieux de Henri III, qui ne voyoit point, ou ne vouloit point voir que les Guises avoient formé le dessein de se frayer un chemin au trône par la destruction de la maison royale. C'étoit une grande singularité que de voir Henri IV, échappé à la Saint-Barthélemi, tirer l'épée pour l'intérêt d'une cour qui avoit été sur le point de le faire égorger.

Henri III laissa les deux partis se livrer à leur animosité, et se détermina même imprudemment contre le roi de Navarre, méconnoissant son véritable allié et oubliant ses plus chers intérêts.

Son favori Joyeuse se présenta pour combattre. Il se crut l'habileté d'un général, parce qu'il en portoit le titre. Il pensa que la haute fortune dont il jouissoit à la cour, lui seroit fidelle jusqu'au milieu des combats. Occupé du soin futile de rassembler des troupes brillantes, l'or couvroit ses soldats. Le camp du roi de Navarre, au lieu de ce luxe inutile, s'il n'est pas dangereux, n'offroit que du fer; et si ses braves officiers n'étoient couverts que de bure, ils étoient aguerris en récom-

pense, et formoient un étrange contraste avec les troupes efféminées du mignon du souverain.

Elles ne purent soutenir l'impétuosité de ces vieux soldats. Le combat ne dura pas une heure. Tous ces jeunes officiers échappés de la cour, ne firent presque aucune résistance devant les piques hérissées de l'armée protestante; les catholiques perdirent drapeaux, bagages, canons. Le duc de Joyeuse qui, pris dans la mêlée, offroit dix mille écus pour sa rançon, fut tué, quoique reconnu, ou plutôt parce qu'il l'avoit été. ÈRE vulgaire. 1587.

Ce grand avantage auroit eu les suites les plus funestes au parti des catholiques, et le calvinisme, tant de fois sur le point de triompher, s'établissoit peut-être en France, si le prince victorieux se fût avancé alors jusqu'aux portes de Paris. On auroit obligé le roi et la ligue d'accorder aux religionnaires tout ce qu'ils demandoient. Le roi de Navarre commit une imprudence grave qu'il renouvela dans la suite; il congédia ses troupes, au lieu d'aller rejoindre les Suisses et les Allemands qui s'avançoient pour augmenter ses forces. L'amour pour les femmes, passion qui dans tous ses succès coûta beaucoup

à sa gloire, lui fit commettre cette faute. Une maîtresse qu'il brûloit de revoir, fut cause que les Suisses, indignés de cette négligence, le quittèrent avec humeur. Le catholicisme, tant de fois ébranlé en France, fut raffermi, parce que le roi de Navarre étoit amoureux de la belle comtesse de Guiche.

Que les momens deviennent précieux dans ces crises importantes, et qu'un jour perdu donne aux affaires une nouvelle face ! Les Suisses, les Réistres, les Lansquenets, qui auroient marché vers la capitale, s'endormirent sur la foi d'une convention insidieuse qui leur fut offerte; et le duc de Guise qui épioit le moment de les attaquer en trahison, les surprit dans Annau, et n'eut que la peine de les massacrer, puisqu'ils étoient sans défense. Quoique cette victoire fût due à la perfidie la plus révoltante, on compara le duc de Guise, dans les chaires de la capitale, à Josué, à Gédéon. Il avoit sauvé l'arche sainte qui, sans lui, seroit tombée entre les mains des Philistins.

La religion catholique sembloit, aux yeux du peuple, protéger ses droits inviolables, ses libertés civiles et antiques, et en être le garant. Le peuple considéroit le souverain

pontife, comme né pour réprimer les abus de la royauté et déposséder les monarques prévaricateurs. Il avoit dans l'idée qu'un roi catholique ne pouvoit jamais opprimer ses sujets catholiques, et que, professant une religion si sainte qui recommandoit l'égalité, il devoit en suivre à la lettre toutes les maximes. Voilà ce qui l'attachoit au duc de Guise, en tout opposé à Henri III : on le regardoit comme le protecteur du royaume, le restaurateur de ses droits oubliés. Il sembloit la base éternelle de la sûreté publique ; et l'on parloit déja, quoique confusément, d'élever le défenseur des autels sur le trône, et d'enfermer le roi avili dans une tour ou dans un couvent.

Guise recueillant tous ces discours, coloroit ses démarches du spécieux prétexte du bien public, qu'il chérissoit peut-être au fond de l'ame ; car l'ambition et le patriotisme peuvent s'allier. De plus, un peuple est bien sûr d'être généreusement traité par le fondateur d'une dynastie nouvelle.

Après avoir assemblé à Nancy les chefs de la ligue et les princes de sa maison, il envoya au roi un mémoire détaillé, pour le prier respectueusement d'éloigner de la cour

les personnes suspectes, et d'abandonner au chef de la sainte ligue, conservatrice du royaume, les places d'importance, qu'elle lui épargneroit la peine de fortifier et de défendre.

Henri III, malgré son apathie, sentit le coup qu'on lui portoit, et résolut de s'en venger sur les Seize qui étoient en sa disposition.

Les Seize formoient les agens les plus déterminés de la ligue, et les conducteurs les plus zélés du parti catholique. Il ne faut pas croire que le fanatisme seul les animât. Ils étoient répandus dans les seize quartiers de Paris; et la capitale, dans presque tous les états, a donné l'impulsion au reste du royaume. Leur projet étoit de s'emparer de la Bastille, d'égorger le premier président et les membres du parlement qui, soudoyés par la cour, tenoient pour le roi, et de composer ensuite un nouveau sénat aux ordres de la ligue, uniquement dévoué à ses volontés. Ainsi le trône se seroit affaissé de lui-même, et la constitution politique auroit changé du moins pour un temps.

Cette conspiration qui pouvoit réussir, échoua au moyen d'un espion qui, ayant

contrefait un ligueur déterminé, avoit tout entendu, et étoit allé tout rapporter au roi. Ce prince avoit pris ses mesures, et étoit prêt à les frapper, lorsque les Seize, avertis à temps du péril, écrivirent au duc de Guise, leur protecteur, de venir promptement les secourir.

Confiné dans une espèce d'exil, la cour lui avoit fait renouveler, il y avoit huit jours, la défense expresse qui lui avoit été faite, six ou sept mois auparavant, de venir à Paris sans permission. Il y vint, accompagné de sept hommes seulement, alla descendre chez la reine-mère, et de là se rendit au Louvre.

Il seroit difficile d'exprimer la démonstration de l'alégresse publique, dès qu'on le sut à Paris; on accourut de toutes parts, le peuple se mit à crier : *Vive le noble duc de Guise, le protecteur des catholiques !* Les rues où il passa, se trouvèrent jonchées de fleurs. Ceux qui étoient plus près de lui, non contens de le saluer, fléchissoient le genou, et lui baisoient la main et les habits. Pour lui, sensible avec dignité, il répondoit à cette faveur populaire, par ce mélange de grandeur et de modestie qui lui avoit toujours gagné le suffrage de la multitude : on disoit

de sa personne, que les huguenots étoient de la ligue, quand ils regardoient le duc de Guise; et le maréchal de Retz se servit de cette expression : *Ils avoient si bonne mine, ces princes lorrains, qu'auprès d'eux les autres princes paroissoient peuples.*

Ces acclamations se faisoient entendre jusqu'au Louvre, où l'on délibéroit alors si, quand le duc y seroit entré, on le mettroit à mort; mais cinq à six cents gentilshommes arrivoient sur ses pas, et la fière contenance du duc intimida le projet des assassins.

Il se présenta devant le roi en affectant beaucoup de soumission, s'excusa sur ce qu'il n'avoit pas reçu la lettre qui lui faisoit défense de revenir à Paris; et après avoir donné à l'audace ce que les circonstances exigeoient, comme il avoit le coup d'œil juste, il se retira sans lenteur, avec cette prudence que les événemens ne déconcertèrent jamais, et qui ne l'abandonna qu'à la dernière action de sa vie.

Le roi fit une fausse démarche, en faisant entrer dans la ville six mille hommes armés. Il fut très-mal conseillé; ce qu'il avoit regardé comme une précaution, fut le prétexte et le signal d'une entière révolte.

Il auroit dû sentir que l'audace et la rebellion n'attendoient que l'instant d'exciter la populace, que tous les esprits étoient soulevés, et que quand ils le sont, les bras ne tardent point à se mouvoir. En effet, en moins de cinq ou six heures, les avenues des marchés, des ports, des quais et des places se trouvèrent fermées par des chaînes tendues, et l'on forma des barricades avec de grosses pièces de bois et des tonneaux remplis de terre.

Ces barricades, élevées avec une promptitude étonnante, furent avancées jusqu'à cinquante pas du Louvre; de sorte que les six mille hommes de troupes ne pouvant ni se retirer, ni s'entre-secourir, étoient exposés au danger d'être assommés par les pavés que l'on jetoit sur eux par les fenêtres. Ces soldats, enfermés de toutes parts, se virent obligés de livrer leurs armes, toute communication étant interrompue entre leurs mouvemens.

Il fallut que le roi et la reine-mère implorassent le crédit du duc de Guise, afin qu'il dégageât les troupes royales. On commençoit à égorger les Suisses lorsqu'il parut.

A sa voix, les chaînes furent détendues, les barricades renversées, et les bourgeois mirent bas les armes avec la confiance et le respect que sa présence leur inspiroit ; mais quel fut le prix de cette modération et de cette excessive complaisance dans le cœur d'un sujet ambitieux? la satisfaction orgueilleuse d'avoir humilié son maître, et de s'être montré plus puissant que lui dans la capitale de son royaume.

Si le duc aspiroit à la couronne, pourquoi ne suivit-il pas ses projets? Il ne tenoit qu'à lui de prendre ce jour-là le roi prisonnier, de le livrer à la ligue, de le priver de tout secours, en laissant massacrer ses troupes. Il les tira du danger, soit qu'il n'aperçût pas tout l'avantage du moment, soit qu'il se piquât de cette générosité que l'ambition emploie quelquefois pour mieux se déguiser.

Ingénieux à se tromper lui-même, il négocia au lieu de frapper le dernier coup. On eût dit qu'il avoit honte de s'emparer du trône à force ouverte; comme si les royaumes se conquéroient autrement! Ses prétentions outrées le démasquoient suffisamment, et son audace devenoit dangereuse dès qu'il ne la poussoit pas au plus haut degré. Il de-

manda à être déclaré lieutenant général du royaume, avec l'autorité la plus étendue. Il auroit voulu succéder au roi, pour ainsi dire, légitimement et de son propre aveu; c'étoit trop attendre de sa fortune, et trop compter sur la foiblesse du monarque; peut-être aussi qu'il respectoit sa personne et son rang, et qu'il n'avoit pas conçu le plus odieux des attentats; il attendoit de la marche des événemens ces révolutions qui ne sont que le fruit du moment et de l'audace. Il laissa échapper le roi, qui s'enfuit à Chartres; la reine traîna la négociation en longueur, et le trône fut perdu pour le duc de Guise et ses descendans.

Il ne le crut pas, parce qu'il se voyoit entièrement maître de Paris. On n'y reconnoissoit plus d'autre autorité que la sienne. Il s'empara de la Bastille, de l'Arsenal, des Châtelets, du Temple et de l'Hôtel-de-ville. Il destitua tous les officiers dont il n'attendoit pas une parfaite fidélité. Les Seize le pressoient de mettre à profit ces instans qui, une fois échappés, ne reviennent plus, et de tirer du soulèvement général tout l'avantage qu'il sembloit offrir; il temporisa, gêné peut-être par la cour d'Espagne, dont il

auroit dû secouer le joug, sûr de faire bientôt la paix avec elle.

Il permit que le parlement députât au roi. Les députés s'habillèrent en pénitens. On y vit un Joyeuse, qui s'étoit fait capucin, marcher à leur tête. Il représentoit dans cette procession, le Sauveur montant au Calvaire; il s'étoit laissé peindre sur le visage des gouttes de sang, et sembloit traîner avec effort une longue croix de carton. A certains intervalles, il se laissoit tomber comme de lassitude, en poussant des gémissemens lamentables. Ils arrivèrent aux pieds du roi, vêtus de leurs sacs, et criant tous *miséricorde.*

Cette ridicule ambassade n'avoit été imaginée que pour sauver en apparence l'honneur du monarque, et afin qu'il parût qu'on ne devoit qu'à sa bonté ce qu'on lui arrachoit réellement par force. Le traité étoit déja signé, lorsque les plus ardens ligueurs se cachèrent sous ce sac de pénitence; et au moyen de cette mascarade, ils payoient le roi d'une monnoie faite pour lui.

Il eut la simplicité de croire à ces dehors qui ne pouvoient mettre en défaut que son foible génie. On ne revient point de son éton-

nement, lorsque l'on songe qu'il traitoit les affaires les plus graves et les plus importantes au milieu de ces farces indécentes et scandaleuses, dont il n'apercevoit ni l'extravagance, ni le danger.

Bientôt il se vit forcé d'approuver la ligue, et même de s'en déclarer le chef, c'est-à-dire de se livrer entièrement à tous les mouvemens des factieux. Il signa presque volontairement, pour comble de honte, l'acte fanatique, appelé *l'édit de réunion*, par lequel il s'engageoit à ne faire ni trève, ni paix avec les religionnaires. C'étoit jurer, en d'autres termes, de répandre le sang de la moitié de ses sujets, malgré la garantie de plusieurs traités.

Jamais prince ne fut plus avili et ne mérita un plus profond avilissement. La crainte lui dictoit ces bassesses, parce qu'il sentoit qu'il couroit risque d'être détrôné; mais c'étoit hâter sa chute que d'avoir recours à ces moyens indignes du rang suprême. Le monarque peut plier sans honte au milieu des tempêtes politiques, quand les orages viennent à assaillir le trône; mais s'il baisse la tête sous le joug du mépris, s'il y consent, il touche à l'écueil qu'il vouloit éviter.

Obligé de convoquer les états généraux, il ne vit les assemblées qu'avec frayeur, et il ne fit rien pour les dissoudre; les états se tinrent à Blois. Là, il devoit ratifier, en face de la nation, tout ce qu'il avoit promis au duc de Guise. Le duc avoit pour lui la plus grande partie de la noblesse, le clergé et le tiers-état. Il étoit regardé comme devant régénérer le royaume; et cette nouvelle autorité, loin de les alarmer, leur inspiroit une confiance qu'on a rarement eue pour les souverains légitimes.

Ces états généraux, animés de l'esprit de la ligue, qui, dans plusieurs points, se rapprochoit infiniment de l'esprit républicain, proposèrent, dès la seconde séance, que toutes leurs résolutions fussent des lois inviolables, et qu'on eût à se passer désormais de l'approbation royale, comme d'un pouvoir superflu: tant l'audace de Guise sembloit avoir passé dans tous les cœurs!

Mais en outrageant les droits du souverain, ils n'oublièrent pas les intérêts du peuple, dont ils ambitionnoient le suffrage. Le duc de Guise, toujours attentif à se ménager la faveur publique, leur inspira la décision suivante: Qu'on ne pourroit, sans leur agrément,

agrément, établir de nouveaux subsides; qu'on diminueroit les anciens; qu'on supprimeroit toutes les charges onéreuses à l'état; qu'on rechercheroit les traitans coupables de vexations; qu'on puniroit les mignons, et que le roi seroit obligé de révoquer les dons scandaleux qui leur avoient été faits.

Ainsi l'apparence de l'ordre et du bien public se mêloit aux tentatives de l'ambition. Le dessein de plonger Henri III dans un cloître et d'élever le duc sur le trône, n'étoit plus un projet timide et enveloppé dans l'ombre; c'étoit le vœu non-équivoque de la ligue, et, pour tout dire, d'une partie de la nation. Les complices de la révolte étoient intéressés au succès, par la crainte même de succomber; et le peuple, outre son amour pour le prétendant, voyoit dans l'auguste assemblée les dépositaires immortels du pouvoir de l'état.

Les princes du sang notés d'hérésie, étoient spécialement bannis de cette assemblée; et la loi qui les proscrivoit avoit été déclarée loi fondamentale du royaume, avec les formalités les plus usitées.

Guise, qui pouvoit soulever encore toutes les provinces, ne le fit pas, parce qu'il regardoit la révolution comme prochaine et assurée.

Il se croyoit même si proche du terme de la grandeur, qu'il en devint calme et modéré. Pour son frère, né d'un caractère violent, et qui regardoit la circonspection comme une foiblesse, il disoit que son plaisir seroit de tenir la tête du roi quand on lui *bailleroit une troisième couronne chez les Capucins*. Il faisoit allusion à la couronne de Pologne, à celle de France, et à la tonsure de moine.

Le projet des conspirateurs fut toujours de sauver la personne du roi, à la charge qu'il ne se mêleroit d'aucune affaire: tant la guerre civile de ce temps-là, au milieu de ses atrocités, rejetoit la noire trahison ! Le fanatisme lui-même ne songea au poignard que lorsque le roi eut donné l'exemple de la perfidie et du meurtre.

Il le méditoit depuis long-temps pour punir un sujet trop audacieux, mais l'exécution en étoit difficile : le duc, suivant l'usage du temps, étoit toujours entouré d'une foule de gentilshommes aguerris, au milieu desquels il étoit impossible de l'attaquer. Ils le suivoient par-tout, et l'accompagnoient jusqu'à la porte de la salle où se tenoit le conseil du roi. Une fois entré, il se trouvoit environné

d'un assez grand nombre d'amis, ou, si l'on veut, de complices, pour n'avoir rien à craindre. Il fut donc résolu qu'on l'assassineroit dans le cabinet du roi, parce qu'on ne pouvoit le frapper impunément que dans ce lieu inaccessible à son parti.

Des avis lui parvinrent de plusieurs endroits de prendre garde à lui. La veille même de sa mort, il trouva sur son assiette un billet qui l'avertissoit que le roi vouloit le faire tuer. Il prit un crayon, mit au-dessous de l'écriture ces deux mots, *il n'oseroit*, jeta le billet sous la table, et dîna tranquillement. Il ne savoit pas qu'il faut toujours se défier de la foiblesse, parce qu'elle dégénère ordinairement en lâcheté, et qu'il n'y avoit plus pour lui que deux places après ses premiers attentats, le trône ou le tombeau.

Les assassins furent choisis, instruits, encouragés, et placés de manière à éloigner les soupçons et à rendre sa perte inévitable. Le duc étoit au conseil, qu'il faisoit mouvoir, pour ainsi dire, à son gré. On vint lui dire que le roi avoit une affaire importante à lui communiquer, et qui ne permettoit aucun délai. Il se lève sans crainte, salue, sort de la salle du conseil, entre dans la chambre du roi, est

salué et reçu avec respect par ceux qui alloient l'égorger.

Au moment que le duc, pour ouvrir la porte du cabinet du roi, lève la portière, neuf satellites se jettent sur lui, saisissent son épée, le frappent à la tête et au ventre, dans la crainte qu'il ne soit cuirassé. Il se débat, traîne et secoue ses assassins avec un si grand bruit, que son frère le cardinal, qui étoit au conseil, se leva, et voulut courir à son secours. Il n'étoit plus temps, le duc étoit tombé après avoir rougi de son sang les murailles, que plusieurs Lorrains ont long-temps visitées avec une consternation mêlée de respect. On arrêta le cardinal, et le lendemain on le fit passer par un endroit obscur, où trois soldats le percèrent à coups de hallebarde.

Henri, vengé, descend aussitôt chez sa mère. *Le roi de Paris n'est plus*, lui dit-il en entrant, *et je suis souverain désormais.* La reine-mère épouvantée, lui dit en soupirant: *C'est bien coupé, mon fils; mais il fauts avoir coudre. Dieu veuille que cette mort ne vous rende pas roi de rien!* Elle apercevoit la vengeance nationale qui alloit lui redemander compte du sang de cet orgueilleux sujet.

La mère des deux princes assassinés deman-

da leurs corps pour les enterrer; mais le roi les refusa, dans la juste crainte que le peuple n'en fît des reliques. On en fit consumer la chair par la chaux vive, et l'on brûla les os.

L'assassinat des Guises souleva toute la France; le peuple en poussa des cris de douleur et de rage; les larmes, les sanglots, les gémissemens éclatèrent comme dans une calamité affreuse et universelle; les églises se remplirent, et l'on se prosternoit au pied des autels, pour y demander la mort du *tyran*. Il n'eut plus d'autre nom; ses portraits furent déchirés, ses statues brisées, ses armoiries traînées dans la fange. La douleur du peuple n'étoit pas un étonnement stupide, mais une fureur concentrée qui ne cherchoit qu'à se déborder. Ce meurtre fit horreur aux protestans même. On le jugea horrible, parce qu'il avoit été commis pendant la tenue des états et contre la foi publique, parce que la paix avoit été confirmée par un serment fait à la face des autels, lorsque, quinze jours auparavant, le roi et le duc avoient communié de la même hostie.

Presque tous les corps se répandirent en imprécations. La faculté de théologie déclara

les François exempts du serment de fidélité et de toute obéissance envers Henri de Valois. Elle permit de s'armer contre lui, et elle ne faisoit qu'obéir à l'indignation publique; elle ne donna point l'impulsion, elle la reçut. On fit des processions extraordinaires, où chacun portoit des cierges allumés : à la fin, tout le monde les éteignoit en s'écriant, les yeux tournés vers le ciel : *Ainsi soit éteinte la vie du tyran Henri de Valois!*

Le parlement ne partageant pas ces excès, devint prisonnier des seize hommes populaires, qui de jour en jour devenoient plus formidables à l'autorité. Les présidens et les conseillers furent mis à la Bastille. Un nouveau parlement confirma la ligue, et l'appela *nécessaire* : l'on y publia, l'on y enregistra le décret fameux, par lequel le duc de Mayenne étoit établi *lieutenant général de l'état et couronne de France*. Il étoit à Lyon quand ses frères furent massacrés. Le roi y envoya des émissaires pour l'arrêter : mais il fut averti à temps par des amis fidèles et vigilans; il se sauva par une porte, tandis que par une autre entroient les satellites qui avoient ordre de le tuer, s'ils ne pouvoient l'enlever.

Son salut transporta de joie le peuple; on

exposa publiquement le portrait du duc de Mayenne, ayant la couronne fermée; on lui transporta toute la tendresse qu'on avoit eue pour ses frères. Le nom de roi lui fut offert par le conseil et la Sainte-Union : il n'osa le prendre, et se contenta du pouvoir. On fit un sceau particulier avec les armes de France d'un côté, et un trône vide de l'autre ; on y lisoit cette étonnante inscription : *Le sceau du royaume de France.*

La réputation de ce nouveau chef de la ligue, ses manières douces et affables, son zèle pour la cause publique lui donnèrent, en moins d'un mois, une armée si considérable, qu'il put en garnir toutes les villes du royaume, qui, pour la plupart, se révoltèrent à l'exemple de Paris, idolâtre pour le reste du sang des Guises.

Henri III voyant toute la nation soulevée contre lui, et prête à le renverser du trône, sur le point d'être investi dans Tours par les troupes de la ligue, fut contraint, malgré son aversion pour les religionnaires, de faire trève avec eux, et d'appeler à son secours le roi de Navarre, leur général. Ainsi, celui qui avoit conseillé le massacre de la Saint-Barthélemi, qui avoit poursuivi, persécuté les protestans,

recherche leur alliance, et invite ce même Henri de Bourbon, déchu du trône par une loi signée de sa main, à venir défendre la couronne.

L'union entre les royalistes et les calvinistes étoit une loi si extraordinaire, que Henri de Bourbon trembla à la proposition de son beau-frère, et crut d'abord qu'on en vouloit à sa vie; mais bientôt il rejeta une timide prudence, et sentit que par cette démarche il alloit s'ouvrir le chemin au trône.

La ligue redoubla de fureur en apprenant cette union; Henri de Valois parut l'ennemi le plus perfide de l'église, de la religion catholique, de tous les droits et priviléges qu'elle sembloit conserver à la nation.

La ligue ordonna à Mayenne, qui s'étoit déja avancé sur les frontières de Touraine, de marcher promptement à Tours. Le duc habile général, mais grand temporiseur, manqua une occasion presque certaine d'enlever Henri III dans un faubourg de Tours.

Cependant les prédicateurs échauffoient les esprits contre les deux rois, également hérétiques aux yeux du peuple, également détestés, puisqu'ils avoient uni leurs armes malgré la cour de Rome. Les mêmes ana-

thêmes les foudroyoient. Qui croiroit que Henri III, que le meurtre du duc de Guise n'avoit point effrayé, fut consterné d'un monitoire fulminé contre sa personne; qu'il trembla sous la menace de l'excommunication, et qu'il demanda de loin l'absolution au pape? Henri de Bourbon eut beaucoup de peine à l'affermir, à le rassurer. *Soyons victorieux*, lui disoit-il en souriant, *et nous serons absous.*

Ils s'approchèrent de Paris pour en faire le siége. Henri III, fort de l'appui du roi de Navarre, avoit passé de la timidité d'un lâche désespoir à une joie triomphante et cruelle. On dit qu'oubliant les revers de la fortune, et trop tôt enivré de la sienne, il s'écria de dessus les hauteurs de Saint-Cloud, où une armée de quarante mille hommes étoit campée: *Paris, chef du royaume, mais chef trop gros et trop capricieux, tu as besoin d'une saignée pour te guérir; encore quelques jours, et l'on ne verra ni tes maisons, ni tes murailles, mais seulement le lieu où tu auras été!*

Il méditoit donc réellement la ruine de la capitale. Il avoit soif de la vengeance, et vouloit l'éteindre sur la foule des citoyens

innocens que renfermoit cette ville déja immense. La disette commençoit à s'y faire sentir. Les secours qu'on attendoit n'arrivoient pas; le duc de Mayenne ne pouvant plus calmer les terreurs qu'offroit l'avenir, étoit déterminé à sortir de Paris l'épée à la main, pour se faire passage à travers le camp des deux rois. Ce projet hasardeux fit place à un autre qui l'étoit moins.

Les prédicateurs avoient monté les cerveaux à ce degré d'enthousiasme où la politique peut enfin tout se promettre du fanatisme. La mère et la veuve de Guise, et la duchesse de Montpensier leur sœur, dans l'appareil du plus grand deuil, se montroient tous les jours au peuple, pour l'émouvoir et nourrir son indignation. Ses regrets devenoient plus vifs, par le sentiment des maux qui venoient l'accabler. Il le rendoit furieux, et l'on chercha, parmi cette foule d'hommes maîtrisés par une imagination ardente, un instrument docile.

On le trouva dans la personne d'un jeune Jacobin, âgé de vingt-deux ans. Ignorant et fanatique, il étoit disposé à une obéissance passive. On lui peignit le ciel ouvert et la palme du martyre, s'il délivroit la patrie de

son persécuteur. Il étoit dans la fougue de l'âge, et de plus libertin ; la duchesse de Montpensier lui prodigua ses caresses, lui fit même des avances, dit l'histoire, l'encouragea au meurtre ; et tandis que la volupté assiégeoit son ame, la voix de ses supérieurs applaudissoit à son dessein, et l'exhortoit à mériter une place glorieuse parmi ces victimes de la foi qui n'avoient perdu la vie que pour renaître à une gloire immortelle.

Que pouvoit une tête jeune et foible contre tant de séductions? On l'échauffe au nom de ce qu'il y a de plus sacré sur la terre ; on le dirige par ses propres idées ; on métamorphose son horrible perfidie en excès de courage ; et il prend pour une inspiration particulière les idées fanatiques dont on a su l'enivrer.

La doctrine du régicide étoit, dans les cloîtres, le sujet ordinaire de tous les entretiens ; les discussions ne rouloient que sur ce chapitre. On citoit les Ecritures ; on interprétoit mal les exemples qu'elles nous offrent. Les ambitieux, sans partager la démence de ces têtes demi-éclairées et prodigieusement échauffées, étoient tous des instigateurs du même avis.

Muni des sacremens, de passeports et de lettres de créance, le Jacobin se rend à Saint-Cloud; il affecte un air simple et pénitent. Il dit qu'il est envoyé par les *fidèles serviteurs* que sa majesté avoit dans Paris, pour lui communiquer des choses importantes à son service, mais qu'il ne pouvoit s'en ouvrir qu'au roi lui-même. Il auroit voulu lui parler dès le soir même; on le remit au lendemain. Il soupa avec gaîté, et dormit si profondément qu'on eut peine à l'éveiller.

Introduit, sur les sept heures du matin, dans la chambre du roi, le premier août 1589, il lui parloit à l'écart auprès d'une fenêtre, et le roi l'écoutoit attentivement. Il lui présenta une lettre de créance, fausse probablement; et sitôt qu'il le vit occupé à la lire, il tira de sa manche un couteau fort long et fort large, et le lui plongea dans le bas-ventre.

Henri blessé, retire lui-même le couteau, et en frappe le monstre au visage. Aussitôt quelques gardes accourent au bruit, et le percent de mille coups sur la place.

Rien ne doit plus étonner que le zèle inconsidéré de ces gardes. Cette précipitation coupable emportoit le desir d'étouffer dans le sang du meurtrier la connoissance de ses

complices; on ne fit aucune poursuite contre ces gardes dans l'intervalle qui se passa entre la blessure et la mort du roi. Henri de Bourbon, qui condamna le corps du moine à être écartelé et brûlé, oublia de faire faire le procès à ces satellites qui avoient couvert d'un voile impénétrable les secrets les plus importans au trône, qui s'étoient arrogé le droit de punir un crime dont la vengeance appartient aux lois : ce qui feroit croire que ces secrets étoient d'une nature fort étrange.

On reconnut bientôt que la plaie étoit mortelle. Henri ne tint aucun des discours qu'on lui prête, car il tomboit en de fréquentes syncopes. Il n'eut que le temps de se confesser, d'appeler le roi de Navarre, et de le déclarer son successeur. Il expira âgé de trente-huit ans.

Les transports des Parisiens à la nouvelle de la mort du roi ne sauroient se rendre. On alluma des feux de joie dans tous les carrefours. La duchesse de Montpensier monta en carrosse avec sa mère; et se promenant dans les rues de Paris, cria, *bonne nouvelle, bonne nouvelle !* On plaça le portrait de Jacques Clément sur les autels. On courut en foule voir sa mère, pauvre paysanne des environs;

on la félicita d'avoir un saint pour fils, et le conseil de la Sainte-Union lui fit une pension.

On n'exagère pas, en disant que le reste de la France, jusques dans le fond des provinces, applaudit au régicide; les catholiques s'unirent aux protestans dans cette terrible inimitié contre Henri III. Les uns lui reprochoient l'assassinat des Guises; les autres ses prodigalités monstrueuses, et, tous cette infidélité à ses promesses, qu'ils appeloient parjure.

C'est peu : Sixte-Quint combla de louanges, en plein consistoire, la mémoire du moine; il compara son action aux actions héroïques de Judith et d'Eléazar. Il l'appela *un second sauveur*; et le mépris qui poursuivit ce roi malheureux jusques dans son tombeau, ne calma point la haine universelle. Il falloit donc qu'il l'eût méritée, si l'on en juge par les effets.

DE QUELQUES FAITS

RELATIFS AU RÈGNE DE HENRI III.

CETTE fameuse Catherine de Médicis qui avoit fait tant de bruit pendant sa vie, après avoir incessamment tout brouillé dans la trompeuse idée d'être seule maîtresse dans l'état, étoit morte sans presque qu'on y songeât. Elle avoit montré un zèle extrême pour le catholicisme, et elle finit par être accusée d'irréligion. On la vit irriter tous les partis, parce qu'elle étoit intrigante plutôt que politique. A force de vouloir tromper, elle s'embarrassa dans ses propres nœuds, et ses variations perpétuelles lui ôtèrent tout le prix de sa conduite, même lorsqu'elle l'eut fixe et déterminée. Cruelle par foiblesse, elle n'eut jamais le courage qui affermit le timon des empires dans les mains qui le dirigent.

Le caractère du duc de Guise, si marqué dans son premier essor, devient difficile à tracer dans les derniers périodes de sa vie. Ayant eu l'esprit assez vaste pour embrasser à la fois toutes les parties du dessein qu'il avoit

formé, il manqua de cette justesse, de cette précision qui détermine le succès. Son courage le rendoit quelquefois téméraire; dans d'autres circonstances, il paroissoit trop prudent et même irrésolu. Jamais sujet ne s'éleva si haut contre son prince, sans lui porter le dernier coup.

Soit qu'il fût frappé des difficultés qu'un sujet rencontre à s'emparer du trône de son maître, soit qu'il se défiât des faveurs de la fortune, il crut devoir appuyer son ambition sur des forces étrangères, et il se trompa. Il ruina son parti par la ligue offensive et défensive qu'il fit avec la cour de Rome et le roi d'Espagne. Il se donnoit par-là un concurrent ou plutôt un maître, et il partagea la qualité de chef de la ligue avec un roi puissant qui l'auroit toujours empêché de l'être. Le fameux Cromwel, qui arriva sur la scène du monde quelques années après, lui donna le spectacle d'une ame non moins audacieuse, mais douée d'une plus profonde politique.

Le coup que lui porta Henri III, dans un moment de force inspiré par le désespoir, fut sur le point de renverser le trône même; mais ne l'ayant pas été, il se raffermit au milieu

milieu des orages; et tandis que le peuple trembloit pour ses autels, et que l'Espagne croyoit déja régner sur les débris de la France, la ligue subitement accablée par la mort du chef, alloit se dissoudre en peu d'années.

Le trône avoit employé tous les moyens, et les plus cruels, pour abaisser les protestans; et ce furent les catholiques qui se montrèrent rebelles, qui épousèrent toutes les idées de révolte que les autres avoient conçues sous le joug de la plus terrible oppression. Eux seuls attaquèrent directement l'autorité royale, tandis que leurs ennemis n'avoient voulu que se défendre; et ce même Henri de Bourbon, déserteur de leur culte, les protestans l'aidèrent à se faire reconnoître, à maintenir ses droits à la couronne. C'est ce qu'on ne pouvoit ni attendre, ni espérer; mais les événemens historiques trompent jusqu'à l'expérience.

Si la division ne se fût mise dans la ligue, jamais Henri IV n'auroit pu triompher, et la constitution du gouvernement changeoit définitivement pour des siècles; mais on a remarqué que la guerre civile n'est jamais si dangereuse dans une monarchie que dans

une république. Le nom de prince raffermit les parties ébranlées du gouvernement, et la rebellion, tôt ou tard lassée ou trompée, ne retire aucun avantage du sang qu'elle a versé.

Lorsqu'on songe à ces trois règnes déplorables et successifs, au caractère pervers de ces souverains, on ne sait qui accuser, de la nature ou de l'éducation. Le nom de Catherine de Médicis, plus odieux encore, mérite une flétrissure particulière, parce qu'elle avoit pris le soin honteux de corrompre ses propres fils pour mieux les dominer.

Sous prétexte de la mort de Henri II, tué par mégarde dans un tournoi, elle avoit banni ces fêtes guerrières, propres à maintenir le courage belliqueux. Et que donnoit-elle à la place? des bals, où les femmes de sa cour dansoient demi-nues. Plus coupable encore, elle jetoit de l'argent à la populace, afin que la canaille de Paris remplaçât, par ses acclamations, le silence éloquent des citoyens. Elle a fourni la triste preuve que l'ame ambitieuse va jusqu'à étouffer dans le cœur de ses propres enfans ce premier germe de droiture et de bonté que la nature a caché chez les êtres les plus dépravés. On seroit tenté quelquefois de plaindre Charles IX

et Henri III; mais comme ils n'eurent jamais les vertus qui appartiennent au jeune âge, ils eussent encore été plus pervers dans la suite.

Les déprédations occasionnèrent, bien plus que le fanatisme, le soulèvement des peuples. Les obsèques de Joyeuse coûtèrent des sommes immenses; et tandis que Henri III donnoit ce grand scandale, il ne parut point songer à la mort d'un prince de son sang, d'un Condé, qui périt empoisonné dans la ville de Saint-Jean-d'Angely.

Aucune vertu enfin ne lui concilioit l'estime des grands au défaut de celle du peuple. La couronne auroit toujours été chancelante sur sa tête, malgré la valeur de Henri de Bourbon; et le poignard qui le frappa, le délivra à coup sûr d'une vie orageuse et agitée.

Ce furent ses mignons qui inventèrent ces fameux *acquits comptans*, qu'on peut regarder comme la vraie cause du pillage des finances sous les règnes suivans. Catherine de Médicis, voyant que Henri III échappoit à son corps de réserve, à ses filles galantes, favorisa bien vîte les mignons, croyant gouverner le roi par eux; mais les mignons firent tout le mal qu'elle auroit voulu faire elle seule. Quel abyme de corruption!

Le peuple parut rebelle et dédaigneux envers son roi, et il étoit disposé néanmoins à respecter le vainqueur de Jarnac. Voici le malheur du peuple, dans les gouvernemens où il a quelque part à l'autorité : il a souvent des prétentions justes ; mais comme nécessairement il agit d'une manière plus active que raisonnée, il mêle à son bon droit des inconséquences et quelquefois des crimes. Il est trop échauffé pour tenir un juste milieu. Comme il souffre, il est aveugle et véhément; cela le précipite plus loin qu'il ne veut, et dans des entreprises qu'il n'a pas su prévoir. Il gâte ainsi la justice de sa cause, et les souverains s'en prévalent contre lui.

Des lois sages émanèrent du conseil de ces rois si funestes à la patrie. On cite avec éloge le nom de Lhôpital; mais, osons le dire, Lhôpital lui-même, malgré ses vertus, content de faire quelques réglemens utiles, mais insuffisans, créature de Catherine de Médicis, vota plus pour le trône que pour la nation. Il n'alla pas jusqu'à la réforme des grands abus qui infestoient le gouvernement; il ne mit pas la main dans la plaie profonde et secrète de l'état. Il auroit pu entrevoir, puisqu'il remplaçoit le législateur, un plan

plus ferme et plus étendu, puisque c'est dans les troubles politiques que les innovations salutaires sont le plus facilement adoptées ; mais il flattoit Médicis ; il avoit épousé plusieurs de ses principes, peut-être à son insu.

Rangé du parti de la cour, le chef de la justice n'eut pas les idées assez mâles, assez élevées, pour embrasser, en homme d'état, ce que l'orage auroit pu amener en faveur de la félicité publique. Il contribua néanmoins à diminuer la masse des maux, et sous ce point de vue, il mérite une partie des louanges qu'il a reçues.

Henri III institua l'ordre des chevaliers du Saint-Esprit en 1579. Il avoit été élu roi de Pologne, et étoit parvenu à la couronne de France le jour même de la Pentecôte ; ce qui lui fit donner à cet ordre le titre du Saint-Esprit. Son dessein étoit d'en faire une marque de la plus haute distinction, et de retirer du parti calviniste, par l'espérance de cet honneur, les grands du royaume qui y étoient engagés.

Il étoit jaloux de passer pour créateur de cet ordre, dont il unit la grande-maîtrise à la couronne de France ; mais Henri III n'étoit que plagiaire en cette institution. Louis d'An-

jou, roi de Jérusalem et de Sicile, avoit institué à Naples, en 1352, le jour de la Pentecôte, un ordre du Saint-Esprit, parce que ce jour étoit celui de son couronnement. Henri III, revenant de Pologne, obtint des Vénitiens l'acte original de l'érection de cet ordre, dont on avoit perdu la mémoire. Il tint cet acte fort caché, en prit toutes les idées; mais il négligea de le brûler, et il a perdu, aux yeux de la postérité, jusqu'au mérite de l'invention, dont il avoit voulu se parer.

Qui auroit dit à Catherine de Médicis, que le descendant de Robert de France, comte de Clermont, cinquième et dernier fils du roi saint Louis, hériteroit de la couronne après son cher fils Henri III, l'auroit fort étonnée; il ne se trouvoit parent de Henri III qu'au vingt-deuxième degré, et il ne s'attendoit pas lui-même à remplacer la branche des Valois, qui avoit donné à la France treize rois pendant l'espace de deux cent soixante ans.

Henri III régla les préséances entre les princes du sang et les pairs. L'ancien usage étoit que chacun prît son rang suivant l'ancienneté de sa pairie: Henri III voulut que les

princes du sang précédassent tous les pairs, soit que ces princes ne fussent pas pairs, soit que leurs pairies fussent moins anciennes que celles de tous les autres pairs. Depuis ce jour, les rangs entre les princes du sang suivent leur proximité à la couronne. Cette déclaration n'a pas peu contribué à décider dans toute sa forme, le gouvernement monarchique, parce qu'elle abolissoit jusqu'aux représentations de l'ancien gouvernement féodal, et qu'elle assujétissoit la haute et ancienne noblesse à tous les rejetons nouveaux qui émanoient des princes du sang, n'eussent-ils aucune des possessions et des dignités dont l'origine remonte jusqu'à la fondation de la monarchie.

HENRI IV.

Tout historien qui ne considère que les temps où il écrit, et qui se prête aux circonstances, n'est qu'un flatteur méprisable. Si l'histoire est la leçon des rois, si elle doit fournir à la méditation du sage, combien est coupable celui qui altère la vérité, pour flatter une génération, ou pour former un modèle imaginaire! Qui placera les objets dans leur véritable point de vue, si ce n'est l'historien qui a lu, qui a réfléchi, et qui s'est dérobé à l'aveugle prévention, toujours prompte à exagérer?

Cette prévention corrompt quelquefois le jugement le plus sain; le besoin qu'on a des contrastes, oblige trop souvent l'écrivain, quand il rencontre la vertu parmi cette foule de vices, à la parer tout-à-coup des couleurs les plus parfaites, et à étendre sur la vie entière d'un héros le lustre de quelques heureux momens. On est toujours sûr d'intéresser davantage à la suite de règnes abominables; mais nous, sans vouloir rien di-

minuer de la gloire d'un grand homme justement cher à la nation, nous suivrons les faits et leur enchaînement, sans rien donner à l'enthousiasme.

Henri IV se trouva dans le plus grand embarras après la mort de Henri III. Il étoit à craindre que les Parisiens qui étoient assiégés, et les catholiques qui les assiégeoient, ne s'unissent pour lui fermer à jamais le chemin du trône. Le plus grand nombre des catholiques ne vouloit pas le reconnoître, et il y en avoit dans le royaume dix fois plus que de protestans. Ceux même qui étoient décidés à lui conserver ses droits, le regardoient moins comme leur roi que comme leur général, en attendant que les états eussent décidé de son sort.

Il n'y eut enfin que trois seigneurs qui lui jurèrent fidélité, le maréchal d'Aumont, Giri et d'Humières. Les autres, qui avoient envie de se vendre, marchandèrent longtemps. Plusieurs demandèrent des provinces et des villes en souveraineté; on fut à la veille de voir l'ancien gouvernement féodal se régénérer tout-à-coup. Les seize bourgeois qui gouvernoient la capitale, eurent le projet d'unir ensemble les grandes villes du royaume,

en leur conservant leurs priviléges respectifs, et de former de cette association une république semblable à celle des Suisses, dont la prospérité se faisoit déja sentir, et dont l'exemple intéressoit l'Europe. Mais un si grand dessein ne rencontra point dans ces tribuns, des hommes d'un génie assez ferme pour en opérer l'exécution.

D'autres étoient d'avis qu'on déclarât les grandes villes libres et indépendantes; ils vouloient établir une forme de gouvernement semblable, dans presque tous les points, à celui de l'Allemagne. La noblesse goûtoit beaucoup de telles idées, et les provinces de la France se seroient trouvées partagées entre les seigneurs catholiques.

D'un autre côté, les partisans du duc de Mayenne le pressoient de prendre le titre de roi; il n'osa. Il se contenta du magnifique titre de lieutenant de la couronne : mais comme il savoit que le duc de Lorraine travailloit à faire tomber la couronne sur la tête de son fils, il fit proclamer roi le cardinal de Bourbon. Il étoit frère d'Antoine de Bourbon, et plus proche d'un degré que Henri IV, son neveu, fils d'Antoine. Il n'avoit contre lui que d'être de la branche cadette; mais

l'engagement de Henri dans l'hérésie sembloit devoir l'exclure à jamais du trône. On en vouloit à sa religion, et non à sa personne.

Dès ce moment, tous les actes publics se firent sous l'autorité du cardinal-roi, qui n'en étoit pas moins prisonnier; car le neveu détenoit l'oncle dans une forte prison. On fabriqua de la monnoie en son nom, et l'on frappa une médaille où ce cardinal étoit représenté avec la couronne royale et cette légende : *Carolus x, Dei gratiâ Francorum rex.*

Henri, malgré sa vigilance et son activité, désespéra d'abord de sa fortune. Il vouloit se retirer vers la Loire pour sa sûreté, et pour retenir dans son parti les provinces qui sont au-delà de cette rivière. Il eût été perdu, s'il avoit suivi ce projet. Une fois relégué au-delà du grand fleuve qui partage le royaume, son parti, trop éloigné du centre du mouvement, tomboit sans pouvoir se relever; et jamais la couronne de France n'eût été sur sa tête. Heureusement il changea d'avis; et en se déclarant pour les combats, il imprima à sa cause cet ascendant que donnent le courage et la bravoure.

Mais son propre parti ne consentoit pas même à reconnoître un roi qui ne fût pas catholique. Il fallut qu'il jurât de conserver dans le royaume la religion *catholique, apostolique et romaine*, de se faire instruire au plus tôt; et ses soldats ne répondirent qu'alors à ce serment solemnel, par le serment de leur fidélité.

Sans la division qui se mit dans la ligue, il étoit impossible que Henri IV triomphât.

Ce prince se vit entouré de catholiques et de protestans, tous opposés, tous remplis d'une défiance mutuelle. Les uns craignoient qu'il n'abandonnât leur prêche; les autres ne l'espéroient pas; chacun songeoit à ses propres intérêts, et que pouvoit offrir Henri IV à ceux qui se dévouoient pour lui? des récompenses éloignées. Suffisoient-elles, lorsque la nation presqu'entière marquoit le plus grand éloignement pour la domination.

En rentrant dans le sein de l'eglise, il épouvantoit les protestans, et il attiédissoit leur zèle. En les ménageant, il laissoit croire aux catholiques que sa conversion n'étoit que le fruit de sa politique. Comment vint-il à bout de tant d'obstacles? Ses vertus ne

pouvoient le soutenir contre tant d'ennemis ; mais voici ce qui fit son salut.

Il eut pour adversaire un homme souvent irrésolu dans ses projets, et toujours lent dans l'exécution : ce fut Mayenne. Il laissa le trône vide, et donna le temps aux Français d'examiner sérieusement à qui il appartenoit. Les anciennes lois, qui étoient sur le point d'être étouffées, prévalurent, parce que chacun s'arma, au hasard de tout ce qui pouvoit favoriser sa cause.

De cette formidable maison de Guise, il ne restoit que Mayenne ; le fils aîné du héros de la ligue, massacré à Blois, étoit prisonnier, et quoique très-jeune, on redoutoit son nom. Mayenne n'avoit pas les qualités politiques de ses frères. Il étoit déplacé à la tête d'un parti fait pour renverser le trône et changer la constitution de l'état. Son ambition circonspecte se contentoit de l'espoir de porter un jour la couronne, et il ne faisoit pas assez pour l'appeler sur sa tête. Aucun trait d'audace, si familière aux Guises, ne caractérisoit ses actions. Négligeant de poursuivre ses avantages, il étoit lent à se résoudre, et plus lent à exécuter. Sa paresse étouffoit les projets de ses partisans, qui vou-

loient en vain lui communiquer leur chaleur. Des paquets de grande conséquence demeuroient sur sa table deux ou trois jours, sans qu'il songeât à les ouvrir. En vain sa mère et sa sœur lui redemandoient un fils, un frère massacrés : il ne poussoit point la guerre ; et ses talens pour la science militaire, faute d'activité, devenoient inutiles.

Il ne faut pas cependant attribuer à la modération, ni à la probité, l'espèce d'éloignement qu'il montroit pour le rang suprême. Il étoit retenu sur les degrés du trône par les intrigues éternelles de la cour de Madrid, de cette cour qui se proposoit d'engloutir la France.

En effet, Philippe II ne perdit jamais de vue le projet de la monarchie universelle, que ses pères avoient ébauché par leurs mariages. Il croyoit pouvoir acheter toutes les couronnes de la chrétienté avec l'or que ses sujets avoient apporté des Indes. Il vouloit assujétir les François par leurs propres armes, mettre à profit leur guerre civile ; et il regardoit déja leur pays, ou comme une nouvelle province conquise, ou comme un royaume qu'il alloit présenter à sa fille Isabelle. Beau-frère des trois derniers monar-

ques, il comptoit accabler facilement le Navarrois (c'est ainsi qu'on appeloit Henri IV). Cette branche de la famille royale ne comptoit pas de rois depuis trois siècles, et avoit toujours été en butte à la jalousie des Valois. On la regardoit comme une branche égarée, perdue; et le puissant Philippe II faisoit déclarer le trône vacant, insistoit sur le mariage de l'infante avec le duc de Guise. Un cri d'applaudissement s'élevoit, de la part des ligueurs, en faveur d'un jeune homme dont le nom leur retraçoit un père et un aïeul qui leur furent si chers. La jalousie de Mayenne, qui frémit de voir les suffrages se tourner sur un autre que sur lui-même, prit le parti de traverser toutes les élections, afin de régner par la continuation de l'anarchie.

De-là les liaisons secrètes de Philippe II avec le pape Grégoire XIV. Il obtint une bulle qui pouvoit être formidable. Elle excommunioit les princes, cardinaux, prélats, officiers de la couronne, et généralement tous ceux du clergé, de la noblesse et du tiers-état, qui demeuroient sous l'obéissance de Henri IV.

On ne sauroit trop admirer la fermeté ou la prévoyance du parlement de Paris, transféré à Tours, qui ordonna que cette bulle

seroit lacérée et brûlée par l'exécuteur de la haute-justice, déclara Grégoire XIV ennemi de la paix de l'église, du roi et du royaume, et défendit de faire tenir de l'argent à Rome pour la provision des bénéfices.

Le duc de Mayenne, qui sembloit garder les avenues du trône, et ne vouloit y monter qu'avec sécurité, en fermoit les chemins à tous ses concurrens. Déja le vain simulacre de la royauté, le cardinal de Bourbon étoit mort; et le peuple, n'ayant plus cet objet sous les yeux, se fatiguoit de la guerre civile. Les intérêts se communiquèrent de plus en plus; et dans cet épouvantable chaos, l'anarchie, que tous les chefs appeloient et desiroient, leva sa tête hideuse.

Henri IV suscita un rival dangereux pour Mayenne, en laissant échapper de prison son neveu, le jeune duc de Guise. Il se fit un parti aussitôt; et ce parti, formé trop subitement, acheva d'embrouiller les vues particulières et générales. Peut-être que les astuces de la politique moderne ne se signalèrent jamais d'une manière plus adroite que dans cette époque orageuse. On vit la ligue, qui menaçoit de tout engloutir, se fondre en factions opposées.

Mayenne,

Mayenne, pour conserver son autorité dont il sembloit d'ailleurs effrayé, ruine le pouvoir des Seize, et détruit ainsi les plus violens ennemis de Henri IV. Dès-lors, ses concurrens, pleins de jalousie et de défiance, divisés par de si grands intérêts, ne surent plus agir de concert. Ils oublièrent le but qu'ils se proposoient, et tous renversèrent mutuellement leurs succès, dans la crainte que l'un ne s'en servît pour s'élever au-dessus des autres.

L'épée du brave Henri IV vint à l'appui de ces heureuses circonstances. Il adopta le système décisif des batailles, qui devoit trancher toutes ces difficultés. Environné de tant d'ennemis, il ne connut qu'une seule fois la frayeur; ce fut lorsqu'il se retira vers Dieppe au bruit de la marche de Mayenne. Ses partisans tremblèrent, et l'on mit en délibération s'il ne s'embarqueroit pas pour se sauver en Angleterre.

Il auroit pris ce malheureux parti, sans les remontrances du maréchal de Biron, qui le lui fit rejeter. *Sortir de la France en cette conjoncture*, lui dit-il, *ne fût-ce que pour vingt-quatre heures, c'est vous en bannir pour toujours.*

Il se fortifia à Arques, et cette première et

importante victoire lui facilita toutes les autres. Mayenne qui, en se hâtant davantage, auroit accablé le roi, fut puni de sa négligence. Il s'étoit flatté cependant de prendre Henri prisonnier; il avoit écrit au pape et au roi d'Espagne, qu'il ne pouvoit lui échapper à moins de sauter dans la mer. Les bourgeois de la rue de Saint-Denis louèrent leurs fenêtres chèrement, pour voir passer le Béarnois, pieds et mains liés, quand Mayenne, revenant vainqueur, feroit son entrée dans Paris.

Henri IV se battit en soldat; et cette témérité ne sauroit être blâmée, ses succès dépendant de sa bravoure. Il poussa ses victoires jusqu'à l'attaque des faubourgs de Paris. Il eut tort d'en lever trop tôt le siége; il recula, par cette imprudence, l'époque de sa grandeur et du bonheur des François. On peut remarquer qu'il commit la même faute au siége de Rouen; et ces fautes étoient capitales.

Henri IV vouloit attirer Mayenne et les ligueurs en rase campagne, et y engager, s'il se pouvoit, un combat. Il fit semblant de fuir, afin que le duc se mît à le poursuivre, dans la persuasion de le trouver en désordre. Ce stratagême, bien conçu et aussi bien exécuté, lui réussit complètement. Il défit dans les

ÈRE vulgaire. 1590.

plaines d'Ivry l'armée de la ligue; mais, par une fatalité trop ordinaire aux grands généraux, il ne profita pas aussi habilement de sa victoire. Il n'avoit qu'à se présenter aux portes de Paris, elles lui étoient ouvertes; il laissa au fanatisme le temps de raffermir les esprits, et il ne vint mettre le siége devant la capitale que lorsqu'il n'en étoit plus temps.

Les sermons des prédicateurs y contre-balançoient ses victoires, et ces exhortations annulloient le fruit des batailles. La multitude échauffée s'y portoit en foule, et donnoit son or et son sang pour la cause de la religion. Elle seule, d'après leurs opinions, pouvoit éloigner la tyrannie; et un prince hérétique pouvoit-il être autre chose qu'un tyran? C'étoit ainsi que raisonnoit le peuple. Plaignons-le; il étoit aveuglé par l'impulsion générale qui entraînoit les meilleurs esprits du siècle.

La Sorbonne et les moines avoient persuadé aux soldats de la ligue, que la mort qu'ils trouveroient à son service seroit un vrai martyre. Henri IV n'avoit point cette ressource. Si l'on veut se transporter au temps où les Parisiens étoient séduits et trompés, on verra qu'ils ne connoissoient pas alors les vertus de Henri IV, qu'ils ne pouvoient les connoître. Et comment

deviner un roi généreux, humain, magnanime, lorsqu'il ne se montroit que le vengeur de Henri III, dont la mémoire étoit en exécration; lorsqu'on l'accusoit de vouloir détruire les priviléges de l'église, conservateurs de ceux de l'état?

La résistance des Parisiens étoit fondée sur la crainte qu'ils avoient de perdre leurs prérogatives tant de fois ébranlées. Ils en étoient souverainement jaloux: Henri IV ne s'offroit que les armes à la main, ensanglantant l'héritage qu'il redemandoit; et quand on considère quels monarques avoient occupé le trône, on doit trouver moins extraordinaires les terreurs que le peuple avoit conçues, d'après les portraits exagérés des ligueurs et des fanatiques.

Si l'éloquence de ce siècle produisit l'erreur, on peut dire qu'elle fut presque universelle. Tous les ordres de l'état s'étoient réunis pour proscrire un roi hérétique, parce qu'on n'attendoit de lui aucune vertu d'après sa croyance; et ses hostilités confirmoient cette opinion.

Le duc de Féria, ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, avoit proposé à l'assemblée des états, de marier au jeune

duc de Guise, l'infante d'Espagne, que l'on appeloit seule légitime héritière de la couronne, comme étant petite-fille du roi Henri II. Ce moyen sembloit concilier tous les partis; mais, outre que le duc de Mayenne avoit conçu beaucoup de jalousie contre son neveu, il ressentit encore plus d'indignation contre les Espagnols. Il aima mieux laisser le trône vide, parce qu'il se flattoit que Henri IV persévéreroit dans l'hérésie.

Mais quand on le vit se faire instruire, prêt à remplir ses sermens, et à faire abjuration, le légat du pape s'épouvanta, aperçut toutes les conséquences de cette soumission à l'église, et songea à battre en ruine ces nouvelles démarches. Le légat assura publiquement que tout ce qui se feroit seroit nul, et que la conversion du roi seroit toujours réputée fausse par le Saint-Siége.

Comme cette conversion, adroite et politique selon les uns, sincère et généreuse selon les autres, produisoit un grand changement dans les idées du Parisien et du peuple, le duc de Mayenne et les partisans d'Espagne convinrent qu'il ne falloit pas regarder le roi comme catholique, que le pape ne l'eût déclaré tel, et ne lui eût accordé l'absolu-

tion ; ce qui remettoit les droits de Henri à la disposition de la cour de Rome.

Henri, pour ne négliger aucun de ces moyens qui ont une influence directe sur les esprits, se fit sacrer à Chartres en 1594.

Cette cérémonie, tant les signes gouvernent les hommes, porta un coup terrible au duc de Mayenne. Il commença à croire qu'il n'étoit plus en sûreté dans Paris, et il se retira à Soissons.

L'Espagnol le vit avec joie perdre l'idée de la possession d'un trône, parce qu'il en avoit lui-même l'espoir ; et la ligue, les Seize, le duc de Guise s'accommodèrent également de sa retraite.

Dès-lors, le comte de Brissac, gouverneur de Paris, le président Lemaître, et le prévôt des marchands songèrent au moyen de remettre la ville entre les mains du roi : pensée qu'il n'avoit pas eue tant que Mayenne avoit su éloigner le nouveau prosélyte.

Henri IV fit le blocus de la capitale, qui contenoit environ deux cent vingt mille personnes. Il est triste qu'il ait été obligé d'appeler la famine dans Paris, et d'y établir toutes les horreurs de la guerre, afin de monter plus facilement sur le trône. Il en coûta

beaucoup à son cœur sensible et bon ; mais le peuple, étranger à l'ambition de tous les chefs, les enveloppant dans le même anathême, souffrit beaucoup ; et dans ces souffrances inexprimables, il dut frapper d'une haine commune tous ceux qu'il croyoit les auteurs de ses maux.

Il se voyoit pressé par un vainqueur qu'il jugeoit inexorable, et ses malédictions aveugles retentissoient au pied des autels. La douleur publique pouvoit-elle démêler de quel côté étoit la justice, lorsqu'au milieu de cette horrible famine, une mère dévoroit ses enfans, lorsque les os des cimetières, pulvérisés et réduits en pâte, servoient d'alimens, lorsque les Suisses, payés pour défendre la ville, forcoient les maisons des citoyens? Qui pouvoit-elle alors accuser de toutes ces horreurs, sinon celui qui en paroissoit l'unique cause? car c'étoit en son nom que tous les désastres, soit de l'attaque, soit de la défense, écrasoient cette malheureuse ville.

Le peuple enfin pouvoit-il être détrompé, ce peuple souffrant et abusé, quand il voyoit dans des mains jusqu'alors pacifiques, la hallebarde et le crucifix, les cuirasses sur les étoles, et qu'il entendoit le bruit des mous-

quets se mêler au chant des pseaumes ? Ne devoit-il pas croire que le ciel, attentif à ces grands événemens, protégeoit la cause pour laquelle il enduroit de si longues calamités; et que cette cause étoit liée au sort de la patrie, puisque tous les ordres de l'état étoient également soulevés, et marquoient la même constance à rejeter Henri de Bourbon ?

Il n'étoit pas même permis de parler de paix, parce que les malheurs présens sembloient présager des calamités encore plus grandes, si jamais la couronne appartenoit au vainqueur courroucé, qui battoit leurs murailles et qui leur ôtoit le pain.

Ce pain étoit devenu rare. On mangea d'abord les chevaux, les ânes, les chats et les souris ; ensuite on vit des infortunés, courbés sur le ventre, réduits à brouter l'herbe, à l'exemple des animaux. Les protestans souffroient comme les catholiques. Le poignard de la Saint-Barthélemi n'avoit fait couler le sang que pendant trois jours ; ici, pendant six mois consécutifs, la famine dévora lentement ce peuple patient et courageux. Son opiniâtreté inflexible est un des plus terribles tableaux que nous offre l'histoire moderne. Près de vingt mille hommes

moururent de faim sous le toit de leurs maisons solitaires; les couleuvres et les serpens s'engendrèrent et rongèrent les cadavres restés sans sépulture.

Le cœur de Henri fut ému. Il lui fut impossible de demeurer sourd aux cris de ces infortunés, et il permit qu'on distribuât du pain aux assiégés.

Les seize vice-rois de Paris faisoient une défense opiniâtre. Ils étoient tout-puissans; le roi d'Espagne les consultoit; le pape avoit pour eux de grands égards; le cardinal-légat avoit ordre de déférer à l'avis de ces tribuns. Ils pendirent trois membres du parlement, qui s'étoient opposés à leur volonté. Les magistrats ne démentirent point leur fermeté; et c'étoit là, sans doute, donner une preuve de fidélité à un roi qui n'étoit pas encore assis sur le trône.

Il étoit toujours question d'abolir la loi salique; mais cette violation de coutumes antiques paroissant trop téméraire, et les parlemens ne voulant pas y consentir, on convint d'élire un roi françois, qui seroit tenu d'épouser l'infante.

On la proposoit à tous les princes; mais le roi d'Espagne devoit ensuite choisir son

gendre. Si, dans cette effervescence si générale, lorsque tous les bras étoient armés, les Espagnols eussent enfin nommé le duc de Guise, on l'eût proclamé sur-le-champ; parce que les calamités étoient montées au dernier terme, et nécessitoient une prompte solution. Le trône une fois rempli, la rivalité cessoit. On se seroit porté en foule, on se seroit rendu au duc de Guise, ainsi qu'on se rendit depuis à Henri IV.

Les catholiques des deux partis, déja las de la guerre civile, se seroient réunis probablement pour le maintenir, quand ce n'eût été que pour l'intérêt de l'ordre public. Les forces des catholiques étoient supérieures à celles des protestans. Les premiers tenoient les plus grandes villes, et recevoient du côté d'Italie et d'Espagne, des secours d'hommes et d'argent.

Henri IV n'avoit pour lui que la reine d'Angleterre et quelques princes protestans.

La conversion du roi n'avoit point les suites heureuses qu'on s'en étoit promises. On attribuoit cette abjuration du prince, au desir qu'il avoit d'épouser la belle Gabrielle d'Estrées, qu'il aimoit éperdument, parce que son mariage contracté vingt ans auparavant,

à ce qu'on lui fit entendre, ne pouvoit être cassé que par le pape.

Mais la ligue, hydre à plusieurs têtes et jouet de ses propres fureurs, touchoit à son déclin. Le découragement qui s'étoit répandu plusieurs fois parmi les troupes du roi lorsqu'elles manquoient d'argent, d'habits, de nourriture, avoit fait place à la confiance et au courage le plus décidé. Le roi s'étoit vu plusieurs fois n'ayant pas de quoi dîner, et plus pauvre que tous ceux qui l'environnoient, forcé de prendre la table de son surintendant.

Tout en combattant de l'épée, il combattit aussi de la plume. Les écrits commençoient à influer sur la disposition des esprits; il fit publier la satire Ménippée, qui, répandant le ridicule le plus amer sur l'assemblée des ligueurs, représentés au naturel dans d'ingénieux portraits, satisfit les diverses factions, et leur porta néanmoins à toutes un coup mortel. On peut remarquer ici que la nation n'abandonnoit point son goût inné pour la plaisanterie, jusques dans l'excès de ses malheurs.

Les négociations secrètes avec les gouverneurs de différentes places achevèrent, encore

plus que les armes, le triomphe de Henri IV. Plusieurs se hâtèrent de faire des traités avantageux, se taxèrent au prix qu'ils voulurent, et demandèrent des sommes considérables. Henri avoit un si grand intérêt à les gagner, qu'il n'osoit leur rien refuser. Il promit beaucoup plus qu'il ne put tenir dans la suite; ce qui le fit accuser d'ingratitude : mais pouvoit-il tenir de pareilles promesses ? N'étoient-elles pas annullées par l'espèce de violence qui lui avoit été faite ?

Henri avoit engagé plus de la moitié du royaume; et dans sa détresse, il prodiguoit les paroles pour s'attirer des partisans. Il n'avoit point d'autre monnoie à leur offrir.

Mayenne avoit quitté Paris dans la crainte d'être contraint à faire un accommodement avec Henri. Il y laissa pour gouverneur Brissac, qu'il regardoit comme son premier ami et un homme sûr; mais cet ami trahit sa cause, et traita avec le roi. Il risquoit sa vie; car au moindre soupçon, les poignards des Espagnols l'environnoient et lui perçoient le cœur. Il sut agir avec tant de ruse et de dissimulation, que ni les Espagnols, ni les autres ligueurs ne sortirent de leur profonde sécurité. Ce fut pour eux un coup de foudre;

quand ils virent les troupes du roi introduites tout-à-coup dans la ville.

Elles entrèrent à quatre heures du matin, le 22 mars 1594, par quatre endroits en même temps, et s'emparèrent de l'Arsenal, du Palais, des deux Châtelets, des portes, des places et des ponts. Les Seize avoient été détruits par Mayenne, jaloux de leur pouvoir; la surprise et la crainte enchaînèrent les ligueurs. On avoit cadenassé les portes des plus furieux. Un seul corps-de-garde espagnol ayant fait résistance, fut aussitôt enveloppé et massacré. A midi, le roi entra dans la ville, et sa marche avoit plutôt l'air d'un triomphe pacifique que d'une entrée militaire. Il alla au Louvre, où il trouva son dîner prêt. Les boutiques se rouvrirent, et l'artisan put reprendre en paix son travail accoutumé. Le cardinal de Pellevé en mourut de dépit, et plusieurs ligueurs s'exilèrent volontairement, aimant mieux renoncer à la France que de reconnoître le Béarnois.

Le roi récompensa tous ceux qui lui avoient assuré une conquête aussi belle. Le grand point étoit d'être entré dans la capitale, afin de pouvoir chasser l'ennemi du centre du royaume vers les frontières. Brissac, le pre-

mier auteur de cette grande opération, fut fait maréchal de France. La réduction des autres grandes villes ne tarda pas. Chacun reçut selon ses services; et Villars, gouverneur en chef de Rouen et du Havre de Grâce, se fit donner argent comptant, et sans vouloir rien rabattre, 1200,000 francs. Il exigea de plus, 60,000 livres de pension, et la charge d'amiral de France. Henri ne marchanda point.

Le maître de la capitale le devint successivement des provinces. Il n'en coûta que 34,000,000 pour acheter la soumission des gouverneurs; mais Henri eut la politique de payer sans se plaindre : il fit mieux encore; il se garda bien de pousser Mayenne au désespoir; il lui fit entrevoir des conditions douces, en lui donnant les plus grands témoignages de modération et de clémence.

Il sentit bien que son adversaire ne pouvoit pas, après s'être vu sur les degrés du trône, entrer dans aucun accommodement, sur-tout lorsqu'il se trouvoit sous les regards de la catholicité, et dépositaire des forces de l'Espagne, de la Savoie et du pape. Il temporisa sans l'irriter, et ce fut un coup non moins habile qu'heureux. Henri montra aussi

sa profonde connoissance dans l'art du gouvernement, en déguisant tout-à-coup les droits absolus et terribles de la conquête. Ensuite, pour mieux affermir la monarchie sur sa base réelle, sur l'autorité des lois, il rétablit le parlement dans toute sa splendeur.

Les lois lui avoient été favorables, il fut reconnoissant envers elles. Le parlement s'attacha plus que jamais aux intérêts du trône; et c'est à cette époque que commença véritablement le système monarchique. Les magistrats cassèrent tous les arrêts, décrets et sermens faits depuis 1588, qui se trouvoient préjudiciables à l'autorité royale. On donna, par la suite, à cet arrêté une extension considérable et utile. Jamais roi ne fut plus heureux que Henri dans le premier exercice de son pouvoir, après l'avoir vu contesté si longtemps; c'est qu'il avoit choisi les moyens les plus propres pour ne point alarmer l'esprit national.

Il ne voulut pas même choquer d'abord le fanatisme. Quelques corps religieux ayant refusé de réciter les prières usitées pour la conservation du roi, Henri IV dit: *Il faut les laisser faire, ils sont encore fâchés.* Cependant il n'avoit pas encore fait la paix avec

Rome ; ce point étoit important et même nécessaire pour anéantir toutes les traces du passé. Il fallut qu'il disposât Clément VIII à lui donner l'absolution. Ses représentans furent frappés, à Rome, de la baguette, comme *pénitens publics*, pendant que l'on chantoit le *Miserere* qui précède ordinairement le supplice des criminels ; mais il falloit enchaîner le fanatisme par ses propres armes, l'aveugler, le tromper, rétablir l'ordre public et sauver sa couronne. Il ne s'épouvanta pas de toutes ces formalités, et son génie supérieur se manifesta sur-tout dans cette heureuse souplesse. Il céda en grand homme à la rigueur singulière des circonstances.

Mayenne n'avoit plus à rougir de traiter avec le roi, dès que l'absolution lui avoit été donnée à Rome. La belle Gabrielle, qui songeoit à devenir reine, fut la médiatrice du traité. Le duc de Mayenne obtint trois places de sûreté, entr'autres, Soissons et Châlons-sur-Saone. Mais ce qui est bien remarquable, c'est que Henri s'obligea à acquitter toutes les dettes que Mayenne avoit contractées, tant au-dedans qu'au dehors du royaume, pour soutenir la guerre contre lui. Peut-être ce dernier article annonçoit-il quelque foiblesse,

ou

ou trop d'impatience d'étouffer les restes des factions. Quoi qu'il en soit, l'amnistie générale de tout le passé fut proclamée et observée. La clémence du vainqueur mit encore dans un plus beau jour sa prudence et son courage.

DE L'ADMINISTRATION

DE HENRI IV.

HENRI avoit rangé toutes les provinces sous son obéissance, et le calme commençoit à naître après tant d'horribles tempêtes, lorsqu'il fut frappé d'un coup de couteau qui faillit à replonger la France dans de nouveaux troubles. Déja Barriere avoit attenté à ses jours; mais c'étoit dans l'épouvantable fermentation des esprits, et lorsque tous les ordres religieux enseignoient en chaire la doctrine du régicide. Depuis lors les esprits s'étoient calmés. Ce nouvel assassin frappoit un roi rentré dans le sein de l'église, absous par le pape; et conformément à ses propres principes, les circonstances ajoutoient à son crime.

La blessure ne fut point dangereuse. Interrogé sur ce qui l'avoit pu porter à un attentat aussi horrible, il l'attribua aux leçons des Jésuites : ce qui occasionna leur expulsion.

Cet ordre, immédiatement soumis à la cour de Rome, et qui en recevoit tous les mouvemens, étoit devenu le foyer d'une espèce d'hommes non moins fanatiques, non moins ambitieux que les fauteurs de la ligue, mais plus souples, plus adroits, et qui paroissoient avoir créé un système qui les rendît redoutables à tous ceux qui ne se rangeroient pas sous leurs drapeaux.

Jean Chatel, formé à cette école, avoit été bien choisi. Disposé à ce crime, comme tous les autres enthousiastes de son espèce, il se crut un martyr, et souffrit les plus affreuses tortures avec une constance qui ne lui permit ni une foiblesse, ni un repentir. De pareils hommes sont le fléau des rois; et comment intimider un fanatique qui aperçoit le ciel ouvert, et qui soupire après l'instant du trépas? Il n'y a point de rempart contre cette démence.

Le parlement le condamna à être écartelé, fit raser la maison du père, après l'avoir banni, et ordonna aux Jésuites de sortir du royaume,

comme corrupteurs de la jeunesse, et ennemis du roi et de l'état.

Le père Guignard, chez lequel on trouva des écrits séditieux, fut pendu. Ces actes de justice et de sévérité ne pouvoient émaner que d'un corps qui sembloit voué principalement à la défense du trône, et qui faisoit profession de la plus rigoureuse vigilance sur l'avenir.

L'Espagne entretenoit toujours en France le levain de la révolte, et caressoit la rebellion timide et cachée. Henri, en déclarant la guerre à Philippe II, démasqua tout-à-coup son adversaire, et le força à paroître l'ennemi de la France, au lieu qu'il vouloit ne passer que pour l'ennemi de Henri de Bourbon. Le monarque ôta aussi par-là aux seigneurs françois tout prétexte de désobéissance.

Le rusé Philippe II avoit joui, au fond de son cabinet, du plaisir cruel de voir les François s'égorger avec crédulité pour servir son ambition. Son génie artificieux s'applaudissoit, quand il avoit semé parmi les mêmes citoyens un esprit de vertige et de révolte. Il invitoit la perfidie par son or; il caressoit le fanatisme sans être dans l'illusion; il se

plaisoit dans les désastres étrangers, et ne regrettoit pas le sang de ses sujets, pourvu qu'il eût coulé avec celui de ses voisins. Henri fit bien de heurter ce colosse de grandeur que la valeur françoise entama, et qui ne jeta plus sur la France cette ombre funeste dont il la couvroit depuis trop long-temps.

1595. Vainqueur à la fameuse journée de Fontaine-Françoise, ce roi fit voir ce que peut la présence d'un prince guerrier à la tête de sa noblesse. Il y courut de grands risques : aussi écrivit-il à sa sœur : *Peu s'en est fallu que vous n'ayez été mon héritière.*

Cependant la haine infatigable de quelques ligueurs que le roi avoit dédaigné ou refusé d'acheter, ou qu'il avoit été dans l'impuissance de gagner, ne laissoit pas que de faire des blessures à la patrie. Le désespoir les portoit à briguer l'estime des Espagnols. De ce nombre étoit le colonel Rosne, grand homme de guerre. La ligue lui avoit donné le bâton de maréchal de France : le roi refusa de le confirmer dans ce grade, et il en fut blâmé, parce qu'il y mit plus d'humeur que de raison. Rien ne fait plus de tort aux monarques que les actions déterminées par l'humeur. La colère, la vengeance leur sont

plus analogues. Henri avoit accueilli d'autres ligueurs d'un mérite bien inférieur. Rosne se retira en Flandre, et fit à l'état tous les maux possibles, pour se venger du nouveau monarque.

A la suite des attaques multipliées de Rosne, Amiens fut surpris par les Espagnols. Henri ne s'y attendoit pas; il sortoit d'un bal, las d'y avoir dansé. Il dit alors ce mot devenu si célèbre : *Allons, c'est assez faire le roi de France; il est temps de faire le roi de Navarre.* Il le fit si bien qu'il reprit la ville. On vit que la guerre civile, loin d'abattre le courage d'une nation, la rendoit, à l'issue de ces débats sanglans, plus forte et plus terrible. Ces mêmes ligueurs mirent leur gloire à se montrer les restaurateurs de l'état, et combattirent pour la patrie avec le même zèle qu'ils avoient combattu pour la religion. Le duc de Mayenne s'y distingua sous les ordres de celui qu'il avoit été sur le point de détrôner; la noblesse enfin y prodigua son sang.

Les présidens et les conseillers du parlement, prenant part à cette guerre, se taxèrent d'eux-mêmes pour les frais, et avant même qu'on leur en fît la proposition. Le

peuple porta sans murmurer, le fardeau des impôts, et chacun se fit honneur d'y contribuer. Qui l'eût dit quelques années auparavant? La nation étoit dans sa force; ainsi cette même ardeur qui produit la rebellion, enfante aussi le patriotisme.

Ce succès dû à la valeur la plus héroïque, au courage national, contribua beaucoup à la paix. Elle fut conclue à Vervins, le 3 mai 1598. Le principal article fut, que les deux couronnes se rendroient réciproquement ce que, depuis le traité de Cateau-Cambresis, fait en 1559, elles avoient conquis l'une sur l'autre.

On a lieu de s'étonner et de ne rien comprendre au caractère de certains rois, lorsqu'on voit ce même Philippe II qui avoit embrasé toute l'Europe pour satisfaire son ambition, qui avoit dépensé des trésors immenses pour cette même guerre, rendre paisiblement des villes qui étoient les clefs de la France. Son génie mal-faisant étoit-il las de troubler les empires, ou avoit-il perdu cette énergie que donne la soif de la domination? Il mourut quelques mois après, et l'Europe fut délivrée d'un fléau. Toutes les sortes de tyrannie lui étoient familières. Il

n'y a point eu sur le trône d'homme plus ennemi de la liberté des peuples, de roi plus calme et plus froid dans des actions atroces. Jamais la fureur religieuse n'eut un défenseur plus ardent et plus opiniâtre, mais toujours malheureux dans ses entreprises; ce qui console en lisant son histoire. On trouva écrit de sa main, qu'il avoit dépensé huit cents millions pour des projets ambitieux, dont aucun ne réussit, excepté la conquête du Portugal.

N'ayant point osé faire monter avec lui le protestantisme sur le trône de France, Henri accorda du moins aux calvinistes ses anciens amis, ses défenseurs, à ceux qui l'avoient couronné enfin, le fameux édit de Nantes, révoqué ensuite par Louis XIV. Il étouffa, par cet édit sage et paternel, les semences de rebellion, empêcha la scission de son état et prévint de nouveaux troubles. Si la religion est le plus précieux des biens, comment auroit-il pu en priver ses sujets, violenter leur conscience, leur commander des parjures, leur ôter l'exercice du culte qui élevoit leur ame et les disposoit ensuite aux vertus patriotiques?

Cette liberté d'ailleurs leur avoit été pro-

mise par tant d'édits antérieurs! Une fois incorporée à l'état, la religion prétendue réformée ne pouvoit en être arrachée sans déchirer la mère-patrie. Le clergé, la sorbonne, l'université, mus par des intérêts particuliers et concentrés, n'envisagèrent qu'avec effroi cet édit rempli d'une haute prévoyance. Mais le législateur, qui doit embrasser l'avenir et agir par des vues supérieures et étendues, convainquit les parlemens de la sagesse et de la vertu de son conseil. La paix fut le fruit de cet édit, et l'on eut lieu de se repentir dans la suite de ne l'avoir pas maintenu, lorsque les protestans portèrent à nos voisins leurs trésors, leur industrie, en ne nous laissant que les témoignages d'une haine qui malheureusement est devenue héréditaire.

Ces premiers travaux de Henri l'obligèrent à de nouveaux travaux. Une nation est comme une vaste mer, dont les flots conservent encore une certaine agitation, lors même que les vents ont cessé de la soulever. L'autorité royale, si long-temps bravée pendant le cours de la guerre civile, ne pouvoit reprendre ses forces que peu à peu : les grands qui avoient couronné Henri, étoient inhabiles

à se ployer tout-à-coup à l'obéissance nécessaire, et l'esprit de faction et de révolte étoit comme inhérent à la nation.

Cet esprit est si voisin de cette bravoure, de ce courage bouillant qui distingue le François, qu'il a fallu bien des siècles pour les rendre tout-à-la-fois vaillans et dociles. Il se confondoit avec l'amour de la liberté. Il avoit pour prétexte la religion, et les partisans secrets de la maison d'Autriche, fomentoient de tout leur pouvoir cet esprit d'indépendance qu'elle punissoit si cruellement dans ses états; cet esprit inquiet avoit enfin tout récemment formé des républiques, et il faut avouer que les exemples voisins ne disposoient pas à une obéissance parfaite.

Ainsi plusieurs seigneurs qui croyoient n'avoir point été assez payés, n'écoutant que leur ambition insatiable, vouloient faire revivre la ligue après sa défaite. Le repos leur pesoit. Ils avoient trouvé plus de charmes dans ces agitations intestines où leur grandeur n'étoit point éclipsée par la majesté royale. Ne jouant plus le même rôle, ils paroissoient se repentir de n'avoir pas formé l'union fédérative, et rappelé l'ancien gouvernement féodal, dans l'occasion la plus favorable.

Biron ne fut pas le plus téméraire, mais le plus malheureux. Le comte d'Auvergne avoit arboré l'étendard de la révolte. Les autres se plaignoient de ne plus posséder les prérogatives importantes, qui, dans la confusion générale, les avoit rendu les arbitres de la couronne. Ils murmuroient, sur-tout, de n'être pas présens aux opérations du ministre. Ils invoquoient les troubles, au milieu desquels ils se flattoient de reprendre leur ancienne autorité; impatiens de secouer le joug de la monarchie, lors même que le monarque venoit d'acheter à si haut prix leur soumission. Ils auroient bien voulu se vendre une seconde fois; mais le trône n'étoit plus chancelant, et Sully rejetoit leurs demandes avec son austérité patriotique.

Le duc de Biron entra dans une conspiration qui tendoit à troubler la tranquillité du royaume, et qui, sans attaquer directement les jours de Henri, pourroit être regardée comme un crime de lèse-majesté au premier chef, puisqu'outre une intelligence avec les ennemis de l'état, il avoit averti, dit-on, le gouverneur d'un fort de pointer le canon sur un endroit où il devoit mener le roi. Mais le duc de Biron ne convint jamais d'avoir eu

l'affreux dessein de mettre la vie du monarque en péril.

Il ne put se justifier sur les autres chefs d'accusation. Les parens de Biron furent réduits à demander sa grâce; et pour attendrir le roi, ils parlèrent de l'ignominie que le supplice du coupable feroit rejaillir sur eux. Henri répondit que de pareilles punitions ne déshonoroient pas les familles; car, dit-il, *je ne me fais pas honte d'être descendu des Armagnacs et du comte de Saint-Paul, qui ont péri sur l'échafaud.* Biron eut la tête tranchée dans la Bastille, parce qu'on redoutoit une émeute en sa faveur. Foible et furieux dans ses derniers instans, il ne conserva pas cette dignité qui rend le malheur respectable, et donne à l'ame la force de le supporter. Il avoit regardé la mort de sang-froid dans les combats; il donna toutes les marques de la foiblesse et d'un inutile désespoir devant le glaive du bourreau.

Le parlement le jugea; ses juges, au nombre de cent cinquante, avoient tous opiné à la mort. Cette unanimité prouve qu'il étoit réellement coupable.

On appela rigueur cet acte de fermeté. Il y avoit long-temps qu'on n'avoit vu tomber

la tête d'un grand. Presque tous se permettoient des correspondances avec les étrangers, et sans vouloir tirer l'épée du fourreau, prétendoient étendre leurs prérogatives en formant des confédérations utiles et secrètes. Cette exécution sanglante irrita beaucoup l'esprit de la noblesse, et elle se plaisoit à l'improuver dans toutes les circonstances. Elle disoit qu'on avoit fait beaucoup de bruit d'une conspiration dans laquelle il n'y avoit pas eu un homme sur pied, pas une bicoque prise ; elle affectoit de répandre qu'il n'y avoit point eu d'homme qui eût contribué autant que Biron à mettre Henri sur le trône, et à l'y affermir.

Tandis qu'il immoloit cette victime à la sûreté de l'état, il pardonnoit aux Jésuites, quoiqu'il les connût, ou plutôt parce qu'il les connoissoit. Le parlement les avoit chassés, et n'avoit pas tû les raisons qui nécessitoient leur expulsion. La cour de Rome employa les manœuvres les plus secrètes pour leur retour : ils en étoient les partisans déclarés ; à force de sollicitations, ils obtinrent leur rappel en 1603.

Plusieurs de ces religieux s'insinuèrent dans l'esprit du roi avec leur souplesse accoutu-

mée, et en vantant à tout propos ses victoires et sa clémence. Il ne put résister à leurs louanges artificieuses; et soit par amour, soit par crainte, il donna l'édit de leur rétablissement.

Le parlement représenta au roi que la société avoit été bannie du royaume par un arrêt dont lui-même avoit senti la justice et la nécessité. Le monarque reconnut de quel poids étoient les raisons alléguées; et pressé par l'importance des griefs qui défendoient ce rappel, ainsi que par les inconvéniens sans nombre qui devoient en résulter, il dit, en soupirant: *Il me faut à présent faire de deux choses l'une; à savoir, de les admettre à l'épreuve de leurs tant beaux sermens, ou les rejeter plus absolument que jamais; auquel cas, il n'y a pas de doute que ce ne soit les jeter dans les desseins d'attenter à ma vie, et me mettre toujours dans la défiance d'être empoisonné, ou bien assassiné; car ces gens ont des intelligences par-tout.* Mémoires de Sully, tome II, chap. 30.

Tels furent les motifs qui présidèrent à leur rappel: d'un côté l'importunité, et de l'autre, la terreur qu'ils inspirèrent. Henri s'imagina qu'en les protégeant contre les cours

de justice, et oubliant, pour ainsi dire, le salut de sa personne, il désarmeroit leur fanatisme. Une condition de l'édit fut, qu'un des leurs seroit toujours à la suite du roi, afin de répondre personnellement des actions de la compagnie.

Cette clause humiliante tourna à leur avantage : elle les mit à portée d'approcher du monarque, de glisser dans son oreille toutes les adulations ; et bientôt la société se vit en possession de donner des confesseurs au roi. De-là la source de leur crédit et de leur élévation.

Ce corps ambitieux, sur les crimes duquel cependant il ne faut pas s'appesantir, parce qu'aujourd'hui il n'existe plus ou qu'il existe malheureux ; ce corps, dis-je, devint dans la suite le plus grand ennemi des défenseurs des libertés nationales ; il le fut aussi conséquemment des écrivains qui travaillèrent à répandre des lumières utiles. On peut dire, sans le calomnier, qu'il a retardé long-temps le progrès des connoissances humaines en Europe.

Ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur la politique de cette société trop célèbre ; contentons-nous d'observer que Henri IV

prêta trop souvent l'oreille aux discours du père Coton, qui parut rappetisser ses vues grandes et généreuses. Henri IV avoit des momens où il étoit foible, où il accordoit à l'importunité ce qui étoit dû à la justice; et malgré ses vertus, le mécontentement des peuples éclatoit de toutes parts. Le peuple trouvoit les impôts trop lourds. Prodigue de son sang dans les combats, il aimoit mieux le répandre que de payer d'une manière arbitraire, et de se voir sous le joug d'une armée de commis. Une sorte d'égalité régnoit pendant la guerre civile, tandis que rien ne rappelle plus l'extrême dépendance que ces impositions accumulées, dont on n'aperçoit pas distinctement l'emploi ni le terme.

Enfin chacun murmuroit, soit par un reste de fermentation, soit par une inquiétude vague. Le clergé disoit que l'on donnoit des bénéfices à des enfans, à des femmes, à des huguenots; la noblesse, qu'on la vexoit par des recherches importunes.

Il faut savoir que Henri IV avoit supprimé la noblesse acquise par des fiefs. Ce n'étoit pas-là sans doute un grand mal, puisque l'ancien régime étoit absolument bouleversé; mais il avoit supprimé aussi la noblesse ac-

quise par les armes : de sorte que celui qui descendoit de race noble, ou qui avoit obtenu des lettres d'anoblissement, ou enfin qui possédoit un simple office, eut le pas sur de braves capitaines qui avoient versé leur sang pour la patrie, et dont les services militaires avoient été si utiles à Henri IV.

On l'accusa donc d'ingratitude. On dit de lui, en voyant sa prédilection excessive pour les Jésuites et pour ses anciens ennemis, *qu'il ne savoit faire du bien qu'à ceux qui avoient attenté à sa vie et à sa couronne.*

Les grands décrioient encore plus Henri IV. Ils lui reprochoient d'affecter le despotisme, d'avoir incessamment des projets de réforme ; innovation dangereuse, qui alloit changer la forme du gouvernement. Ces clameurs provenoient sur-tout de ce que Sully leur avoit retranché leurs pensions, et il fallut les rétablir en partie pour les appaiser.

D'un autre côté, les protestans tenoient des assemblées politiques, et faisoient des demandes auxquelles Henri ne pouvoit consentir, parce qu'il trembloit d'offenser le pape. De toutes les puissances de l'Europe, c'étoit celle qu'il redoutoit le plus. Il fut obligé de les amuser avec des promesses, des paroles,

paroles, des remises; il fit pour eux ce que la justice exigeoit, mais non ce que la reconnoissance lui auroit ordonné peut-être.

Mais son défaut réel, celui qui nuisit véritablement à ses rares qualités, fut son amour désordonné pour les femmes. Il lui suggéra des travestissemens qui avilirent plusieurs fois en lui la majesté royale; on le vit déguisé en charbonnier, en paysan, en porte-faix; et il courut risque de la vie dans ces indignes mascarades, dont le motif étoit très-condamnable, puisqu'il employoit la séduction pour faire succomber la beauté sans expérience. Il ne respectoit pas non plus le lit conjugal, et ses désordres allèrent jusqu'au scandale.

Quand il étoit épris, sa foiblesse le rendoit esclave. Il avoit promis d'épouser Gabrielle d'Estrées; et il pensoit à la faire reine, lorsque la mort la frappa. Séparé de sa femme, Marguerite de Valois, il avoit desiré le divorce, et il l'avoit sollicité à Rome, qui eut la complaisance de déclarer le mariage nul. Il avoit épousé ensuite Marie de Médicis, mais sans quitter ses maîtresses.

Après plusieurs amours qu'on ne sauroit honorer du nom de tendresse, il devint éper-

dument amoureux de Henriette d'Entragues, fille d'une maîtresse de Charles IX. Il lui avoit fait une promesse de mariage qu'il avoit signée, et la maison d'Entragues prétendoit donner à cette signature la plus grande importance. Le monarque, plus calme, redemanda sa promesse; preuve qu'il en sentoit toutes les conséquences. On éluda long-temps la restitution; mais ce fut en vain: il fallut rapporter ce papier sur lequel on avoit bâti la plus haute fortune. On avoit pris soin de l'enterrer dans un coffre de fer au pied d'un arbre : l'original, certifié véritable, fut remis aux mains du roi en présence de témoins.

L'ambition de cette famille étant trompée, le père osa tenter le projet téméraire de mettre sur le trône le fils que la marquise avoit eu du roi, à la place du dauphin ; et il se servit des charmes de sa fille cadette, dont le roi étoit aussi devenu amoureux, pour le faire tomber dans un piége où ses jours auroient été en danger.

La sœur cadette eut assez de tendresse et de courage pour préférer son amant à son père; elle fit avertir le roi du risque qu'il couroit. Henri s'abstint du rendez-vous.

Le comte d'Entragues n'auroit paru qu'un insensé dans cette étrange conspiration, s'il n'avoit été soutenu par les Espagnols et un grand nombre de conjurés, tous avides de regagner l'autorité qu'ils avoient vendue, selon eux, à une somme trop modique. Les troupes espagnoles étoient prêtes à pénétrer en Champagne. On comptoit sur une diversion du duc de Savoie en Provence ; le connétable de Montmorency se fortifioit en Languedoc, et les grands les plus accrédités n'attendoient que le moment de se déclarer pour la marquise et son fils.

Les conspirateurs prétendoient établir ensuite une confédération générale, partager le royaume en grands fiefs, et assimiler la France, pour le gouvernement, à l'empire d'Allemagne.

Mais le moment de concevoir et d'exécuter un pareil projet étoit passé. Un chaînon rompu brisa tous les ressorts de la faction. Henri IV livra les confédérés à son parlement, rigoureux défenseur des droits de la royauté, et prompt à la soutenir contre les attaques des grands.

La mort récente de Biron étoit faite pour intimider les coupables du plus haut rang.

Déja les magistrats nommés pour venger l'état et Henri, avoient condamné les comtes d'Entragues et d'Auvergne à avoir la tête tranchée, et la marquise de Verneuil à être enfermée le reste de ses jours; mais quand l'arrêt fut prononcé, le monarque changea toutes les dispositions du jugement, annulla la procédure; et les motifs d'une telle grâce n'étoient pas difficiles à imaginer. Quelques larmes répandues, avoient séduit de nouveau l'amoureux monarque.

Les complices subalternes, trop obscurs pour inspirer ou mériter de la clémence, payèrent pour les chefs de la conspiration. La pitié n'étoit pas faite pour eux; ils furent exécutés, et le prince vola à de nouvelles amours.

Parmi tant de femmes crédules ou faciles, Catherine de Rohan répondit en ces termes aux déclarations du prince: *Sire, je suis trop pauvre pour être votre femme, et de trop bonne maison pour être votre maîtresse.*

Cependant les calvinistes ayant vu le monarque abandonner la religion dans laquelle il étoit né, craignoient que, par une suite de cette même politique, il ne se joignît au pape et au roi d'Espagne, pour extirper

le protestantisme ; de sorte que, malgré l'édit de Nantes, ils songèrent à se donner un protecteur. Tant de traités rompus et violés sous les règnes précédens, pouvoient leur inspirer quelque défiance, et ils voyoient que tôt ou tard l'une des deux religions écraseroit l'autre, quand Henri ne seroit plus.

Tout en le chérissant, ils se donnèrent pour chef le duc de Bouillon qui, par son zèle ardent pour le parti, et par ses liaisons avec les princes étrangers, pouvoit en imposer aux catholiques. Leur crainte, dira-t-on, étoit frivole. Mais la crainte ne raisonne pas, et les protestans se souvenoient, avec effroi, des persécutions sanglantes qu'ils avoient essuyées. Ils vouloient donner à l'édit de Nantes une base immuable et solide.

Henri, bien instruit de ces menées, fut offensé de leurs terreurs; et prenant à tâche d'humilier le duc, il l'obligea à livrer Sedan, qu'il voulut bien lui rendre ensuite, comme pour faire voir à ses anciens alliés, qu'il sauroit les réduire à l'obéissance, dès qu'ils songeroient à s'y soustraire.

Il insista sur la restitution de Saluces, que le duc de Savoie retenoit sur différens prétextes. L'adresse, l'habileté, l'art de tempo-

riser, tout devint inutile; il fallut qu'il cédât la Bresse et le Bugey, pour le marquisat de Saluces : échange avantageux au roi.

Il renouvela les anciennes alliances que les Suisses avoient contractées avec la France : alliances également utiles et agréables aux deux nations, et qui assurent peut-être le repos de l'Italie. Il se rendit médiateur dans la fameuse querelle entre Paul v et les Vénitiens, la termina fort heureusement, et acquit beaucoup de gloire par la négociation d'une affaire réputée extrêmement difficile.

Mais ce qui doit immortaliser son nom, c'est qu'il fut le véritable fondateur de la république de Hollande, en ménageant habilement une trève de douze années entre les Espagnols et les Hollandois. Ainsi fut affermie la souveraineté des Provinces-Unies.

Les cruautés du duc d'Albe avoient inspiré le plus terrible désespoir aux habitans des Pays-Bas. Ils luttoient depuis quarante-deux ans contre le joug que les Espagnols vouloient leur imposer. L'Espagne épuisa inutilement ses forces et ses trésors; tous ceux des Indes ne suffirent pas à conquérir des peuples qui se refusoient au joug. L'Espagne fut obligée de céder à cet indomtable amour de la liberté

qui opère des miracles. Les fameux princes d'Orange, dont les noms doivent figurer parmi les noms sacrés et chers à l'univers, élevèrent le courage de ces peuples, lorsqu'abattus et noyés dans leur sang, ils étoient prêts à succomber de lassitude. Ils leur persuadèrent par la parole, et sur-tout par l'exemple du dévouement, qu'il valoit mieux périr que de redevenir sujets des Espagnols. Ils leur montrèrent leurs descendans libres, et dans la majesté tranquille et heureuse d'une république.

Le roi d'Espagne, Philippe III, refusoit encore de traiter avec ces provinces qui avoient brisé le joug, comme avec un état libre. Il fallut la persévérance et la généreuse fermeté de Henri IV, pour que ces provinces fussent reconnues *état indépendant*. Le fils de leur ardent persécuteur se montroit aussi inflexible que son père. La liberté néanmoins fut le prix de leur constance. Eh, quelle ame ne s'émeut pas de joie, en apercevant une république de plus se dessiner sur le globe, et inviter les humains à venir y partager les précieux avantages de l'égalité!

Cette passion excessive pour les plaisirs, qui tyrannisoit le brave Henri, dangereuse

inclination dans un souverain, mêloit beaucoup d'ombres, il faut l'avouer, à la gloire de l'arbitre de l'Europe. Amoureux à cinquante-six ans, comme un jeune homme de vingt, la nuit il courait le bal et les rues de Paris pour y chercher des aventures. Il aimoit la table et les spectacles; de plus, il étoit joueur. Sa manie pour le jeu alloit jusqu'à l'excès : il n'étoit pas beau joueur, selon ce qui nous a été transmis. Apre au gain, timide dans les grands coups, de mauvaise humeur dans la perte, les traits que l'histoire nous a conservés à ce sujet, marquent que ce vice dénaturoit en lui la générosité et la droiture de son cœur, et le rendoit emporté, dur et injuste; mais il disoit de lui-même : *Est-il étonnant qu'élevé dans la licence des camps, j'aye contracté des vices ?*.

Il se promettoit de les domter; mais il couronna ses nombreuses foiblesses par une plus grande encore. Les détails en appartiennent également à l'histoire qui ne doit rien dissimuler, et à la vraie connoissance de son caractère. On verra qu'il ne prit jamais un empire absolu sur ses passions, en reconnoissant toutefois combien elles pouvoient être funestes à lui-même et à l'état.

Il vit dans un bal la fille de Henri, duc de Montmorency, pair et connétable de France, et sa passion, dès-lors, eut tous les symptômes de la folie. Bassompierre briguoit la main de la jeune beauté; le roi lui fit confidence de son amour, le pressa de renoncer à ce mariage, lui promit de le dédommager, et Bassompierre se désista. Henri en pleura de satisfaction, en le serrant entre ses bras.

Il n'avoit éloigné Bassompierre, que parce qu'il avoit prévu qu'il seroit un mari trop clair-voyant. Il fit proposer le prince de Condé, qui sortoit de l'adolescence. Ce mariage étoit trop avantageux au connétable, pour pouvoir être refusé. Condé devint l'époux de la jeune beauté qui n'avoit pas encore soupçonné l'hommage du monarque. Les assiduités du roi, ses libéralités, ses attentions galantes annoncèrent bientôt ses desseins, et Condé fut d'avis d'enlever son épouse à cette puissante séduction.

Il l'emmena à Chantilly, superbe et délicieuse maison, qui pouvoit la distraire et lui faire oublier les plaisirs de la cour. Le roi se travestit plusieurs fois, escorté seulement de deux hommes: il partoit du Louvre pour la voir un instant, s'en retournoit la nuit au

galop, et donnoit un étrange spectacle à ses courtisans. On rioit de le voir, avec sa barbe grise, poursuivre un enfant de seize ans.

L'époux averti, relégua sa femme au château de Verneuil, sur les frontières de Picardie, et la fit surveiller par sa belle-mère. Le monarque, plus amoureux que jamais, gagna une dame voisine, qui donna des fêtes à la princesse. Le roi s'y trouva déguisé; mais l'impatience et l'indiscrétion de l'amant trahirent le mystère. Alors le prince, indigné, prit la résolution d'emmener sa femme en Flandre : ce qu'il exécuta.

A cette nouvelle, transporté de colère et d'amour, le roi ne peut dissimuler son dépit. Il éclate en plaintes, en menaces : il étoit nuit; il fait réveiller tout le monde; il assemble son conseil comme pour une affaire d'état; il consulte Sully, qui s'excusa sur ce que ses idées n'étoient pas nettes en sortant du sommeil. Il fait courir après les fugitifs; il jure d'employer et la ruse et la force; il veut contraindre enfin les Espagnols à lui rendre la princesse de Condé, comme princesse du sang; et dans son aveuglement, il va jusqu'à menacer de porter la guerre sur leur territoire. Sully a peine à le calmer, et ne sait

plus comment combattre une passion qu'il juge devoir être funeste dans sa violence insensée.

Il paroît que la princesse, si elle n'avoit pas de l'inclination pour le roi, avoit de l'éloignement pour son époux. Henri étoit coupable d'avoir séduit une femme de seize ans, en lui offrant ces hommages si dangereux dans la bouche d'un monarque, et qui domtent jusqu'à l'orgueil de la vertu. Il n'avoit rien négligé de tout ce qui pouvoit enivrer son jeune cœur d'amour ou de vanité. Il portoit une cotte d'armes sur laquelle son chiffre étoit entrelacé avec celui de la princesse.

C'étoit avec la plus grande chaleur qu'il redemandoit le premier prince de son sang, comme n'ayant pu quitter le royaume sans sa permission expresse; mais dans toutes les négociations, on ne parloit pas de la princesse, pour laquelle il étoit prêt d'allumer la guerre. Elle n'eut point d'abord d'autre motif.

Comme les Espagnols fondoient des espérances sur ces brouilleries, ils faisoient traîner les négociations en langueur, et s'amusoient de la foiblesse du monarque.

Après avoir roulé dans sa tête mille des-

seins plus impraticables les uns que les autres pour posséder l'objet de ses amours, il ne fit pas difficulté de tenter enfin la voie odieuse de l'enlèvement. Quelques courtisans ne se refusèrent pas à trancher ainsi le nœud des difficultés; mais cette violence, il faut l'avouer, étoit très-condamnable, et l'extrême passion du roi n'excusoit pas les tentatives que ses serviteurs, trop fidèles, osèrent mettre en usage.

L'enlèvement n'eut pas lieu, quoique le roi s'en flattât, et qu'il eût dit, comptant triompher de tous les obstacles : *Tel jour, à telle heure, vous verrez ici la princesse de Condé.* Il ne la vit point.

Il en devint furieux. Tout-à-coup un armement formidable menace les Espagnols. Les préparatifs d'une guerre sanglante s'annoncent de toutes parts. Si l'on remonte au bruit général qui régnoit alors (et la voix des compatriotes n'est pas suspecte), il est certain que les troupes ne marchoient que pour obliger l'Espagne à céder la princesse. Il entra sans doute d'autres motifs plus importans dans le plan de cette guerre; mais il n'en paroît pas moins vrai que le roi n'aspiroit au moment de se voir à la tête de son armée,

que pour punir d'abord les Espagnols de leur refus.

Il disoit d'eux fréquemment : *Ces gens-là me mettent au désespoir.* Depuis quelques mois, rêveur, emporté, impatient, son dépit éclatoit en termes peu équivoques. Sa fureur avoit tous les caractères d'une passion irritée. Ainsi, tous ces soldats armés alloient marcher aux combats, pour forcer l'asyle où un prince du sang avoit caché sa femme afin de la dérober à une flamme adultère.

La tranquillité des Espagnols, lorsque ce déluge d'armes alloit fondre sur leur territoire, est fort surprenante. Cette inaction de leur part donna lieu à des conjectures sinistres. L'Europe, attentive à ces mouvemens extraordinaires, attendoit un grand événement, et l'agitation des esprits enfanta une foule d'horoscopes.

Il s'agissoit en même temps du couronnement de la reine, parce que, dans l'absence du roi, elle devoit être régente. On avoit jugé cette cérémonie nécessaire, afin d'imprimer plus de respect pour son autorité. Henri, pendant ces apprêts, tourmenté par de noires idées, piqué de l'empressement indiscret de la reine qui hâtoit les préparatifs

plus qu'elle n'auroit dû, disoit, en frappant des mains : *Je mourrai en cette ville et n'en sortirai jamais.... Ah ! maudit sacre, tu seras cause de ma mort !*

Il n'est pas permis à l'historien de se livrer à des conjectures particulières, et de vouloir soulever le voile impénétrable qui semble étendu à dessein sur le trépas de Henri IV. L'histoire, dans les époques les plus intéressantes, est réduite au silence. Bornons-nous donc aux faits.

A la vue de cet armement, on ne parloit que de conspirations et d'attentats. Tous ceux qui se mêloient de prévoir l'avenir, n'annonçoient que des présages malheureux. L'astrologie judiciaire, si en vogue alors, s'épuisoit en augures effrayans. Cette guerre précipitée, ce couronnement, cette absence du roi, cette régence prochaine, tout avoit jeté un trouble inconcevable dans les esprits.

Le médecin du roi s'occupoit beaucoup de la composition des contre-poisons; le monarque, osons le dire, n'étoit ni honoré, ni chéri dans sa cour. Elle cherchoit à lui donner des ridicules ; et diminuer le respect pour la personne royale, est une sorte d'attaque qui n'est pas toujours sans danger. La reine se

plaignoit avec amertume des infidélités de son époux ; et le Florentin Concini, à l'aide de sa femme, semoit dans son ame des défiances criminelles. L'aigreur étoit à son comble : enfin la division entre les augustes époux devint si éclatante, que Henri IV ne put s'empêcher de dire, en parlant des confidens de cette princesse : *Ces étrangers sont venus jusqu'à lui persuader de ne manger de rien de ce que je lui envoie.*

Le lendemain du couronnement de la reine, le 14 mai 1610, jour à jamais mémorable et funeste, parce qu'on sentit, sous le règne suivant, la vérité de ce qu'il avoit dit, *quand je n'y serai plus, on verra ce que je vaux*, il monta en carrosse sur les quatre heures après midi. Il y avoit avec lui le duc d'Epernon, qu'il fit mettre à sa droite ; à une portière étoient MM. de Lavardin et de Roquelaure ; à l'autre portière, le duc de Montbazon et le marquis de la Force ; sur le devant étoient M. de Liancourt son premier écuyer, et le marquis de Mirebeau.

Il alloit faire une visite à Sully, et chercher dans son entretien quelque consolation au chagrin qui le rongeoit. Le carrosse, en entrant par la rue de la Féronnerie, alors

fort étroite, fut arrêté par des voitures de vin, et les valets-de-pied abandonnèrent la portière qu'ils auroient dû garder, et défilèrent par les Charniers des Innocens.

Un homme dont le nom est devenu trop fameux, et qui s'est immortalisé par le plus grand des crimes, le parricide Ravaillac, suivoit le roi depuis huit jours. La main sur son poignard, il ne l'avoit pas quitté depuis sa sortie du Louvre; dès qu'il vit l'embarras, il monta sur la petite roue du carrosse du côté du duc d'Epernon; et tandis que le roi avoit le bras droit sur l'épaule du duc de Montbazon, et le gauche autour du cou du duc d'Epernon, il le frappa de deux coups de couteau. Il fallut que le monstre avançât le corps bien avant dans le carrosse, pour pénétrer jusqu'au roi. Le premier coup n'avoit pas porté; le second lui coupa l'artère veineuse.

Aucun des seigneurs, chose bien étonnante, ne vit porter les coups. L'assassin ne prit pas la fuite, ne jeta pas son couteau. Il fut arrêté le tenant encore à la main. Six hommes parurent l'épée au poing, disant qu'il falloit le tuer; mais ils se cachèrent soudain dans la foule. Les chevaux tournèrent bride, et l'on reporta

reporta au Louvre le corps sanglant et sans vie.

Le parricide avoit-il des complices ? fut-il l'instrument d'une conspiration, ou d'un complot ? ou n'étoit-il qu'un de ces vils fanatiques qui croient mériter le ciel en immolant les rois à la religion ?

Il seroit également dangereux et téméraire de désigner comme coupables ceux qui furent soupçonnés alors. Le procès, ou du moins ce qui nous en reste, offre Ravaillac toujours isolé. Les réponses qu'on lui prête, ou qu'on a conservées, ne signifient rien, parce qu'on a soustrait à la connoissance des siècles futurs l'enchaînement de toutes les interrogations; seule base authentique sur laquelle on pourroit établir un jugement qui nous manque.

Le roi avoit été assassiné sur les quatre heures; à six du même jour, la reine avoit pris toutes les précautions nécessaires pour faire rendre l'arrêt qui la déclaroit régente.

En sortant de son cabinet, elle rencontre le chancelier Sillery. *Le roi est mort*, dit-elle avec exclamation. *Madame, votre majesté m'excusera*, reprit le chancelier, *les rois ne meurent point en France.* Mot bien froid, après un pareil désastre.

L'affliction du peuple fut profonde et sincère; mais on peut assurer que la cour et les grands, si l'on excepte Sully, ne partagèrent pas la douleur que les habitans de la campagne, sur-tout, manifestèrent.

Henri avoit eu pour eux des sentimens paternels, et il fut regretté principalement de cette portion laborieuse, utile et infortunée, qui répète encore aujourd'hui, avec attendrissement, les paroles où la bonté de son cœur est empreinte.

Son véritable éloge est placé dans ce regret général qui l'honore encore de nos jours. Ses regards s'étoient fixés sur les souffrances des cultivateurs, sur les indigens de son royaume, et il vouloit alléger leurs peines. Il n'y a donc jamais eu de vers plus caractéristique que celui-ci; il manque à la Henriade.

Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire.

Le duc d'Epernon, extrêmement attaché aux intérêts de la reine, disposa tout pour lui faire décerner la régence. Le prince de Condé pouvoit y avoir quelques droits. Le lit de justice fut tenu le lendemain même de l'assassinat. Le supplice de Ravaillac fut hor-

rible et long; mais ces tourmens recherchés n'ont point épouvanté les fanatiques des autres siècles, parce que les lois humaines n'ont point de prise sur les ames de cette trempe.

Les regrets des étrangers se mêlèrent à ceux des nationaux; il n'y eut que le comte de Fuentes qui se réjouit de cette mort, par la haine invétérée qu'il portoit à la France encore plus qu'à son roi.

On ne vit d'abord aucun mouvement remarquable. La guerre entreprise contre l'Espagne n'eut pas lieu; et le prince de Condé revint en France, quand il n'y eut plus rien à craindre du redoutable rival qu'une fatale passion lui avoit suscité.

Il se réconcilia avec son épouse, qui garda long-temps un tendre souvenir des hommages du monarque. On prétend qu'elle ne fut point insensible à tant de marques d'amour, malgré la grande disproportion des années; mais les fêtes dont elle étoit l'objet, les adorations d'un maître avoient pu la subjuguer sans que son cœur y fût intéréressé.

Des courtisans avoient voulu brouiller alors les maisons de Condé et de Montmorency. Le prince de Condé se plaignit surtout d'une requête présentée au feu roi, sous

le nom du connétable, dans laquelle il étoit accusé de maltraiter son épouse jusqu'à faire craindre pour sa vie. Le connétable lui sauta au cou, en lui criant : *On m'a trompé ; mon secrétaire m'a fait approuver un papier pour un autre ; car, foi de gentilhomme, je ne sais ni lire ni écrire.* Remarquons que c'est à une époque peu éloignée de nos jours, qu'un connétable s'est vanté, sans honte, de ne savoir ni lire ni écrire.

On a beaucoup loué Henri IV qui a mérité des éloges; nous nous garderons bien d'affoiblir le juste respect que l'on doit à la mémoire d'un monarque compatissant, généreux, qui disoit ces admirables paroles : *Je veux, si Dieu me laisse encore quelque temps à vivre, qu'il n'y ait pas un laboureur dans mon royaume, qui n'ait le moyen d'avoir une poule dans son pot.* Mais en même temps, la mâle sévérité de l'histoire, qui ne partage point l'enthousiasme des panégyristes, et qui doit la vérité aux générations futures, nous oblige à dire qu'il ne fut point un modèle en tout ; que l'éclat de ses vertus ne doit point absorber aujourd'hui ses défauts: d'autant plus que l'exemple deviendroit funeste, et que, s'il est parmi un peuple, à une certaine épo-

que, une convention utile et sacrée, il est un temps où la vérité doit mettre chaque roi à sa place.

Osons donc le dire; sa vie n'est pas sans taches. Plusieurs actes de violence, exercés avant qu'il fût roi, et dont l'histoire fait mention; ses maîtresses payées à trop haut prix, et de l'argent de l'état, ce qui faisoit murmurer Sully contraint d'obéir; cet amour pour les femmes, qui dégénéroit en séduction et en libertinage; la mort de Biron son ami, qu'il auroit pu sauver; sa fureur pour le jeu, qui l'entraînoit à des actions indignes de la royauté; sa persécution constante et injuste envers le prince de Condé son parent; ses lois cruelles contre les braconniers, car il est le premier qui ait envoyé ces hommes-là aux galères, tant l'ardeur de la chasse lui faisoit oublier ses propres principes; quelques traits d'ingratitude et de parcimonie envers ses anciens et braves serviteurs; l'imposition de la Paulète qui éternise la vénalité des charges; plusieurs impôts enfin que la nécessité ne commandoit point, et qu'il alloit établir au moment qu'il fut assassiné : voilà ce qu'on peut reprocher justement à sa mémoire.

Nous ajouterons qu'il eut une déférence trop singulière pour le père Coton, Jésuite, homme médiocre, uniquement attaché aux petites vues de son ordre; et l'on disoit publiquement : *Notre prince est bon, mais il a du coton dans les oreilles.* L'histoire ne doit pas dédaigner ces discours populaires, qui représentent, si naïvement et en peu de mots, les idées dominantes.

Quand on songe que c'est le bon Henri IV qui a décidé que l'on ôteroit la liberté à un malheureux paysan, pour un lièvre ou pour une perdrix, l'on gémit sur ces coutumes capricieuses et barbares qui trompent et égarent les meilleurs rois.

S'il sauva Paris en nourrissant les assiégés, quelques années anparavant, dans l'attaque des faubourgs, il avoit permis le pillage à ses soldats, et le butin qu'ils y firent remplaça leur solde. La politique put l'éclairer dans la suite, et lui dicter une ingénieuse clémence qui lui fut encore plus utile que ses victoires.

Nous persistons à croire que Henri IV auroit dû sauver Biron, qui avoit été son intime ami, son compagnon de fortune, son frère d'armes. Il n'avoit conspiré que contre

lui; c'étoit-là son titre de grâce. Eût-il pardonné à Sully, si Sully eût été coupable? Nous osons le croire. Sully lui étoit doublement cher, comme chef des protestans. Le maréchal de Biron étoit regardé comme le chef des catholiques, et toutes les fureurs de la ligue revinrent sans doute alors à sa mémoire.

Henri IV aimoit les Anglois : il leur devoit d'ailleurs de la reconnoissance, puisque la fameuse Elisabeth, dans les circonstances critiques où il s'étoit trouvé, foulant aux pieds toute espèce de jalousie nationale, l'avoit secouru de son argent et de ses troupes.

L'idée qu'on lui prête sur le système et le plan d'une paix perpétuelle, est une idée qu'il n'a jamais eue et qu'il n'a pu même avoir. Les notions de son siècle n'étoient ni assez étendues, ni assez justes pour donner à ce système sublime quelque probabilité. Les amis de l'humanité ne consentiront jamais à le regarder comme impraticable et chimérique; ils attendront, des lumières et de la perfectibilité de l'espèce humaine, l'accomplissement du vœu le plus cher à leurs cœurs.

DE L'ADMINISTRATION

DE SULLY.

Si une main parricide n'eût ôté la vie à Henri III à l'âge de trente-huit ans, en vain Sully auroit-il eu tous les talens et toutes les vertus. Que seroit devenu l'état sous le règne honteux des favoris? Si Henri IV ensuite n'eût soutenu Sully contre son propre conseil, on n'auroit jamais vu l'ordre renaître: tant l'occasion de réformer les états dépend du concours fortuit des circonstances! Ainsi, les réformateurs ont une époque précise pour leurs travaux, à l'exemple des conquérans et des grands écrivains.

Sully trouva les finances dans un désordre affreux, et le fisc endetté de plus de cent millions. Les mains avides des grands se levoient encore autour du trône avec des demandes importunes. Par son économie, par la réforme des dépenses superflues, il parvint, dans l'espace de dix ans, à acquitter cette dette, et il forma un trésor, où il mit an-

nuellement plusieurs millions d'épargnes. Il vit le peuple foulé par les tailles, et il fit contribuer aux charges publiques une quantité de faux nobles qui prétendoient s'y soustraire. Il préféra leur haine personnelle à la ruine du peuple, et vit le soulagement des pauvres comme le premier gage de la félicité de la nation.

Il fit revivre l'agriculture négligée sous les derniers Valois, et la préféra constamment au luxe des manufactures, qui enrichissent quelques particuliers, et non l'état. Il ne fut pas indifférent au commerce; il ouvrit des canaux qui facilitoient la communication des provinces. Ainsi il mit, à Briare, la Loire avec la Seine, et jeta le plan, exécuté longtemps après, de la réunion des deux mers.

Véritable ami de son roi et de sa patrie, grand guerrier, politique et ministre d'état, il fut assez courageux pour porter au pied du trône les vérités les plus austères. Il hasarda quelquefois de déplaire, pour sauver la gloire de son ami.

Henri IV avoit du penchant à la dissipation lorsqu'il s'agissoit de ses plaisirs: il combattit de tout son pouvoir cette inclination dangereuse. Son maître étoit vif, emporté : il sut,

par une douce sérénité, tempérer ce caractère ardent et l'attendrir à propos.

Henri IV lui dut en partie l'éclat de son règne. Sully eut l'art de réduire à un point de vue unique les opérations les plus difficiles et les plus compliquées; l'ordre des comptes, des recettes et des dépenses lui étoit familier. Il apercevoit la reproduction des fonds de l'état dans une scrupuleuse exactitude à remplir ses engagemens. Il cherchoit dans l'économie le véritable moyen d'augmenter les revenus sans impôt, parce qu'il savoit que leur pesanteur réside dans les frais de perception plutôt que dans le payement. Il étoit donc attentif à s'assurer de la dépense des régies et des profits des fermes.

Justement effrayé de la multiplicité des gens de finance, il les regardoit comme une cause prochaine de décadence pour l'état. Il fut ferme et incorruptible, n'écoutant ni les clameurs, ni les satires, ni les éloges; satisfait de faire rentrer dans les coffres du roi, des trésors abandonnés à la rapine et à l'avarice.

Son caractère austère étoit fait pour intimider la déprédation, pour arrêter le brigandage; et son opinion mâle et tranchante

décidoit des principes qu'on avoit intérêt de rendre illusoires et flottans.

L'espèce de tranquillité impassible de son ame, après lui avoir fait prendre des résolutions de la plus grande vigueur, le rendoit encore calme et maître de lui-même, lorsque l'intrigue artificieuse arrivoit pour renverser ses projets. En vain savoit-on armer contre lui jusqu'à l'amitié de son maître; en vain le menaçoit-on de lui ôter ce qui le consoloit de ses travaux, l'espérance de faire un plus grand bien; il n'abandonnoit ni sa marche ni ses principes.

Il connut cette vérité simple et féconde, mais qui échappe perpétuellement aux administrateurs des états: que la terre est le dépôt du superflu comme du nécessaire; que l'agriculture qui féconde les possessions territoriales, est préférable au commerce extérieur. Mais en ouvrant toutes les sources des véritables richesses, il n'eut point l'art de leur donner tous les débouchés dont elles avoient besoin. Ses calculs, trop resserrés, ne surent pas doubler le numéraire, en donnant à l'état un crédit public bien ménagé; il ne connut point ces ressources des grands états, qui augmentent l'aisance relative des citoyens.

Un esprit d'épargne le fit thésauriser, et il amassa plus de quarante millions, somme très-considérable pour le temps, tandis qu'il avoit des dettes à payer et des remboursemens à faire. Cette somme fut en proie aux avides courtisans, et les rendit plus affamés encore de richesses.

Par cette erreur politique il comprima toute circulation, et s'opposa à la rapidité des échanges et à l'abondance des denrées qui ne se reproduisent que par la présence des espèces.

La force du royaume s'arrêta sous les vues rétrécies de cette épargne mécanique. On eût dit qu'il regardoit la France comme un monde à part, où la somme de l'or ne devoit être relative qu'à l'état même.

La disgrâce de Sully eut pour époque l'instant de la mort de Henri IV. On compta pour rien ses services, on se moqua de ses principes. Le système du gouvernement fut entièrement opposé à celui du feu roi. La cour changea de face, l'administration de maximes; les trésors mis en réserve furent dissipés, les alliances abandonnées; et la France triomphante et maîtresse de l'Europe, se vit presque réduite à ne plus agir

que sous la direction des Espagnols et des agens de la cour de Rome, qui furent les oracles de la régence.

Henri IV avoit recommandé à son épouse, en cas qu'il vînt à décéder, de conserver ceux qui étoient en place, notamment Sully; de ne point admettre d'étrangers au maniement des affaires, de ménager l'autorité du parlement, dévoué tout entier au trône, d'empêcher l'accroissement des Jésuites, toujours prêts à se déclarer pour Rome contre la France ; de ne pas trop avancer les grands, de ne point faire la guerre aux protestans, et de respecter la foi des traités; enfin, s'il y avoit des alliances à faire avec l'Espagne , de ne pas en contracter une avec l'héritier présomptif de la couronne de France.

De ces avis, qu'on auroit dû considérer comme autant de lois, pas un ne fut suivi. On vit un étranger et sa femme, maîtres absolus de l'esprit de la reine qu'ils gouvernèrent despotiquement, le devenir bientôt de l'état. On vit cet étranger, maréchal de France, sans avoir jamais tiré l'épée. Il s'érigea en tyran de son roi; et ses succès enflant sa hardiesse, il voulut voir, disoit-il,

jusqu'où la fortune d'un particulier pouvoit monter. Etoit-ce donc un maréchal d'Ancre qui devoit succéder à Sully?

DE QUELQUES FAITS

RELATIFS AU RÈGNE DE HENRI IV.

PARIS devint plus commode par des ponts magnifiques; cette capitale fut embellie par des édifices publics. La marine commença à naître; la navigation fleurit, et la colonie du Canada, la première qu'ait eue la France, ouvrit les sources du commerce extérieur. Henri IV avoit l'esprit plus agréable que cultivé; il fit peu d'attention aux lettres, et sa protection se borna au rétablissement du collége Royal, le plus inutile des colléges.

Ce prince étoit fertile en bons mots; peu de rois en ont autant dit. Le jardinier de Fontainebleau se plaignoit que le terrain étoit des plus ingrats, qu'il avoit beau l'engraisser, que rien ne profitoit, rien ne venoit. *C'est que vous ne savez pas choisir vos graines*, dit le roi; *semez-y des Gascons, ils prennent par-tout.*

Lorsque Chartres fut contraint de se rendre, le magistrat lui fit une trop longue harangue, qui lui donna de l'impatience. L'orateur reconnoissoit que la ville étoit assujétie au roi par le droit divin et par le droit humain. Le roi poussa vivement son cheval, en disant : *Ajoutez aussi par le droit canon.*

Plusieurs paysans du Béarn vinrent à Paris pour voir Henri, qu'ils avoient vu enfant, courant nu-pieds et nu-tête, et se jouant avec eux. Ils venoient le féliciter de sa fortune, dont ils n'avoient pas encore une idée juste. Leur étonnement en voyant les gardes, le Louvre, les habillemens de la cour, réjouissoit beaucoup le roi. L'un lui apportoit des fruits de son jardin, l'autre des fromages de ses vaches, et ces bonnes gens conservoient dans leur ancienne familiarité, toute la simplicité agreste de leur langage. L'un d'eux s'étant trouvé sur son passage, et repoussé par quelques coups de bourrade de la soldatesque, faisoit toutes sortes de mines pour en être reconnu. Le roi passa sans paroître l'avoir remarqué. Le paysan avoit pris le parti de s'en aller, lorsque le roi le fit appeler dans son cabinet : *Êtes-vous bien-aise de me voir ici ?* lui dit-il. *Oui*, répondit le vil-

lageois ; *mais tout ce qui me fâche, c'est qu'il me semble que, depuis que nous nous sommes quittés, vous êtes devenu un peu fier.*

Il y eut sous ce règne une célèbre conférence touchant la messe ou la célébration de l'Eucharistie, entre Duperron, évêque d'Evreux, et Duplessis-Mornay, qu'on appeloit le pape des protestans. C'étoit une espèce de défi et de guerre théologique au sujet du dogme et de la croyance de l'église catholique. Le combat se fit publiquement en présence du roi, du chancelier et des principaux seigneurs de la cour. On écrivit les interrogations et les répliques. La thèse fut débattue. Les passages des Pères de l'église furent cités en forme. Après de longs débats, ce fut Duplessis-Mornay qui fut vaincu. On l'éloigna de la cour ; et le victorieux Duperron, triomphant de son adversaire, fut récompensé, quelque temps après, du chapeau de cardinal. Une pareille discussion rendue publique, est si éloignée de nos mœurs actuelles, qu'on lui donneroit une date beaucoup plus ancienne.

Henri IV sentoit jusqu'à quel point sa passion pour les femmes étoit capable de l'entraîner.

traîner. Marie de Médicis donnoit un ballet, dans lequel dansoient quinze des plus belles femmes de la cour. Le roi avoit fait placer à ses côtés le nonce du pape ; il lui dit : *Monsieur le nonce, je n'ai jamais vu de plus bel escadron, ni de plus périlleux que celui-là.*

Le plus grand éloge, le plus flatteur qu'il reçut dans toute sa vie, fut lorsque, mettant la main sur l'épaule de Crillon, en présence de toute sa cour et des ministres étrangers, il s'écria : *Voilà le plus grand capitaine du monde ;* et que l'autre répliqua vivement, *vous en avez menti, Sire, c'est vous.*

RÉFLEXIONS.

SUR LES TROIS RÈGNES PRÉCÉDENS.

Henri iv fut homme sur le trône, parce qu'il fut élevé parmi des hommes et non parmi des courtisans. Il reçut dans les montagnes cette éducation robuste qui a formé les anciens héros. Son corps, durci par d'utiles exercices, gravissoit les rochers et se façonnoit au courage. Son ame, s'entretenant de bonne heure avec ses semblables, apprit les

devoirs de l'humanité. Les corps efféminés logent les ames molles et perfides ; mais un tempérament sain, éprouvé par toutes les saisons, est le séjour où se plaît la vertu. C'est alors que le prince brave et domte la douleur, dont le mot seul fait tomber en syncope ces autres princes qui croient que les murs de leur palais doivent repousser toute sensation étrangère à la volupté.

Portons les yeux sur l'état de la France, au moment où le roi de Navarre arrive à la cour, pays si nouveau pour lui (1). Il voit deux partis irréconciliables, se haïssant, se

(1) Charles IX lui avoit donné sa sœur, et les flambeaux de cet hymen n'éclairoient que le massacre de ses amis. On lui commanda, le poignard sur le sein, d'abjurer sa religion. Coligny lui avoit servi de père; mais au moment que ce grand homme est assassiné, sa mort devient le signal de cette épouvantable proscription, qui feroit à jamais détester le nom de la religion, si les fureurs de l'homme n'étoient point indépendantes du culte qu'il prétend follement venger. Tout horrible qu'est la peinture de cette nuit effrayante, quelque humiliation qu'elle répande sur la nature humaine et sur le nom catholique, il est bon de la représenter pour montrer l'ouvrage du fanatisme, et jusqu'à quel point il outrage l'humanité. Ce fut aux feux de l'encensoir

combattant, et le culte d'un Dieu de paix servant de prétexte aux fureurs les plus atroces. Il suivoit la religion de ses pères; et indépendamment de ce grand motif, on peut dire qu'il suivoit le parti le plus vertueux. Il voit une cour débauchée et sanguinaire, où sont réunis les excès du libertinage et les noirceurs du crime. Un coup-d'œil jeté sur ce malheureux royaume lui montre un roi enfant et frénétique, une femme cruelle et profondément versée dans l'art des trahisons, s'appliquant à rendre odieux, à endurcir le caractère de ses enfans, les animant les uns

---

que s'allumèrent les flambeaux qui dévorèrent les maisons des proscrits. Les assassins marchèrent sous l'étendard de la croix; et sous des mains qui se disoient consacrées à l'Eternel, coulèrent ces rivières de sang qui satisfaisoient leur horrible joie. Mais ce qu'il y a de plus déplorable à imaginer, c'est que parmi cette foule d'assassins religieux, il n'y en eut peut-être pas un seul susceptible de remords. Henri échappa à cette journée meurtrière; il prit la fuite, et renonça publiquement à la religion catholique, qu'il avoit été forcé d'embrasser sous le couteau des horribles convertisseurs de la nuit de la Saint-Barthélemi. Les états assemblés à Blois, méditoient la ruine du parti calviniste; mais Henri étoit son chef.

contre les autres, jalouse d'une autorité qu'elle ne faisoit servir qu'à la destruction de la patrie; des sujets peut-être justement révoltés; et des prêtres qui, ne combattant point, appellent la guerre civile; la moitié de la nation égorgeant l'autre; des mains étrangères hâtant la ruine générale; et l'athéisme monstrueux étouffant toute morale et tout remords dans les cœurs, environnant le trône et enhardissant ses ministres à de nouveaux forfaits.

Les maux venoient de plus loin; et le tableau de ce siècle orageux, fertile en caractères et en événemens extraordinaires, ne sauroit trop être exposé pour l'instruction des princes et celle des peuples.

Le foible Henri II s'étoit laissé gouverner par une maîtresse et des favoris; les besoins de son royaume étoient extrêmes, et il n'eut à leur opposer qu'un génie étroit et timide. Le premier désordre politique qu'il laissa introduire, fut la source et l'origine de tous les désordres qui devoient naître; et lorsque le mal, subitement agrandi, frappa et épouvanta ses regards, qu'il vit la division qu'il n'avoit su ni prévoir, ni calmer, il se jugea incapable d'appaiser la tempête; il aima

mieux abandonner son autorité à qui voulut l'en débarrasser. Ses favoris se la disputèrent ; et les cabales, les factions, se communiquant à tous les ordres de l'état, furent d'autant plus actives que le silence du prince sembloit les autoriser.

Les nouvelles opinions de Luther et de Calvin, si bien faites pour échauffer les esprits et les porter à briser un second joug non moins important à rompre, après avoir jeté leur semence dans l'esprit des grands, circulèrent dans l'ordre mitoyen, et portèrent au fond des provinces les plus reculées, des principes de fermentation dont l'explosion prochaine étoit assurée.

Loin de réparer, pendant la minorité de Charles IX, les fautes visibles de ses deux prédécesseurs, Catherine de Médicis donna, pour ainsi dire, le signal des guerres civiles, et parut se complaire au milieu des partis opposés. La France, dans cet état de force et de crise, avoit besoin d'une main ferme et décidée, qui sût donner au royaume une assiette fixe et stable. Le royaume avoit de la vigueur, et il ne s'agissoit que de ne pas l'opposer à lui-même; mais la fortune de la France se trouvoit entre les mains d'une femme

venue d'Italie, consommée dans les intrigues d'une politique inquiète, qui tenoit d'une main, pour ainsi dire étrangère, le gouvernail du vaisseau de l'état, et qui sembloit s'amuser des flots orageux dont il étoit battu.

Ambitieuse et dissimulée, jalouse à l'excès du commandement, elle crut le retenir en divisant encore plus les deux partis; elle se flatta de contre-balancer à son gré leurs forces respectives. Mais elle n'avoit point cette volonté puissante qui sait se faire obéir; elle ne connut pas ce poids du trône sur lequel elle étoit assise : elle alla chercher dans je ne sais quels ressorts obscurs et secrets, cette même puissance qu'elle tenoit avec le sceptre. Elle eut recours aux fourberies raffinées, à ces finesses mal-adroitement imitées de ces petites républiques d'Italie qui, trop foibles pour se détruire, se faisoient aveuglément tous les maux possibles. Ses ordres manifestèrent l'inquiétude et le vague de son esprit. Obtenoit-elle quelques triomphes passagers? elle devenoit pour un jour fière et hardie. Eprouvoit-elle quelques revers? elle ne savoit qu'appeler à son secours des perfidies insuffisantes. Ses attentats avoient un faux air de courage, mais n'étoient au fond que d'obscures scélé-

ratesses. Elle cherchoit à déguiser le fond de son ame, à ne point paroître agitée de passions violentes, et elle l'étoit. Son génie ne fut jamais ni complétement souple, ni absolument impérieux; elle retomboit toujours dans sa politique cachée et versatile, qui ne lui apportoit des succès momentanés que pour la plonger dans de nouveaux embarras.

Dans l'impatience de voir la fin de ses projets, au lieu de savoir les accomplir, elle en créoit de nouveaux, qu'elle n'achevoit pas davantage. Elle ne savoit point donner aux événemens cette maturité qui seule assure leur exécution : tout-à-la-fois emportée et irrésolue, si elle formoit un dessein, elle avoit l'œil ouvert pour en découvrir tous les obstacles : elle se trouvoit arrêtée par le frein qu'elle s'imposoit à elle-même. Elle vouloit écouter, tantôt l'expérience, tantôt sa propre pénétration : mais cette expérience même la trompoit; et lasse, sans doute, de débattre tant d'idées contraires, elle se confia à son étoile et s'abandonna au cours des événemens.

En même temps qu'elle avoit jugé nécessaire d'écarter du gouvernement les princes de la maison de Lorraine, elle fit la faute in-

croyable de ne point donner leurs places à leurs ennemis : eux seuls auroient été capables de les anéantir. Cette incertitude aiguillonna les chefs adversaires et les rendit plus formidables; car, s'il est un temps où la main du gouvernement doive peser, c'est pendant les minorités. C'est alors que les factions, les cabales ont une plus grande activité : sous le nom de régent, l'autorité semble affoiblie et n'offre point aux esprits tout ce qu'elle leur en impose sous le nom de roi. Les passions des courtisans ne sont plus souples, mais ouvertes et audacieuses, parce qu'ils se flattent que le gouvernement est foible et qu'il aura besoin d'eux. C'est aussi le moment où l'on persuade plus aisément au peuple que le prince est trahi par les défenseurs même de son autorité. On sépare le prince de sa puissance; et par une palpable contradiction, tandis qu'on se vante de le chérir et de le respecter, l'on porte des coups mortels à son pouvoir. Il faut acheter chèrement les plus légers services; il faut payer ces grands qui méconnoissent le centre d'unité, dès qu'il ne leur ouvre plus les sources de l'opulence : ils s'éloignent d'une cour où l'on ne puise plus l'or à souhait. Leur œil cherche de tous côtés

des instrumens nouveaux et dociles, qui favorisent une ambition que le prince ne peut plus satisfaire : pour tout dire enfin, ils cherchent un roi qu'ils puissent commander.

Au milieu de ces esprits ardens et audacieux, Médicis n'eut point l'art de les rallier et de les enchaîner au trône : elle ne trama que de petits et vains artifices ; et ce fut en divisant tout, qu'elle crut pouvoir régner. Une fausse imagination lui persuadoit toujours qu'elle dissiperoit à son gré la tempête qu'elle avoit formée ; qu'elle en sortiroit triomphante ; que son nom et celui de son fils dissiperoient toute faction ; qu'elle pourroit même mettre à profit ces partis divisés, pour se rendre plus maîtresse que jamais. Elle s'abusa. Quand la machine du gouvernement se détraque une fois, elle frappe plus directement sur le prince que sur le peuple. Elle s'aperçut trop tard que les Guises, en feignant de s'armer pour le roi, avoient trompé le peuple et le monarque. Elle fut contrainte d'implorer ce même parti qu'elle avoit qualifié de rebelle : elle supplia le prince de Condé d'être le vengeur des injures faites au trône. Il fallut lui confier le soin dangereux de laver cet affront ; et ce fut par cette

misérable politique qu'elle parvint à avilir la majesté royale. Elle n'avoit plus que le choix de se livrer à deux chefs coupables, et le prince de Condé ne fut préféré que parce que ses attentats avoient paru moins énormes que ceux des Guises.

L'ambition de ces deux chefs de parti ne manquoit pas de saisir, pour éternel prétexte de discordes, l'intérêt de la religion; mais celle-ci étoit dégénérée en un vrai fanatisme: depuis long-temps les catholiques et les réformés avoient également cessé d'être chrétiens, puisqu'ils avoient également violé les premiers préceptes d'une religion d'amour et de paix; et pour comble d'aveuglement, ils prétendoient lui obéir et la défendre.

Le lien le plus fort pour rassembler et unir en paix les hommes, c'est la religion; c'est-à-dire que quand elle règne seule, avec sa morale douce, auguste et pure, elle enfante une harmonie durable et fraternelle; ses bienfaits alors sont tellement répandus et agissent d'une manière si universelle, si insensible, qu'à peine l'on reconnoît son influence; mais dès que, sortie de la modération qui forme son divin caractère, elle adopte la fureur, la vengeance et le despotisme, alors elle détruit

tout avec violence; elle fait encore plus de mal aux hommes, qu'elle ne leur a fait de bien; et l'esprit intolérant et sanguinaire, levant son drapeau, ne les rassemble que pour les faire égorger.

Dans nos gouvernemens imparfaits, il n'y a que deux ressorts puissans que l'autorité puisse tenir en action; les récompenses et les châtimens. Le fanatisme les brise et s'élève au-dessus d'eux. Il est impossible de châtier un fanatique; il ne voit plus dans les punitions qu'un heureux martyre qui doit le rendre glorieux et immortel. Il ne fait aucun cas des récompenses ou des menaces des rois; son imagination atteint aux bornes de l'autre vie, ne voit, n'attend, n'ambitionne que des biens sans fin. Quelle prise aura l'autorité ou les promesses des monarques, sur l'esprit d'un pareil homme? Il est au-dessus des édits et des glaives qui veillent à leur exécution. Les mots de révolte et de rebellion que vous lui prodiguez font sourire son orgueil exalté; il est à une hauteur où le sceptre ne peut plus frapper. Aussi tout politique ambitieux a prévu quelle force prodigieuse et surnaturelle devoit avoir ce ressort invisible; et il a cru avoir tout fait, quand il avoit su fermement

persuader à la foule que les lois divines rejetoient les lois civiles.

Les progrès de la doctrine de Calvin furent étonnans dans leur rapidité, et dûrent l'être. Ils brisoient un joug insupportable, et montroient la flatteuse perspective d'en rompre bientôt un autre dont on sentoit la pesanteur. Les esprits qui s'y attachèrent, le firent avec cette ardeur qu'inspirent l'avant-goût et le charme de la liberté. Tous ces nouveaux sectateurs le furent donc avec idolatrie, et sachant braver la mort, ils montrèrent combien il seroit difficile de les vaincre.

D'un autre côté, les Guises paroissoient catholiques outrés; mais c'étoit pour mieux irriter leurs adversaires, et les mener plus loin qu'ils ne vouloient eux-mêmes. En les combattant avec cette violence, ils n'avoient en vue que de se faire chefs de parti; ils ne se montroient si altérés du sang des novateurs, que pour captiver la faveur du clergé et celle du peuple; et sous ce bouclier sacré, ils songeoient à élever leur fortune à l'abri de l'autorité du monarque.

Deux partis toujours en présence l'un de l'autre, prêts à se heurter, et donnant tour-à-tour des exemples de la plus forte dés-

obéissance, ne pouvoient qu'engendrer une guerre longue et cruelle. La foiblesse du gouvernement promettoit le succès de l'incendie à la première main qui oseroit l'allumer.

Le conseil que le prince de Condé reçut de l'amiral Coligny, et qui étoit d'unir à ses intérêts ceux des luthériens et des calvinistes, découvrit un secret dangereux; car il fournissoit l'occasion et le prétexte de se soulever contre le prince, qui s'endormoit entre deux écueils.

Le protestantisme, par tout ce qu'il avoit déja brisé avec tant de succès, inspiroit aux esprits la plus fière indépendance. La forme du gouvernement, telle qu'elle étoit, ne pouvoit guères subsister avec ces opinions nouvelles : le trône communiquoit trop à l'autel pour n'en être point ébranlé. Ces opinions, en élevant les courages, donnèrent des armes à tous ceux qui voulurent troubler l'état, ou défendre leur liberté (1).

(1) Comme ces volcans qui se forment dans le sein de la terre, pour soulever et ensevelir les villes, sont formés d'élémens opposés et redoutables par leur mutuelle fermentation; de même la ligue, qui concilioit divers intérêts, étoit un assemblage de toutes les fureurs et de toutes les passions. Mais qui forma cette ligue?

Les deux partis avoient chacun à leur tête deux hommes bien remarquables. Coligny

---

Elle fut juste dans son origine, je l'oserai dire, elle fut juste, si l'on considère les attentats du plus détestable des gouvernemens. Charles IX étoit mort en horreur à son peuple : son successeur, le plus lâche des rois, et peut-être le plus méprisable des hommes, sans talens, sans vertus, livré à des vices grossiers, ou à des extravagances puériles, qui croyoit que régner étoit un passe-temps, avoit une seconde fois déshonoré le trône. Les peuples voyant qu'il ne partoit de ce sanctuaire terrible, comme d'un ciel sombre et vengeur, que des édits bursaux et désespérans, et des tribunaux de la justice, que des oppressions qu'on vouloit légitimer, cessèrent de respecter ce qui avoit été l'objet de leurs hommages. L'indignation publique, violente, mais fondée, sut réagir contre l'imprudence tyrannique de Henri III; et si dans la suite la main du fanatisme porta le coup, on peut dire que la haine générale de la nation applaudit à ce meurtre. Au moment où Valois fut frappé, il conspiroit contre ses sujets. Fidèle à son caractère, aux principes affreux qui avoient animé sa mère et ses frères, il méditoit de faire un monceau de ruines de cette capitale, foyer d'une rebellion qui sans doute avoit ses motifs. Ce fut la rage désespérée du peuple qui arma la main d'un moine. L'ombre sanglante du duc de Guise s'élevoit contre lui du fond de son tombeau : on pleuroit au pied de ses statues, et l'excès de la douleur publique prouve qu'il étoit l'idole de la nation; et il ne

passoit à juste titre pour le plus grand capitaine de son siècle : moins heureux que le

---

pouvoit l'être que par des qualités héroïques et populaires, opposées à celles de son rival. L'histoire n'est pas assez attentive à marquer la disposition de l'esprit des peuples dans ces grands événemens qui, une fois refroidis, sont vus sous une toute autre face. Il seroit bien important de saisir la vraie cause qui détermine l'opinion générale : elle ne marche point toujours au hasard. Un peuple entier ne hait point sans cause. Je sais quelle influence avoit le fanatisme dans ces temps malheureux; mais il n'animoit pas seul un peuple immense : l'horreur et le mépris pour Valois avoient autant de part à ses imprécations, que son zèle pour le culte. Songeons que les autels portèrent les portraits de l'assassin, que les chaires de la capitale retentirent de son éloge, et que cet éloge fut universel. Ce peuple s'étoit placé dans un point de vue dont nous sommes trop éloignés pour voir ce qu'il voyoit. La ligue dégénéra dans la suite; mais dans sa première origine, elle paroît avoir eu pour objet de réprimer les excès du trône, et de soutenir ou venger les droits du peuple. Une foule d'hommes vertueux furent ligueurs; mais bientôt la frénésie théologique gâta tout, et la ligue devint un assemblage de fureurs opiniâtres et de superstitions viles; altière et courageuse sous Guise, horrible et puérile après sa mort.

Je renvoie les lecteurs à la pièce nationale, intitulée : *La destruction de la ligue, ou la réduction de Paris, en quatre actes.* Londres, 1782.

duc de Guise, il avoit sans doute appris à être moins hardi; il étoit sage et circonspect dans ses projets, et conservoit la même prudence dans le détail et l'exécution. Guise soumettoit les événemens à son génie, ramenoit les conjonctures à son coup d'œil, déployoit un courage brillant, étonnoit ses ennemis, autant par les hasards que par ses talens. Coligny, qui avoit reçu des leçons frappantes du despotisme invisible de ce même hasard, sembloit le craindre et lui obéir, mais en homme cependant qui lui étoit supérieur. L'un pouvoit passer pour prudent, et l'autre pour courageux; mais ces deux qualités leur appartenoient également; et les circonstances ont seules diversifié les louanges que méritoient deux grands hommes égaux et marchant sur la même ligne, quoique jouissant d'une réputation différente.

L'heureuse fortune qui accompagnoit Guise, ne lui imposa point la nécessité de déployer les ressources de son génie. Doué d'une ambition adroite, il parut le fonder d'abord sur les intérêts du trône; mais c'étoit jusqu'à ce qu'il pût l'étayer sur elle-même. Coligny parut plus téméraire, en faisant ouvertement

vertement la guerre à son prince, et il l'étoit beaucoup moins. Guise, obtenant la victoire, sut toujours en profiter. Coligny perdit quatre batailles, et dans ses défaites il sut épouvanter ses vainqueurs de manière à ne point sembler vaincu. Qui sait, si Guise n'avoit pas été heureux, ce qu'il eût tenté dans les revers qui accablèrent Coligny ? Mais celui-ci, ayant la prospérité de l'autre, auroit paru sans doute encore plus grand.

Avec tant de talens, Coligny avoit celui de connoître les hommes; talent inséparable d'un chef de parti. Il démêla dans le jeune prince de Navarre un héros naissant; il lui donna les conseils que les circonstances exigeoient; il ne le trompa point par chaleur ou par enthousiasme ; il guida son courage en l'éclairant; il fut son véritable père, car il le forma à ces grandes qualités qui en devoient faire un roi bon, généreux, populaire, terrible dans les combats, et clément dans la victoire. Que sa mémoire sous ce point de vue est auguste et respectable !

La probité le distinguoit encore ; vertu bien remarquable dans un chef de parti. Guise avoit bien plus de ces dehors qui séduisent la multitude; il faisoit de grandes choses, mais

avec éclat, et plus pour sa propre ambition que pour l'intérêt général. Coligny portoit réellement sa patrie dans son cœur ; il aimoit l'ordre, par ce sentiment intime et profond qui n'appartient qu'à quelques ames rares et vertueuses. Sincère jusques dans sa religion, il étoit si attaché à sa doctrine, que sans sa probité, il eût été fanatique. Le guerrier, sous sa cuirasse, fut toute sa vie apôtre et zélateur.

Médicis n'aperçut pas la marche et le véritable dessein des deux partis : elle balança long-temps ; et ne sachant auquel elle imprimeroit enfin le caractère de rebelle, elle n'osa, ni renverser le parti des protestans, ni soutenir ouvertement la religion catholique. Indécise, elle regarda toujours sans savoir agir ; et par cette inaction imprudente, le trône s'affaissa et parvint à ce degré d'avilissement dont il ne se releva plus ; car sa force réelle consiste dans le respect des peuples et sur-tout dans le sentiment où il est que sa base est inébranlable.

Elle s'imaginoit toujours, et par un entêtement inconcevable, retenir les deux partis dans un certain équilibre, et conserver ainsi la supériorité en les détruisant bientôt l'un

par l'autre : mais le piége étoit trop grossier ; les chefs le devinèrent sans peine, et agirent conséquemment. Ils parurent même, dans quelques circonstances, se ménager respectivement. Entre ces deux factions puissantes et hautaines, le peuple, de son côté, cessa bientôt d'apercevoir le prince; et quand on détourne les regards de dessus lui, sa puissance se trouve bientôt anéantie. Les calvinistes, fréquemment trompés par des traités frauduleux, s'accoutumèrent à ne plus connoître pour maîtres que les princes de Navarre, de Condé, et l'amiral de Coligny ; et les catholiques, qui méprisoient un fantôme de souverain, ne voulurent plus obéir qu'au duc de Guise, comme seul digne de leur commander.

Henri III, voyant grandir l'autorité des deux partis, se crut obligé d'en former un troisième; mais il fut ce qu'il devoit être, foible, mobile, et le jouet des deux autres. Il reçut tous les coups qu'ils se portèrent mutuellement; il ne se soûtint même que parce qu'ils ne purent pas s'accorder pour le détruire.

Qu'on approfondisse maintenant cette prudence si vantée de Médicis, on n'y verra que

foiblesse, pusillanimité. Il fallut obéir au parti le plus fort. Les Guises, enivrés de leur fortune, parloient hautement de faire descendre Henri III dans un cloître (1).

Cet enchaînement de foiblesses inouies, ayant rendu les Guises tout-puissans, ils formèrent cette ligue, nommée *sainte*, qui les rendit véritablement rois des catholiques françois. Henri III s'étoit endormi sur un trône dont les fondemens étoient détruits. Le second duc de Guise, qui avoit toute l'ambition de son père, mais non ses talens, s'apprêtoit à mettre la couronne sur sa tête; et le peuple, idolâtre de cette maison, alloit déja chercher la source de son sang dans Charlemagne.

Le second duc de Guise avoit un caractère qui, examiné de près, échappe, pour ainsi dire, au pinceau, par les contrastes qu'il expose. Audacieux autant qu'un sujet pouvoit l'être, il s'arrêta tout-à-coup et sans raison

(1) Quand dans la suite il eut osé faire assassiner le duc de Guise pour ressaisir sa couronne qui lui échappoit, il parut, aux yeux de la nation, avoir frappé son souverain, dit un historien; et Médicis elle-même regarda cette action, non comme lâche, mais comme téméraire.

évidente. Il sut faire trembler son roi; et n'ayant que le dernier coup à lui porter, il laissa tomber son bras. Il avoit le coup-d'œil vaste, le génie étendu; et dès qu'il falloit agir, il paroissoit irrésolu et embarrassé dans les détours de sa propre politique. Il ne connut point le prix des instans; et quoiqu'il fût heureux dans les entreprises et savant dans la guerre, il n'en fit point d'utiles. Il caressoit ses égaux, plutôt par défiance que par amitié. Il blessoit l'orgueil de ses supérieurs, moins pour les aigrir que pour les humilier. Il étoit populaire dans les rues de Paris, pour essayer la domination. Il s'étoit fait un art de gagner les cœurs, mais il ne mettoit pas le même soin à se les conserver. Enfin il savoit donner à ses vices cet air noble et grand qui fait supposer au vulgaire les qualités héroïques. Mais, si l'on peut le dire, ses vices mêmes, contre l'ordinaire des hommes livrés à l'ambition, lui furent infructueux.

Une monarchie porte en elle-même un ressort qui la fait se relever d'une guerre civile, beaucoup plus aisément qu'une république: dès que le prince a le courage de se montrer, soudain le gouvernement ressuscite. Un roi qui réclame ses priviléges, a par-tout ſje ne

sais quelle force prestigieuse et inconcevable, qui en impose à tous les esprits; et l'on a vu les plus foibles des hommes, avec ce seul titre, épouvanter subitement la licence, et peser puissamment, après des années de foiblesse et d'indolence, sur une nation entière étourdie du coup. Si Henri III avoit su tenter la voie des armes, une ou deux victoires bannissoient l'anarchie, et les lois reprenoient leur ancienne vigueur : l'assassinat du duc de Guise, commis dans un moment de fermeté, rétablit la couronne sur sa tête; le chef des rebelles étoit accablé, la cause étoit décidée, les catholiques étoient jugés criminels, et les protestans étoient justifiés.

On cherche aujourd'hui, et l'on a peine à deviner ce qui put empêcher le duc de Guise de s'emparer du trône de son maître. Voyoit-il des difficultés que nous n'apercevons pas? Se défioit-il de la multitude, dont il étoit l'idole, mais qu'il avoit vue de près, et dont on ne sauroit au fond apprécier les mouvemens avec une certaine justesse? Croyoit-il devoir appuyer son ambition par le consentement des puissances étrangères? Redoutoit-il cet attachement inné que les François ont pour leur roi légitime? Il renaît

en effet, lors même qu'il paroît assoupi, et il est quelquefois si précipité, qu'il paroît tenir de la bizarrerie. Il semble que le duc de Guise ne connut pas lui-même tout l'ascendant de la religion, et comme elle pouvoit suppléer de son temps à la politique, à la force, aux alliances. Il ne sentit pas, au milieu de ces orages religieux, que le fanatisme étoit un vent impétueux qui pouvoit tout entraîner sur ses traces, changer les lois antiques et réformer même le code national. Il n'avoit pas estimé le produit de cette force immense, prodigieuse, peut-être parce qu'il n'étoit pas lui-même dans l'illusion, et qu'il faut y être plongé de bonne foi, pour communiquer aux autres ces mouvemens extraordinaires. Il eut recours à une politique usitée et commune: il ruina son parti, par son union imprudente avec la cour de Rome et le roi d'Espagne. Il vit très-mal; car il se donna un concurrent, ou plutôt un maître: il consentit indiscrétement à partager la qualité de chef de la ligue avec un roi puissant, qui devoit, en toute occasion, l'emporter sur lui; et ce qui montre la mobilité inappréciable des événemens, ce fut ce traité-là même, qui sembloit devoir écraser la France, qui la sauva.

La situation de Henri IV, appelé de si loin à la couronne, exigeoit un héros et un grand homme. Entouré de catholiques et de protestans remplis d'une défiance mutuelle, il avoit à les ménager également : les uns craignoient qu'il n'allât à la messe, les autres n'osoient l'espérer ; chacun se créoit une politique particulière et cachée, mesuroit quel degré de courage il devoit vendre, s'apprêtoit à faire acheter à haut prix ses services, marchandoit ouvertement avec son chef, et le plus grand nombre étoit disposé à ralentir son zèle, afin de lui être plus longtemps nécessaire.

Henri IV n'avoit point dans ses armées, des sorbonnistes et des moines, prédicateurs éloquens et fougueux, pour enseigner à ses soldats que la mort qu'ils pouvoient rencontrer dans les batailles, leur ouvriroit infailliblement les portes du ciel ; il ne pouvoit offrir aux siens que la justice de sa cause, et quelques récompenses éloignées. De quelle sagesse n'eut-il pas besoin, d'un côté, pour ne point révolter les protestans, en se préparant à faire abjuration ; de l'autre, à ne point laisser imaginer aux catholiques, que sa conversion pût être l'achat d'un trône ? Il falloit passer dans

ce milieu difficile ; et grâces à ses vertus et à sa franchise, il se soutint avec prudence dans cette position périlleuse.

Mayenne ayant laissé le trône vacant, avoit fait naître la discussion et l'examen de savoir à qui il appartiendroit. Si, ressemblant plus à son frère, il n'eût pas été si lent dans l'exécution, la question auroit pu être décidée. Il sembloit qu'une main invisible empêchât les plus audacieux des hommes de monter sur ce trône vide, tandis que du pied ils en touchoient les degrés.

Les excès odieux des catholiques ne servirent pas, il est vrai, trop avantageusement la cause de leur chef. Mayenne, avec toutes ses lumières, ne sut pas retenir les ligueurs dans un point unique et central : faute capitale dans un général expérimenté. Bientôt ils se débandèrent d'eux-mêmes, secouèrent le joug qu'ils s'étoient imposé, et l'on vit tour-à-tour les provinces et les villes même former chacune des associations différentes. Dès que la ligue ne composa plus ce corps vivant et redoutable, qui n'avoit qu'un chef, un même intérêt, un même mouvement, elle cessa d'exister. Mayenne étoit peu versé dans la politique, ne savoit point aider la fortune et

n'étoit pas né pour une aussi importante époque. Tout son caractère sembloit tenir au courage dans les batailles, aux affaires, aux marches de la guerre; mais c'étoit là la vertu commune de ces temps de discordes. S'il eut de l'ambition, jamais on ne la vit si lente, si timide, si mesurée, si circonspecte. On eût dit qu'il vouloit se faire adjuger le trône, au lieu de le conquérir. Peut-être aussi que les intrigues de la cour de Madrid lui fermèrent le passage, et qu'il vit des obstacles que nous ne devinons point. L'or de Philippe II lui enlevoit tous les jours ses partisans : mais quand on tient le fer, il semble que l'on a bientôt de l'or; et celui des Espagnols auroit fini par couler tout entier dans ses mains.

Ce monarque, qui avoit incessamment l'œil ouvert sur toute l'Europe, n'avoit paru si avide d'avoir enlevé l'or des Indes que pour acheter successivement toutes les couronnes de la chrétienté. Ce despote féroce, bourreau de son empire, hypocrite, rouge de sang, qui de loin ordonnoit les batailles, et qui de près ne savoit que dresser des échafauds, lâche, timide et cruel, aspiroit, en roi catholique, à cette monarchie universelle que ses pères avoient ébauchée par leurs mariages.

C'étoit bien assez de l'Espagne, sans que l'Europe vînt encore à tomber entre ses redoutables mains. Les flots avoient englouti sa *flotte l'Invincible :* il vouloit se dédommager, et il regardoit déja la France comme une nouvelle province où il allumeroit à son gré les bûchers pour l'extinction de l'hérésie ; et lorsqu'il en auroit fait un royaume bien catholique et bien soumis, il comptoit en faire un présent à sa fille (1).

Le duc de Lorraine avoit aussi la prétention de placer la couronne sur la tête de son fils ; et le duc de Savoie, fils d'une fille de François 1er, vouloit bien se contenter de démembrer deux riches provinces. Pendant ce temps, le duc de Mayenne ne se montroit jaloux que d'écarter les concurrens, et sembloit faire consister toute sa gloire à garder le trône jusqu'à ce qu'un autre y fût monté.

Les états généraux du royaume, assemblés dans la capitale, alloient néanmoins élire

---

(1) L'infante Isabelle, issue de la fille aînée de Henri II, réunissoit sur sa tête, par la mort des trois derniers rois ses frères, tous les droits à la couronne ; mais la loi salique étoit contre elle. Quelle singulière force a cette loi salique !

un roi, et ce n'est que la rivalité des aspirans qui les a exclus réciproquement. L'élection une fois faite, le trône eût été rempli et les réclamations n'eussent point été écoutées.

On avoit cependant fait adorer au peuple un vain simulacre de la royauté. Ce fantôme étoit le cardinal de Bourbon, prisonnier et roi malgré lui : il portoit le nom de Charles X. Le duc de Mayenne étoit le lieutenant de cette ombre royale, et sous son nom l'on pouvoit tenter et exécuter bien des choses : mais le vieux cardinal mourut avant que son titre eût pu s'évanouir de lui-même ; et le peuple, lassé de l'anarchie, ne voyant point de roi, crut qu'il n'y avoit plus d'état.

Comme il se laisse prendre à des mots, l'on vit tout-à-coup son zèle se refroidir ; ce zèle si actif, tant qu'il s'étoit imaginé qu'un vieux prêtre infirme et captif remplissoit le trône.

Henri IV eut l'adresse de susciter à Mayenne un rival plus dangereux peut-être que tous les autres ; il laissa échapper de prison son neveu, le jeune duc de Guise, qui, voulant jouer le rôle de ses pères, mais sans expérience, créa bientôt un parti nouveau et inutile. Toutes ces factions opposées appe-

lèrent la discorde, rebutèrent les esprits, et produisirent dans la ligue une affreuse confusion : elle étoit, pour ainsi dire, hachée. Les Seize vouloient ruiner l'autorité de Mayenne, et Mayenne ruina l'autorité des Seize. Divisés en pelotons, animés les uns contre les autres, leur ambition étoit occupée à se croiser, à s'arrêter mutuellement dans leurs marches, craignant plus l'élévation et les succès l'un de l'autre, que l'abaissement de leurs communs ennemis.

Il falloit sans doute alors un courage éclairé, actif et bouillant, qui ne s'amusât point à dénouer lentement les difficultés tortueuses de la politique, mais qui sût les trancher avec le fer. Henri IV étoit l'homme qu'il falloit : il fit naître l'occasion des combats, et sans autre système que celui de la victoire, il sut fondre dans le plan général de bravoure qu'il s'étoit fait, tout ce que la fortune et les circonstances lui amenèrent de favorable. Il s'oublia lui-même pour attaquer avec impétuosité cette ligue, pour l'entr'ouvrir, la déchirer, la dissoudre à force ouverte. Il fit néanmoins deux fautes, qui retardèrent la fin de la guerre civile, en faisant lever trop précipitamment le siége de Paris et de Rouen:

mais ces deux fautes tenoient sans doute à son horreur pour l'effusion du sang et à son amour pour ses sujets ; certain qu'il étoit qu'ils ne pourroient tôt ou tard lui échapper.

Il s'étoit avancé pour conquérir le sceptre qui lui étoit dû. Il se sent repousser par ce même peuple qui, ne concevant pas qu'un roi protestant pouvoit être un bon roi, s'obstinoit encore à demander à grands cris un monarque catholique, après avoir senti le joug pesant de tant de princes catholiques. On rejeta à la fois Henri IV et le protestantisme, et le meilleur des rois ne put monter sur le trône et y faire asseoir avec lui une religion qui avoit le nouvel avantage de rendre à l'homme une portion précieuse de sa liberté.

Les assemblées tumultueuses de la Sorbonne, ses décrets, aujourd'hui si ridicules, alors si redoutables ; les arrêts même de quelques parlemens trompés, rendus en faveur de ce fantôme qu'on avoit couvert du manteau royal, rien ne l'intimide. Il s'apprête à dissiper avec l'épée toutes les vaines ombres. Les plaines d'Ivry vont devenir le champ de sa victoire ; elle est sûre. C'est la tempérance et le courage qui vont livrer bataille au luxe et à l'inexpérience.

On aime à se représenter ce héros à la tête de ses troupes, dont il paroît plutôt le camarade que le chef. Il lève les mains et les yeux au ciel; et contemplant cet avenir obscur qui s'ouvre devant lui, il demande à Dieu la victoire, s'il est avantageux pour la France qu'il porte la couronne; et la mort, si le contraire doit arriver. Son nom est mille fois répété et soutient l'ardeur du soldat. Il a pris son casque ombragé de plumes blanches, et il leur crie : *Ne le perdez pas de vue, amis; vous le verrez toujours au chemin de l'honneur et du devoir.* Il s'élance dans les rangs; on le croit mort : déja les ennemis crient victoire; il reparoît; il sort d'une mêlée affreuse, couvert de sang, de poussière et de fumée. C'est lui qui arrache les François à la fureur des soldats, et qui crie sur le champ de bataille : *Epargnez les François!* A cette voix, le sang cesse de couler : le héros détourne les yeux de cette épée victorieuse et fumante; il déteste la guerre et ses horreurs, et c'est le vainqueur qui propose la paix aux vaincus.

Ceux qui dirigeoient ce malheureux peuple et qui l'enflammoient à leur gré, qui lui donnoient ces impressions auxquelles il n'est que

trop fidèle, sont plus acharnés, plus violens dans leurs défaites. Le peuple porte par-tout le fardeau de la guerre civile. Livré, par son inexpérience, au funeste génie des grands, il s'abandonne à vingt oppresseurs que, pour comble d'aveuglement, il croit ses défenseurs. Le fanatisme souffle dans tous les cœurs cette opiniâtreté furieuse que lui seul inspire et nourrit. Il se montre l'ennemi le plus redoutable des rois. Il se change en passion forte et courageuse.

Henri bloque cette capitale immense. Les Parisiens, que la renommée jugeoit si efféminés, si délicats, savent supporter la famine. Elle fut cruelle, elle fut extrême, et l'histoire ici fait frissonner. On vit des hommes réduits à brouter l'herbe des rues désertes: on broya de vieux ossemens arrachés aux cimetières; on n'eut point horreur de les réduire en une espèce de pâte, et cet affreux aliment ne calmoit la faim un instant que pour donner une mort plus lente et plus horrible. Les malheureux, n'osant gémir le jour, attendoient la nuit pour percer les ténèbres de leurs plaintes lugubres. Les cadavres restoient sans sépulture, et l'on vit des couleuvres s'engendrer dans les maisons soli-

taires

taires et se nourrir quelque temps de la chair des hommes.

Les droits de Henri sont incontestables; on ose les méconnoître. On lui cherche des crimes; et le seul qu'on lui trouve, c'est de n'être pas catholique. O honte de l'esprit humain! ô superstition vile! Le légat et les Espagnols arment les théologiens; des théologiens entrent dans la cause des rois; des théologiens déclarent ses prétentions absurdes, et taxent sa valeur de révolte contre l'église; des théologiens, dans leur jargon frénétique, fomentent le feu de la sédition; les *Bourbons* sont déclarés exclus du trône par des théologiens! Et le peuple, dans ce mouvement anarchique, n'a ni la force de combattre puissamment son souverain, ni le génie de créer une nouvelle forme de gouvernement. On parle avec démence, on s'agite de même; on prétend qu'il faut casser la loi salique; et les Espagnols persuadent à des François qu'il faut porter sur le trône l'infante Isabelle. Et pourquoi? A cause de la reconnoissance extrême que l'on doit au roi d'Espagne: il a sauvé la France du plus horrible des désastres, du danger de devenir protestante!

Ainsi donc l'opinion la plus absurde, dès

qu'elle régit une foule crédule, l'enfonce rapidement dans l'abyme des erreurs : elles se succèdent, elles se multiplient, elles semblent devoir être éternelles. Les révoltés cherchent de tous côtés un roi, tandis qu'ils en ont un dans la personne de Henri; mais ils veulent un maître catholique. Qu'il n'ait aucune des vertus nécessaires pour régner, qu'importe? S'il est soumis à Rome, le diadême lui convient.

Henri ne vouloit pas être forcé à embrasser une religion qu'on lui dictoit impérieusement, et qui n'étoit pas la sienne; il devoit tout au calvinisme dans lequel il avoit été élevé; il devoit tout à ses anciens amis, à ses braves défenseurs. Quel homme, dans des circonstances aussi difficiles, auroit su, comme lui, concilier ce qu'il devoit au trône, à la nation, à lui-même; maintenir l'union dans une armée composée de François et d'Allemands, que l'intérêt de leur culte respectif ne lioit pas assez; tirer des secours d'Angleterre dans la confusion qui y régnoit; ébranler la lenteur des princes d'Allemagne, qui, n'ayant point son génie, désespéroient du parti des protestans de France; et amener, malgré eux, des soldats qui, ne voyant

point de butin à faire dans un pays ravagé, ne vouloient pas hasarder les frais d'une marche; enfin, parmi tant d'intérêts opposés, la nation espagnole, cette nation ferme, enthousiaste, inflexible, sembloit suivre ses projets, et les raisonner au milieu des mouvemens les plus tumultueux.

Mayenne examinoit tous les ressorts que l'on feroit jouer, et tour-à-tour les dérangeoit. Les Seize, toujours furieux, échouoient par la violence de leurs projets, toujours extrêmes. On faisoit arme de tout, preuve de mouvemens bien inconsidérés. On voulut s'appuyer du nom de Guise; ce nom, n'aguère si terrible, sembloit encore devoir prévaloir. Le parlement intimidé suivit d'abord, malgré lui, les impulsions qui lui étoient étrangères; mais il attendit un moment plus favorable; et ce fut alors que sa voix, longtemps étouffée par la crainte, se réveilla tout-à-coup et entraîna une grande partie des citoyens.

Le parlement déclara qu'on n'eût point à élever une maison étrangère sous le dais où figurent les lys. Mais le légat de Rome et ses adhérens rompirent la digue qu'on leur opposa. Elle fut ouverte à la légion implacable

des prêtres; les feux de la discorde furent attisés pour tout embraser. Etrange prérogative de Rome, de troubler depuis vingt siècles le repos de toutes les nations! Le fanatisme se métamorphose et devient lâche et perfide. C'est au pied des autels qu'on endoctrine un assassin; le meurtre est devenu la leçon de ces théologiens ergoteurs; ils tentent de percer ce flanc généreux, que le fer des combats avoit tant de fois respecté; mais le héros fut atteint d'une main impuissante. Hélas! il étoit dit que le poignard du fanatisme, tant de fois émoussé, seroit aiguisé de nouveau contre l'homme qui avoit méprisé dans tous les temps son langage et ses fureurs.

Henri parle, combat, négocie. Le récit de ses travaux étonne par leur multiplicité. Les ressources de son génie semblent inépuisables. Celui qui a forcé les murailles et renversé les bataillons, ne peut subjuguer de fougueux docteurs; déclamant du haut de leurs chaires, ils sont plus redoutables avec de vains et misérables argumens, que ceux qui font tonner le bronze et qui manient la lance et l'épée.

On a examiné si, pour l'intérêt d'un peuple entier, un roi pouvoit changer de religion, ou plutôt s'il ne devoit pas être nécessaire-

ment de la religion de son peuple. Cette grande et importante question doit être jugée au tribunal de la philosophie. Henri eut sans doute la raison éclairée d'un grand homme qui condescend aux idées dominantes d'un peuple, pour le grand avantage de la paix. Il peut y avoir autant d'élévation d'ame à souscrire à ses volontés qu'à les combattre. Sans la juste crainte d'une nouvelle effusion de sang, peut-être qu'il auroit eu le courage de faire monter avec lui sur le trône la religion protestante; la France en eût été dans la suite plus heureuse, plus florissante. Elle n'eût pas essuyé les revers qui l'ont accablée depuis, lorsque l'intolérance, la plus extraordinairement aveugle, projeta d'écraser un parti qui avoit son contrat d'union; contrat sacré et inviolable. Cette vexation injuste fut d'autant plus horrible, qu'elle frappoit la puissance du royaume, qu'elle en écartoit des citoyens et leur industrie, et que le fruit de cet édit précipité ne fut qu'une haine ulcérée, lentement déposée au fond du cœur de plusieurs millions d'hommes, nés tous pour aimer la France et son souverain, et qui les ont depuis attaqués et détestés tous deux. Cet effort violent et insensé a nui à sa force,

à sa prépondérance. L'état a formé ses propres ennemis, enrichis bientôt de ses pertes, et rendus puissans par cette ineptie religieuse dont on a peine à retrouver l'exemple dans les siècles les plus barbares.

Il auroit été à souhaiter que Henri prévoyant ce bannissement, ouvrage de la haine sacerdotale, eût eu le coup d'œil du génie, la fermeté entière du héros, et l'opinion libre du philosophe.

Brissac ouvre les portes de Paris. Henri IV va à la messe; et dès qu'il eut adoré l'*hostie*, le peuple le reconnut pour son roi légitime. Monté sur le trône, il ne fut ni dur ni extrême; il savoit qu'une nation qui a été long-temps agitée, ressemble à une mer dont les flots murmurent et grondent encore, après même que les vents sont tombés; et que l'autorité royale, si long-temps méprisée pendant les guerres civiles, ne pouvoit reprendre ses forces que peu à peu.

Puissant et victorieux, on ne peut taxer sa bonté de politique. Roi sans fourbe et sans vengeance, il tint ses sermens comme s'il étoit encore foible. Il oublia tout ce qu'il avoit souffert; et si quelques ligueurs osèrent encore se permettre des insinuations dangereuses,

pouvant frapper, punir au nom de la loi et de l'état, il se contenta de répondre : *Il faut attendre, ils sont encore fâchés.*

Il puisa l'indulgence dans son cœur généreux qui répugnoit à une sévérité dont les effets sont toujours incertains, tandis que la générosité désarme les esprits, et les dispose à l'harmonie.

Il règne; mais fidèle à sa bravoure, il combat encore comme un soldat : il expose ses jours pour purger nos frontières et délivrer nos villes; il se montra véritablement le libérateur de la patrie. Ce fut par des prodiges de valeur qu'il reprit Amiens sur les Espagnols qui y étoient cantonnés, et qui se flattoient d'y rester long-temps. Il força Mercœur à la soumission; il réprima le duc de Savoie, dont l'avidité cherchoit à s'étendre. Victorieux par les traités comme par l'épée, il fit celui de Vervins, qui rendit le calme à ce malheureux royaume, épuisé par des guerres qui duroient depuis quarante années.

Le nom de *Grand* lui fut accordé par la voix publique; et ce fut encore plus l'admiration qu'on eut pour sa clémence que pour ses exploits, qui lui confirma ce titre glorieux.

Il effaça tant d'années de désastres et de calamités, et fit presque oublier ces temps de discorde, où l'anarchie, en fatigant l'état, pesoit encore sur chaque citoyen. Pacificateur de son royaume, il refleurit sous ses mains augustes; et ce sol malheureux se consola d'avoir bu le sang de ses enfans.

Il est à remarquer que les François, parmi tous ces longs troubles, n'avoient jamais songé à secouer le joug de la monarchie, et que cet amour déréglé de la liberté, qui animoit la ligue et qui faisoit espérer à tous les ordres du royaume de voir rétablir *les libertés, franchises et priviléges* dont la province et la noblesse jouissoient sous le règne de Clovis, ne sut pas entrevoir une forme quelconque de gouvernement : tant l'esprit des François est inhabile à calculer les rapports qui peuvent rétablir une liberté dont ils parlent toujours, et sur laquelle ils sont la nation du monde la plus indifférente.

Celui qui seroit monté sur le trône à la place de Henri IV, auroit donné telles lois qu'il auroit voulu : on n'auroit jamais songé à limiter son pouvoir. Henri IV se renferma dans les bornes de la monarchie; et l'on peut dire qu'il est le premier roi de France qui ait

perfectionné le gouvernement. Cet esprit de modération et d'équité prouve sa candeur et un cœur qui a conçu les vues les plus droites et les plus pures. La France montrant toutes ses plaies saignantes, mettoit dans un trop grand jour les fautes des rois ses prédécesseurs. Henri IV qui avoit du courage, des lumières, beaucoup d'amour pour son peuple, trouva par instinct le point fixe de la monarchie, c'est-à-dire l'autorité dans un juste équilibre avec les lois; celles-ci toujours respectées, et l'autorité toujours vigilante à les maintenir, mais occupée à créer, et non à détruire.

Que les rois, assis sur les trônes, ne gémissent pas de leur pouvoir limité. Il ne tient qu'à eux d'acquérir une autorité plus étendue que ne la leur donne la constitution nationale; ce sera en méritant l'amour des peuples, en ayant le bien commun pour principal objet, en obéissant à la patrie à l'exemple de Henri IV. Ils feront alors tout obéir sans efforts; ils s'assujétiront les volontés; ils auront le pouvoir le plus réel, celui qui n'est jamais contesté, le pouvoir immense et incroyable que donne la communauté d'intérêts qui existe entre un roi et son peuple. Alors c'est sa volonté qui règne, et elle n'est

point contredite; il est vraiment la tête de l'état, parce qu'il a fait corps avec lui : on veut tout ce qu'il veut, parce qu'il est impossible de vouloir autrement. Aucun monarque ne jouit à la fois d'un pouvoir plus impérieux et plus sûr. Voilà le secret de la force la plus étonnante qui puisse appartenir à un souverain ! Il s'épargne les contradictions, les débats opiniâtres, les murmures non moins inquiétans, et tous ces mouvemens convulsifs qui exigent sans cesse une main forte et tendue. Il régit enfin l'empire avec la même facilité que son ame régit son corps.

Ce fut ainsi que Henri IV, honnête homme sur le trône, se rendit très-puissant en n'alarmant point la nation. Elle n'avoit rien à craindre de lui, il avoit tout à espérer d'elle; il étoit sans contredit le monarque de l'Europe qui avoit le plus d'autorité.

Il fut l'ami du laboureur (1), et il s'occu-

(1) Ce qui do it aire respecter les propriétés des habitans de la campagne, c'est que c'est là que la fortune ne peut favoriser les entreprises qu'elle couronne dans les villes opulentes; c'est que c'est là que se trouvent les hommes qui ne connoissent point l'ambition : et il est utile qu'il y ait sur la terre des hommes qui n'aient

poit sérieusement du soin de lui procurer quelqu'aisance ; il savoit que sans propriété il n'y a plus de citoyen. Celui qui ne possède rien, n'est plus attaché au corps politique ; il peut s'en détacher. Quel intérêt auroit-il ? Il est homme, il est habitant de la terre, et rien de plus.

Des guerres presqu'inconnues à toute l'antiquité, des guerres de religion, toujours atroces et faites pour détruire jusqu'à ce foible droit des gens, dont on parle du moins encore dans les autres guerres, avoient fait de la France un théâtre de courage et de démence. Elles avoient détruit l'agriculture ; elle seule cependant pouvoit réparer une partie de ces désastres.

A l'avénement de Henri IV au trône, la

---

point d'ambition. Il faut ménager la pauvreté contento sous ses toits rustiques, et ne pas lui révéler qu'il y a des richesses qu'on acquiert sans travail, et des fonds qui rapportent sans culture et sans économie. L'appât du gain viendroit tenter cette race simple, et lui enseigneroit alors la perte de sa simplicité, et le large chemin des vices. Pourquoi donc persécuter les restes précieux de l'ancien état de l'homme, et profaner le sol où, comme le dit Virgile, *l'aimable Astrée, en remontant au ciel, a imprimé ses derniers pas ?*

plus considérable portion des terres avoit cessé d'être cultivée. Au lieu de semer et de moissonner, les habitans de ces terres fertiles s'étoient égorgés pour *la présence réelle*. Les bras manquoient; et quand il y auroit eu des bras, l'argent, le nerf de la culture, manquoit également. Ainsi la reproduction, faute des plus légers moyens, étoit étouffée dans sa source. Vingt millions de taille étoient dus par les cultivateurs, qui arrosoient de leurs larmes stériles des terres en friche.

Je ne louerai point Henri IV d'avoir remis à ce peuple épuisé une dette qu'il étoit dans l'impuissance d'acquitter. Le héros qui avoit vu son juste-au-corps percé aux coudes, qui pendant long-temps n'avoit point eu de marmite, qui avoit emprunté des chemises et de l'argent, sans rien perdre de sa gaîté, qui avoit soutenu d'un œil égal l'une et l'autre fortune, ne pouvoit se montrer avare et concussionnaire sur le trône: mais ce qui doit rendre son nom sacré, c'est l'ordonnance par laquelle il est défendu, sous quelque prétexte que ce puisse être, de saisir les instrumens du labourage et les bestiaux des cultivateurs; réglement paternel, qui met

un frein aux éternelles vexations des gens de finance, toujours prêts à dessécher les terres et les principes de leur fécondité; réglement émané de ce bons sens si rare dans le conseil des rois, où l'on a cru tant de fois ne manifester le pouvoir qu'en bouleversant les plans modérés, et ne marquer l'autorité que par la voie des impôts.

Quand un roi ne se croira point un dieu, mais un homme; quand il traitera les hommes comme des êtres pourvus de raison et de sensibilité, capables d'attachement, assez éclairés pour savoir qu'ils doivent sacrifier de leur liberté, il les trouvera disposés à écouter volontairement ce qu'il faut donner pour l'intérêt général; ils seront plus généreux alors que si on les eût supposé insensibles et ignorans. Quand un roi parlera à une nation, non pour l'abaisser honteusement, mais pour lui faire sentir l'ordre nécessaire de la subordination, cette nation éclairée applaudira d'un cri unanime à la voix du législateur; elle lui prêtera une force que le despotisme frappant un vil troupeau d'esclaves, n'a jamais eue et ne soupçonne même pas.

Sa législation fut éclairée, parce qu'elle partoit du cœur; il avoit toujours devant les

yeux la classe des indigens ; et la soulager étoit l'objet de ses méditations. Les rois, pour leur propre intérêt, devroient l'imiter : ce sont toujours les nécessiteux qui, guidés par le désespoir, commencent les séditions. Ils n'ont rien à perdre, ils risquent tout : ont-ils une patrie, lorsque, sur ce sol qu'ils habitent, ils n'ont pas de quoi reposer leur tête ? Plus le souverain, à l'exemple de Henri IV, morcelera les grandes possessions à l'avantage de ceux qui n'ont rien, plus il divisera les terres, plus il fera de lois protectrices du pauvre, plus tranquille il sera sur son trône. L'industrie encouragée est un moyen fécond. Chacun a sa manière de vivre ; il faut la lui laisser, si l'on ne peut lui en donner une autre. Vous établissez des priviléges sans nombre, vous condamnez une portion d'hommes à mourir de faim. Aux yeux du législateur qui doit voir en grand, il doit favoriser, non-seulement le commerce de royaume à royaume, mais encore tous ces petits commerces intérieurs, qui portent la circulation et la vie dans les plus petits rameaux du corps politique. Les gêner, vouloir les asservir à des réglemens burlesques, c'est appeler tous les désordres qui naissent

de la cupidité enchaînée ; comme les autres passions, elle n'est peut-être dangereusement active que lorsqu'elle est contrainte et asservie.

Un roi ne peut avoir pour ministre qu'un ami; il n'y a que le sentiment généreux de l'amitié qui puisse obliger un homme à supporter en commun le fardeau de la royauté. Henri IV eut Sully, parce qu'il étoit digne de l'avoir, parce qu'il méritoit un tel homme, parce que l'ayant trouvé, il sut le connoître et le respecter.

Sully est le premier homme d'état qui ait reconnu que le prix des vivres est le vrai thermomètre de la législation. Est-il trop haut? l'état est rongé par des principes vicieux. Les propriétaires des terres sont trop riches, et de leurs nouvelles richesses écrasent la partie indigente, à laquelle ils font la loi plus dure que jamais. La foule n'a plus de subsistance, parce qu'elle n'a aucune propriété en terres, qu'elles sont envahies ou enclavées dans le grand domaine qui en absorbe tout le produit. Cette foule se précipite dans les armées, s'expatrie ou devient vagabonde; elle forme le peuple nombreux des laquais qui remplit les grandes villes; elle abandonne les villages où

elle a été dépouillée successivement des petites portions de terrain qui lui appartenoient. Elle a été forcée de vendre la terre, pour acheter ce même blé qu'elle produit; et comme on dit que l'eau va à la mer, de même toutes ces petites propriétés se fondent à la longue dans les possessions des grands propriétaires. Voilà une foule d'hommes bientôt réduits à la mendicité. Sully savoit que l'extrême misère est désordonnée, ennemie du travail, et s'abandonne à tous les vices; que la cherté des vivres fait hausser la main-d'œuvre dans les manufactures; que le commerce étranger en profite aux dépens du commerce national. Il sut réprimer le monopole qui s'éveille et profite de la loi pour pomper le sang des malheureux. Il ne fit point comme certains politiques qui, dans leurs profondes spéculations, ont oublié les trois quarts de la nation, lesquels ne possédant rien dans l'état, n'ont pour subsister que le travail de leurs mains.

Le désordre des finances sera toujours en France la source des calamités publiques. Il semble que ce royaume ait plus à craindre et à se défendre contre les traitans que contre l'ennemi. Si leur cupidité est toujours extrême, qu'on juge ce qu'elle devoit être dans ces temps d'orages

d'orages et de ténèbres, où les favoris de Catherine de Médicis et les mignons de Henri III avoient dicté ces édits oppresseurs, qui exprimoient l'argent des veines du peuple, après avoir exprimé son sang.

Henri IV avoit dans son cabinet le tableau de l'état de ses finances. Il calculoit souvent ce qu'il pouvoit donner à la gloire de l'état, sans ôter à son bonheur. C'étoit d'après ce coup-d'œil réfléchi qu'il s'imposoit ces sacrifices qui ne coûtoient plus à son grand cœur, dès qu'ils tournoient au profit de ses sujets. Il donna l'exemple de cette simplicité qui devroit être le premier devoir des rois, parce que le luxe ne sort des bornes que pour leur complaire. Il faut donc le louer d'avoir eu une table frugale, exempte de ces superfluités qui font gémir l'indigent, et le disposent au crime de la haine ou du blasphême. Quand on songe que les biens de la terre appartiennent également à tous les hommes, il faut être un fou barbare pour prodiguer et gâter les dons nourriciers que le Créateur n'a répandus qu'en faveur de la communauté générale; et quand un roi est considéré comme père, ce gaspillage paroît encore plus odieux et plus extravagant.

Il fit la guerre au luxe par son exemple et par ces saillies qui lui étoient si familières. Il se moquoit de ces petits ambitieux qui venoient solliciter à sa cour des grâces qui n'étoient plus vénales, et qui portoient sur leur dos *leurs bois de haute-futaie*. Il purgea le Louvre de cette foule d'oisifs qui montrent au premier coup-d'œil le royaume de France sous le rapport d'une troupe de vils esclaves environnant le trône, l'adulation à la bouche, l'œil avide, ayant sans cesse la main tendue et ouverte pour obtenir l'or sans travail, et les places les plus importantes, par le secours des plus viles intrigues : tableau qui déshonoreroit la nation, si elle comptoit ces hommes dégradés au nombre des François, et si l'on ne savoit dans tous les pays, que les plus mauvais citoyens sont précisément ceux qui ont fondé sur la paresse et sur la flatterie l'édifice de leur fortune.

Quoique Henri possédât pour ministre un Sully, il ne se déchargeoit pas sur lui du fardeau de la royauté; ils le supportoient ensemble, et Henri jugeoit les opérations avec le coup-d'œil du maître, et la confiance de l'amitié fondée sur l'estime. Il avoit gardé ce droit incommunicable de régir lui-même son

royaume avec cette volonté une et ferme, qui est la base du trône et du repos des empires (1).

On lui doit une partie des grands chemins qui facilitent aujourd'hui le commerce. Les guerres civiles les avoient infestés de voleurs; et tant de soldats, accoutumés au sang, n'avoient fait qu'un pas pour devenir des brigands. Il rétablit la sûreté, qui manque encore de nos jours à des royaumes qui se disent policés. Il fit construire le canal de Briare, dont nous ressentons les effets bienfaisans, et dont l'exemple a fructifié, puisque nous jouissons du canal de Languedoc. Il recula les frontières du royaume, en y enclavant la Bresse, le Bugey, le pays de Gex. Il eut la gloire enfin d'assurer la liberté de la Hollande, en se déclarant son allié. Il étoit digne du grand cœur de Henri IV de contribuer ainsi à l'établissement d'une république naissante, qui avoit combattu ses tyrans avec tant d'intrépidité;

(1) L'homme qui sait vraiment commander est celui qui, au lieu de contraindre, sait faire valoir ce qu'il veut, et subjugue, par l'ascendant inévitable de la raison, les esprits, au lieu de les aliéner par les coups téméraires de l'autorité, que l'homme craint, mais déteste.

d'une république commerçante, sage, industrieuse, qui plaît au regard du philosophe, en lui offrant l'idée consolante que plusieurs nations pourront un jour profiter d'un tel exemple, et apprendre à se gouverner elles-mêmes d'une manière indépendante et qui les éloigne également de la servitude et de l'anarchie.

Henri IV et Sully faisoient trop de bien à la nation pour que le génie des courtisans ne cherchât point à les séparer. Ces hommes, qui ne sont satisfaits que quand ils ont rendu le prince et le ministre tributaires de leur cupidité personnelle, voyant la mâle sévérité d'un grand homme s'opposer à leur art insidieux, ourdirent les trames les plus compliquées et qui devoient inévitablement faire tomber dans leur piége tout autre homme que Henri. Il n'eut en ce moment, ni cette opiniâtreté qui repousse des accusations qui, quoique très-fausses alors, auroient pu quelquefois se trouver vraies; ni cette défiance malheureuse qui, dans l'esprit de plusieurs princes, ne leur fait voir autour d'eux et dans ceux qui les approchent le plus familièrement, que des fripons plus ou moins exercés, plus ou moins dangereux. Il fut franc avec

Sully, et il se montra à la fois ce qu'il devoit être, son juge et son ami. O doux moment! et qui fut un des plus beaux de sa vie, il eut la joie d'estimer et d'aimer encore plus celui qu'il avoit aimé et estimé; il put répéter à son cœur, qu'un roi peut avoir un ami; il put se reposer sur cette idée douce et attendrissante, et déposer ce poids d'amertume et de soupçons déchirans, pour se livrer tout entier et à jamais au sentiment qui lui étoit le plus cher. Qu'alors tous les moteurs de complots ténébreux lui parurent vils, et que le mépris qu'il imprima pour tout châtiment à ces ames basses, anoblit à ses yeux Sully et ses vertus!

Ces deux ames, désormais inséparables, avoient ensemble de ces entretiens que le philosophe auroit voulu pouvoir entendre; entretiens sublimes, où l'intérêt de la patrie dictoit les pensées, l'amour du peuple, les expressions, et où l'élévation du caractère répondoit à l'élévation des objets. Quelle empreinte de majesté a la vertu sur le trône, travaillant pour le bonheur des hommes! et qui ne se sent tout-à-coup saisi de respect et disposé à fléchir le genou devant ces personnages augustes, dont le génie éclairé par la

bonté, cherchoit et concilioit les rapports étendus de la félicité publique (1)!

On ne peut s'empêcher de reconnoître que Henri IV a été trop sensible aux foiblesses de l'amour; mais ce qui peut servir à l'excuser, c'est que, quoiqu'amoureux, il ne fut point distrait des soins militaires et politiques de son royaume. Ennemi de la turpitude autant que de la lâcheté, sa passion étoit violente, et néanmoins assujétie au devoir. Il ne dégrada point en lui le héros ni l'homme: il n'aima point comme Marc-Antoine, qui dans sa frénésie perdit l'empire, et se rendit volontairement esclave; comme Justinien, qui, pour une femme de théâtre, se montra coupable des plus honteux excès; il n'aima point comme le foible Charles VII, qui oublioit son trône et les Anglois pour Agnès Sorel; comme Henri VIII, qui brisoit chaque fois un lien sacré, pour en former un autre qu'il rompoit encore, et qui, amant sanguinaire, se

(1) La femme qui présentoit un placet à l'empereur Adrien qui, pressé, lui répondit qu'il n'en avoit pas le loisir, et qui eut le courage de repartir, *ne soyez donc pas empereur*, a dit un mot fait pour frapper l'oreille de tous les rois.

souilla de forfaits atroces pour légitimer au pied des autels ses inconstans et fougueux desirs. Il ne ressembla point à d'autres rois qui ont foulé leur royaume pour fournir à des profusions scandaleuses, offertes publiquement à de viles maîtresses. Son amour eut toujours un caractère héroïque : il aima Gabrielle d'Estrées, et dans sa passion il voulut la couronner ; mais bientôt il fit plus, il sut maîtriser l'amour, écouter la voix d'un ami courageux et fidèle, et le respecter dans son courroux. Le plaisir n'arrachoit point le souverain à sa grandeur ; et s'il reposoit dans les bras de la volupté, il se relevoit en roi dont l'ame peut être sensible, mais jamais foible. Il ne donna point enfin les heures du travail aux plaisirs ; et comme on ne peut guère compter trop de momens précieux enlevés à sa gloire, sous ce point de vue l'historien peut l'absoudre.

Ce grand homme vit toujours d'un œil indifférent la théologie scolastique ; et ce n'est pas un petit éloge à lui donner, si l'on considère l'attention puérile que ses successeurs, dans des jours plus éclairés, ont apportée à de vains argumens. Il savoit que cette théologie a fait des maux sans nombre,

nationale. Il s'étoit promis.... C'est au milieu de ces pensées augustes; c'est lorsqu'il veut le bonheur d'un peuple entier qui en est digne; c'est lorsqu'il a aperçu la possibilité de montrer au ciel une nation libre, tranquille et fortunée (1); c'est tandis qu'il s'applaudit d'avoir trouvé le système de la bienfaisance universelle, que tout-à-coup ce bon roi est percé de deux coups de poignard, et que ce visage qui sourioit toujours à son peuple, est tourné sanglant et défiguré vers la voûte du ciel. Il faut accuser de ce grand forfait encore plus le fanatisme du siècle que l'exécuteur du crime (2).

---

descendans pourront fort bien finir par n'avoir pas eux-mêmes *une poule au pot*. Oui, il y a plus de grandeur, de majesté, de profondeur, d'élévation d'ame dans cette *poule au pot*, que dans tous ces traités captieux, et dans toutes ces ordonnances militaires, qui envoient avec des canons et des trompettes, des hommes et des chevaux, tuer et fouler aux pieds des chevaux et des hommes.

(1) Il ne faut au François que lui laisser une libre carrière : son activité domte tout. Il fait de grandes choses, même avec des entraves. Que ne feroit-il pas, s'il avoit tout son essor ?

(2) Henri IV engrosse la sœur de Ravaillac, et ensuite l'abandonne. Ravaillac l'assassine. Ce fait-là est consigné dans un manuscrit de la bibliothèque nationale, où je l'ai lu. Une fille nommée *Marie Ravaillac* fut dé-

DES ÉTATS GÉNÉRAUX

PENDANT LA LIGUE.

L'HISTOIRE des états généraux du temps de la ligue fait répandre des larmes de douleur; on gémit en voyant l'ignorance et la stupidité des membres qui composoient cet illustre synode. Quelques lueurs de bon sens sortirent du tiers-état; mais l'ordre de la noblesse et du clergé combattirent à qui seroit le plus absurde, à qui montreroit le délire le plus entier.

Les lumières de notre siècle manquoient à l'assemblée des états du royaume: nous avons les lumières, et nous n'avons point d'assemblées d'états.

Voici un fragment d'un discours du chan-

posée par ordre du gouvernement dans un couvent du pays Chartrain, où elle mourut âgée de 110 à 112 ans, il y a environ 40 ans. Sa pension, qui étoit de 1200 liv., y fut payée exactement. Cette fille avoua à sa mort qui elle étoit. Les seules abbesses du couvent le savoient. J'ai voulu conserver ces deux faits.

Ce passage du savant Villebrune est remarquable; mais j'ai dû imiter à cet égard le silence des historiens.

celier de Lhôpital, tenu aux états assemblés, qui me paroît extrêmement curieux. « Il ne « faut point, dit-il, écouter ceux qui pré- « tendent qu'il n'est pas de la dignité d'un roi « de convoquer les états; car qu'y a-t-il de « plus digne d'un roi, que de rendre justice « à ses peuples? Et quand peut-il le faire plus « facilement que lorsqu'il donne à tous la « permission d'exposer leurs sujets de plaintes « avec entière liberté, publiquement, et dans « un lieu où l'imposture et l'artifice ne peu- « vent se glisser?

« Dans ces assemblées, les souverains sont « instruits de leurs devoirs: on les engage à « diminuer les anciennes impositions, et à « n'en pas faire de nouvelles; à retrancher les « dépenses superflues qui ruinent l'état; à « ne plus vendre les charges, les emplois et « les offices; à n'élever à l'épiscopat et aux « autres dignités de l'église que des sujets « capables de les remplir: devoirs qui, par « un abus déplorable, sont aujourd'hui né- « gligés, parce que les rois ne voient et n'en- « tendent que par les yeux et les oreilles « d'autrui; parce qu'ils ne vivent, ne gou- « vernent et ne décident sur les affaires les « plus importantes, que suivant le sentiment

« ou le caprice de leurs ministres, parce « qu'entourés des piéges qu'on leur tend de « toutes parts, les princes destinés à conduire « les autres, sont eux-mêmes conduits et gou- « vernés par ceux qui les environnent. Il ne « faut pas s'imaginer que les rois se rendent « méprisables par la trop grande familiarité « qu'ils semblent contracter avec leurs sujets « dans ces sortes d'assemblées. Car les peu- « ples, charmés de cette espèce de familiarité, « bien loin de mépriser un roi élevé au faîte « de la grandeur, lorsque, du trône où il est « assis, il prononce des arrêts dictés par la « justice, ne peuvent lui refuser leur amour. « Il n'y a qu'à lire nos annales, pour être « persuadé que l'assemblée des états a tou- « jours été une source de biens immense pour « le royaume, et très-avantageuse à nos rois. « Sans remonter plus haut, il suffit de jeter « les yeux sur la dernière de ces assemblées, « tenue sous le règne de Charles VIII, dans « laquelle on rétablit la forme légitime du « gouvernement et l'on prévint les troubles « dont la France étoit menacée. »

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE.

CHARLES VIII. Pages 1

Réflexions sur les guerres d'Italie. 25

De quelques faits relatifs au règne de Charles VIII. 30

Louis XII, dit *le Père du peuple.* 37

François Ier. 55

De la situation de l'Europe. 84

Du luthéranisme et du calvinisme. 89

Henri II. 100

De quelques faits relatifs au règne de Henri II. 112

Persécution contre les Vaudois. 116

François II. 122

Charles IX. 134

De quelques faits relatifs au règne de Charles IX. 183

Henri III. 189

De quelques faits relatifs au règne de Henri III. 231

Henri IV. 240

De l'administration de Henri IV. 265

De l'administration de Sully. Pages 304
De quelques faits relatifs au règne de Henri IV. 310
Reflexions sur les trois règnes précédens. 315
Des états généraux pendant la ligue. 370

FIN DE LA TABLE.

VAI 15366P7
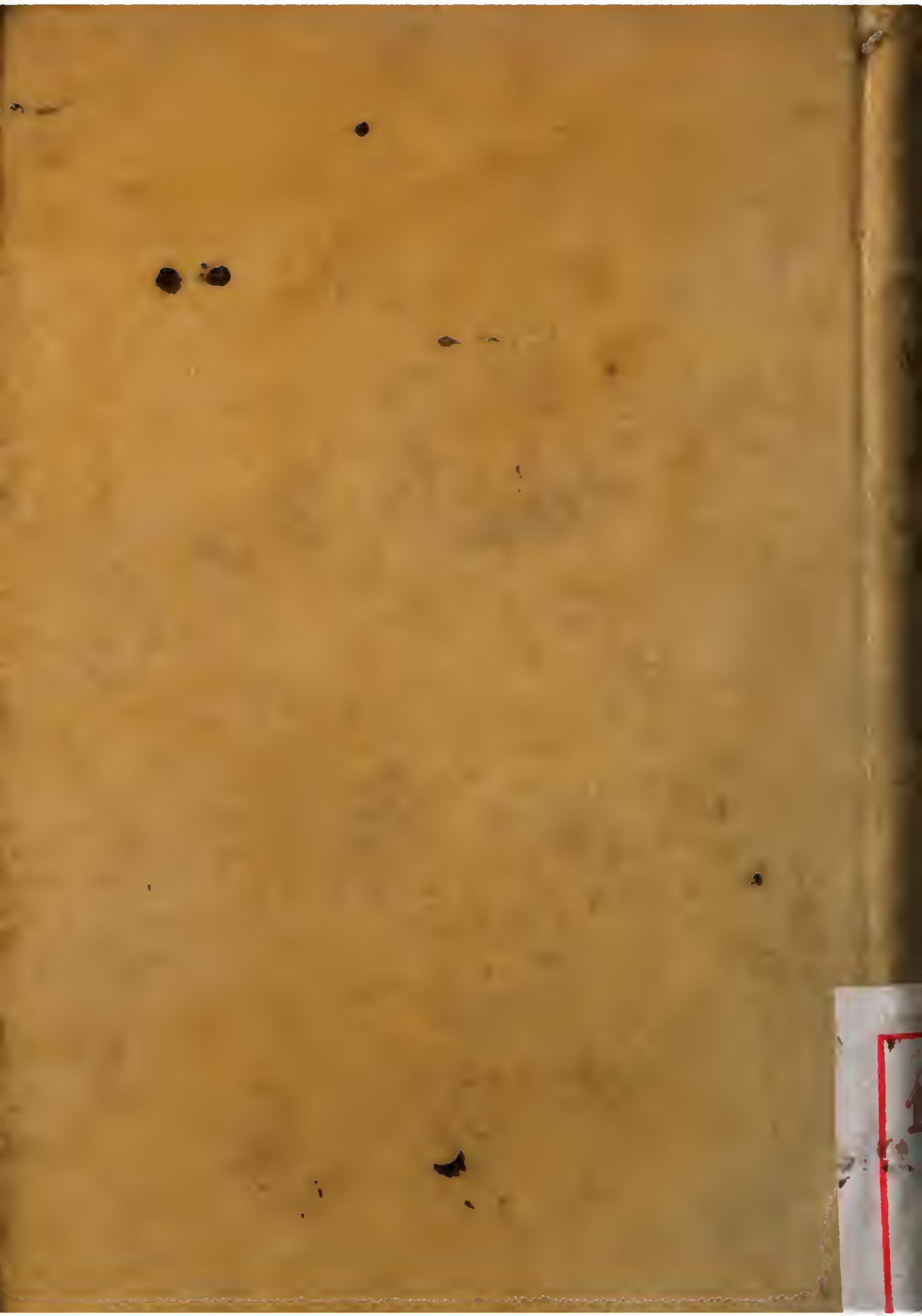
141 F34.